



17

Registre des mariages
à
célébrés dans l'arrondissement d'état-civil
de Lausanne.

Le Département de Justice et Police
déclare

que le présent registre contient quatre cent soixante-cinq pages.

Lausanne, le 4 décembre 1894.

Le Chef de service du Département :



L. Faes

119
1811
Bibliothèque de la ville de Paris

Journal de la Société de Médecine

Le 15 Mars 1811

Assemblée publique

à 8 heures du soir

présidée par M. le Docteur

DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE

à Paris

Le 15 Mars 1811

Assemblée publique

à 8 heures du soir

présidée par M. le Docteur

à Paris

Le 15 Mars 1811

Assemblée publique

à 8 heures du soir

présidée par M. le Docteur

à Paris

Le 15 Mars 1811

Assemblée publique

à 8 heures du soir

présidée par M. le Docteur

à Paris

Le 15 Mars 1811

Assemblée publique

à 8 heures du soir

présidée par M. le Docteur

à Paris

[Faint handwritten notes and signatures in the left margin]

1894

N° 1028

Sandoz et Mutti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 12 novembre 1904 le Tribunal Cantonal de Neuchâtel a déclaré nul le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'époux en application de l'article 42 de la loi fédérale sur l'état civil et le mariage.

Lausanne le 11 février 1905

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sandoz, Jules-William, garçon de magasin

du Vôle et de la Brévine (Neuchâtel) domicilié à Lausanne, au Chaum-de-fonds

Célibataire,

né à Chaum-de-fonds, le treize octobre mil huit cent dix-huit-neuf,

filz de Vital Sandoz, décédé,

et de Aline née Vuille, sa veuve, à Chaum-de-fonds,

2° Mutti, Emilie-Marie, Repasseuse,

de Bolligen (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le neuf février mil huit cent dix-huit-treize,

fille de Rodolphe Mutti, décédé,

et de Anne Emma Dixcent, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu au Vôle à Lausanne et au Chaum-de-fonds le vingt-trois, à la Brévine et à Bolligen le vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication du

Vôle, de la Brévine, de Lausanne

Chaum-de-fonds et Bolligen

Communiqué : à l'Etat Civil du

Vôle, de la Brévine, Chaum-de-fonds

et Bolligen.

Signatures des époux :

Jules William Sandoz

Marie Sandoz

Signatures des témoins :

Eugénie Rouge

Charles Dufour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 1109

Renaudt et Jeanmonod

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Renaudt, Charles-Emile**, Electricien,

de Avallon (Yonne) France, domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Avallon, le vingt-deux Mars mil huit cent soixante-deux,

fils de Jean Claude Renaudt, agriculteur,

et de Pierrette Augé, sa femme, domiciliés à Gaillard (Haute-Savoie)

2° **Jeanmonod, Louise**, sans profession,

de Provence, domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Provence, le vingt Juin mil huit cent soixante-neuf,

fille de Samuel Jeanmonod, agriculteur,

et de Julie nie Baillet, domiciliée à Provence.

Les publications ont eu lieu à Avallon, Gaillard, Provence et Landanne, les vingt-trois, vingt-sept et vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Consentement des parents de l'époux. 4° Certificats de publ. de Landanne & Provence. 5° Actes d'Avallon & Gaillard. 6° Déclaration de validité. 7° Formis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous 2° & 3° ont été déposées dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Provence

à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

C. Renaudt

Louise Renaudt

Signatures des témoins:

Louis Duvoisin

Mrs Salisberg

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Le 13 avril 1907, le Conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'article 10 de la loi fédérale du 25 juin 1903, la réintégration à titre gratuit, de D^r Vaure Comite Renaudt né Jeanmonod, garde malade à Landanne, française par son mariage, sans le droit de cité du Canton de Vaud, de la Commune de Provence.

Landanne le 30 avril 1907.

Off^r de l'Etat civil.

[Signature]

N° 110

Bolomey & Nicoliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolomey, Louis-François,** Employé postal,

de Savigny & de Forêt, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Sully, le vingt-six février mil huit cent soixante-neuf,

fils de Pierre Louis Bolomey, hôtelier,

et de Louise Sophie née Barbey, sa femme, domiciliée à Lausanne,

2° **Nicoliet, Rosalie,** Cuisinière,

de Olcyres, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Olcyres, le quinze juillet mil huit cent septante-deux,

fille de feu Auguste Benjamin Nicoliet,

et de Louise née Forret, sa mère, domiciliée à Goumoens-la-Ville,

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forêt, Olcyres & Lausanne, les six, sept et huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Savigny Forêt, Lausanne & Olcyres.

Communiqué : à l'état Civil de

Savigny, Forêt & Olcyres.

Signatures des époux :

Louis-François Bolomey

Rosalie Bolomey

Signatures des témoins :

E. Mout

E. Cordery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 111

Graz et Doléze

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Graz, Emile, *ouvrier* *de la construction*, *de Vevey*, *et de Palézieux*, domicilié à *Lausanne*, *celibataire*,

né à *Palézieux*, le *douze août* mil huit cent *septante-cinq*, fils de *Jean Frédéric Graz*, *manœuvre*, domicilié à *Palézieux*, et de *Rose née Brouet*, domiciliée à *Chexbres*,

2° Doléze, Louisa, *Reparrende*, de *Avenches*, domiciliée à *Lausanne*, *celibataire*,

née à *Avenches*, le *vingt-cinq novembre* mil huit cent *septante-deux*, fille de *Jean Onésime Auguste Doléze* et de *Eugénie Gutknecht*, domiciliée à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Vevey, Palézieux, Avenches & Lausanne*, les *dix-sept* et *quatorze novembre* mil huit cent *quatre-vingt-quatorze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement du père de l'Epoux

Certificats de publication de Vevey

Palézieux, Lausanne & Avenches.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vevey, Palézieux & Avenches.

Signatures des époux:

Emile Graz

Louisa Graz

Signatures des témoins:

Grandchamp Samuel

Terra Emile

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le 19 Mai 1903 déclaré exécutoire le 15 Juillet 1903. le tribunal de 1^{re} instance de Genève a dissout par le divorce le mariage existant entre...
Le divorce a été prononcé contre les deux Epoux, en vertu de l'art. 265 b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.
L'Off. de l'Etat Civil: *[Signature]*

N° 112

Marchand et Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six décembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marchand, Auguste-Jules-Daniel**, Carlinier,

de Vugelles-la-Mothe domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Vugelles, le premier août mil huit cent soixante-neuf,

fil de Eugène Marchand, agriculteur, à Vugelles,

et de Suzanne-Marie-Cécile Louise née Blanc, à Lansanne,

2° **Dubois, Louise-Alice**, sans profession,

de Loche, domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née au Loche le dix-sept Septembre mil huit cent septante,

filles de Henri Louis Dubois, horloger au Loche,

et de Henriette née Mouret, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Vugelles à Lansanne & au Loche, le six et neuf
novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vugelles

de Loche & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Montagny & du Loche

Signatures des époux :

Daniel Marchand

Louise Marchand

Signatures des témoins :

P. Marchand

Eug. Marchand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 413

Concini et Colliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Concini, Ferdinand Joseph**, _____ *MANŒUVRE*,

de Novara (Italie) _____ domicilié à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

né à Novara, le dix novembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de *parents inconnus*, _____

et de _____

2° **Colliard, Marie Julie**, _____ *JOURNALIÈRE*,

de Châtel St Denis (Suisse) _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à Châtel St Denis, le vingt-cinq mars _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fille de *Nicolas Colliard, Charpentier à Châtel St Denis* _____

et de *Philémène née Droux, la femme, à Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Châtel St Denis & à Novara*, les
dix-huit, vingt et trente septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Déclaration de parents
l'époux au C^{te} de famille. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats
de publ. de *Lausanne & Châtel St Denis*. 5° Act de *Novara*
6° Déclaration de validité. 7° Termes du Département
de Justice & Police constatant que les pièces sous N^{os}
2, 3 & 6 sont déposées dans les archives _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale
& à l'état civil de *Châtel St Denis* _____

Signatures des époux :

Concini Ferdinand
Julie Concini

Signatures des témoins :

Colliard Emile
Lor Jan Montornette
les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 1111

Clere & Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clere, Charles-Louis,** agriculteur

de Châtillens, domicilié à Châtillens,

célibataire,

né à Châtillens, le trente-un mai mil huit cent soixante-deux,

fils de Jean Henri Louis François Clere, agriculteur,

et de Louise née Richard, à Châtillens,

2° **Rouge, Marie,** ménagère,

de Forêt et de Savigny, domiciliée à Forêt,

célibataire,

née à Forêt, le dix juin mil huit cent soixante-trois,

fille de Jean Louis Rouge

et de Jeanne Catherine née Bouly, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Châtillens, Savigny & Forêt, les treize, quatorze et quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil d'Oran

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oran

Forêt & Savigny

Signatures des époux :

Ch. Clere

Marie Rouge Clere

Signatures des témoins :

Ch. Pascha

J. L. L...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 415

Horlacher & Ulmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Horlacher, Jean,** _____ Boucher _____

de Uniken (Argovie) _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire _____

né à Uniken, le dix juillet _____ mil huit cent septante-quatre, _____

fils de Daniel Horlacher, agriculteur, _____

et de Verena née Wächter, sa femme, domiciliés à Uniken, _____

2^o **Ulmer, Caroline-Ida,** _____ sans profession _____

de Schaffhouse, _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent septante-sept, _____

fille de Jean Jacob Ulmer, boucher, _____

et de Madelaine Ubert, sa femme, domiciliés à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, le treize, à Uniken & à Schaffhouse
le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Constantement du père de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication d'Uniken _____

Schaffhouse & Landanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Uniken _____

& de Schaffhouse, _____

Signatures des époux :

Jean Horlacher _____

Caroline Horlacher _____

Signatures des témoins :

J. Waltheringer boucher _____

Maurice Corbaz _____

les deux à Landanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N^o 116

Delessert et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Delessert, Jules**, _____ agriculteur,

de Savigny & de Forêt | Navaux | _____ domicilié à Savigny,

Célibataire, _____

né à Forêt, le premier février _____ mil huit cent soixante-sept,

fils de Louis Delessert _____

et de Caroline Sabine née Guinet, les deux décédés, _____

2^o **Regamey, Fanny**, _____

de Forêt et de Navanne, _____ domiciliée à Savigny,

Célibataire, _____

née à Forêt, le douze janvier _____ mil huit cent septante-trois,

fille de François Frédéric Regamey, agriculteur, _____

et de Charlotte née Bastian, à Savigny, _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forêt et Navanne, les sept, neuf et dix
novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Savigny, _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de
Savigny & Forêt, _____

Signatures des époux :

Delessert Jules
Delessert Fanny

Signatures des témoins :

Joseph Marino } à
R. Regamey Navanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 117

Trost & Baudin
née Chamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

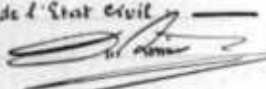
Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 février 1905 déclaré exécutoire le 28 avril suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit en droit pour la divorce le mariage contracté ci-contre. — Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 25 § 1. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 10 mai 1905.
L'officier de l'état civil



Aujourd'hui sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Trost, Paul,** *Jardinier,*

de *Dorlikon Thalheim Zurich* domicilié à *Lausanne,*

Célibataire,

né à *Vevey,* le *vingt-trois* de _____ mil huit cent *soixante-trois,*

fil de *Conrad Trost, retenu à Genève,*

et de *Jeanne Pauline née Duce, sa femme, décédée.*

2° **Baudin née Chamot, Augustine-Marie-Louise,**

de *Ursins,* domiciliée à *Lausanne,* *ménagère,*

veuve en premières noces de Denys Simon Baudin dès le cinq janvier mil huit cent

quatre-vingt-quatorze.

née à *Morrens,* le *vingt* janvier _____ mil huit cent *septante-sept,*

fille de *Jean Abram Chamot, agriculteur à Morrens,*

et de *Jeanne Louise née Chamot, sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Ursins,* le *dix-sept,* à *Thalheim*

le *dix-huit* novembre mil huit cent *quatre-vingt-quatorze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Thalheim

Ursins & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Thalheim & Ursins.

Signatures des époux :

Paul Trost.

Augustine Trost.

Signatures des témoins :

Poitry Charles

Henri Louis

L'officier de l'état civil :



N° 418

Butty & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Butty, Victor-Abel,** Charpentier

de Uzay (Fribourg) domicilié à Savigny

Célibataire,

né à Chavannes les Fets (Fribourg) le dix-neuf Mai mil huit cent soixante-sept,

fils de Jacques Butty, agriculteur,

et de Marie Joséphine Philomène née Aubat, à Uzay,

2° **Regamey, Marie-Suzanne,** Tailleuse,

de Nausanne domiciliée au Chalet à Gobet,

Célibataire,

née aux Hâpes de Nausanne, le vingt-sept août mil huit cent soixante-trois,

fille de feu Daniel Regamey,

et de Jeanne Françoise née Devand, au Chalet à Gobet,

Les publications ont eu lieu à Savigny, Uzay & Nausanne, les six, huit et dix novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'état civil de Savigny

Communiqué : à l'état civil de Savigny & Uzay

Signatures des époux :

Butty Abel
Marie Butty

Signatures des témoins :

L. Emery
Raymond Nausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119

Grasset & Chevallier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grasset, Henri-Oscar,** _____ agriculteur _____
de L'Abbergement, _____ domicilié à L'Abbergement _____

Célibataire, _____

né à L'Abbergement, le trente Juin _____ mil huit cent soixante-un, _____

fils de **Henri Grasset** _____

et de **Marianne Caroline née Sternod, les deux décédés,** _____

2° **Chevallier, Jenny-Louise,** _____ sans profession _____
de L'Abbergement _____ domiciliée à L'Abbergement, _____

Célibataire, _____

née à L'Abbergement, le dix-neuf Juillet _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de **Louis Chevallier** _____

et de **Augustine Jeannette Marianne née Duvoisin,** _____

Les publications ont eu lieu à L'Abbergement, le seize novembre mil huit cent quatre-
vingt-quatorze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Niquersolles _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Niquersolles _____

Signatures des époux :

Grasset Henri-Oscar
Jenny Grasset

Signatures des témoins :

Elsa Chevaller à L'Abbergement
M. Duvoisin à L'Abbergement

L'officier de l'état civil :

N° 1120.

Gaillard & Duvanney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Gaillard, Jean-François**, _____ Typographe,
de Aiden (Valais) _____ domicilié à Sausanne, _____
Célibataire, _____

né à Genève, le neuf décembre _____ mil huit cent dixante-cinq _____
fils de Pierre Maurice Gaillard, fondeur à Evroz, _____
et de Jeanne Colette Blanc, sa femme, _____

2^o **Duvanney, Félicie-Louisa**, _____ Cuisinière,
de Chavannes-le-Veyron _____ domiciliée à Sausanne, _____
Célibataire, _____

née à Villlette, le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent Soixante-trois, _____
fille de Henri Jules Duvanney, agriculteur _____
et de Annette Françoise née Riccardon, sa femme, à Montcléret _____

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Aiden et Chavannes-le-Veyron, le treize
quatorze et quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____
_____ Promesse de mariage _____
_____ Certificats de publication de _____
Sausanne, Aiden et Chavannes-le-
Veyron. _____

Communiqué : à l'état civil de _____
Genève et d'Aiden _____

Signatures des époux :

Jean-François Gaillard
Félicie Gaillard

Signatures des témoins :

Marchlufau

Walter Albert
les deux à Sausanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 1121

Koltz et Huber

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Koltz, Charles-Alrich*, _____ Conducteur I.S.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gossau (Zurich)* _____ domicilié à *Louvaine*, _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Zurich*, le dix-sept septembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

Noms, profession et

fils de *Anna Koltz*, horlogère à *Biemme*, _____

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Huber, Agnès*, _____ Lingère, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Schönenwerd (Solence)* _____ domiciliée à *Schönenwerd*, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Schönenwerd*, le onze juillet _____ mil huit cent soixante-dix, _____

Noms, profession et

fille de *Jean Huber*, facteur postal à *Schönenwerd* _____

domicile des parents :

et de *Martha née Aetni*, décédée _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Schönenwerd, Gossau & Louvaine*, les dix-huit, dix-neuf et vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Gossau _____

Schönenwerd & Louvaine. _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Gossau & Schönenwerd. _____

Signatures des époux :

Koltz Charles, conducteur
Agnès Huber

Signatures des témoins :

J. P. P.
Jules Hermann

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

N° 422.

Duboux & Wittwer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui une décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duboux, Ernest,** _____ Négociant _____

de Cully & Lutry _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne, le treize Juin _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de François Duboux _____

et de Madeleine Haldy, sa femme, les deux décédés _____

2° **Wittwer, Louise,** _____ Couturière _____

de Musserbirmoor (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne, le premier Juillet _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de Christian Wittwer, tailleur _____

et de Henriette Françoise Louise Ictin, sa femme, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Kunzenberg, le treize, à Cully et à Lutry le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Cully, Lutry, Kunzenberg & Lausanne

Communiqué : à l'état Civil de _____
Cully, Lutry & Kunzenberg

Signatures des époux :

E. Duboux

Louise Wittwer Duboux

Signatures des témoins :

Nicolas Duboux

Edmond Duboux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 423.

Henriod et Delapierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Henriod, Gustave-Adolphe,** _____ *Ménisier,*

de Belmont & Uzeron, _____ domicilié à Lussanne, _____

Célibataire, _____

né à Schaffhouse, le vingt-six février _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fil de Antoine Henri Henriod _____

et de Elisabeth née Kez, sa femme, les deux décédés _____

2° **Delapierre, Marie-Elise-Louise,** *lingère,* _____

de Gilly, _____ domiciliée à Lussanne, _____

Célibataire, _____

née à Echallens, le huit mai _____ mil huit cent septante-trois, _____

fille de Henri Louis Delapierre, fumiste, _____

et de Georgine née Foret, sa femme, domiciliés à Echallens _____

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Lussanne, le six et à Gilly le
neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Belmont, Gilly et Lussanne _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Belmont & Gilly _____

Signatures des époux :

G. Henriod

E. Henriod

Signatures des témoins :

Louis Gret

Edouard Wellerstein

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11211

Dentan et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dentan, Jules-Marie-François**, Employé postal, _____
de Lutry _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire, _____

né à Lausanne, le dix-sept Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____
fils de Jean-Marie Donac Dentan, Concierge, _____
et de Rosine Eliza Potterlin, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

2° **Baud, Victorine-Marie-Rosine**, Blanchisseuse, _____
de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire, _____

née à Lausanne, le dix-sept Juin _____ mil huit cent soixante-sept, _____
fille de Jean Louis Baud, poëte, à Lausanne, _____
et de Susanne Jeannette Vogler, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le treize et à Lutry le quatorze novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Lutry & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry _____

Signatures des époux :

Dentan Jules
Marié Dentan

Signatures des témoins :

Marié Dentan
Louis Baud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 1125.

Linden et Luginbühl
née Graf

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui treize décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Linden, Albert,** _____ Tailleur,
de Tablat (St Gall) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à St Gall, le vingt-un décembre _____ mil huit cent cinquante-sept, _____

fil de Franz Ferdinand Linden, décédé, _____

et de Maria Corona Josepha née Dörig, sa femme, décédée, _____

2° **Luginbühl née Graf, Marie-Anna-Madeleine,** _____

de Aeschi (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée dès le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-sept, de Jean Luginbühl, _____

née à Courcelary (Berne), le trente juillet _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de défunte Marguerite Graf _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Tablat le vingt et à Aeschi le vingt-deux
novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance de l'époux et de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Acte du précède mariage de l'épouse avec
mention du divorce _____

Certificats de publication de Tablat,
Aeschi et Lausanne. _____

Communiqué: à l'état civil d'Aeschi
et Tablat _____

Signatures des époux:

Albert Linden

Maria Linden

Signatures des témoins:

Lieber Adhüner

Ally Hager

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 426

Ducet & Gautschi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ducet, Ferdinand,** _____ *Calétier,* _____

de Chardonne, _____ domicilié à *Lausanne,* _____

Célibataire _____

né à Chardonne le dix octobre _____ mil huit cent *soixante-deux* _____

fils de *Jean Samuel Ducet, décédé,* _____

et de *Hermette Adélaïde née Ducet, sa femme, à Chardonne,* _____

2° **Gautschi, Sophie,** _____ *sans profession,* _____

de Reinach (Argovie) _____ domiciliée à *Reinach,* _____

Célibataire, _____

née à *Reinach, le trois août* _____ mil huit cent *soixante-deux,* _____

fille de *Samuel Gautschi, décédé,* _____

et de *Maria née Metz, sa femme, décédée,* _____

Les publications ont eu lieu à *Chardonne, Reinach & Lausanne, les dix, sept et huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Chardonne, Reinach & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Reinach & Reinach. _____

Signatures des époux :

Ferdinand Ducet _____

Sophie Ducet _____

Signatures des témoins :

Emile Magnenet à *Vaulion* _____

Louis Spring à *Lausanne* _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

1891

N° 427

Porchet & Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Porchet, John,** agriculteur,

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Corcelles

Célibataire,

né à Corcelles, le trente Mars mil huit cent septante,

fils de Auguste Porchet,

et de Marie née Porchet,

2^o **Gilliéron, Thérèse,** ménagère

de Corcelles-le-Jorat, domiciliée à Corcelles,

Célibataire,

née à Corcelles, le cinq février mil huit cent dixante-neuf

fille de feu François Gilliéron

et de Rosine née Porchet,

Les publications ont eu lieu à Corcelles, le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intimation de l'état civil de
Corcelles-le-Jorat.

Communiqué : à l'état civil de
Corcelles.

Signatures des époux :

John Porchet
Thérèse Porchet

Signatures des témoins :

Rosine Porchet
à Corcelles
Jeanne Holz
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 428

Zenkluzen & Pellaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zenkluzen, Joseph-Marie-Angel**, *Tailleur*,

de Simplon (Valais) _____ domicilié à *Lausanne*,

célibataire, _____

né à *Belle (Novare) Italie*, le vingt-sept Septembre _____ mil huit cent soixante-sept,

fils de feu *Jean Zenkluzen* _____

et de *Marguerite née Bonifaccio, Sa veuve, à Belle*.

2° **Pellaux, Elise-Rose**, *Centurière*,

de *Pomy* _____ domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire, _____

née à *Fayenne*, le sept mai _____ mil huit cent soixante-six,

fille de *François Pellaux, agriculteur*,

et de *Marianne née Venthorey, Sa femme, domiciliés à Pomy*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, le vingt, à *Pomy* le vingt-deux et à *Simplon* le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Simplon,

Pomy et *Lausanne*. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d _____

Simplon & Valais _____

Signatures des époux :

Zenkluzen Angel
Rose Zenkluzer

Signatures des témoins :

Gottl. Baumberger
Gustave Kaufmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 429

Gfeller et Kohler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Gfeller, François**, _____ Employé de Commerce, _____

de Worb (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Morteau, le douze Juin _____ mil huit cent cinquante-deux _____

fil de Henri Emmanuel Gfeller _____

et de Guillemette - Christine - Elisabeth Landenberger, sa femme, les deux décédés, _____

2^o **Kohler, Ida-Constance**, _____ sans profession, _____

de Burgistein (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Yverdon, le vingt-neuf août _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de feu Jean François Kohler _____

et de Marie Augustine née Vuille, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Worb, Burgistein & Lausanne, les quinze & seize Juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de
Worb, Burgistein & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat civil de Worb et
Kirchenthurnen _____

Signatures des époux:

F. Gfeller

Constance Gfeller

Signatures des témoins:

Auguste

Paul Rasche Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 430

Goballet et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Goballet, David Eugène,** Agriculteur,

de Château-d'Oex, domicilié au Courmayeur vicie Savoie,

veuf de Céline Goballet née Rochat, dès le six mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

né à Echallens, le seize novembre mil huit cent cinquante-six,

fils de défunt François Louis Goballet

et de Jeanne Marie née Schmittard, au Courmayeur, vicie Savoie

2° **Dupuis, Nancy Eugénie,** Ménagère,

de Penthéréaz, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Somy, le vingt-un juin mil huit cent septante-quatre,

fille de Auguste Dupuis agriculteur,

et de Elise née Pochon, à Penthéréaz,

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, à l'Étivaz, à Savoie, à Penthéréaz
à Landanne, le vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Chavornay

Communiqué: à l'Etat Civil de

Château-d'Oex, Penthéréaz &
Chavornay

Signatures des époux :

David Eugène Goballet
Nancy Eugénie Goballet

Signatures des témoins :

Magnenat Paul
P. Emery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 431

Barraz & Vertuz née

Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barraz, Emile,** _____ agent de police, _____

de Espesse, _____ domicilié à Lanvaune, _____

Célibataire, _____

né à Chazdonne, le dix octobre _____ mil huit cent septante-deux, _____

fil de Henri Barraz, vigneron _____

et de Julie Susanne née Légeret, la femme, les deux à Cheabec, _____

2^o **Vertuz née Richard, Louise,** _____ vigneronne, _____

de Rivaz, Lutz, & Villetta, _____ domiciliée à Villetta, _____

veuve en premières noces de François Vertuz, dès le cinq novembre mil huit cent quatre-
vingt-onze _____

née à Savigny, le premier février _____ mil huit cent soixante-trois, _____

filles de Jean Daniel Richard, agriculteur _____

et de Louise née DeleSSERT, la femme, les deux à Savigny, _____

Les publications ont eu lieu à Espesse, Rivaz, Lutz, Villetta et Lanvaune, les trente
novembre et premier décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès du mari de l'Épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Espesse _____

Rivaz, Lutz, & Villetta & Lanvaune _____

Communiqué : à l'état civil de Lully _____

Lully & Cheabec _____

Signatures des époux :

Barraz Emile

Barraz Louise

Signatures des témoins :

Louis Tarrat

Grandchamp Samuel ^{la} Lanvaune

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 432

Guénoud & Dumuid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guénoud, Alexandre-Jules-Frédéric-Benjamin,**

de Cully & de Luty, domicilié à Landanne, Brigadier de police,

célibataire,

né à Chénoux près Cully, le vingt-six juillet mil huit cent cinquante-huit,

fils de Louis Gabriel Guénoud, vigneron,

et de Louise née Duboux, sa femme, domiciliée à Cully,

2° **Dumuid, Charlotte-Jenny** sans profession,

de Monnaz, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne (Vichy) le neuf mai mil huit cent soixante-cinq,

fille de Rodolphe Samuel Dumuid, Commissaire de police,

et de Jeanne Gaudet, sa femme, domiciliée à Landanne

Les publications ont eu lieu à Cully, à Luty, Monnaz & Landanne, les quatorze, quinze et dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cully

Luty, Monnaz & Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Cully, Luty & Vufflens-le-Château

Signatures des époux :

A. Guénoud

Jenny Guénoud

Signatures des témoins :

Dumuid & L. de Neuchâtel
Gaudet & Lamy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 433

Matile & Anet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Matile, Charles-Venti**, _____ Munière, _____

de La Sagne et des Fontes de Martel (Neuchâtel) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Neuchâtel (Suisse), le dix Janvier _____ mil huit cent soixante-quatorze, _____

fils de César Louis Matile décédé, _____

et de Emilie Célestine née Schenk, sa mère, à Lausanne, _____

2^o **Anet, Suzanne-Louise-Pauline**, Reparvenue, _____

des Châtelard (Montreux) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-un novembre _____ mil huit cent septante-cinq, _____

fille de Jules Marc Anet, typographe, _____

et de Jenny Henriette Rochat, sa mère, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à La Sagne, aux Fontes de Martel, au Châtelard et à Lausanne, les vingt-neuf, trente novembre et premier décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Consentement du père de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de La Sagne
Les Fontes de Martel et Châtelard à Lausanne _____Communiqué: à l'état civil de La Sagne
Les Fontes de Martel à Montreux _____

Signatures des époux:

*Matile Charles**Suzanne Matile*

Signatures des témoins:

*Charles Kaste**Mathieu Brody*
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 434

Sarri et Renkert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sarri, Elie-Adolphe-Ernest**, sculpteur en marbre

de Viggiu (Côme) Italie _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Viggiu, le vingt décembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de feu Jean Sarri, _____

et de Marie Dominique Sartorelli, domiciliée à Viggiu, _____

2° **Renkert, Anna-Maria**, Repasseuse,

de Spfingen (Bade) _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Matt (Glarus), le premier janvier _____ mil huit cent septante-cinq, _____

fille de Simon Renkert, serrurier, _____

et de Ursula Costa, domiciliée à Genève, _____

Les publications ont eu lieu à Viggiu, à Spfingen et à Landanne, les trois, quatre et cinq
Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement
des parents de l'épouse. 3° Promesse de mariage. 4°
Certificats de publication de Viggiu et Spfingen. 5° Act
de Landanne. 6° Déclaration de Validité. 7° Décret
du Département de Justice et Police constatant que
les pièces dont nos 2, 4 et 6 déposent dans ses archives

Communiqué : à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Adolfo Sarri
Anna Sarri

Signatures des témoins :

Ch. Charles Martini
So: Regiboy [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 435

Vagnières et Siebenmann

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vagnières, Alfred-Henri, Bencher

de Ozans, domicilié à Pully

célibataire

né à Lausanne, le huit Janvier mil huit cent soixante-quatre,

fils de Pierre-François Vagnières, cafetier

et de Marie-Rosine Rouge, sa femme, à Pully

2° Siebenmann, Anna-Louise, Cuisinière

de Aarau domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bütschwil (Schmidthalen, Berne), le trente-neuf mai mil huit cent soixante-sept,

fille de feu Charles-Philippe Siebenmann

et de Barbara Louise née Richli, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ozans, Aarau, Pully & Lausanne, les six, sept & huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat civil de Romanel

Signatures des époux:

Alfred Vagnières
Louise Siebenmann

Signatures des témoins:

Charles Meyer
John Sessa à Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Ursins, Romanel & Aarau

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 436
Emery et Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emery, Alfred,** _____ *Cordonnier,*

des *Cullayes,* _____ domicilié aux *Cullayes,* _____

célibataire, _____

né aux *Cullayes,* le deux *Septembre* _____ mil huit cent *Septante,* _____

fils de *Jean Daniel Emery* _____

et de *Marguerite née Destaz* _____

2° **Guex, Marie-Marguerite,** _____

de *Cordonay et Sachaux* _____ domiciliée aux *Cullayes,* _____

célibataire, _____

née à *Randanne,* le dix *Mai* _____ mil huit cent *Soixante-trois,* _____

filie de *Marie René Guex* _____

et de *Marguerite née Gusi,* _____

Les publications ont eu lieu aux *Cullayes, à Cordonay & à Sachaux,* les *vingt cinq*
et vingt sept novembre mil huit cent *quatre-vingt-quatorze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Mézieres _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Cordonay & de Méziers _____

Signatures des époux :

Alfred Emery
Marie Emery

Signatures des témoins :

J. Emery
Grandchamp Samuel *Randanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 437

Jedele & Dietiker

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Jedele, Jean,** _____ *sergentier,* _____

de *Kohrod (Haut-Rhin)* _____ domicilié à *Landsanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Kohrod,* le six mai _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de *Martin Jedele, décédé,* _____

et de *Barbe Kempf, sa veuve, domiciliée à Kohrod,* _____

2° **Dietiker, Emma-Marqueline-Rozine,** *centurière* _____

de *Chalheim (Savoie)* _____ domiciliée à *Landsanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Landsanne,* le quatorze mai _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de *Jean Frédéric Dietiker, tailleur,* _____

et de *Marqueline Bach, sa femme, domiciliée à Landsanne,* _____

Les publications ont eu lieu à *Kohrod et Chalheim, le seize et à Landsanne le dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux... Promesse de mariage... Certificats de publications de Chalheim & Landsanne... Permis du département de Justice & Police constatant que le Certificat de publication de Kohrod est déposé dans ses archives. _____

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Chalheim.

Signatures des époux:

J. Jedele
Emma Jedele

Signatures des témoins:

Dietiker
F. Martin } *Landsanne*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 438

Rod & Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rod, Jean Louis,** _____ agriculteur,

de Reptaz, Corcelles & Mézières, _____ domicilié à Reptaz, _____

Célibataire, _____

né à Aïre Tuidoux, le deux avril _____ mil huit cent cinquante-cinq, _____

fils de **Jean Daniel Rod** _____

et de **Jeanne Suzanne née Junod, sa deux décedés,** _____

2° **Desmeules, Elise,** _____ ménagère,

de Reptaz, _____ domiciliée à Reptaz, _____

Célibataire, _____

née à Reptaz, le onze avril _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de **Alexandre Desmeules à Reptaz,** _____

et de **Marie née Rod, décedée,** _____

Les publications ont eu lieu à **Corcelles, Mézières & Reptaz** le neuf décembre mil
huit cent quatre-vingt-quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'officier de l'état
civil de Corcelles-le-Jorat _____

Communiqué : à l'état civil de
Corcelles-le-Jorat et Mézières _____

Signatures des époux :

Jean Louis Rod
Elise Rod

Signatures des témoins :

Sophie Gillieron
Alfred Gillieron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1891

N° 429.

Nicod et Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicod, Edouard,** _____ agriculteur,

de Vulliens, _____ domicilié à Vulliens _____

Célibataire _____

né à Vulliens, le vingt-huit octobre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Samuel Nicod _____

et de Suzette née Cavin, à Vulliens, _____

2^o **Perret, Bertha,** _____

de Vulliens _____ domiciliée à Vulliens _____

Célibataire _____

née à Vulliens, le dix janvier _____ mil huit cent septante-trois, _____

fille de Louis Perret _____

et de Lucie née Jordan, à Vulliens, _____

Les publications ont eu lieu à Vulliens, le dix-huit novembre mil huit cent quatre-
vingt-quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autodisation de l'Etat Civil de
Mézières _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézières _____

Signatures des époux :

Edouard Nicod

Bertha Nicod

Signatures des témoins :

Marie Corthésy à Curzenye

Louis Perret à Vulliens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 440

Mingard & Vuagniaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mingard, Alfred,** _____ agriculteur,

de Chapelles _____ domicilié à la Combaz rière Chapelle, _____

Célibataire, _____

né à la Combaz rière Chapelles, le quatorze mars _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fils de Félix Mingard, agriculteur, _____

et de Adèle Villiers, à la Combaz rière Chapelles, _____

2° **Vuagniaux, Bertha,** _____ Couturière,

de Vucherens, _____ domiciliée à Chapelles _____

Célibataire _____

née à Vémézet, le dix-sept juillet _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Henri Vuagniaux, agriculteur _____

et de Jeanne née Sahut, à Chapelles _____

Les publications ont eu lieu à Chapelles et à Vucherens, les vingt-quatre-vingt-cinq
novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Attestation de l'état civil de
St Georges _____

_____ Communiqué : à l'état civil de St
Georges & Moudon _____

Signatures des époux :

Alfred Mingard
Bertha Vuagniaux

Signatures des témoins :

Wilma Gues à Boulens
Alais Mingard à Boulens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 441

Moreillon & Foudret

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Moreillon, Charles-Louis-Albert**, _____ *Propriétaire*,

de *Bea & de Vevay* _____ domicilié à *Coinins*,

Célibataire _____

né à *Coinins*, le neuf novembre _____ mil huit cent soixante-treize,

fils de *Jean Louis Moreillon, Président du Tribunal*,

et de *Marianne Fanny Louise Caroline née Quinet, à Coinins*,

2° **Foudret, Valentine**, _____ *Sans profession*,

de *Lausanne* _____ domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire _____

née à *Moudon*, le douze juillet _____ mil huit cent soixante-dix

fille de *Louis Emile Foudret, ancien Président du Tribunal*,

et de *Lina née Guisard, La femme, domiciliés à Lausanne*,

Les publications ont eu lieu à *Bea, Vevay & Lausanne*, le vingt-quatre et à *Coinins* le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Authorisation de l'Etat civil de
Bequins _____

Communiqué: à l'Etat civil de *Bea,*
Vevay & Bequins _____

Signatures des époux:

Charles Moreillon
Valentine Moreillon

Signatures des témoins:

Paul Charclat
L. Espriton

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 1112

Schwegler & Ducertot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schwegler, Frédéric** _____ *Boûcher*,

de Wattwyl (St Gall) _____ domicilié à *Lausanne*,

Célibataire, _____

né à Wattwyl, le vingt-cinq mars _____ mil huit cent *Soixante-Six*,

fils de *Salomon Schwegler* _____

et de *Anna née Zoppi, sa femme, les deux décédés*, _____

2° **Ducertot, Louise**, _____ *Cuisinière*,

de *Cheseaux* _____ domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire, _____

née à *Etissiez*, le vingt-un mars _____ mil huit cent *Soixante-un*,

fille de *Jean Marc Louis Ducertot* _____

et de *Charlotte Fanny Zurbuch dit Depont, sa femme, les deux décédés*, _____

Les publications ont eu lieu à *Wattwyl, Cheseaux & Lausanne*, les *vingt-neuf novembre*
et *premier décembre* mil huit cent *quatre-vingt-quatorze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificat de publication de*

Wattwyl, Cheseaux & Lausanne _____

_____ Communiqué : à l'état civil de _____

Wattwyl & Romanel _____

Signatures des époux :

F. Schwegler
Louise Schwegler

Signatures des témoins :

H. Othier
H. Schwegler *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N^o 1113**Huguenin et Doxat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Huguenin, Ami-Louis,** _____ Ingénieur,

de La Sarras au Rocle (nouchâtel) _____ domicilié à La Sarras, _____

Célibataire, _____

né à Lière La Sarras, le onze Janvier _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Louis Isaac Auguste Huguenin, constructeur mécanicien, _____

et de Emma Emilie née Ferrer, sa femme, domiciliée à La Sarras, _____

2^o **Doxat, Julia-Jeanne,** _____ sans profession,

de Champvent, Uverdon & Grandson _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Champvent, le onze Jour _____ mil huit cent soixante-quatorze, _____

fille de André Maurice Doxat, décédé, _____

et de Marie Elisabeth épouse Jeanne Marie née de Schlegel, sa veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à La Sarras, au Rocle, à Champvent, Uverdon, Grandson
& Lausanne, les treize novembre & premier décembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ attestation de l'Etat Civil de La
Sarras. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de La

Sarras, le Rocle, Champvent, Uverdon &

Grandson _____

Signatures des époux :

L. Huguenin
J. Huguenin

Signatures des témoins :

Jaussonni à Lausanne
A. Doxat à Champvent
syndic

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 1111

Belet et Freymond
née Lin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Belet, Henri-Emile,** _____ agent de police, _____

de Mont / Landanne, _____ domicilié à Nyon, _____

célibataire, _____

né à Moudon, le treize mai _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Marc Louis Belet _____

et de Rosine née Dutoit, sa femme, les deux à Coindiv, _____

2° **Freymond née Lin, Fanny-Adèle,** _____

de St Cierges _____ domiciliée à Nyon, _____

veuve de Henri Freymond dès le huit décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

née à Villèle, le vingt-trois mai _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Jean Frédéric Lin, _____

et de Françoise Marie née Richard, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Mont, à St Cierges & à Nyon, les dix onze décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de Nyon _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Romanet, Nyon & St Cierges. _____

Signatures des époux :

Emile Belet
Fanny Belet

Signatures des témoins :

Eugène Belet à Coindiv
Jules Pache-Chailly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 4115

Zulauf et Deluche

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Zulauf, Marius-François,** _____ Typographe, _____

de Château-d'Oex, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-un mai _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fil de Pierre Marc François Louis Zulauf, menuisier, à Lausanne, _____

et de Jeanne Marie Madeleine Nicolav, décédée, _____

2° **Deluche, Marie-Julie,** _____ Couturière, _____

de Carouge près Mézières, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, Duchy, le douze Janvier _____ mil huit cent soixante-dix, _____

filles de Henri Deluche, tailleur de pierres _____

et de Julie Henriette Ferrin, sa femme, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Carouge & à Lausanne, le treize, à Château-d'Oex
& à l'Étiვaz le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Château-
d'Oex, l'Étiვaz, Lausanne & Carouge _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Château-d'Oex & Mézières _____

Signatures des époux:

Marius Zulauf

Marie Zulauf

Signatures des témoins:

Henri Schuber

L. Wolfenst

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 446

Pache et Desplands

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Jules,** _____ agriculteur,

de Epalinges, _____ domicilié à Chailly / Aansanne,

Célibataire, _____

né à Chailly, le deux juillet _____ mil huit cent soixante-cinq,

fils de Charles Pache, agriculteur, _____

et de Henriette Bigler, sa femme, les deux à Chailly, _____

2° **Desplands, Henriette-Sophie,** _____ Repasseuse,

de Rougement, _____ domiciliée à Chailly,

Célibataire, _____

née à Anbonne, le sept décembre _____ mil huit cent soixante-quatorze,

fille de Emile Louis Desplands, journalier, à Reynin,

et de Caroline née Emery, sa femme, à Aansanne.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Rougement & Aansanne, les huit & dix
décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Epalinges _____

Rougement & Aansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges _____

& de Rougement. _____

Signatures des époux :

Jules Pache
Sophie Pache

Signatures des témoins :

François Robert
A. Megard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 6 avril 1900, déclaré définitif et exécutoire le 1^{er} mai 1900, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage existant ci-contre. Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 146, lettres a) et b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 8 mai 1900.
L'Officier de l'Etat Civil:
[Signature]

1894

N° 1117

Flückiger et Blanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Flückiger, Jean-Frédéric-Marc, Chartron, de Dürrenmatt (Berne) domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lausanne, le dix janvier mil huit cent soixante-trois,

filz de Jean Flückiger, Chartron

et de Denise Jenny Perret, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° Blanc, Adèle-Julie-Marie, Couturière,

de Belmont / Lausanne, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt Mars mil huit cent soixante-trois

fille de David Blanc,

et de Rose Chappuis, sa femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le treize, à Dürrenmatt le quatorze et à Belmont le dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dürrenmatt

Belmont - Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Dürrenmatt & Pully

Signatures des époux:

Flückiger

Blanc

Flückiger

Signatures des témoins:

Les Jaques

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 1118

Kennard & Genton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kennard, Louis-Jean**, valet de chambre,

de Eugy et de Boulers, domicilié à Louvain,

célibataire,

né à Eugy, le vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-cinq,

fil de défunt Jean Louis Kennard

et de Louise Rosette Blanc, sa veuve, à Louvain

2° **Genton, Aline-Suzanne**, femme de chambre,

de St-Saphorin (Louvain) domiciliée à Genève,

célibataire,

née à La Tour de Tilly, le trois janvier mil huit cent soixante-huit

filles de Charles Genton, défunt,

et de Marie Louise Baillif, sa veuve, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Eugy, Boulers, St-Saphorin Louvain & Genève les huit, neuf & dix décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Eugy

Boulers, St-Saphorin, Louvain et

Genève.

Communiqué : à l'état civil de Eugy

(Follez-le-Grand) St-Cierges, St-Saphorin

& Genève (Bureau Cantonal)

Signatures des époux :

Louis Kennard

Aline Kennard

Signatures des témoins :

J. Peard à Montreux

Jules Carlier à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 449.

Jaques & Sonnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Jaques, Louis-Félix,** _____ Typographe,

de St^e Croix, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né à Lausanne, le treize août _____ mil huit cent soixante neuf, _____

fil de feu François Jules Jaques, _____

et de Julie Françoise Zoël, sa mère, à Lausanne _____

2^o **Sonnard, Marie-Aline,** _____ Ouvrière de fabrique, _____

de Coustilles, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Coustilles, le dix-sept décembre _____ mil huit cent soixante seize, _____

filie de Jeanne Susanne Sonnard, domiciliée à Lausanne _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, aux Granges de St^e Croix, à Coustilles et à
Lausanne, les vingt dix & vingt sept novembre mil huit cent quatre-vingt quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des époux _____

_____ Consentement de la mère de l'épouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de St^e Croix
des Granges, de Coustilles & de Lausanne _____

_____ Communiqué : M. l'état Civil de _____

St^e Croix & de Lucens _____

Signatures des époux :

_____ Louis Jaques _____

_____ Marie Jaques _____

Signatures des témoins :

_____ L. Wolfenb. _____

L'officier de l'état civil :

N° 450

Gerber et Vinzio née Witz

9-239

Aujourd'hui vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Gerber, Auguste-Jean,*

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberlangenegg [Berne] domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Ecceles [Menchâtel], le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-sept,

Noms, profession et

filz de Jean Pierre Gerber, décédé,

domicile des parents :

et de Marie Catherine née Gato, domiciliée à Ecceles

Nom et profession de l'épouse :

2° *Vinzio née Witz, Laure-Christine,* sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

veuve en premières noces de Charles Vinzio des le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-treize.

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt-un novembre mil huit cent soixante,

Noms, profession et

fille de Christian Witz, décédé,

domicile des parents :

et de Rosine Gilgen, domiciliée à Lausanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Oberlangenegg, les quatre & cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de décès du mari de l'Epouse
Certificats de publication de
Oberlangenegg & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de
Schwarzenegg.

Signatures des époux :

Auguste Gerber.
Laure Gerber

Signatures des témoins :

Ch. Witz
J. ...

L'officier de l'état civil :

J. ...

1894

N° 451

Aeschlimann et Meier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, déclaré définitif et exécutoire le onze août suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage civil contracté ci-dessous.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 116 lettres b et c de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 17 août 1894.

L'officier de l'état civil:
M. Renaud Aubin

Aujourd'hui vingt-sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Aeschlimann, Jean-Marc**, — employé de bureau, —

de Sumidwald | Berne | _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-un août _____ mil huit cent soixante-douze, _____

filz de Jean Aeschlimann, chef machiniste, _____

et de Marie Mœkli, sa femme, décédée. _____

2° **Meier, Marie-Émilie**, — demoiselle de magasin, —

de Niederhasle | Zurich | _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Mouchâtel, le quatorze décembre _____ mil huit cent soixante-quatorze, _____

fille de Jean Meier, Charpentier _____

et de Maria Rosina née Krattiger, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Sumidwald, Niederhasle & Lausanne, le vingt-trois
vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Sumidwald, Niederhasle & Lausanne _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Sumidwald & de Niederhasle _____

Signatures des époux:

J. Aeschlimann

E. Meier

Signatures des témoins:

F. Jager
M. Renaud Aubin

L'officier de l'état civil:

M. Renaud Aubin

N° 452
Cousin et Lyon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cousin, Jean-Charles,** _____ agriculteur,

de Concise, _____ domicilié à Nausanne, _____

célibataire, _____

né à Concise, le vingt-deux novembre _____ mil huit cent soixante-cinq,

fils de Charles Jean Pierre Cousin, décédé, _____

et de Emma née Vienet, sa femme, décédée, _____

2° **Lyon, Louise-Emma,** _____ ménagère,

de Lapeyze, _____ domiciliée à Chavannes de Bogis, _____

célibataire, _____

née à Senarclens, le vingt-deux février _____ mil huit cent soixante-dix,

fille de Marc Lyon, agriculteur à Chavannes de Bogis _____

et de Jeanette née Zurbügg, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Concise Lapeyze, Nausanne & Chavannes de Bogis,
 les dix-sept, dix-neuf et vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage, _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ Concise, Lapeyze & Nausanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____
 Concise, Lapeyze & Nausanne _____

Signatures des époux :

Charles Cousin

Louise Cousin

Signatures des témoins :

M. Grand

Jules Perrin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 453

Noverraz & Broye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Noverraz, Jules-Henri-Isaac-Bouis**, Jardinier,
de Cully & Lutry _____ domicilié à Cully _____
divorcé en premières nocces de Louise Dupont dès le neuf Juin mil huit cent quatre-
vingt-treize _____

né à Lausanne, le vingt Juin _____ mil huit cent cinquante-trois, _____
fils de François Pierre Abram Noverraz, décédé, _____
et de Lisette Bolomey, sa veuve, à Cully _____

2^o **Broye, Eugénie**, _____ sans profession, _____
de Villeneuve, _____ domiciliée à Villeneuve, _____
Libataire _____

née à Paris (10^e arr⁵) le douze décembre _____ mil huit cent Soixante-cinq, _____
fille de Félix Broye, décédé, _____
et de Julie Cretual, sa veuve, domiciliée à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Villeneuve & Lausanne, les vingt-sept et
vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Cully,
Lutry, Villeneuve & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Cully, Lutry & Villeneuve _____

Signatures des époux :

Jules Noverraz
Eugénie Noverraz

Signatures des témoins :

Paul Bouchard à Lausanne
Louis Javel à Cully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 1511
Dind et Kellethalz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Dind, Henri**, _____ Maréchal,

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Cierges, _____ domicilié à Lussanre, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Compiègne, le vingt-quatre mai _____ mil huit cent soixante-huit, _____

Noms, profession et

_____ fils de Jean Emile Dind, décédé, _____

domicile des parents :

et de Jenny née Marmoud, domiciliée à Compiègne, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Kellethalz, Rozine**, _____ Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Niederbipp (Sarre) _____ domiciliée à Lussanre, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Winterdingen (Bâle Campagne), le vingt-huitième mil huit cent soixante-dix, _____

Noms, profession et

_____ fille de Henri Kellethalz, agriculteur à Birsfelden (Bâle Campagne) _____

domicile des parents :

et de Maria née Schaffner, décédée, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Cierges, Niederbipp & Lussanre, les sept et huit
décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____
_____ Promesse de mariage _____
_____ Certificats de publication de _____
_____ St-Cierges, Niederbipp & Lussanre _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____
_____ St-Cierges & de Niederbipp _____

Signatures des époux :

_____ Henri Dind _____
_____ Rozina Dind _____

Signatures des témoins :

_____ G. Gaspard à Lussanre _____
_____ Jules Dind à Compiègne _____

L'officier de l'état civil :

1894

N° 455

Corti et Piatti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corti, Charles,** _____ Ménager, _____

de Cuveglio in Valle (Côme-Italie) _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Cuveglio in Valle, le sept août _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Pierre Corti, Cultivateur, _____

et de Joséphine née Gilardi, sa femme, à Cuveglio, _____

2° **Piatti, Adèle-Angèle,** _____ Ménagère, _____

de Cuveglio in Valle, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Cuveglio in Valle, le quatre Septembre _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de défunt Léon Piatti, _____

et de défunte Marie Chiezza, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Cuveglio in Valle à Landanne, le vingt-trois octobre
quatre-vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} Actes de naissance des époux. 2^o Promesse
de mariage. 3^o Certificat de publication de Landanne. 4^o Dits de Cuveglio in Valle. 5^o Déclaration
de validité. 6^o Permis du Département de
Justice à Solus constatant que les pièces sous N^{os}
455 déposent dans les archives _____

Communiqué : à la Chancellerie Comto-
nale _____

Signatures des époux :

Corti Charles
Piatti Adèle

Signatures des témoins :

Calori Henry
Combesse René

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 456

Fuchs et Corday

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt un Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatreze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fuchs, Joseph-Jean-Pierre**, _____ Maçon,

de Neuenegg (Berne) _____ domicilié à Laudanne, _____

Célibataire, _____

né à Laudanne, le dix avril _____ mil huit cent septante-cinq, _____

fils de feu Samuel Fuchs, _____

et de Anna née Jaggi, sa veuve, domiciliée à Laudanne, _____

2° **Corday, Henriette-Julie**, _____ Couturière,

de Lavigny _____ domiciliée à Laudanne, _____

Célibataire, _____

née à Lavigny, le trois Juin _____ mil huit cent septante-un _____

fille de Jules Jean Corday, tonnelier, _____

et de Anna Marguerite née Helber, sa femme, domiciliés à Laudanne, _____

Les publications ont eu lieu à Neuenegg, Lavigny & Laudanne, les onze, deux & quatreze décembre mil huit cent quatre-vingt-quatreze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissances des Epoux _____

_____ Consentement de la mère de l'Epoux et

acte de décès de son père _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Neuenegg,

Lavigny & Laudanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Neuenegg & Villars s/Mand, _____

Signatures des époux :

J. Fuchs
Henriette Fuchs

Signatures des témoins :

Jean Fuchs
Lucien Buyard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 29 octobre 1907 déclaré exécutoire le 15 Janvier 1907, le Tribunal civil du District de Laudanne a dissous par le divorce le mariage contracté entre _____ & _____ le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 106 §. 1 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Laudanne le 21 Janvier 1907 _____

L'off: de l'Etat Civil

[Signature]

1894

N° 457

Graz & Bettler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trentième décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatorze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Graz, Charles-Louis,** Muniier,

de Vevay et de Polzinens, domicilié à Eugy,

Célibataire,

né à Evroz, le dix juin mil huit cent soixante-quatre,

fil de Jean Aimé Graz, muniier à Eugy

et de Jeanne Marie née Favre, sa femme, décédée,

2° **Bettler, Anna,** Couturière,

de Beldigen (Berne) domiciliée à Eugy,

Célibataire,

née à Beldigen, le vingt-huit novembre mil huit cent cinquante-cinq,

filie de Jacob Bettler

et de Elisabeth née Schlappi, ses deux sœurs.

Les publications ont eu lieu à Vevay, Polzinens & Lansanne, le onze et à Eugy & Beldigen le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Quintilien de l'Etat Civil de Beldigen

Communiqué: à l'Etat Civil de Vevay

Polzinens, Beldigen & Beldigen.

Signatures des époux:

Charles L. Graz
Anna Graz

Signatures des témoins:

Graz J. Aimé
Poyet M. de Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

For
le 27 novembre 1895
à Eugy
à Beldigen

Le numéro 457 à la page 50 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1894. Les deux doubles des présents registres sont conformes

Lansanne, le 31 décembre 1894
L'officier de l'état civil:
[Signature]



1895

15/156

Brouppacher No 1
Brouppacher et Légeret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brouppacher, Ferdinand*, *Marqueur*,

de *Kussnacht (Zürich)* domicilié à *Lausanne*,

Célibataire,

né à *Lausanne*, le vingt-huit novembre mil huit cent soixante-deux,

filz de *Félix Brouppacher*, ancien lithographe,

et de *Henriette Suzanne Goudier*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*,

2° *Légeret, Henriette-Elise*, *Conductrice*

de *Chexbres*, domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire,

née à *Lausanne*, le dix Mars mil huit cent soixante-trois,

fille de *Louis Légeret*, menuisier,

et de *Marie Anna Lür*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*,

Les publications ont eu lieu à *Kussnacht, Chexbres & Lausanne*, les vingt-sept et vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux,

Promesse de mariage,

Certificats de publication de *Chexbres*

Kussnacht & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de *Chexbres*

& Kussnacht.

Signatures des époux :

Brouppacher F.
Henriette Brouppacher

Signatures des témoins :

Louis Légeret
Félix Brouppacher
les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

RECTIFICATION

Par décision du 6 juin 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le patronyme de l'époux soit orthographié "Brouppacher" et non Brouppacher.

Lausanne, le 11 juin 1956.
L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, 3 aux Office l'état civil de *Kussnacht (Zürich)* et *Chexbres*

1895

N° 2

Cordey et Turtaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cordey, Paul-Louis,** _____ D'origine _____

de Lutry _____ domicilié à Nyon _____

Célibataire _____

né à La Sarraz, le trois novembre _____ mil huit cent cinquante-deux, _____

fils de Charles Cordey, ancien pasteur à Lausanne _____

et de Charlotte Henriette née Constanton, décédée, _____

2^o **Turtaz, Marie,** _____

de Orbe _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Orbe, le dix septembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Adolphe Jules César Turtaz _____

et de Jeanne Mary née Suerz, domiciliée à Orbe _____

Les publications ont eu lieu à Nyon, le treize, à Orbe le quatorze, à Lutry & à Lausanne
le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de
l'état civil de Nyon _____

Communiqué : à l'état civil de Lutry
Orbe & Nyon _____

Signatures des époux :

Paul Cordey _____
Marie Cordey _____

Signatures des témoins :

Eug. Cordey _____
Turtaz _____
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 3

Comté et Briod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Comté, Edouard-Jérôme,** _____ Chapelier, _____

de Bayonne _____ domicilié à Bayonne, _____

célibataire, _____

né à Bayonne, le trois août _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de défunt Jules Daniel Comté _____

et de dame Marie née Friez, à Bayonne, _____

2° **Briod, Louisa,** _____

de Lucenz & Focel sur Lucenz, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne, le quatorze mai _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de défunt Paul Briod _____

et de Elisabeth Madeleine née Guggisberg, à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Bayonne, Landanne, Focel & Lucenz, les treize & quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'officier de l'état civil de Bayonne. _____

Communiqué : à l'état civil de _____ Bayonne & Lucenz. _____

Signatures des époux :

Jérôme Comté
Louisa Briod

Signatures des témoins :

Louis Friez
Louis Focel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4

Blum et Eggimann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce jour _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blum, Franz-Xavier-Albert**, _____ Confiseur,
de Ketzibühl (Lucerne) _____ domicilié à Echallens, _____
célibataire, _____

né à Lucerne, le en ce jour _____ mil huit cent soixante-seize, _____

fils de Maria Blum, décédée, _____

et de Anna Egli, sa femme, décédée, _____

2° **Eggimann, Anna**, _____ Cuisinière, _____

de Sumiswald (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Dürrenroth (Berne), le en ce jour _____ mil huit cent soixante-quatorze, _____

fille de Ulrich Eggimann, habitant à Bollenberg (Lucerne) _____

et de Elisabeth Komrad, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Echallens, Lausanne, Sumiswald & Ketzibühl, les
quatre, cinq & seize décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Echallens, _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Sumiswald, Echallens & Ketzibühl, _____

Signatures des époux :

Albert Blum

Anna Blum

Signatures des témoins :

J. Pellé

A. Laurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 5

Köhler & Furrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Köhler, Reinhold-Otto-Paul, *Ételière*,

de Beulbar (Saxe-Weimar) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Beulbar, le trois novembre mil huit cent soixante-neuf,

fils de Christian Louis Reinhold Köhler, sculpteur

et de Mathilde Emilie née Simon, domiciliés à Hetschdorf (Saxe-Altenbourg)

2° Furrer, Ida Louise, *sans profession*,

de Bauma (Lucerne) & de Neuchâtel, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Neuchâtel, le vingt-dix Mars mil huit cent soixante-huit

fille de Henri Furrer, *comptable*,

et de Thérèse née Fährdrich, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Beulbar, Bauma, Neuchâtel & Lausanne, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publications de Bauma Neuchâtel & Lausanne. 4° Dit de Beulbar. 5° Formis du Département de Justice & Police constatant que la pièce sous N° 4 est déposée dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat civil de Bauma & Neuchâtel et à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Paul Köhler
Ida Köhler

Signatures des témoins :

Alfred Gaspar
Jean Vogelsang

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé par le 21.1.95

Par décision du 24 novembre 1896, les actes mentionnés ci-dessus ont été reçus citoyens bernois, bourgeois de la commune de Berne-Vieux (Berne).

*Lausanne le 24 février 1895.
L'officier de l'état civil:
Ducet*

*Loi de l'état civil à Berne
Bauma et Neuchâtel*

1895

N° 6

Salvisberg et Dietrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Salvisberg, Alfred,** Coiffeur,

de Mühleberg (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Aranches, le trois décembre mil huit cent soixante cinq,

fils de Jean Salvisberg, décédé,

et de Fanny née Berger, sa veuve, à Lausanne,

2° **Dietrich, Marie,** Couturière,

de Mühleberg (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Mühleberg, le six Mars mil huit cent soixante-trois,

fille de Frédéric Dietrich, décédé,

et de Anna née Hofmann, sa veuve, à Mühleberg (Berne)

Les publications ont eu lieu à Mühleberg & à Lausanne, les onze & treize décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mühleberg & Lausanne

Communiqué : à l'état Civil de

Mühleberg

Signatures des époux :

Alfred Salvisberg
Marie Salvisberg

Signatures des témoins :

M. Gaur
L. Blum
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7

Ruchet et Dumoulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ruchet, François-Eugène**, _____ agriculteur,

de **Bea** _____ domicilié à **Bea**, _____

célibataire, _____

né à **Arment-Dessus**, le deux février _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de **François Philippe Ruchet**, _____

et de **Jeanette Madelaine nee Nicollerat**, les deux décédés _____

2° **Dumoulin, Marie-Marguerite**, _____ cuisinière,

de **Bagnes (Salaz)** _____ domiciliée à **Sauvagne**, _____

célibataire, _____

née à **Bagnes**, le dix octobre _____ mil huit cent soixante, _____

fille de **Lucie Suzanne Dumoulin**, décédée, _____

et de **Anne Marguerite nee Bouchoud**, domiciliée à **Bagnes**, _____

Les publications ont eu lieu à **Bea**, à **Bagnes** & à **Sauvagne**, les vingt-deux et vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intimation de l'état civil de **Bea**

Communiqué : à l'état civil de _____

Bea & de **Bagnes**, _____

Signatures des époux :

Eugène Ruchet
Marguerite Ruchet

Signatures des témoins :

Maurice
P. Rogamey } à Sauvagne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8

Fiaux & Devaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fiaux, Jules,** _____ Limonadière,

de Kermenches _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Kermand-Mézec, le vingt juillet _____ mil huit cent septante, _____

fils de Pierre Samuel Fiaux, décédé, _____

et de Anne née Annelet, sa veuve, à Kermenches, _____

2° **Devaud, Marie-Anna,** _____ Sommelière, _____

des Cullayes, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Vevy, le six Juin _____ mil huit cent septante-quatre, _____

fille de François Daniel Devaud, décédé _____

et de Marie Louise née Bidard, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Kermenches, Les Cullayes & Landanne, les vingt-quatre, vingt-cinq, décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze et cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage : _____

_____ Certificats de publication de Kermenches _____

Les Cullayes & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat civil de Mondon _____

à Mézières : _____

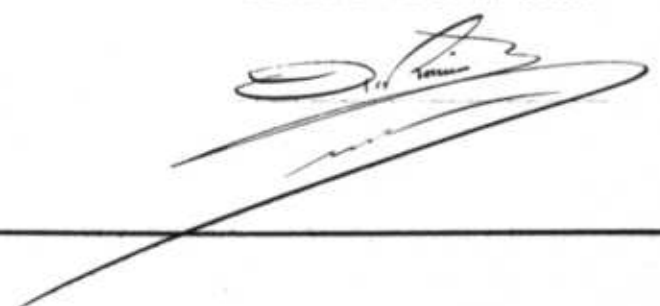
Signatures des époux :

Jules Fiaux
Marie Devaud

Signatures des témoins :

Bernard Jules
Hortense Bussard

L'officier de l'état civil :



1895.

N° 9

Riesen et Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Riesen, Louis,** Charretier,

de Guggisberg | Berne | domicilié à Landanne,

célibataire

né à Chavilly le six août mil huit cent soixante-deux,

filz de Christian Riesen, tailleur, à Fexes et Ferrens,

et de Anna née Kundispacher, sa femme, décédée,

2^o **Grand, Marie-Joséphine** Cuisinière,

de Sierre | Valais | domiciliée à Landanne, Duchy,

célibataire

née à Sierre le dix-neuf Juin mil huit cent soixante-neuf,

fille de Maurice Grand, décédé

et de Marie Wyssen, domiciliée à Féry | Berne |

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Sierre & Landanne, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sierre

Guggisberg & Landanne.

Communiqué : à Guggisberg

Sierre.

Signatures des époux :

Louis Riesen

Joséphine Riesen

Signatures des témoins :

Daniel Marti

J. E. Meyer Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 10

Métraux & Durand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Métraux, Eugène-Jean-Louis**, _____ avocat,

de Paillly, _____ domicilié à Louvain, _____

célibataire, _____

né à Dole, le vingt-cinq décembre _____ mil huit cent cinquante, _____

fil de Frédéric Benjamin Métraux, décédé, _____

et de Jenny née Py, sa veuve, à Louvain, _____

2^o **Durand, Antoinette-Reniette**, sans profession,

d'origine française _____ domiciliée à Louvain, _____

divorcée en 1^{er} noces, de Alexis Anatole Boigny, décédé le quinze Juin mil huit cent

quatre-vingt-treize, _____

née à Bletterand (Jura), le vingt novembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

filles de feu Antoine Durand _____

et de Annette Leuze, sa veuve, à Dole (Jura) _____

Les publications ont eu lieu à Louvain, Paillly & à Dole, les huit, neuf et treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Déclaration de divorce de l'épouse _____

Consentement de la mère de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Paillly Louvain

& Dole _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Vuressens & à la Chancellerie Ch. _____

Signatures des époux :

Eug. Métraux

Ant. Durand

Signatures des témoins :

J. Métraux

J. Métraux

les deux à Louvain

L'officier de l'état civil :

J. Métraux

N° 11

Herzog et Wyttenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinte un Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Herzog, Jules-Albert-Régo**, Chef de Cuisine,
de Gross-Strehlitz | Pusse | domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Gross-Strehlitz, le deux novembre mil huit cent soixante-huit,

fil de Kenci Herzog, décédé,

et de Marie née Kupietz, sa veuve, à Reichenbühl | Bade |

2° **Wyttenbach, Emma**, Domestique,

de Goldiwyl | Berne | domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Thonne, le neuf Mars mil huit cent soixante-seize,

filles de Jacob Wyttenbach, décédé,

et de Anna Barbara née Bützer, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Gross-Strehlitz, Goldiwyl & Lausanne, le vingt-neuf
décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à Goldiwyl (Thonne), le deux Janvier
à Gross-Strehlitz et à Lausanne, le cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse
de mariage. 3° Certificats de publication de
Goldiwyl & Lausanne. 4° dit de Gross-Strehlitz
5° Permis du Département de Justice & Police
Constatant que la pièce sous N° 11 est déposée
dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Thonne & à la Chancellerie Cl.

Signatures des époux :

J. Herzog
E. Herzog

Signatures des témoins :

Emil Brant
Emil Thubert } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12

Wuistaz et Eyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le quintze Janvier mil huit cent quatre-vingt-

quintze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wuistaz, Henri-Louis-Émile**, Comptable,

de Clarmont domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Vevey, le huit Juillet mil huit cent septante,

filz de Georges Wuistaz, tapissier, à Lausanne,

et de Marie née Meylan, domiciliée à Paris,

2° **Eyer, Espérance-Hélène-Jeanne**, sans profession,

de Komberg (Seine) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le vingt-deux Mai mil huit cent septante-trois

fille de Frédéric-Jaques Eyer, poëte, à Bière,

et de Louise-Gergette Pache, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Clarmont, Komberg & Lausanne, les huit, neuf et
deux Janvier mil huit cent quatre-vingt quintze,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Premesse de mariage

Certificats de publication de Clarmont

Komberg & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vullyzens & Steffisburg

Signatures des époux :

H. Wuistaz

Hélène Wuistaz

Signatures des témoins :

M. Nivollier

F. Hamard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13

Bachelard et Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bachelard, Auguste-Victor**, _____ agriculteur,

de Nyon et Sampigny _____ domicilié à Denens,

veuf de Elvine Carin dès le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-onze,

né à Denens, le vingt-neuf août _____ mil huit cent soixante-un,

fil de feu Vincent Louis Bachelard _____

et de Louise née Amazon, à Denens,

2° **Mingard, Jeannette-Suzanne**, sans profession

de Chapelles / Moudon _____ domiciliée à Chardonnay / Mozier,

Célibataire,

née à Chardonnay, le vingt-huit octobre _____ mil huit cent soixante,

fille de feu Jean Louis Benjamin Mingard _____

et de feu Françoise Henriette Buznat _____

Les publications ont eu lieu à Denens, Chardonnay, Nyon & Chapelles, le cinq et à Sampigny le six Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Villars / Nens.

Communiqué : à l'état civil de
Nyon, Sampigny, St-Cecy & à
Villars / Nens.

Signatures des époux :

Aug. Victor Bachelard
Suzanne Bachelard

Signatures des témoins :

Carol Emile
Laurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o III**Moret et Bolomey**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Moret, Joseph-Edouard**, Commerçant,

de Essertines y Rolle, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le vingt-un Mars mil huit cent septante-quatre,

fils de Benjamin Moret,

et de Louise Yerdin, sa femme, les deux décédés,

2^o **Bolomey, Hélène Marie**, sans profession,

de Savigny y de Focel domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Sully, le quinze Octobre mil huit cent septante-six,

fille de Jean Bolomey

et de Isaline Marianna Louise née Senaud, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Essertines y Rolle, à Savigny, à Focel et à Lausanne,
le huit et onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des père et mère de

l'Epouse et consentement du tuteur.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Essertines y R.

Savigny, Focel et Lausanne

Communiqué: à Gilly, Savigny

et Focel.

Signatures des époux:

J. Moret

Hélène Moret

Signatures des témoins:

J. P. ...
J. ...

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 15

Balsiger et Augsbürger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Balsiger, Albert,** _____ *bencher,*

de Mühlthurnen (Bienne) _____ domicilié à *Lausanne,*

célibataire, _____

né à Mühlthurnen, le vingt-cinq février _____ mil huit cent septante-trois, _____

fils de Christian Balsiger _____

et de Elisabeth Widly, ses deux décedés, _____

2° **Augsbürger, Marie-Louise,** _____ *Cuisinière,*

de Chavannes sur Moillon, _____ domiciliée à *Lausanne,*

célibataire, _____

née à *Lausanne,* le douze juillet _____ mil huit cent septante-quatre, _____

filles de Louis Augsbürger, économe, _____

et de Charlotte Vuitaz, sa femme domiciliée à *Lausanne,* _____

Les publications ont eu lieu à Mühlthurnen, Chavannes & Lausanne, les quatre et cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Chavannes

Mühlthurnen & Lausanne, _____

_____ Communiqué : à l'état civil de _____

Mühlthurnen & Moillon, _____

Signatures des époux :

Albert Balsiger

Marie Balsiger

Signatures des témoins :

Théophile Crumbach
Alfred Salisberg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16

Bataillard & Sommer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bataillard, Louis,** _____ Mécanicien,

de Romanet / Metz, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Metz, le onze août _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Jean Louis Alexandre Bataillard, décédé, _____

et de Joséphine Louise Catherine née Grenat, la femme, décédée, _____

2° **Sommer, Louise-Emma,** _____ Lingère, _____

de Cottens, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le onze novembre _____ mil huit cent septante-un, _____

fille de Frédéric Louis Sommer, décédé, _____

et de Louise Jenny née Jaquillard, la veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Romanet, Cottens & Lausanne, le onze Janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Romanet, Cottens & Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

(Romanet) Collombier & Genève _____

Signatures des époux :

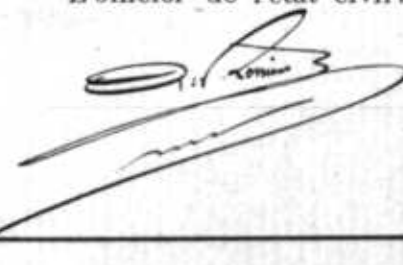
L. Bataillard

E. Bataillard

Signatures des témoins :

F. Tschopp
P. Bünig
Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 17

Bogianchini & Giorla

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Février mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bogianchini, Paul**, plâtrier-peintre,

de Ayzano (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le dix-huit Mars mil huit cent septante six,

fils de Paul Bogianchini, décédé,

et de Marquise Maulini, décédée,

2° **Giorla, Maria Barbara Antonia**, Contarice,

de Ayzano (Novare) Italie, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Ayzano, le dix-neuf dect mil huit cent septante six

fille de Charles Giorla, maçon à Genève,

et de Giovanna Maulini, la femme, à Ayzano.

Les publications ont eu lieu à Ayzano & à Lausanne, le enx décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2°
 Perm. de mariage. 3° Certificats de publication
 de Ayzano & de Lausanne. 4° Autorisation de la
 Municipalité d'Ayzano, remplaçant le Conseil de
 famille. 5° Consentement des parents de l'épouse.
 Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à La Chancellerie Cant.

à _____

Signatures des époux :

Paul Bogianchini
Barbara Bogianchini

Signatures des témoins :

Jacques Ratti
Valentini Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18

Roth et Jenni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roth, Friedrich,** _____ Menuisier, _____

de Buchholterberg | Berne | _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Schwarzenegg, le dix-sept avril _____ mil huit cent septante-trois, _____

fils de Christian Roth, décédé, _____

et de Christina Stettler, sa veuve, à Schwarzenegg | Berne | _____

2° **Jenni, Bertha,** _____ Couturière, _____

de Metendorf | Berne | _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Balsthal | Soleure | le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-trois _____

fille de Gottlieb Jenni, décédé, _____

et de Madelaine Schneider, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Buchholterberg, Metendorf, à Lausanne, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Buchholterberg
Metendorf à Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Buchholterberg & Châtenaillon _____

Signatures des époux :

Friedrich Roth

Bertha Roth

Signatures des témoins :

Auguste Sivier

Alexis Baumberger } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 19
Pillet et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil huit cent quatre-vingt-quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pillet, Henri,** horticulteur,

de Cuarnens, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Landanne, le dix-neuf février mil huit cent soixante-deux,

fil de Albert Pillet, horticulteur à Landanne,

et de Marie Suzanne Dombald, décédée.

2° **Rochat, Henriette-Louise-Georgine,**

de L'abbaye et du vic, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne, le seize août mil huit cent soixante-cinq,

filles de George Antoine Jean Charles Rochat dit Fiod, directeur du gaz,

et de Louise Françoise Reizer, sa femme, domiciliée à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Cuarnens, L'abbaye, Le vic & Landanne, les cinq, dix et douze janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cuarnens, L'abbaye, Le vic & Landanne.

Communiqué : à l'état civil de

Cuarnens, L'abbaye & Le vic.

Signatures des époux :

Henri Pillet
Henriette Rochat

Signatures des témoins :

M. Reizer, G. Rochat, Reizer

G. Rochat, Reizer tous à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 20

Jordan et Renou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Jordan, Alfred,** _____ boucher,

de Ruyres, _____ domicilié à Berchez _____

célibataire, _____

né à Berchez, le seize août _____ mil huit cent soixante-douze, _____

fil de Félix Jordan, décédé, _____

et de Janny Recoraton, sa femme, décédée, _____

2° **Renou, Louisa-Bertha-Hélène-Kentzette,** _____

de Landanne, _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Landanne le vingt-sept février _____ mil huit cent septante-deux, _____

filles de Jules Louis Renou, employé de Banque à Landanne, _____

et de Louise Nancy Collet, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Ruyres, Berchez & Landanne, les vingt-quatre &
vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'état civil de
St Etienne _____

Communiqué : à l'état civil de Fey et
de St Etienne _____

Signatures des époux :

Alfred Jordan
Louisa Jordan

Signatures des témoins :

Barraès Emile }
Gillieron Alfred } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21

Vernex et Ruyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze février _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vernex, Jules-Adrien**, _____ *bourlingier*,

de Villars-Bramard _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né à Brando, le neuf janvier _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Jean Louis Vernex, ancien Instituteur, _____

et de Marie née Blanc, sa femme, domiciliés à Martharenges, _____

2^o **Ruyer, Anna**, _____ *Cuisinière* _____

de Kullberg-Dimmeth (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Kullwyl (Berne) le vingt-deux février _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fille de Frédéric Ruyer, décédé, _____

et de Elisabeth née Weber, sa veuve, domiciliée à Kullwyl, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Bramard, Kullberg & Lausanne, les deux, trois et cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de Villars-Bramard, Kullberg-Dimmeth & Lausanne _____

_____ Communiqué : à l'Etat civil de _____

_____ Villars & Dimmeth. _____

Signatures des époux :

Jules Adrien Vernex

Anna Ruyer

Signatures des témoins :

Gottardo Milesi à Lausanne

Constant Vernex à Suresse

L'officier de l'état civil :

A. B. Meaud, Subst.

1895

N° 22

Gillieton & Pèrisset

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui quatorze février _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Gillieton, Elie,** _____ Peintre, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Servion _____ domicilié à Landanne _____

Etat civil:

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Pully, le quatre décembre _____ mil huit cent soixante-six _____

Noms, profession et

fils de Louis Gillieton, journalier à Servion, _____

domicile des parents:

et de Louise Caroline née Rod, sa femme, décédée, _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o **Pèrisset, Josephine Philomène,** _____ Cuisinière, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Vandœuvre (Fribourg) _____ domiciliée à Landanne _____

Etat civil:

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Vandœuvre, le huit novembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

Noms, profession et

fille de François Nicolas Pèrisset, agriculteur, _____

domicile des parents:

et de Marie Louise née Richoz, sa femme, domiciliée à Vandœuvre _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Servion, Vandœuvre & Landanne, les quinze, dix-sept et dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Servion, Vandœuvre & Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Oyon & Urdy _____

Signatures des époux:

*Gillieton Elie**Gillieton Philomène*

Signatures des témoins:

*H^{re} Chapallaz**E. Rusli*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 23
Genet et Monod

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze février _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o **Genet, Albert,** _____ Domestique, _____

Etat civil :

de Vaulion _____ domicilié à Lausanne, _____

Lieu et date de la naissance :

Célibataire, _____

Noms, profession et

né à Provence, le vingt décembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

domicile des parents :

fils de Mélanie Elisa Huillemet, veuve de Auguste Genet, à Provence, _____

Nom et profession de l'épouse :

et de _____

Lieu d'origine et de domicile :

2^o **Monod, Suzanne-Janny,** _____ ménagère, _____

Etat civil :

de Châtelard (Montreux) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Lieu et date de la naissance :

Célibataire, _____

Noms, profession et

née à Chenece, le huit août _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

domicile des parents :

fille de Vincent Monod, vigneron, _____

Date des publications :

et de Cécile Rodolphe née Chappalain, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Châtelard & Lausanne, le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de Vaulion
 Châtelard Lausanne

Signatures des époux :

Albert Genet
Suzanne Genet

Signatures des témoins :

Vincent Monod
A. Ryametz } Lausanne

Communiqué: à l'état civil de _____

Vaulion & Montreux _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 211

Emery et Aellen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Emery, Alois,** _____ Journalier, _____

des Cullayes, _____ domicilié à Lamsanne, _____

Célibataire, _____

né aux Cullayes, le vingt-neuf octobre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fil de Jean Daniel Emery, Journalier, _____

et de Jenny née Fuly, sa femme, domiciliés à Lamsanne, _____

2^o **Aellen, Marie,** _____ Cuidinière, _____

de Gessenay (Seine) _____ domiciliée au Châtelard (Montreux) _____

Célibataire, _____

née à Vernex, le quatre juin _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Jean Louis Aellen, vigneron, _____

et de Marie Françoise née Dutoit, sa femme, domiciliés aux Flanches, Montreux _____

Les publications ont eu lieu aux Cullayes, à Gessenay à Lamsanne et au Châtelard, les huit, neuf et dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication des Cullayes, _____

de Gessenay, Châtelard & Lamsanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Montreux, Gessenay & Montreux _____

Signatures des époux :

Alois Emery _____

Marie Emery _____

Signatures des témoins :

J. Emery à Lamsanne _____

L. Aellen à Montreux _____

L'officier de l'état civil :

N^o 25

Leyvraz et Pilot veuve Lazzieur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Leyvraz, Jaques-Louis,** _____ Comptable, _____

de St Saphorin (Lavaux) _____ domicilié à Beromünster (Vaud) _____

veuf en premières nocces de Louise Henriette née Widmer des le vingt sept décembre mil huit cent quarante quatre, _____

née à Mont de Chardonne, le quinze Septembre _____ mil huit cent vingt six, _____

fils de Jaques Leyvraz _____

et de Jeanne Louise née Lavanchy, les deux décédés, _____

2^o **Pilot veuve Lazzieur, Marie-Julie,** _____ blanchisseuse,

d'origine française _____ domiciliée à Beromünster _____

veuve en premières nocces de Just François Lazzieur des le vingt trois février mil huit cent soixante seize, _____

née à Néchâty (Haut Rhodan), le vingt Mai _____ mil huit cent quarante six _____

fille de Alexis Napoléon Pilot, _____

et de Marie Anne Ferrer, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à _____ n'ont pas été faites; le mariage a été célébré à l'hôpital Cantonal conformément au §. 2. de l'article 27 de la loi fédérale du 24 décembre 1874 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Actes de décès des précédents conjoints _____

_____ Ratification du Département de _____

Justice & Police constatant que la déclaro.

tion médicale demeure dans ses archives. _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Chexbres & à la Chancellerie _____

Cantonale. _____

Signatures des époux :

Jaques

Marie-Julie Lazzieur

Signatures des témoins :

A. Borgaud Directeur

Dr M. W. K. A. H. A. H. médecin

tous deux à l'hôpital Cantonal.

L'officier de l'état civil :

Al. Murand Subor

1895

N° 26

Schmid et Rohn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schmid, Henri**, _____ cultivateur, _____

de Stelfingen (Zürich) _____ domicilié à Lussane, _____

célibataire, _____

né à Stelfingen, le onze août _____ mil huit cent soixante-six _____

fil de Jean Schmid, ancien cultivateur à Stelfingen, _____

et de défunte Barbara Baltensberger, _____

2° **Rohn, Amélie-Augustine**, _____ sans profession, _____

de Goncelin (Isère) France, _____ domiciliée à Lussane, _____

célibataire, _____

née à Goncelin, le dix-neuf octobre _____ mil huit cent soixante-treize, _____

filles de Auguste Rohn, professeur de musique, _____

et de Eugénie Farnçois, sa femme, domiciliés à Lussane, _____

Les publications ont eu lieu à Stelfingen, Goncelin & Lussane, les quinze dix-sept et vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement des parents de l'Épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Goncelin, Stelfingen & Lussane _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Stelfingen & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Henri Schmid _____

Amélie Schmid _____

Signatures des témoins :

J. P. Collard _____

Rohn _____ *J. Chambrier* _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 27

Bertholet et Neyroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bertholet, Elie**, _____ agriculteur, de **Lupraz et de Rougemont**, _____ domicilié à **Vernier sur Lausanne**, _____ célibataire, _____

né à **Déméret**, le dix-huit avril _____ mil huit cent septante, _____

fils de **Jean François Samuel Bertholet**, agriculteur à **Vernier**, _____

et de **Lenée née Beray de femme, décédée**, _____

2° **Neyroud, Lucie-Henriette**, _____ Cuisinière, de **Chardonne**, _____ domiciliée à **Vernier sur Lausanne**, _____

célibataire, _____

née à **Pully**, le dix-huit novembre _____ mil huit cent septante-un _____

fille de **Charles Louis Neyroud**, vigneron, _____

et de **Griselet-Froette née Rubatel**, domiciliés à **Cour sur Lausanne**, _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** à **Chardonne** le vingt-dix, à **Lupraz**, le vingt-sept et à **Rougemont** le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ acte de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Lupraz, Rougemont, Chardonne & _____

Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Remoinmètraz, Rougemont & Corsier _____

Signatures des époux :

Elie Bertholet

Lucie Bertholet

Signatures des témoins :

Charles Neyroud

Barraz Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 28

Freiss & Diday

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un février mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Freiss, Henri-Emile, Mason

de Sainte-Croix, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Vuillieraz, le trois septembre mil huit cent septante quatre,

fils de Louis Emmanuel Freiss, journalier,

et de Adèle Antoinette Marie Louise née Henry, à Lausanne,

2° Diday, Hélène-Mélanie, sans profession,

de Bonnemur, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Bonnemur, le vingt six novembre mil huit cent soixante cinq

fille de Louis Samuel Frédéric Diday, employé portier à Lausanne,

et de Adèle Augustine Gabrielle Amélie Mercier, de femme,

Les publications ont eu lieu à St-Croix, aux Granges, à Bonnemur & à Lausanne, les vingt six, vingt sept, vingt huit et vingt neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St-

Croix, Les Granges, Lausanne &

Bonnemur.

Communiqué: à l'Etat civil de

St-Croix & Vuillieraz.

Signatures des époux :

Freiss Henri

Hélène Freiss

Signatures des témoins :

Diday }
Constant Freiss }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 29

Marchand et Demiéville
née Clot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marchand, Emile-Paul-Altram**, *Mécanicien*,

de *Senwiller (Reine)* _____ domicilié à *Laudanne*, _____

veuf en premières nocces de *Jeanne Susanne Marguerite Moennez née Bibeaux*, dès le vingt-huit août mil huit cent quatre-vingt-trois _____

né à *Laudanne*, le vingt-huit janvier _____ mil huit cent quarante-sept, _____

fil de *Jean Marc Henri Marchand* _____

et de *Jeanne Louise Marianne Trullux*, *sa femme*, *sa deuxièe* _____

2° **Demiéville née Clot, Fanny**, *Repassende*,

de *Palézieux, Villarzél, Sédilien et Rodden* domiciliée à *Laudanne*, _____

divorcée en premières nocces de *Jules Louis Demiéville* dès le premier février mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

née à *Laudanne*, le dix huit mars _____ mil huit cent soixante-deux _____

filles de *Jean Pierre Louis Clot* _____

et de *Françoise Clavel*, *sa veuve*, à *Laudanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Senwiller* & à *Laudanne* le deux, à *Palézieux* le trois, à *Villarzél*, *Sédilien* & *Rodden* le quatre février mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

_____ acte de mariage de l'Epoux avec mention de _____

divorce. - Promesse de mariage. - Certificats de _____

publication de *Senwiller*, *Palézieux*, *Villarzél*, _____

Sédilien, *Rodden* & *Laudanne* _____

Communiqué : à l'état civil à _____

Senwiller, *Palézieux* & *Villarzél* _____

Signatures des époux :

Emile Marchand

Fanny Marchand

Signatures des témoins :

Henri Clot

affr. Guillo } *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 30

Ferber et Belet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ferber, Louis,** _____ *commerçant,*

de *Chesaux* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Lausanne,* le *vingt-six mai* _____ mil huit cent *soixante-quatre,* _____

fils de *Louis Ferber, décédé,* _____

et de *Louise Charlotte Bolomey, sa veuve, à Lausanne,* _____

2° **Belet, Blanche-Jeanne,** _____ *sans profession,*

de *Mont,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Lausanne,* le *quinze octobre* _____ mil huit cent *soixante-quatre,* _____

fille de *Henri Belet, vigneron,* _____

et de *Marie Louise née Vivet, sa femme, domiciliée à Lausanne,* _____

Les publications ont eu lieu à *Chesaux, le Mont & Lausanne,* les *six-huit et dix-neuf* *janvier* mil huit cent quatre-vingt-cinq _____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Chesaux, le Mont & Lausanne, _____

Communiqué : *L'Etat Civil* _____

de *Romanet,* _____

Signatures des époux :

L. Ferber
Blanche Ferber

Signatures des témoins :

Henri Belet
Eugène Rod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 27 jan-
vier 1913 déclaré définitif et exécutif
le 27 février suivant le Tri-
bunal du district de Lausanne
a dissous par le divorce le mariage
ici ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux
bords égaux des deux époux en
vertu de l'article 142 C.C.S.

Ni l'un ni l'autre des époux ne
pourra se remarier avant l'expiration
d'un an des le prononcé du
jugement.

Lausanne le 29 mars 1913

L'Officier de l'Etat-civil :

H. Lichant

N^o 31

Magnenat et Desplands

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Magnenat, Samuel-Auguste,** _____ *Cocher,*

de *Vaulion* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Vaulion,* le trente Mars _____ mil huit cent soixante-six, _____

fil de *Pierre Etienne Magnenat, agriculteur,* _____

et de *Marie Charlotte née Raymond, sa femme, domiciliés à Vaulion,* _____

2^o **Desplands, Julia Eugénie,** _____ *Cuisinière*

de *Rougemont* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire, _____

née à *Mollens,* le vingt-neuf Août _____ mil huit cent soixante-quatorze, _____

fille de *Jules Samuel Desplands, négociant* _____

et de *Fanny Henriette née Euvit, sa femme, domiciliés à Mollens* _____

Les publications ont eu lieu à *Vaulion, Rougemont & Lausanne,* les vingt-dix, vingt-huit & vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Actes de naissance des Epoux*

_____ *Promesse de mariage*

_____ *Certificats de publication de*

_____ *Vaulion, Rougemont & Lausanne*

_____ *Communiqué: à l'Etat Civil de*

_____ *Vaulion & Rougemont.*

Signatures des époux :

_____ *Magnenat Auguste*
_____ *Julia Magnenat*

Signatures des témoins :

_____ *Charles Rigaud*
_____ *Henri Soutter*

L'officier de l'état civil :

_____ *[Signature]*

1895

N^o 32

Valel et Kennard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Valel, Jules, agriculteur,

de Mex domicilié à Renens,

divorcé de Rose Fanny Cortoz née le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-onze,

né à Mex, le vingt-quatre novembre mil huit cent cinquante-huit,

fils de Jean François Valel

et de Louise Augustine née Cortoz, sa femme, les deux décédés,

2^o Kennard, Adèle-Louise, ménagère

de Cuyy & de Boulens domiciliée à Chailly / Lussanne

célibataire,

née à Chailly, le quatre janvier mil huit cent soixante-deux

fille de Jean Henri Louis Kennard, agriculteur

et de Jenny née Widemann, sa femme, domiciliés à Chailly

Les publications ont eu lieu à Mex, Cuyy, Boulens, Renens & Lussanne, les vingt-six, vingt-sept & vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Romanet

Communiqué : à l'état civil de
Romanet, Vailland, Poliez-le-Grand
& St Cerges

Signatures des époux :

Jules Valel
Adèle Valel

Signatures des témoins :

D. Valel à Lussanne
C. Kennard à Montfalcon

L'officier de l'état civil :

N° 33

Mieg et Périllard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21 Septembre 1904 le Tribunal du district de Berne a ditons par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 145 de la loi fédérale du 24 Dec. 1874.

Ensemble le 14 Octobre 1904
L'officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt deux février mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mieg, Franz, Représentant de Commerce, de Guttannen (Berne) domicilié à Berne, Célibataire,

né à Rettekdam, le quinze avril mil huit cent soixante-neuf,

fil de Jean Mieg, décédé,

et de Marie Caroline Kimpel, à Berne,

2° Périllard, Hélène-Rose-Louise,

de Maulerget domiciliée à Lyon, Célibataire,

née à Lyon le vingt deux novembre mil huit cent soixante-deux

fille de François Leonard Périllard

et de Jeanne Susanne née Kunz, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Guttannen, Maulerget, Berne & Lyon, les trois, quatre et cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Berne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Guttannen, Berne, fiez & Lyon.

Signatures des époux :

[Signature: Franz Mieg]
[Signature: Rose H. Mieg]

Signatures des témoins :

[Signature: Périllard]
[Signature: Walther Stamm]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 34

Bang & Sambuc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bang, Andreas-Peter**, _____ Propriétaire _____

de Næstved (Danemark) _____ domicilié à Duegaard près Næstved _____ (Danemark)

Célibataire, _____

né à Næstved, le vingt-cinq août _____ mil huit cent Soixante-dix _____

fil de Jean Armand-Carol Bang _____

et de Emilie née Knudsen, sa veuve, à Næstved, _____

2° **Sambuc, Charlotte-Amélie**, sans profession, _____

de Paris, 16^e arr^t _____ domiciliée à Luxembourg _____

Célibataire, _____

née à Luxembourg, le treize décembre _____ mil huit cent Soixante-dix _____

filles de Marc Louis Romann Henri Jules Sambuc, ingénieur, _____

et de Catherine Sophie née Grivel, sa femme, domiciliés à Luxembourg _____

Les publications ont eu lieu à Paris le trente décembre 1894, le cinq janvier à Næstved, le six dit à Luxembourg et du six au vingt février mil huit cent quatre-vingt-quinze à Næstved.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Consentement des parents de l'épouse. 3^o Promesse de mariage. 4^o Cert. de publ. de Luxembourg. 5^o Dits de Paris, Næstved et Næstved. 6^o Déclaration de validité. 7^o Permis du Départ. de Justice & Police constatant que les pièces des nos 2, 5 & 6 déposent à ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie &c.

Signatures des époux :

A. P. Bang
Charlotte Sambuc

Signatures des témoins :

Mari Auguste Grivel
Sambuc Marie Nicati
Jules Sambuc à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35

Péclat et Stephan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six février _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Péclat, Pierre-Jules,** _____ Jardinier,

de Châtomay (Sarre) _____ domicilié à Ransanne, _____

Célibataire, _____

né à Châtomay, le trois mars _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fils de Pierre Joseph Péclat, agriculteur, absent, _____

et de Marie Joséphine née Renevey, sa femme, décédée, _____

2° **Stephan, Ida,** _____ Couturière,

de Riegel (Sarre) _____ domiciliée à Ransanne, _____

Célibataire, _____

née à Riegel, le quinze février _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Martin Stephan, cordonnier à Riegel _____

et de Thérèse née Mayer, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Ransanne, à Riegel et à Châtomay les cinq six et sept février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Châtomay, Riegel & Ransanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Châtomay & à la Chancellerie _____

Cantonale. _____

Signatures des époux :

_____ Péclat Jules _____

_____ Péclat Ida _____

Signatures des témoins :

_____ Roujou Celestin _____

_____ L'officier de l'état civil _____

L'officier de l'état civil :

N^o 36

Lepori & Bondallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lepori, Pierre-Léo-Nazari, *gypsière-peintre*,

de Sornico (Sardin) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt sept mars _____ mil huit cent dix-huit, _____

fils de Pierre Lepori, entrepreneur, _____

et de Charlotte Adèle Doual, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

2^o Bondallaz, Marie-Sérine, _____ Cuisinière,

de Cheiry (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Cheiry, le vingt quatre décembre _____ mil huit cent dix-huit, _____

fille de feu Joseph Xavier Urbain Bondallaz _____

et de jeune Marie Marguerite Philomène née Pittet, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sornico & Cheiry, les vingt-neuf
Janvier et deux Février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Actes de décès des parents de l'épouse

_____ Consentement du tuteur _____

_____ Certificats de publication de Sornico

Cheiry & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil

de Sornico & Supterre. _____

Signatures des époux :

Lepori Pierre

Marie Lepori

Signatures des témoins :

Pillonel Alfred

Aclini Alessandra

Thomas Helvetio

L'officier de l'état civil :



N° 37

Leclerc & Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six février _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leclerc, Joseph Alfred,** _____ *Scieur,* _____

de *Grugères (Fribourg)* _____ domicilié à *Xausanne,* _____

célibataire, _____

né à *Grugères,* le *vingt six avril* _____ mil huit cent *cinquante six* _____

fils de *Marie Madeleine Leclerc, décédée,* _____

et de _____

2° **Maillard, Marie-Alexandrine,** *Demoiselle de magasin*

de *Villaranon (Fribourg)* _____ domiciliée à *Xausanne,* _____

célibataire, _____

née à *Villaranon,* le *premier novembre* _____ mil huit cent *soixante cinq,* _____

fille de *Jean Firmin Maximilien Maillard, agriculteur,* _____

et de *Marie Angélique née Maillard, domiciliés à Siviriez,* _____

Les publications ont eu lieu à *Villaranon* le *dix* à *Grugères* & à *Xausanne* le *seize* *février* mil huit cent *quatre-vingt-quinze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Grugères, Villaranon & Xausanne

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Grugères & Siviriez _____

Signatures des époux :

Joseph Leclerc
Alexandrine Leclerc

Signatures des témoins :

Pillay Jules
Singuelly Alexandre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 38
Blanc & Regamey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

2
9-257

Aujourd'hui vingt huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Blanc, Charles-François,** _____ agriculteur, _____
de Belmont sur Pully _____ domicilié à Chailly sur Vanneau, _____
Célibataire _____

né à La Sallaz, le dix sept Juin _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fils de Marc François Blanc, agriculteur à Chailly, _____
et de Louise Raymondin, décédée, _____

2^o **Regamey, Jenny-Méty,** _____
de Lausanne d. de Savigny, _____ domiciliée à Bettens, _____
Célibataire _____

née à Bettens, le dix-neuf avril _____ mil huit cent soixante-treize, _____
fille de Daniel Benjamin Regamey, décédé, _____
et de Marguerite Jeanne Clavel, sa sœur, à Bettens, _____

Les publications ont eu lieu à Bettens à Lausanne le deux, à Savigny le trois
et à Belmont le sept février mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Belmont
Lausanne, Savigny & Bettens.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Pully, Savigny & Chailly.

Signatures des époux:

Charles Blanc
Jenny Blanc

Signatures des témoins:

Alfred Blanc
Auguste Jaquier

L'officier de l'état civil:



1895

N° 110

Cachin et Thomann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cachin, Jean-Joseph**, _____ Cafetier, _____

de Cerniaz _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né à Lausanne, le vingt-deux décembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Charles David Cachin, décédé, _____

et de Benoît Labay, sa veuve, maîtresse de pension à Lausanne, _____

2^o **Thomann, Marianne**, _____ Couturière, _____

de Spiez (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Spiez (Fautensee) le deux janvier _____ mil huit cent soixante-onze, _____

fille de Gottlieb Thomann, agriculteur à Fautensee _____

et de Elisabeth née Bidelhoff, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Spiez le seize, à Cerniaz le dix huit
février mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Cerniaz _____

Lausanne et Spiez _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Villarsel & Spiez _____

Signatures des époux :

Jean Cachin
Marianne Thomann

Signatures des témoins :

J. Sallicher
Alfred Perrin

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 111

Guex et Jäggli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guex, Constant-Louis,** Gatocher,

de St Rémy domicilié à Sausanne,

célibataire,

né à Sausanne, le vingt-deux Mars _____ mil huit cent soixante-douze,

fils de Marc Gabriel Guex, tanneur à Sausanne,

et de Charlotte Lerber, sa femme, décédée,

2° **Jäggli, Marie,** Piquense,

de Zurich domiciliée à Sausanne,

célibataire,

née à Vevey, le onze décembre _____ mil huit cent soixante-quinze,

fille de Emad Jäggli, coramier

et de Elisabeth Marie Christine née Bachert, domiciliée à Vevey,

Les publications ont eu lieu à St Rémy, à Sausanne et à Zurich, le seize février
mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Contentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Rémy

Sausanne et Zurich

Communiqué : à l'état civil de

Blonay et Zurich

Signatures des époux :

Guex Constant

Marie Guex

Signatures des témoins :

Ch. Mandel

Goumaz Paul

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du
district de Sausanne, rendu
en date du 15 octobre 1934,
déclaré définitif et exécutoire le 4
janvier 1935, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Sausanne, le 11 janvier 1935.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 42

Cleis et Blanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cleis, Hermann-Adolphe, Comptable,

de Schöpsheim (Bade) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Schöpsheim, le vingt-sept mars _____ mil huit cent soixante-neuf,

fils de Charles Wilhelm Cleis

et de Euphrosine Fingstein, sa femme, les deux décédés,

2° Blanc, Marthe-Louise, Coiffeuse,

de Chèvres, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née aux Verrières (Neuchâtel), le deux mars _____ mil huit cent soixante-huit

fille de Georges Marie Blanc, horloger,

et de Marie Louise née Stauffer, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chèvres & à Schöpsheim, les vingt-neuf, trente et trente-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Procès-verbaux de mariage. 3° Certificats de publication de Schöpsheim. 4° Dits de Lausanne & de Chèvres. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que la pièce sous n° 3 est déposée dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Chèvres.

Signatures des époux:

Adolf Cleis

Marthe Cleis

Signatures des témoins:

Louis Cris Post à Genève

Ernest Dislin à Schöpsheim

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Le 6 décembre 1895, le Dé. parlem. politique suisse a prononcé la réintégration de dame Marthe-Louise Cleis née Blanc & de ses deux enfants mineurs, dans le droit de cité du Canton de Fribourg & de la Commune de Chèvres.

Inscrit sur ordre du Département de Justice & Police, le 16 décembre 1895. L'officier de l'état civil: [Signature]

Communiqué au Dépt. de Justice & à l'état civil à Chèvres. Réception du 30.12.95.

N° 43

Altenbach & Feller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Altenbach, Adolphe,** _____ Cafetier _____

de Rodersdorf | Woluwe | _____ domicilié à Lussane, _____

célibataire, _____

né à Rodersdorf, le quatorze novembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de Gaspard Alois Altenbach, décédé, _____

et de Catherine née Walker, sa femme, décédée, _____

2° **Feller, Maria-Anna,** _____ Cuisinière _____

de Oberwichtlach | Beune | _____ domiciliée à Lussane, _____

célibataire, _____

née à Stantoni | Fribourg | le vingt-quatre décembre mil huit cent soixante-sept, _____

fille de Anreas Feller, décédé, _____

et de Anna Barbara née Suter, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lussane, Wichtlach & Rodersdorf, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____
 _____ Promesse de mariage _____
 _____ Certificats de publication à Rodersdorf, Lussane & Wichtlach. _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Rodersdorf & Wichtlach. _____

Signatures des époux :

Adolphe Altenbach
Maria Altenbach

Signatures des témoins :

Louis Bachmann à Lussane
Fritz Feller à Montzey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 24 novembre 1899, déclaré définitif et exécutoire le 14 février 1900, le Tribunal civil du district de Lussane a débouté par le divorce le mariage inchoé à contre le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 § 6 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lussane, le 23 février 1900

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 44

Braillard et Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Braillard, Néli, agriculteur,

de Seltens et de Moudon domicilié à Seltens,

Célibataire,

né à Seltens, le vingt-dix Septembre mil huit cent soixante-quatre,

fils de Henri Benjamin Braillard, agriculteur à Seltens

et de Jeanne Sidanne née Viet, décédée,

2° Guex, Adeline,

de Boulens et de Moudon domiciliée à Seltens,

Célibataire,

née à Boulens, le six novembre mil huit cent soixante-quinze,

fille de Jami Guex

et de Jeanne Louise née Pasche, les deux décédées,

Les publications ont eu lieu à Seltens et à Boulens le quinze, et à Moudon le seize février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de St. Céciles.

Blank lines for additional pieces deposited.

Communiqué: à l'état civil de St

Céciles et de Moudon.

Blank lines for communication details.

Signatures des époux :

Néli Braillard
Adeline Braillard

Signatures des témoins :

Leonie Yelluard
Alexis Lemat

L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer.

N° 45

Lemat & Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mars mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lemat, Alexis,** agriculteur,

de Sottens domicilié à Sottens,

célibataire,

né à Saignes, le vingt avril mil huit cent soixante-deux

filz de Jean Henri Lemat, décédé,

et de Louise née Fittet domiciliée à Sottens,

2° **Gilliard, Léonie,**

de Mézières & de Montpreveyres domiciliée à Sottens,

célibataire

née à Montpreveyres, le vingt-un mai mil huit cent soixante-quatre,

fille de Sophie Gilliard, domiciliée à Sarrange

et de

Les publications ont eu lieu à Sottens, le vingt-trois, à Montpreveyres & à Mézières le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'état civil de SE
Cépages

Communiqué : à l'état civil à

St Cépages, Mézières & Corceles, le 7 mars.

Signatures des époux :

Alexis Lemat
Léonie Lemat

Signatures des témoins :

Nili Braillard
Adrien Braillard Sottens

L'officier de l'état civil :



1895

N° 46

Apothélos & Braun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Apothélos, Alfred,** _____ Employé de bureau,

de Amiens & Roubaix _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Amiens, le vingt-sept novembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Alfred Apothélos, décédé, _____

et de Julie Cécile née Pagnard, la femme (veuve) domiciliée à Grandvaux, _____

2° **Braun, Alice-Maria,** _____ Contrainte,

de Dieburg (Hesse D.) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le premier Juillet _____ mil huit cent soixante-dix-huit _____

fille de Amalia Mina Braun, domiciliée à Vienne, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix-neuf, à Dieburg, le vingt et à Amiens et à Roubaix, le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Consentement de la mère de _____

l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication d'Amiens _____

Roubaix, Dieburg & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Concise à Champusagne & à la Chancellerie _____

Cantonale _____

Signatures des époux :

A. Apothélos _____

A. Braun _____

Signatures des témoins :

M. J. Schatzmann _____

les deux à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N^o 117
Neuenschwander & Bovay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Neuenschwander, Jean-Marie-Louis**, propriétaire

de Langnau (Suisse) _____ domicilié à Morges, _____

veuf de Jeannette Scheller née le six mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, _____

né à Nidebald le dix-huit août _____ mil huit cent dix-huit _____

fils de Jacob Louis Neuenschwander _____

et de Anne Crozier, les deux décédés, _____

2^o **Bovay, Suzette**, _____

de Ursins et de Chaméaz _____ domiciliée à Ursins, _____

célibataire, _____

née à Ursins, le vingt six octobre _____ mil huit cent quarante-cinq _____

fille de Pierre François Bovay, _____

et de Marguerite née Demey, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Langnau, Ursins, Morges, Chaméaz les trente-un
 Janvier, premier, deux et quatre février mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'état civil de
 Morges _____

Communiqué : à l'état civil à _____

Langnau, Morges Ursins & Domdreye _____

Signatures des époux :

Jouis Neuenschwander

Suzette Neuenschwander

Signatures des témoins :

Toules Pittet à Morges

François Houppier
 à Langnau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 48

Vögl & Guex

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du 25 août 1915, Le Département, poli-
tique fédéral, a réintégré
Augustine Vogt née Guex,
désignée si nombre, dans
le droit de cité du canton
de Faud et des communes
de Moudon et Bouleus.
Sur avis sur ordre du
Département de Justice et
Police, le 2 septembre 1915.
L'officier d'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Vögl, Christian** *facteur de pierres,*

de Oberkirch | Bade | domicilié à *Lausanne,*

veuf de Anna Maria née Hentel dès le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-
quatorze,

né à Oberkirch, le vingt mai mil huit cent vingt-neuf,

fil de Chézère Vogt, décédée,

et de

2° **Guex, Augustine** *Catillane,*

de Moudon et de Bouleus, domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire,

née à Bouleus, le sept juin mil huit cent cinquante-un,

fille de Albert moine Guex,

et de Françoise née Fidon, sa femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Oberkirch et à Moudon le vingt-un, à Bouleus & à Lausanne
le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux - 2° Acte de décès de la précédente femme de l'époux - 3° Promesse de mariage - 4° Acte de publication à Oberkirch - 5° Actes de Lausanne, Moudon & Bouleus - 6° Secours au Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 2 et 4 ont été déposées dans ses archives

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale

à l'Etat Civil de Moudon & St-Cerges

Signatures des époux:

[Signature Vogt]
[Signature Guex]

Signatures des témoins:

[Signature 1]
[Signature 2]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 49

Dimier & Zbienen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dimier, Laurent-Joseph**, _____ mécanicien _____

de Genève _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Turin, le vingt-sept octobre _____ mil huit cent soixante-douze _____

fils de Elie Dimier, décédé _____

et de Suzanne Margoulliet, docteur, domiciliée à Turin _____

2° **Zbienen, Elise-Marguerite**, _____ Repasseuse _____

de Besançon (suite d'option) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-sept janvier _____ mil huit cent soixante-quatorze _____

fille de Leonard Zbienen, absent _____

et de Catherine Strauel, docteur, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Genève, Besançon & Lausanne, les seize, dix-huit et vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux... Promesse de mariage... Consentement de la mère de l'Épouse avec acte de notoriété constatant l'absence du père... Certificats de publication de Genève, Lausanne & Besançon _____

Communiqué : à l'état civil C^t. de Genève & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

L. Dimier

M. Zbienen

Signatures des témoins :

A. Muller

M. Joseph J. Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 50

Meige et Morier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Meige, Héli-Jules**, Employé de Commerce,

de Sugnens, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Sugnens, le quatorze février mil huit cent soixante-cinq,

fils de François Louis Meige, cultivateur de Ville à Lausanne,

et de Rose née Bedon, sée, sée,

2^o **Morier, Julie-Aline**, Cuisinière,

de Château-d'Oex, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Château-d'Oex, le dix-neuf Juillet mil huit cent soixante-dix,

fille de Louis Morier, sée, sée,

et de Julie née Chabloz, à Château-d'Oex.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-six, à Sugnens, à Château-d'Oex et à L'Évaz, le vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sugnens
Château-d'Oex, L'Évaz à Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sugnens & Château-d'Oex

Signatures des époux :

Jules Héli Meige
Julie Aline Meige

Signatures des témoins :

Emery Buvier }
Elise Pruder } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51

Cherpilloud et Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cherpilloud, Jules-Samuel,** agriculteur,

de Chexbres, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né àully, le neuf Janvier mil huit cent soixante-sept,

fils de Jean Cherpilloud, décédé,

et de Louise Françoise Jenny née Bugey, domiciliée à Lausanne,

2° **Cavin, Julie,** sans profession,

de Vulliens, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Vulliens, le dix-huit Septembre mil huit cent soixante,

fille de Jean Louis Cavin, décédé,

et de Pauline Elisabeth Henriette Louise née Dinggeli, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Chexbres & à Lausanne le seize et à Vulliens le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chexbres Lausanne & Vulliens.

Communiqué : à l'état civil de

Chexbres & Mésières.

Signatures des époux :

Jules Samuel Cherpilloud
Julie Cherpilloud

Signatures des témoins :

Louis Faillens
H. Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Dans la séance du sept juillet mil huit cent quatre-vingt-seize le Consul d'état a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus dans ce sens que le nom de famille, écrit par erreur "Cherpilloud", sera écrit "Cherpillod".
Lausanne le 10 juillet 1896.
L'officier de l'état civil.
M. Meunier, substit.

Communiqué à l'état civil de Chexbres et Mésières

1895

N° 52

Barbey & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbey, Louis-Henri,** _____ agriculteur,

de Fêchyl _____ domicilié à Aubonne _____

Célibataire _____

né à Aubonne, le quinze avril _____ mil huit cent soixante-dix,

fil de Louis Henri Barbey, agriculteur à Aubonne,

et de Marie Louise née Morel, sa femme, décédée,

2° **Lavanchy, Marie,** _____ Blanchisseuse,

de Savigny & de Forcel _____ domiciliée à Lansanne,

Célibataire _____

née à Boussem, le trente-un août _____ mil huit cent soixante-huit

filles de Jean Louis Lavanchy _____

et de Jenny née Bentzen, sa femme, les deux décédées.

Les publications ont eu lieu à Fêchyl, Aubonne, Forcel & Lansanne, le seize et à Savigny le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'état civil d'Aubonne

Signatures des époux :

Louis Barbey

Marie Barbey

Signatures des témoins :

Le Bastard

Charles Barbey à Aubonne

Communiqué : à l'état civil d'Aubonne,

Savigny & Forcel.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 53

Faouche & Moret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Faouche, Auguste-Jules, Comptable,

de Cointrin, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Avenches, le vingt-six février mil huit cent soixante-douze,

fils de Jean-Benoît Faouche, décédé,

et de Anna née Hächenthal, sa veuve, domiciliée à Avenches,

2° Moret, Hélène-Marianne, Contreuse

de Villars-les-Moines (Berne) domiciliée à Avenches,

célibataire,

née à Avenches, le cinq septembre mil huit cent soixante-douze

fille de Jules Moret, décédé,

et de Marie née Allentbach, sa veuve, domiciliée à Avenches,

Les publications ont eu lieu à Villars-les-Moines et Avenches le premier à Cointrin
et Lausanne le deux mars mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cointrin, Lausanne, Villars-les-Moines & Avenches.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Beignins, Villars-les-Moines & Avenches.

Signatures des époux :

Faouche Aug

Hélène Faouche

Signatures des témoins :

Maurice

Grandchamp Samuel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
distribué de Lausanne, rendu
en date du 11 octobre 1920, déclaré
définitif et exécutoire le 20 décembre
1920, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 24 décembre 1920.
L'officier de l'état civil:
[Signature]

Par décision du 20 février 1932,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom de famille
s'écrit, par erreur, Faouche
soit orthographe Faouche

Lausanne, le 22 février 1932.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

64 rue à Beignins, ex Beignin-
chenwilier.

N^o 54

Gaudin & Schaller

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

63-257

Aujourd'hui vingt-six mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Gaudin, Georges-Louis**, _____ *Mannièze*, _____ de *Lausanne, Morges, Nyon et Sévry* _____ domicilié à *Lausanne*, _____ célibataire, _____

né à *Lausanne*, le sept mars _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de *Henri Paul François Louis Gaudin*, _____ et de *Marie Catherine Chapuis*, *sa femme*, *les deux décédés*, _____

2^o **Schaller, Adeline-Wilhelmine**, _____ *Couturière*, _____ de *Diesbach près Bâle (Bernoise)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____ célibataire, _____

née à *Berne*, le vingt-six janvier _____ mil huit cent soixante-deux, _____ fille de *Frédéric Schaller* _____ et de *Wilhelmine Bänziger*, *sa femme*, *les deux décédés*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Nyon, Diesbach* les vingt, vingt-sept et vingt-huit février et à *Sévry et Morges* les premier et deux mars mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de *Lausanne, Morges, Nyon, Sévry & Diesbach* _____

Communiqué: à *Morges, Nyon, Gancy & Diesbach b/B*. _____

Signatures des époux:

G. Gaudin _____

A. Gaudin _____

Signatures des témoins:

Ls. Courneyer _____

A. Courneyer _____

L'officier de l'état civil:

O. L... _____

Le jugement rendu le douze juin mil huit cent quatre-vingt-neuf, déclaré définitif et exécutoire le vingt-deux août suivant, le tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 1^{er} septembre 1896.
L'officier de l'état civil:
O. L...

N° 55

Béranger et Schrantz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

11-207
 Aujourd'hui vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Béranger, Louis-Emile** Pasteur
 de Landanne, domicilié à Mézières,
 célibataire,
 né à Morges, le vingt-deux juillet mil huit cent soixante-cinq
 fils de Jean Auguste Cédaz Béranger, décédé,
 et de Anne Louise Joséphine Guidon, la veuve, à Landanne,

2° **Schrantz, Hélène-Maria**
 de Lavigny et de Frutigen (Berne) domiciliée à Landanne,
 célibataire,
 née à Gimel le trois mai mil huit cent soixante-onze
 fille de Marc Jules Alphonse Schrantz, ancien pasteur,
 et de Jeanne Emma née Keffler, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Frutigen & Mézières, le onze, et à Lavigny le seize février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Mézières

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézières, Villars-d'Yens & Frutigen

Signatures des époux :

Béranger par
 Hélène Béranger

Signatures des témoins :

A. Deytard
 P. Béranger

L'officier de l'état civil :



1895

N° 56

Desgraz & Kämmetli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Desgraz, Aimé Auguste,** _____ typographe,

de **Chexbres,** _____ domicilié à **Lausanne,** _____

célibataire, _____

né à **Plainpalais (Genève),** le dix huit octobre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fil de **Jules Desgraz,** comptable domicilié aux **Eaux Vives (Genève)** _____

et de **Jeanne Suzanne Louise Duplan,** sa femme, décédée. _____

2^o **Kämmetli, Hilda Marie Louise,** _____ modiste,

de **Vinétz (Genève)** _____ domiciliée à **Lausanne,** _____

célibataire, _____

née à **Lausanne,** le quatre mars _____ mil huit cent soixante-treize _____

filles de **Louis Daniel Kämmetli,** déménageur-nettoyeur, _____

et de **Louise Muzianne Desgraz,** sa femme, à **Lausanne** _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** & à **Chexbres** le deux et à **Vinétz** le
quatre mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de **Lausanne**
Chexbres & Vinétz _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Chexbres & Vinétz _____

Signatures des époux :

Aimé Desgraz

Hilda Kämmetli

Signatures des témoins :

Jules Desgraz aux Eaux Vives

A. Kämmetli de Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 57

Lafond et Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-241
 Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Lafond, Jean-Jacques,** _____ *Écriteur*
 de *Laudanne* _____ domicilié à *Laudanne* _____
 Célibataire _____
 né à *Laudanne*, le neuf Juillet _____ mil huit cent soixante-treize _____
 fils de *Jean Louis Lafond, décédé,* _____
 et de *Pauline Emma Mignot, sa femme, à Laudanne,* _____
 2° **Marti, Marie-Eugénie,** _____ *Couturière*
 de *Sumiswald | Beene |* _____ domiciliée à *Laudanne* _____
 Célibataire _____
 née à *Laudanne*, le vingt-huit août _____ mil huit cent soixante-quinze _____
 fille de *Félicie Marti, absent,* _____
 et de *Marie Cornu, sa femme, à Laudanne.* _____
 Les publications ont eu lieu à *Laudanne & Sumiswald*, les deux et quatre Mars
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- _____ Actes de naissance des époux _____
- _____ Promesse de mariage _____
- _____ Consentement de la mère de l'épouse et _____
- _____ déclaration d'absence du père _____
- _____ Certificats de publication de *Laudanne* _____
- _____ & *Sumiswald* _____

Communiqué : à l'état civil de _____
Sumiswald. _____

Signatures des époux :

Jean Lafond,
Eugénie Lafond

Signatures des témoins :

Paul Mignot,
Jacques Kossanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N^o 58*Wölflli et Mayor*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Wölflli, Rodolphe,* _____ Employé postal, _____de *Schungrau (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire, _____

né à *Berne*, le cinq mars _____ mil huit cent soixante-quatre, _____fils de *Jacob Wölflli* _____et de *Marie née Geiser, ses deux sœurs* _____2^o *Mayor, Sophie-Jenny,* _____ Cuisinière, _____de *Grandcour* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Revsudens*, le vingt-neuf septembre _____ mil huit cent soixante-six, _____fille de *Sophie Jenny Mayor*, domiciliée à *Revsudens* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le cinq, à *Schungrau* le six et à *Grand-*
Cour le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de *Lausanne* _____*Schungrau* & *Grandcour* _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Schungrau & *Grandcour* _____

Signatures des époux:

Rodolphe Wölflli
Sophie Wölflli

Signatures des témoins:

J. Wölflli
Ch. Wölflli

L'officier de l'état civil:

D. Anin

N° 59

Bonjour et Rahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonjour, François-Louis,** _____ mécanicien,

de Blenay _____ domicilié à Landanne _____

Célibataire _____

né à Landanne, le vingt-six Juin _____ mil huit cent Soixante-deux,

fil de Jean François Bonjour fabricant de papiers peints, à Landanne,

et de défunte Jeanne Henriette Elise Douglamp, sa femme,

2° **Rahud, Louise,** _____ Couturière,

de Biéley-Magnoux _____ domiciliée à Landanne _____

Célibataire _____

née à Landanne, le vingt-dix Aout _____ mil huit cent Soixante-treize,

filie de défunt Pierre François Rahud _____

et de Jeanne Marguerite Marguerat, sa mère, à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Landanne le vingt-dix février, à Blenay et à Biéley-Magnoux le premier Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des époux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Landanne,

Blenay & Biéley-Magnoux _____

Communiqué : à l'état civil de Blenay

& Landanne _____

Signatures des époux :

Bonjour Louis

Louise Bonjour

Signatures des témoins :

Bonjour

A. Rahud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 60

Ducet et Dizereux

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ducet, Henri-Frédéric,** _____ menuisier, _____

de Chardonne _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Sully, le six février _____ mil huit cent soixante-treize, _____

fils de François Ferdinand Ducet, vigneron, _____

et de Marianne née Delorset, domiciliée à Lausanne, _____

2° **Dizereux, Alice-Bertha,** _____ couturière, _____

de Savigny _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Croy / Sully, le quatre octobre _____ mil huit cent soixante-onze _____

fille de feu François Dizereux _____

et de Fanny née Bovard, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Chardonne le quinze, à Lausanne et à Savigny le seize février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Chardonne
Lausanne & Savigny _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Crozier à de Savigny _____

Signatures des époux:

Henri Ducet

Bertha Dizereux

Signatures des témoins:

Henri Perrin
Ferdinand Ducet

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 61

Dupuis & Kurtz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dupuis, Félix-Pierre**, Comptable,

de Elagnen, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Orbe, le sept octobre mil huit cent soixante-trois,

fils de Pierre Henri Dupuis, agriculteur,

et de Aurore Louise Rochat, sa femme, domiciliés à Orbe,

2° **Kurtz, Céline**, sans profession,

de Worb | Beauf domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Ecay, le vingt-sept Juillet mil huit cent soixante-seize,

fille de Jacob Kurtz, secrétaire,

et de Henriette née Grandaz, sa femme, domiciliée à Ecay.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Worb & Elagnen le deux Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Worb & Elagnen

Communiqué : à l'état Civil de

Worb & Echallens

Signatures des époux :

F. Dupuis
Céline Dupuis

Signatures des témoins :

Maurent
J. Hermann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 62

Baillif et Courvoisier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Baillif, Lucien**, marchand forain,

de Liment-Dessus domicilié à Lussane,

divorcé en 1^{er} noces de Julie Bron au le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize

né à Mellandins, le sept mai mil huit cent soixante-deux,

fils de François Frédéric Baillif, décédé,

et de Jeanne Esther née Bivod, sa veuve, domiciliée à Gossens,

2° **Courvoisier, Sophie**, ménagère,

de Chavannes-le-Veyron domiciliée à Lussane,

célibataire,

née à Plainpalais, le dix-sept octobre mil huit cent soixante-huit

fille de Charles François Jean Courvoisier, décédé,

et de Sophie Marie née Junod, sa veuve à Lussane.

Les publications ont eu lieu à Lussane, le deux, à Liment-Dessus et Chavannes-le-Veyron le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'Epoux avec mention de divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussane, Liment-Dessus et Chavannes-le-Veyron

Communiqué: à l'Etat Civil de

Liment-Dessus et de Gossens

Signatures des époux:

L. Baillif
Sophie Baillif

Signatures des témoins:

Eduard Penard
Hyper et Albert

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le 24 Mars 1895, le Tribunal de l'instance de Gossens a dissous par le divorce le mariage inexist et contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux Epoux en vertu de l'article 110 B de la loi fédérale du 24 Dec. 1874 Lussane le 5 mai 1905 L'officier de l'Etat Civil: *[Signature]*

N^o 63

Blanc et Fogelweid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, François-Louis,** Employé au J.-S.

de Namur, domicilié à Namur,

Élibataire,

né à Namur, le vingt-un Septembre mil huit cent Soixante-quatre,

fils de François Louis Blanc, décédé,

et de Marie Louise Gizon, sa femme, décédée,

2^o **Fogelweid, Marie-Eliza,** Couturière,

de Roche, domiciliée à Namur,

Élibataire,

née à Roche, le seize avril mil huit cent cinquante-huit

fille de Albert François Fogelweid, décédé,

et de Suzanne Marguerite née Bulet, sa mère, à Namur.

Les publications ont eu lieu à Namur, le dix Septembre et à Roche le quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Fiançesse de mariage

Certificats de publication de Namur et de Roche.

Communiqué : à l'Etat Civil de Villeneuve.

Signatures des époux :

Blanc
Eliza Blanc

Signatures des témoins :

J. Schaffner
Emile Meyer } Namur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 64

Basler & Krenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Basler, Gottfried,** _____ *Seul en voiture,*de *Neckheim (Argovie)* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Kölliken (Argovie)* le dix mai _____ mil huit cent *soixante-six,* _____fils de *Jacob Basler, commis voyageur,* _____et de *Marie née Walther, domiciliée à Oberentfelden,* _____2° **Krenger, Marie-Lina,** _____ *Préposée,*de *Rüschli (Sestigen) Berne,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Chalbriventi-Köniz* le seize Juin _____ mil huit cent *soixante-quinze,* _____fille de *Christian Krenger, agriculteur,* _____et de *Elisabeth née Krenger, domiciliée à Dampflin,* _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le dix-neuf, à *Neckheim* le vingt & à *Kirschentannen* le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Certificat au père de l'Épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de *Lausanne**Neckheim & Kirschentannen* _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Neckheim & Kirschentannen _____

Signatures des époux :

*Basler Gottfried**Basler Marie*

Signatures des témoins :

*Schaffner Jakob**Emile Meyer*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 65

Perriraz & Eggimann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perriraz, Jean-Frédéric**, _____ agriculteur, de Chavornay et de l'abergement, _____ domicilié à Montblesson / Lausanne, célibataire, _____

né à Montblesson, le dix octobre _____ mil huit cent soixante-quatre _____ fils de Joseph Perriraz, agriculteur, _____ et de Marie Marguerite née Chapuis, sa femme, domiciliés à Montblesson, _____

2° **Eggimann, Marie**, _____ sans profession, de Gondswyl (Berne) _____ domiciliée à Montblesson, _____ célibataire _____

née à Kœstliellen (Berne), le premier avril _____ mil huit cent soixante-onze, _____ fille de Christian Eggimann, agriculteur, _____ et de Rosine Moser, sa femme, domiciliés à Montblesson _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Melchman le cinq et à l'abergement le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne Melchman, l'abergement & Chavornay _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Melchman Aiguesvives & Chavornay _____

Signatures des époux :

Perriraz J.F.

Perriraz Marie

Signatures des témoins :

H. Regamey

Louis Martin

le dix à Lausanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 66 1895

Millioud & Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Millioud, aimé, _____ agriculteur,

de Senthéziac _____ domicilié à Senthéziac,

Célibataire _____

né à Senthéziac le huit avril _____ mil huit cent cinquante-six _____

fils de feu Jacques Samuel Millioud _____

et de Jeanne aimée née Mercier à Senthéziac, _____

2^o Guillet, Ida, _____ ménagère,

de Bellens & de Dailens _____ domiciliée à Bellens,

Célibataire _____

née à Bellens le quatorze mai _____ mil huit cent soixante, _____

fille de Jean François Henri Guillet, agriculteur à Bellens _____

et de feu Jeanne Marie Henriette née Gaudard _____

Les publications ont eu lieu à Bellens et Dailens le deux et à Senthéziac le trois
Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Senthéziac

Communiqué : à l'état civil de _____

Senthéziac & Dailens _____

Signatures des époux :

Aimé Millioud

Ida Millioud

Signatures des témoins :

Louise Coeytaux

Louis Coeytaux

Les deux Coeytaux

L'officier de l'état civil :

N^o 67
Malosse et Détraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Malosse, Joseph-Hippolyte**, Coucheur,

de Montéleger (Dôme, France) _____ domicilié à Lansanne,

Célibataire, _____

né à Montéleger, le onze mars _____ mil huit cent soixante-trois,

fils de Jean Louis Malosse, décédé,

et de Sophie Cheyron, la femme, domiciliée à Paudex

2^o **Détraz, Sophie-Marie**, Repasseuse,

de Fozel et d'Essertes _____ domiciliée à Lutry

Célibataire _____

née à Lutry le vingt-trois avril _____ mil huit cent soixante-quinze,

fille de Jean Samuel Détraz, vigneron,

et de Elisa née Simon, la femme, domiciliée à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Fozel, Essertes & Lutry, le deux février à Montéleger les six sept & vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Acte de consentement du père de l'Epoux & de la mère de l'Epoux. 3^o Acte de décès du père de l'Epoux. 4^o Promesse de mariage. 5^o Acte de publication de Montéleger. 6^o Dits de Lansanne, Fozel, Essertes & Lutry. 7^o Dits de validité. 8^o Permis du Dept de J. Police constatant que les pièces sous N^{os} 2, 3, 5 & 7 déposent à l'archiv.

Communiqué : à la Chancellerie C^o & à

l'Etat Civil de Fozel, Oron & Lutry

Signatures des époux :

Hippolyte Malosse
Sophie Malosse

Signatures des témoins :

H. Gournet
Jean Desoches

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 68

Saegezza et Picot

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Saegezza, André,** _____ Employé au S.-S.

de Carwangen (Sarre) _____ domicilié à Luxembourg, _____

Célibataire, _____

né à Chaux de fondo, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de André Saegezza _____

et de Marie Rosine Boeneli, les deux décédés _____

2° **Picot, Caroline-Louise,** _____ Couturière,

de La Sarraz _____ domiciliée à Luxembourg, _____

Célibataire, _____

née à Roche, le quatorze Avril _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de David Marc Picot, décédé, _____

et de Constance née Rochat _____

Les publications ont eu lieu à Carwangen & à La Sarraz le quinze & à Luxembourg
le seize Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Luxembourg
Carwangen & La Sarraz _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de _____

_____ La Sarraz & Carwangen _____

Signatures des époux:

_____ Saegezza _____
_____ Caroline-Louise Picot _____

Signatures des témoins:

_____ Poort _____
_____ A. Caubij _____
_____ La Sarraz _____

L'officier de l'état civil:

N° 69

Wicky et Dubochet, née Herzog

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Wicky, Joseph Eugène,** _____ Mécanicien, _____
de Echolzmat (Lucerne) _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire, _____

né à Tribouzy, le deux octobre _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de Pierre Robert Wicky, représentant de Commerce, _____

et de Anne Marie Elisabeth née Guggenbühler, domiciliée à Lausanne _____

2^e **Dubochet née Herzog, Jeanne-Élise, Gilette,** _____

des Châtelards _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée en secondes noces de Auguste Louis Dubochet dès le deux décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, _____

née à Viry, le deux août _____ mil huit cent soixante-dix _____

fille de François Samuel César Herzog, décédé, _____

et de Sophie Louise née Meyer, sa veuve, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & au Châtelard le deux et à Echolzmat le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce. _____

Promesse de mariage _____

Cert. de publ. de Echolzmat, Lausanne & Châtelard _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Montreux & d'Echolzmat. _____

Signatures des époux :

Eugène Wicky

Jeanne Wicky

Signatures des témoins :

A. Droguet

J. Sonderegger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N^o 70**Kennard et Imhoff**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre etoit _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Kennard, Alfred-Charles**, facteur postal,

de Enzy et de Boulers, _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières noces de Rosine Grieden, dès le premier etoit mil huit cent quatre-vingt-dix _____

né à Lausanne, le dix-neuf décembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Marc Louis François Kennard, facteur postal, _____

et de Marie Rosalie Benay, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o **Imhoff, Elize-Lina**, lingère,

de Schwarzenegg (Sene) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Celibataire _____

née à Lausanne, le vingt-trois février _____ mil huit cent soixante-dix _____

fille de Louis Daniel Imhoff, décédé, _____

et de Marie Louise Lindermann, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le cinq à Enzy et à Schwarzenegg le dix et à Boulers, le sept Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne _____

Schwarzenegg et Boulers _____

Communiqué: à Poliez-le-Grand _____

St Cierges et Schwarzenegg _____

Signatures des époux:

Alfred Kennard

Elise Kennard

Signatures des témoins:

Ch. Imhoff à Lausanne

Euse Kennard à Orège

L'officier de l'état civil:



N° 71

Tomazelli et Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tomazelli, Jean,** _____ *Charretier,*

de Montichiari (Brescia, Italie) _____ domicilié à *Lausanne,*

Célibataire,

né à Montichiari, le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent *soixante*

_____ fils de Vincent Tomazelli, Berger, _____

et de Santa Caroline Necchi, domiciliés à Montichiari, _____

2° **Thuillard, Laure,** _____ *Ménagère,*

de Froiderville _____ domiciliée à *Lausanne*

Célibataire,

née à Froiderville, le vingt-cinq Novembre _____ mil huit cent *soixante-huit,*

_____ fille de François Thuillard, *docteur,*

et de Jeanne née Chambaz, la veuve, à *Froiderville*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & à Froiderville, les vingt-six & vingt-huit*
Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° L'acte de mariage. 3° Certificats de publication de *Lausanne & Froiderville.* 4° Dit de *Montichiari.* 5° Déclaration de validité. 6° Permis au Département de Justice & Police. Constatant que les deux dernières pièces sont déposés dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

à l'Etat Civil de *Bottens.*

Signatures des époux :

L'Époux se soussigne de bonne à faire la Croix.
Laure Tomazelli

Signatures des témoins :

Philardi Louis
Alaurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N^o 72

Tailleur & Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tailleur, Paul Rodolphe**, _____ manoeuvre,
de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-huit mai _____ mil huit cent soixante-seize, _____

fils de Jean Jacques Tailleur, manoeuvre, _____
et de Suzanne Regamey, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

2^o **Favre, Caroline Eliza Henriette**, Repasseuse
de Chézers, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

née à Lausanne le seize Septembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Jean Favre, aisé _____
et de Jeanne Fanny Louise Rochat, sa veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chézers le cinq & huit mars mil
huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne _____

& Chézers, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Cierges, _____

Signatures des époux :

Tailleur Paul

Tailleur Eliza

Signatures des témoins :

Louis Widmann
Emile Tailleur

L'officier de l'état civil :



N^o 73

Rouge et Grel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rouge, Samuel-Jérenti, _____ Journalier, _____

du Mont & Lausanne, _____ domicilié à Chailly & Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à La Salaz & Lausanne, le huit Janvier _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fil de François Louis David Rouge, décédé, _____

et de Henriette Barbaz, sa femme, décédée, _____

2^o Grel, Sophie-Jeanne-Marie, _____ Couturière, _____

de St Croix _____ domiciliée à Chailly _____

Célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-deux Septembre _____ mil huit cent soixante-onze _____

filles de Emmanuel Grel, décédé _____

et de Renée Françoise Chavon, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à St Croix le cinq aux Granges et au Mont les six et sept Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication du Mont, de Lausanne, de St Croix & des Granges. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Romand & de St Croix _____

Signatures des époux :

Sel Henri Rouge

Sophie Rouge

Signatures des témoins :

A. Roganz

A. Caillens Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 74

Amy et Naville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Amy, Jules-Isaac-Ferdinand, _____ Charpentier, _____
de Oyens, _____ domicilié à Lussanne, _____

Célibataire, _____

né à Lussanne, le douze octobre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Louis Charles aimé amy, Charpentier, _____

et de Julie Sophie Blanchonnet, la femme, domiciliés à Lussanne _____

2^o Naville, Hortense-Félicité, _____ Couturière, _____

de Ammicy (S^t Savoir) _____ domiciliée à Lussanne, _____

Célibataire, _____

née à Lussanne, le vingt-quatre avril _____ mil huit cent soixante-quinze, _____

fille de Pierre François Naville, décédé, _____

et de Marianne Marie Guillet, la veuve, domiciliée à Fossens (Savoie) _____

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Oyens & Ammicy les douze quinze & dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Acte de décès du père de l'épouse - Déclaration d'innocence de la mère - Consentement du tuteur - Promesse de mariage - Certificats de publication d'Oyens, Lussanne & Ammicy

Communiqué : à l'état Civil de S^t Cierges & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jules Amy
Hortense Amy

Signatures des témoins :

Charles Amy
Maurice Amy

L'officier de l'état civil :



N° 75

Vezzicano et Bedoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vezzicano, Grégoire,** _____ *Cimentier* _____
de *Vigevano (Italie)* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
célibataire _____

né à *Vigevano*, le douze mars _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

fils de *parents inconnus* _____
et de _____

2° **Bedoni, Thérèse-Antonie,** _____ *Couturière* _____
de *Cisara (Novare) Italie* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____
célibataire _____

née à *Cisara*, le vingt-deux juillet _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____

fille de *Joseph Bedoni, agriculteur,* _____
et de *Spianza Beccatta, domiciliée à Cisara,* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le deux, à *Vigevano* et à *Cisara* le six février mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Promesse de mariage - Certificat de publication de Lausanne - Actes de Vigevano et Cisara - Déclaration de validité - Permis du Département de Justice - Police constatant que les trois dernières pièces sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à *La Chancellerie* _____

Dantonale _____

Signatures des époux :

Gregorio Vezzicano
Bedoni Antonie

Signatures des témoins :

T. Chiare
Merini Jean } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N^o 76

Cornamuraz et Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cornamuraz, Henri, _____ Relieur,

de Trey _____ domicilié à Lansanne, _____

Célibataire, _____

né à Echallens, le vingt-trois décembre _____ mil huit cent de vingt-un _____

fils de Frédéric Cornamuraz, employé à l'arsenal, _____

et de Jenny Vagnières, domiciliés à Lansanne, _____

2^o Jaccard, Marie-Louise, _____ Instituteur

de Chavannes près Ecublens _____ domiciliée à Lansanne, _____

Célibataire _____

née à Flenier, le vingt-un Janvier _____ mil huit cent de vingt-quatre, _____

fille de Jean Louis Jaccard, décédé, _____

et de Louise Françoise Marie née Chapaloy, domiciliée à Lansanne _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne & à Chavannes, le neuf et à
Trey, le onze mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Trey
 Lansanne & Chavannes. _____

Communiqué : à l'état civil de
 Trey & Ecublens. _____

Signatures des époux :

H. Cornamuraz

M. Jaccard

Signatures des témoins :

A. Jaccard _____
M. Jaccard _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 77

Bernarconi & Cornuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bernarconi, Constant, _____ Masseur, _____

de Castello S. Pietro (Cossina) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Castello, le cinq mars _____ mil huit cent soixante-quinze, _____

fils de Benigno Bernarconi, menuisier à Corteglia (Castello), _____

et de Maria Bianchi, décédée, _____

2° Cornuz, Nancy-Louise, _____ Cuisinière, _____

de Chamblon _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Orbe, le vingt-six mai _____ mil huit cent soixante-douze _____

fille de Emmanuel Cornuz, vigneron, _____

et de Nanette Gaudet, sa femme, domiciliés à Orbe _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Chamblon le neuf & à Castello, le seize mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Castello, Lausanne & Chamblon _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Castello & Montagny _____

Signatures des époux :

Bernarconi Constanta _____

Nancy Bernarconi _____

Signatures des témoins :

Mouret _____
 Puyssard _____

L'officier de l'état civil :



1895

N° 78

Danalet & Gilliéton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui (5) cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Danalet, Emile, _____ agriculteur,

de Hermenches _____ domicilié à Hermenches, _____

Célibataire, _____

né à Hermenches, le six septembre _____ mil huit cent soixante-douze, _____

fils de Charles David Danalet, agriculteur, _____

et de Jeanette née Pochet, domiciliés à Hermenches _____

2^o Gilliéton, Léa, _____ ménagère,

de Ropraz _____ domiciliée à Ropraz, _____

Célibataire _____

née à Carrange, le vingt-six septembre _____ mil huit cent soixante-douze _____

fille de Emile Gilliéton, agriculteur _____

et de Jaline née Jordan, domiciliés à Ropraz, _____

Les publications ont eu lieu à Hermenches & à Ropraz, les vingt-cinq & vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Mendon _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mendon & Cozailles, le Jour _____

Signatures des époux :

Emile Danalet
Léa Danalet

Signatures des témoins :

E. Grébot à Remens
Alce Chappuis à Carrange

L'officier de l'état civil :

N° 79

Colla et Rischiet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf vent _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Colla, Ignace-Paul-Napoléon, _____

de Oggelbio (Novare) / Italie _____ domicilié à Lussanne _____

célibataire _____

né à Oggelbio, le huit juin _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fil de Gaetano Colla, manoeuvre, domicilié à Oggelbio, _____

et de Maria Ferrini, décédée, _____

2° Rischiet, Walburga-Cecilia, Ménagère, _____

de Oberwald (Valais) _____ domiciliée à Lussanne _____

célibataire _____

née à Oberwald, le trente-cinq _____ mil huit cent soixante, _____

filles de Jean Rischiet, agriculteur, domicilié à Oberwald _____

et de Maria née Sinder, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Oberwald & Oggelbio les douze _____
treize & vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. Promesse de mariage. Certificats de publication de Lussanne & Oberwald. Dit d'Oggelbio. Déclaration de validité. Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces (les 2 dernières) sont déposées dans des archives

Communiqué: à la Chancellerie _____
Comité & à l'Etat Civil d'Oberwald _____

Signatures des époux :

Colla Pol _____

Walburga Cecilia _____

Signatures des témoins :

Antonio Cappello _____

De Rischiet Carlo _____
les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :

Ali Bernard, Subst _____

1895

N° 80

Cuendet et Benz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuendet, Hector-Louis-Ami** _____ *Serrurier*,de *St Croix* _____ domicilié à *Lausanne*,*Célibataire* _____né à *Lausanne*, le vingt-six mai _____ mil huit cent soixante-trois,fils de *Louis-Ami Cuendet, Serrurier*, à *Lausanne*,et de *Jeanne-Françoise Louise Michoud, sa femme, décédée*,2° **Benz, Louisa-Hélène**, _____ *Preposense*,de *Chiezachem (Bern)* _____ domiciliée à *Lausanne*,*Célibataire* _____née à *Lausanne*, le vingt-quatre mai _____ mil huit cent soixante-quinze,fille de *Jean David Benz, décédé*,et de *Elisabeth Reber, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, à *St Croix*, aux *Granges de St Croix* et à *Chiezachem*, les seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux - acte de décès du père de l'Epouse & consentement de la mère - Promesse de mariage - Certificats de publication de *St Croix*, *Les Granges Lausanne* & *Chiezachem*.

Communiqué : à l'Etat Civil de *St Croix* & de *Chiezachem*.

Signatures des époux :

*Hector Cuendet**Hélène Cuendet*

Signatures des témoins :

Cuendet }
A. Brunner } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Muard, Subr.

N° 81

Kehrwand et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kehrwand, Charles-César** _____ *Surveillant I. S.*

de *Rollé* _____ domicilié à *Laudanne*, _____

Célibataire _____

né à *Chenen*, le vingt-deux janvier _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de *Eugène François Jules Kehrwand*, décédé, _____

et de *Elise née Rossot*, sa veuve, domiciliée à *Laudanne*, _____

2° **Blanc, Marie-Louise**, _____ *Ménagère*,

de *Belmont & Laudanne*, _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

Célibataire _____

née à *Laudanne*, le vingt-cinq mai _____ mil huit cent soixante-treize, _____

fille de *Marc Louis Samuel Blanc*, journalier, _____

et de *Jeanne Sidame Hoffmann*, sa femme, domiciliée à *Laudanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Laudanne* le vingt-six, à *Rollé* et à *Belmont* le vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Rollé & Belmont _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Rollé & Rollé _____

Signatures des époux :

Ch. Kehrwand

Marie Kehrwand

Signatures des témoins :

Keller
Hubert J. Laudanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau, kaba

1895

N° 82

Ravussin et Grosjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ravussin, Auguste-Edmond _____ agriculteur,

de Saulmes _____ domicilié à Saulmes, _____

Célibataire, _____

né à Saulmes, le vingt-neuf Mars _____ mil huit cent cinquante neuf _____

fils de Auguste Louis Ravussin _____

et de Sophie née Giroud, les deux décédés _____

2° Grosjean, Julia-Clara, _____ Domestique,

de Saulles (Seine) _____ domiciliée à Echallens, _____

Célibataire, _____

née à Madzelsch (Seine) le vingt-un Septembre _____ mil huit cent Soixante-quinze, _____

fille de Albert Grosjean _____

et de Annie née Frêne, sans domicile connu _____

Les publications ont eu lieu à Saulmes et à Tavannes, le vingt-trois et à Echallens le vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de _____
Saulmes. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Saulmes, Tavannes & Echallens. _____

Signatures des époux :

Edmond Ravussin
Clara Ravussin

Signatures des témoins :

Albert Fallichet
Emilie Fallichet ^{de} Echallens

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N° 83

Wuthrich et Vez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Wuthrich, Friedrich*, _____ *agriculteur*,

de *Tout (Seine)* _____ domicilié à *Monts de Pully*,

Célibataire, _____

né à *Lanenen (Seine)* le *treize février* _____ mil huit cent *soixante-treize*,

fil de *Friedrich Wuthrich, agriculteur*,

et de *Louise Brand, domiciliée à Lonsanne*,

2° *Vez, Eugénie*, _____

de *Chesaux* _____ domiciliée à *Belmont*,

Célibataire, _____

née à *Belmont* le *vingt Janvier* _____ mil huit cent *soixante-treize*,

filles de *Jean Nicolas Vez*

et de *Jeanette Jeanne Thuillard ses deux aînés*.

Les publications ont eu lieu à *Pully* et *Belmont* le *deux*, à *Chesaux* le *dix-sept* et à *Tout* le *dix-huit Mars* mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Pully

Communiqué : à l'Etat Civil de
Tout, Pully et Remanel

Signatures des époux :

Friedrich Wuthrich

Eugénie Wuthrich

Signatures des témoins :

Edouard Vez *Monts de Pully*

Edouard Vidoudez *Lonsanne*

L'officier de l'état civil :

Ch. Bureau

1895

N° 84

Delesert et Rochat née Regamey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui en ce jour _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Delesert, Constant, _____ agriculteur,

de Savigny & de Forêt (Avance) _____ domicilié à Savigny _____

Célibataire _____

né à Savigny le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Jean Daniel Delesert, agriculteur, _____

et de Louise née Dépeux, domiciliée à Savigny _____

2° Rochat née Regamey, Elise, _____ Tailleuse,

de L'Abbaye _____ domiciliée à Epalinges, _____

veuve de Constant Henri Rochat dès le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

née aux Rapes d'Audouin, le vingt-sept février _____ mil huit cent cinquante-six, _____

fille de Jean Jacques Regamey _____

et de Marianne née Regamey, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Savigny le neuf, à L'Abbaye le dix, à Epalinges & à Forêt le onze Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Savigny _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Savigny, Forêt, L'Abbaye & Epalinges _____

Signatures des époux:

Constant Delesert
Elise Delesert

Signatures des témoins:

J. Hostettler
Garantolo Charles

L'officier de l'état civil:

Al. Murard, Subr.

N° 85

Gillieton & Curchod
née Chuard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gillieton, Pierre-Louis-Edouard**, — Chauffeur, —

de **Repos** _____ domicilié à **Lausanne**, _____

Célibataire, _____

né à **Vevey** le treize octobre _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de **Jean Louis Gillieton** _____

et de **Françoise Marie Julie Boyraud**, les deux décédés, _____

2° **Curchod née Chuard, Pauline-Alexandrine**,

de **Dommarin** _____ domiciliée à **Lausanne**, _____

divorcée de premières nocces d'ami Curchod dès le huit mars mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

née à **Lausanne** le vingt-trois octobre _____ mil huit cent soixante-trois _____

filie de **Louis Auguste Chuard**, agriculteur, _____

et de **Hermine Marie née Ducrest**, domiciliés à **La Tour de Peilz** _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** & à **Dommarin** le seize & à **Repos** le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de **Repos** **Lausanne** & **Dommarin** _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Corcelles-le-Jorat & à **Poliez-le-Grand** _____

Signatures des époux :

E. Gillieton

P. Gillieton

Signatures des témoins :

Alchepuis

Justin Berner

L'officier de l'état civil :

M. Huard, Subst.

1895

N° 86

Morier-Genoud et Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Morier-Genoud, Ernest*, _____ agriculteur,de *Château-d'Oex* _____ domicilié à *Rougemont*, _____

célibataire, _____

né à *Rougemont* le deux octobre _____ mil huit cent soixante-trois, _____fils de *Louis Morier-Genoud*, agriculteur, _____et de *Emilie née Rittner*, domiciliée à *Rougemont*, _____2^o *Saugy, Marie-Suzanne*, _____ ménagère,de *Rougemont*, _____ domiciliée à *Château-d'Oex*, _____

célibataire, _____

née à *Rougemont*, le neuf décembre _____ mil huit cent soixante-seize, _____fille de *Jean David Saugy*, agriculteur, _____et de *Suzanne Madeleine née Hesson*, domiciliée à *Château-d'Oex*, _____Les publications ont eu lieu à *Rougemont*, le dix-sept, à *Château-d'Oex* et à *L'Étraz*
le dix-huit mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Etat Civil de
Rougemont, __________

_____Communiqué : à l'Etat Civil de
Rougemont & *Château-d'Oex* __________

Signatures des époux :

*Morier Genoud Ernest**Marie Morier Genoud*

Signatures des témoins :

Fievez
Laurent

L'officier de l'état civil :

Alfred

N° 87
Pidoux & Barbay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pidoux, Théophile**, _____ Employé de bureau,
 de Forêt & Auzent _____ domicilié à Lonsanne, _____
 Célibataire, _____

né à Bieleu-Magnoux, le premier février _____ mil huit cent soixante-douze, _____
 fils de Charles Pidoux _____

et de Jeanette née Pache, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Barbay, Eugénie**, _____ sans profession, _____
 de Pomy _____ domiciliée à Pomy _____
 Célibataire, _____

née à Pomy, le quatre Juin _____ mil huit cent soixante-douze, _____
 fille de Jean François Barbay, agriculteur à Cronay _____

et de Elise née Guichard, domiciliée à Orzert _____

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, le cinq, à Forêt & à Pomy le sept
 Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux.
 _____ Promesse de mariage.
 _____ Certificats de publication de Forêt
 Pomy & Lonsanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Auzent & Urdino. _____

Signatures des époux :

Th. Pidoux.
 Ev. Barbay

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]
 les deux à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 88

Rochat & Blanc

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rochat, Samuel-Jules, horloger,

de Nieu _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Vallorbes, le vingt-quatre mars _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Victor Samuel Rochat, décédé, _____

et de Charlotte Julie Lugin, née Mercier, de Vevre veuve le lieu _____

2^o Blanc, Louise-Gabrielle, sans profession,

de Belmont sur Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le trente octobre _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de Charles Lucien Blanc, vigneron, _____

et de Jeanne Marie Henriette Boyeaud, de femme, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu au lieu _____ à Lausanne le dix-neuf et à Belmont
le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
du lieu _____ de Belmont. _____

Communiqué: à l'état Civil de

Nieu _____ de Pully _____

Signatures des époux:

Jules Rochat
Louise Rochat

Signatures des témoins:

Perruysse L. Blanc instit
Maurent
Paris de Lausanne

L'officier de l'état civil:

Al. Muard, Subr

N° 89

Raphoz et Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui entre civil _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Raphoz, Georges-Antoine**, _____ *Mansour*,

de *St Pierre de Rumilly* | *Haute Savoie* | _____ domicilié à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

né à *St Pierre de Rumilly*, le neuf Janvier _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fil de *Jean Marie Raphoz*, *décédé*, _____

et de *Philomène Delafont*, *sa veuve*, domiciliée à *Guitard* | *Hte Savoie* | _____

2° **Clerc, Adèle-Louise**, _____ *Cuisinière*,

de *Montchezand* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Vevey*, le vingt-trois Février _____ mil huit cent soixante-dix _____

filles de *Louis Jélie Clerc* _____

et de *Elise née Maquelin*, *sa femme*, les deux *décédés*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, à *Montchezand* le douze et à *St Pierre de Rumilly* les dix-sept & vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Acte de décès du père de l'époux. 3° Consentement de la mère. 4° Promesse de mariage. 5° Certificats de publication de *Lausanne* et *Montchezand*. 6° Dit de *St Pierre de Rumilly*. 7° Déclaration de validité. 8° Permis du *Dep^t de Justice* & *Police* constatant que les pièces des n° 2, 3, 6 & 7 déposent dans ses archives

Communiqué : à la *Chancellerie* *Cle*

à l'*Etat Civil* d'*Orbe* _____

Signatures des époux :

Raphoz Antoine
Adèle Raphoz

Signatures des témoins :

E. Alder
F. Meyer

L'officier de l'état civil :

Al. Huand, Subr

1895

N° 90.

Zimmermann et Ouda

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

légitimation

Aujourd'hui onze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zimmermann, Paul**, _____ *Coiffeur*,

de *Koltenplotz (Bilein, Autriche)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire _____

né à *Koltenplotz*, le dix-neuf novembre _____ mil huit cent Soixante-six, _____

fil de *Charles Zimmermann*, décédé, _____

et de *Thérèse née Schmid*, sa veuve, domiciliée à *Vienne* _____

2° **Ouda, Marie**, _____ *Cuisinière*,

de *Föllersdorf (Währan) Autriche*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire _____

née à *Föllersdorf*, le dix-sept Janvier _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

filles de *Thomas Ouda*, agriculteur à *Föllersdorf* _____

et de *Madeleine née Pawlenta*, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, à *Koltenplotz* & à *Föllersdorf* du deux au douze mars mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication à *Lausanne* n° _____ Dits à *Koltenplotz* & à *Föllersdorf*. 4° Déclaration de validité. 5° Permis du Département de Justice & Police cons. _____
 6° Toutant que les pièces sous n° 4 & 5 sont déposées _____
 7° _____ des archives _____

Communiqué : à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Paul Zimmermann
Marie Zimmermann

Signatures des témoins :

Jean Allegre
E. Fesch

L'officier de l'état civil :

Al. Murard, Subor

N° 91
Bauverd & Moldenhauer

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui seize août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Bauverd, Henri-Maurice-Daniel**, agriculteur

Etat civil :

de Chavornay _____ domicilié à Crissier _____

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Lussane, le huit juillet _____ mil huit cent dixante-dix _____

Noms, profession et

fils de Jules Arrien Samuel Bauverd, propriétaire _____

domicile des parents :

et de Françoise Delphine Spach, sa femme, domiciliés à Lussane _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Moldenhauer, Bernardine-Julie-Amile**, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Matzendorf (Saxe) _____ domiciliée à Lussane _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Mannheim, le dix-sept novembre _____ mil huit cent dixante-neuf _____

Noms, profession et

fille de Jean Georges Adolphe Moldenhauer, décédé, _____

domicile des parents :

et de Amile née Wengé, domiciliée à Berlin _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussane, le dix-neuf, à Matzendorf, le vingt, à
 Chavornay et à Crissier le vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

_____ attestation de l'Etat Civil de
 Romanet _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Chavornay, Romanet & Matzendorf _____

Signatures des époux :

H. Bauverd
Amile Bauverd

Signatures des témoins :

J. B. Spach
J. B. Spach

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 92

Eutched et Vaney née Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Eutched, John,** _____ agriculteur,

de Dommartin _____ domicilié à Lussanne, _____

Célibataire, _____

né à Dommartin le trente-un août _____ mil huit cent soixante-un, _____

fils de Jean Emmanuel Eutched, charcutier à Lussanne, _____

et de Louise Georgette Nicod, _____

2° **Vaney née Chollet, Sophie,** _____ Tailleuse,

de Cugy _____ domiciliée à Lussanne, _____

divorcée en premières noces de Jean Vaney le vingt-sept novembre mil huit cent
quatre-vingt-neuf. _____

née à Bière le vingt août _____ mil huit cent trente-quatre _____

fille de Frédéric Benjamin Chollet _____

et de Louise Marianne née Bocard, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lussanne le vingt-trois, à Dommartin et
à Cugy le vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de mariage de l'Epouse avec
mention du divorce _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Dommartin Lussanne & Cugy _____



Communiqué : à l'Etat Civil _____

de Bottand. _____

Signatures des époux :

John Eutched
Vaney Sophie

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :



N^o 93.
Chapuis et Lüssi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chapuis, Auguste,** _____ *Secrétaire* _____

de *Pully* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire _____

né à *Lausanne*, le vingt-cinq décembre _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

fil de *Stéphanie Chapuis, domiciliée à Lausanne,* _____

et de _____

2^o **Lüssi, Elizabeth,** _____ *Cuisinière* _____

de *Wylfa | Zurich* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire _____

née à *Turbenthal | Zurich* le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

fille de *Adolphe Lüssi, décédé* _____

et de *Barbara Borchard, domiciliée à Solme* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le dix-neuf _____ à *Pully* & à *Wylfa* le vingt-
 une Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Pully _____

Lausanne & Wylfa _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Pully & Wylfa _____

Signatures des époux :

Chapuis Secrétaire _____

Elise Chapuis _____

Signatures des témoins :

M. Ketscher _____

[Signature] _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

1895

N° 94

Schwegler & Métral

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schwegler, Rodolphe,** _____ boucher

de Wattwil (St Gall) _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf au premières noces de Marie Philomène Krieger, dès le premier octobre mil huit cent
quatre-vingt-onze _____

né à Wattwil, le vingt-six janvier _____ mil huit cent quarante six _____

fils de Salomon Schwegler _____

et de Suzanne Barbara née Fischbacher, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Métral, Ida Marguerite** _____ sans profession,

de Chancy (Genève) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Vernier (Genève) le dix décembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Marc Etienne Métral, directeur d'usine à Bule _____

et de Louise Vignon, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Wattwil, Chancy & Lausanne les huit & neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

acte de décès de la 1^{re} femme de
l'époux. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Wattwil
Lausanne & Chancy _____Communiqué : à l'Etat Civil de
Wattwil & de Genève (Duc: C^e) _____

Signatures des époux :

R. Schwegler.
Ida Schwegler

Signatures des témoins :

Th. Schwegler
P. Dupont Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 95
Burckhardt & Noël

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Burckhardt, Gottlieb-Emmanuel**, *Commerçant*,

de Bâle _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Bâle le dix-huit novembre _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de Samuel Burckhardt, ancien instituteur à Bâle _____

et de Sophie Jeanne Elise née Kern, décédée _____

2^o **Noël, Antonie dite Antoinette**, *Commerçante*

de Dirmstein (Bavière) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Dirmstein le quinze mars _____ mil huit cent soixante-sept _____

fille de Charles Philippe Noël _____

et de Elisabeth Zimmermann et de sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Dirmstein & à Bâle les neuf, onze
 et treize Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Bâle _____

Lausanne & Dirmstein _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Bâle & à la Chancellerie C^o _____

Signatures des époux :

G. Burckhardt
Antoinette Burckhardt

Signatures des témoins :

E. Bar à Lausanne
Ch. Rugg à Zurich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 96 1895

Lavanchoy & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lavanchoy, Charles-Edouard, — agriculteur, —

de Cully de Savigny, _____ domicilié à Vers-chez-les-Blanc, /Lansanne

célibataire, _____

né à La Conversion / Cully, le dix-neuf avril — mil huit cent soixante-quatorze, —

fils de Louise Lavanchoy née Langendorf, domiciliée à Morges, _____

et de _____

2^o Blanc, Julie-Henriette-Louise, — Couturière, —

de Lansanne, _____ domiciliée à Vers-chez-les-Blanc, _____

célibataire, _____

née à Lansanne, le deux septembre _____ mil huit cent soixante-trois, —

fille de Louis-Henri-François Blanc, serrurier à Lansanne, _____

et de Julie Jannot, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-un, à Cully, à Lansanne le vingt-trois
mars mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Cully, Savigny
Lansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully

à Savigny _____

Signatures des époux :

Edouard Lavanchoy

Henriette Lavanchoy

Signatures des témoins :

Rodolphe Regamey

Marie Paul Charles. } Lansanne

L'officier de l'état civil :



N° 97

Bühlmann et Grenibolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bühlmann, Gottlieb**, Jardinier

de Usterdorf (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Usterdorf le neuf mars _____ mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Christian Bühlmann

et de Mademoiselle née Bülchy, les deux décédés

2° **Grenibolet, Louise-Adeline**, Repasseuse

de Divonne (Ain) France domiciliée à Chailly Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne le quatre juillet _____ mil huit cent soixante-cinq

fille de Louis Grenibolet

et de Henriette Louise Köbler, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le neuf, à Divonne et à Châtrichem le
dix-huit mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des parents de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Châtrichem

Lausanne & Divonne

Communiqué : à l'Etat civil de

Châtrichem et à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Bühlmann Gottlieb

Bühlmann Louise

Signatures des témoins :

Benjamin Köbler à Chailly
Benjamin Grenibolet à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N^o 98**Bourgoz et Bovay**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bourgoz, Auguste,** _____ *agriculteur,*

de *Saint-Sulpice* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Renens,* le vingt mai _____ mil huit cent *soixante-seize,* _____

fils de *Daniel Bourgoz, décédé,* _____

et de *Henriette Julie née Heyde, sa veuve, domiciliée à Lausanne* _____

2^o **Bovay, Marie,** _____ *couturière,*

de *Correvon* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire, _____

née à *Peilly,* le trois Juin _____ mil huit cent *soixante-quinze,* _____

fille de *Jean Pierre Bovay, fontenier, à Lausanne,* _____

et de *Henriette née Ammann de femme, décédée,* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne à Correvon & à Saint Sulpice* les
dix-neuf vingt-deux & vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux _____

*acte de décès du père de l'Epouse et
consentement de la mère - Consentement*

du père de l'Epouse - Promesse de

mariage - Certificats de publication

de St Sulpice Lausanne & Correvon

Communiqué: à l'Etat Civil

de Ecublens & St Cierges. _____

Signatures des époux:

Bourgoz Auguste
Marie Bovay

Signatures des témoins:

Dufosse
Auguste Bailly

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 99

Schneeberger et Pochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schneeberger, Louis-François-Frédéric**, ^{facteur postal}

de Dintzenoth (Bern) _____ domicilié à St-Léger-La-Chiésaz _____

Célibataire, _____

né à La Chiésaz, le treize octobre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Noms Isaac Schneeberger, agriculteur, _____

et de Marie Marguerite Henriette née Béquin, domiciliée à La Chiésaz, _____

2° **Pochon, Alexia-Julie-Élise-Louise**, couturière,

de Chavannes-le-Chêne et Denezy _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le deux mars _____ mil huit cent soixante-treize, _____

fille de Justin Pochon, secrétaire _____

et de Jenny Emma Charquis, sa veuve, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Dintzenoth, St-Léger, Chavannes-le-Chêne, Denezy & Lausanne le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de St-Léger _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Dintzenoth, St-Léger, Yvermand et
Denezy _____

Signatures des époux :

Louis Schneeberger

Alexia Schneeberger

Signatures des témoins :

Sophie Müller à Pully

Pochon à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 100

Besson & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Besson, Ernest**, _____ boulanger, _____

de Chapelle _____ domicilié à Penay _____

Célibataire _____

né à Bouleud, le vingt deux juin _____ mil huit cent soixante onze, _____

fils de David Louis Besson, diocèse _____

et de Jeanette née Rod, domiciliée à Penay _____

2° **Gavillet, Louise-Alice**, _____

de Penay et de Vucherend _____ domiciliée à Chardomay-Montaubien _____

Célibataire _____

née à Chardomay, le quatre juin _____ mil huit cent soixante onze, _____

fille de Jean Louis Gavillet, agriculteur, _____

et de Marie Louise née Jaccoud, à Chardomay _____

Les publications ont eu lieu à Chapelle & à Chardomay le onze, à Vucherend le onze & à Penay le treize mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de _____
Cocelles-le-Joaze _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
St-Cierge, Cocelles-le-Joaze et _____
Moudon _____

Signatures des époux :

Ernest Besson

Alice Besson

Signatures des témoins :

Aimé Gavillet
Louis Gavillet ^{Penay-le-Joaze}

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 101

Dizerens & Ravessoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dizerens, Louis,** _____ agriculteur, _____ de Savigny _____ domicilié au Martinet vis-à-vis Savigny _____ Célibataire, _____

né à Savigny, le sept août _____ mil huit cent soixante-six, _____

fil de Jean François Dizerens, décédé, _____

et de Jeanne Marie née Ravanchy, sa veuve, au Martinet, _____

2° **Ravessoud, Marie-Josaline,** _____

de Pully & de Paudex _____ domiciliée aux Monts de Pully, _____

Célébataire, _____

née à Pully, le vingt-sept avril _____ mil huit cent soixante-cinq _____

filles de Pierre Louis Ravessoud, décédé, _____

et de Jeanne Susanne née Ravanchy, aux Monts de Pully _____

Les publications ont eu lieu à Savigny le vingt-sept, à Pully et à Paudex le trente mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Savigny _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny & de Pully _____

Signatures des époux :

Louis Dizerens

Marie Dizerens

Signatures des témoins :

Elise Buffat à Landan

Jules Dizerens à Savigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 102

Salvisberg & Garret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Salvisberg, Samuel Daniel**, Coiffeur _____de Mühleberg (Becne) _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Aranches, le onze Septembre _____ mil huit cent soixante-huit _____fils de Jean Salvisberg, décédé _____et de Fanny née Berger, domiciliée à Lausanne _____2° **Garret, Elise**, _____ Couturière _____de Ruscheegg (Becne) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Ruscheegg, le cinq février _____ mil huit cent soixante-cinq _____fille de Elisabeth Garret, domiciliée à Ruscheegg _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le trente Mars, à Mühleberg et Ruscheegg les premier et deux avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____
Mühleberg, Ruscheegg & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Mühleberg & Ruscheegg _____

Signatures des époux :

S. SalvisbergElise Salvisberg

Signatures des témoins :

Témoin 1 _____
Témoin 2 _____

L'officier de l'état civil :

Officier de l'état civil

N° 103.

Bechtold & Favre née Quinclet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bechtold, Emile,** _____ *Typographe*

de *Nänikon (Uster / Zurich)* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

veuf en premières nocces d'Elisabeth Keheli ad le huit mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze, _____

né à *Egg (Zurich)* le quinze décembre, _____ mil huit cent cinquante-neuf _____

fils de *Edouard Bechtold, décédé,* _____

et de *Barbara née Bremwald, veuve, domiciliée à Knonau* _____

2° **Favre née Quinclet, Elise,** _____ *sans profession,*

de *Bavois* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

veuve en secondes nocces de François Louis Favre ad le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

née à *Chézères* le quatorze mai _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fille de *Jean Louis Quinclet, vigneron à Chézères* _____

et de *Antoinette née Cottaz, décédée,* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Uster & à Bavois* les trente-cinq _____
premier et deux avril mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____
_____ *actes de décès des précédents conjoints* _____
_____ *Promesse de mariage* _____
_____ *Certificats de publication d'Uster* _____
_____ *Lausanne & Bavois* _____

Communiqué : _____ *à l'Etat Civil d'Uster* _____
_____ *& de Chézères* _____

Signatures des époux :

E. Bechtold

E. Favre

Signatures des témoins :

A. Flavis
A. Jollin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 104

Verna & Buzzio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Verna, Cécile-Joseph**, _____ Sculpteur,

de Verolengo (Turin, Italie) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Verolengo, le dix avril _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____

fils de Charles Verna, décédé _____

et de Marie Delmastro, domiciliée à Turin _____

2° **Buzzio, Joséphine**, _____ Tailleurse,

de Turin (Italie) _____ domiciliée à Lausanne, av. à Turin _____

Célibataire, _____

née à Turin, le vingt-deux mai _____ mil huit cent soixante-dix _____

fille de Jean Buzzio, négociant _____

et de Rose Trucco, domiciliée à Turin _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Turin & à Verolengo, les cinq, dix-sept & vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Lausanne & 4° Dits de Verolengo & Turin. 5° Déclaration de validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces dont N° 1 & 2 sont déposées dans les archives _____

Communiqué : à la Chancellerie _____

Cantonale _____

Signatures des époux :

Verna Cécile

Giuseppina Verna

Signatures des témoins :

Verna Adelaide

Alfredo Verna

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 105

Pache & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 Juin 1903
 déclaré exécutoire le 17 septembre suivant
 le Tribunal civil au district de Lausanne a
 autorisé par le divorce le mariage invidi et contra
 Le divorce a été prononcé contre les
 femme, en vertu de l'art. 46 §. 2 de
 la loi fédérale du 24 décembre 1874
 Lausanne le 1 Octobre 1903.
 L'off. de l'état civil :

Aujourd'hui vingt-trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Gustave,** Employé postal,
 de Epalinges, domicilié à Lausanne,
 Célibataire,

né à Lausanne, le dix-neuf mars _____ mil huit cent soixante-deux,
 fils de Jean Pierre Daniel Pache,
 et de Julie Deboux sa femme, les deux décédés

2° **Pache, Léonie,** Conducière
 de Herzogenbuchholz et de Féclens, domiciliée à Lausanne,
 Célibataire,

née à Vucherens, le deux février _____ mil huit cent soixante-treize,
 fille de Constant Pache, piennier, à Lausanne
 et de Rosine Vaagniaux sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-six, à Herzogenbuchholz le vingt-huit, ainsi qu'à Féclens et à Epalinges, le vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication à Epalinges Lausanne, Herzogenbuchholz & Féclens.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Epalinges, Moudon & Oron.

Signatures des époux :

Gustave Pache
Léonie Pache

Signatures des témoins :

Henri Nauthy
Denis Jules Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 106

Gatté & Seewer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gatté, Adolphe-Carrion** _____ *hôte* _____

de Mogelsberg (St Gall) _____ domicilié à Monte-Carlo _____

Célibataire _____

né à Dargans (St Gall) le seize Septembre _____ mil huit cent Soixante _____

fils de Charles Gatté, décédé, _____

et de Barbara née Kurz, sa veuve, domiciliée à Ruyatz, _____

2° **Seewer, Louise Marie-Julie**, sans profession, _____

de Chatelet (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Lausanne, le sept mai _____ mil huit cent Soixante-trois _____

fille de Gustave Charles Seewer, décédé, _____

et de Marie Louise Gonthier, sa veuve, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Mogelsberg & à Gsteig St. Simeon (Chatelet), le vingt-un à Monte-Carlo le vingt-quatre ¹⁸⁷⁵ à Lausanne le dix avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Mogelsberg _____

Monte-Carlo, Chatelet & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Mogelsberg & Chatelet. _____

Signatures des époux :

A. C. Gatté
L. Seewer

Signatures des témoins :

Professor St. C. Gatté
H. Stier
St. Gall (Mecklenburg)
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 107 ²⁻¹²⁸
Blanc & Duperré

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq deuil _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Jules-Louis** _____ agriculteur,

de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, sur le Loup, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-un Janvier _____ mil huit cent soixante-dix _____

fils de Henri Blanc, décédé, _____

et de Fanny Dorey, sa veuve, domiciliée à Lausanne, sur le Loup, _____

2^o **Duperré, Ida-Clara**, _____ sans profession,

de Mont _____ domiciliée à Mont, _____

Célibataire _____

née à Mont le vingt-un Juillet _____ mil huit cent soixante-sept _____

fille de marc Jules Antoine Duperré, agriculteur _____

et de Jenny née Bilet, sa femme, domiciliée au Mont _____

Les publications ont eu lieu à Mont & à Lausanne les quatre & six avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Par décision du 19 décembre 1929, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens qu'e. l'épouse soit désignée comme étant originaire non seulement du Mont, Lausanne, mais en outre de Rougemont.

Lausanne, le 20 décembre 1929.

L'officier de l'état civil :

Le Bruny

à 9^h à Prilly et Rougemont.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne _____

& au Mont. _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

Rougemont _____

Signatures des époux :

Jules Blanc

Ida Blanc

Signatures des témoins :

Fanny Pachy
Chs Pachy au Mont

L'officier de l'état civil :

Le Bruny

1895

N° 408

Steynet & Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Steynet, Louis-Albert**, agent de Police, de Quillier (Vaud) & Genthod (Genève) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Genthod le quatre mai _____ mil huit cent cinquante-sept _____

fil de Louis Jacques Steynet, décédé,

et de Jenny-Louise Megevard, sa veuve, domiciliée à Genthod

2° **Chollet, Marie-Caroline**, Directrice de Restaurant-

de Marcion domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Vaulruz (Fribourg) le vingt-deux Mars _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fille de Jean Frédéric Chollet, agriculteur

et de Marie Antoinette Elise née Pasquier, domiciliés à Mantés (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le seize, à Quillier le dix-sept, à Genthod & à Marcion le dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Quillier, Genthod, Lausanne &
Marcion

Communiqué: à l'Etat Civil de
Gingins, Genève (B.C.) & Palézieux

Signatures des époux:

L. Steynet
M. Chollet

Signatures des témoins:

Paul [Signature]
Paul [Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 109
Lohry et Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lohry, Jules, _____ allumeur de gaz,

de Sagerstchi (Bienne) _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières nocces de Rosine Knutti de le vingt-septembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

né à Aveches, le sept Janvier _____ mil huit cent soixante-six _____

fil de Jean Christian Lohry, décédé, _____

et de Louise Inette née Hubert, domiciliée à Aveches, _____

2^o Clerc, Emilie, _____ Cuisinière,

de Saz (Bas Vallée) / Esibourg, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Cornaux (Néuchâtel), le dix Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Jean Clerc _____

et de Marie Elisabeth née Wüfli, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Münsingen & à Nant (Bas Vallée) les deux trois et quatre avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Sagerstchi _____

& Lausanne. _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

Münsingen & Motiez. _____

Signatures des époux :

Jules Lohry

Emilie Lohry

Signatures des témoins :

Regamey
Frenkelow
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 110

Mani et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq deuil _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mani, Godefroi dit Théodore**, *Mécanicien*,
de *Dierntigen (Beane)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

unif en premières noces de *Marguerite Pinf* de le onze mai mil huit cent quatre-vingt-douze _____

né à *Chérand St Martin (Neuchâtel)*, le vingt-trois mai mil huit cent cinquante-sept, _____

fil de *Jacob Mani*, ancien boucher, à *Dierntigen* _____

et de *Catherine* née *Bringold*, décédée, _____

2^o **Corbaz, Emilie-Rodolphine**, *Gouvernante*
de *Lausanne, du Mont & d'Epalinges* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire, _____

née à *Lausanne*, le vingt-cinq octobre _____ mil huit cent soixante-huit _____

filles de *Jean Henri Louis Corbaz*, magasinier à *Lausanne* _____

et de *Frédérique Louise Marie Sommer*, la femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Dierntigen, Le Mont & Epalinges*, les
vingt-dix, vingt-sept, vingt-huit & trente mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Dierntigen
Lausanne, Le Mont & Epalinges, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Dierntigen, Romanel & Epalinges,

Signatures des époux :

Emilie Mani
Theodore Gottfried Mani

Signatures des témoins :

Ls Cuendet
Eb Kaiser *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 111

Curtel et Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Curtel, Albert-Charles-Louis,** _____ *Cheminé*

de Jucens, _____ domicilié à *Louvain*,

célibataire, _____

né à *Louvain*, le *Sept Janvier* _____ mil huit cent *soixante-sept*,

fils de *Henri Samuel Alphonse Curtel*,

et de *Henriette Fanny Joséphine Witschy*, sa femme, les deux *célibés*,

2° **Monnier, Marie-Fanny,** _____ *Coiffeuse*,

de *Stux près de*, _____ domiciliée à *Louvain*,

célibataire, _____

née à *Louvain*, le *treize février* _____ mil huit cent *soixante-deux*,

fille de *Samuel Monnier*, *célibé*,

et de *Marie Emilie Bonnard*, domiciliée à *Louvain*.

Les publications ont eu lieu à *Jucens, Louvain & Stux*, le *six-vingt-neuf mars* mil huit cent *quatre-vingt-quinze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Jucens, Louvain & Stux

Communiqué : à l'état civil d'*Stux*

et de _____

Signatures des époux :

A. Curtel

Marie Curtel

Signatures des témoins :

G. Jaquerod à *Piquis - Ponce*

H. ... à *Louvain*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 112**Perriaz & Corbaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perriaz, Paul-Eugène**, _____ Conducteur postal,

de Charvornay et de l'Albergement _____ domicilié à Lonsanne, _____

veuf en premières noces de Henriette Adèle Berthier, ad le six Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

né à Montblézen / Lonsanne, le vingt-huit Juillet _____ mil huit cent soixante six _____

fils de Joseph Perriaz, agriculteur, _____

et de Marie Marguerite née Chapuis, sa femme domiciliée à Montblézen, _____

2^o **Corbaz, Eliza**, _____ Couturière,

de Lonsanne et du Mont _____ domiciliée à Lonsanne, _____

Célibataire, _____

née à Leublenz, le sept avril _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de Jean David Corbaz, charcutier, _____

et de Jenny née Fuchs, sa femme, domiciliée à Lonsanne, _____

Les publications ont eu lieu à Charvornay, l'Albergement, Lonsanne & Le Mont, les neuf, dix & onze avril mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Charvornay, _____

l'Albergement, Lonsanne & Le Mont _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Charvornay, Lignerolles & Romanet. _____

Signatures des époux :

Perriaz Paul
Eliza Perriaz

Signatures des témoins :

Cand. Emile
Corbaz Maurice } Lonsanne
Amédée Perriaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 113

Pillon et Natbel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pillon, Gustave,** _____ domestique,

de Oppens, _____ domicilié à Fey, _____

Célibataire, _____

né à Oppens, le onze Juin _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Jean Abram Pillon, _____

et de Jeanne Marguerite née Vallon, _____

2° **Natbel, Marie-Julie,** _____

de Vuattenz, _____ domiciliée à Oppens, _____

Célibataire, _____

née à Sully, le vingt-un Janvier _____ mil huit cent soixante-quinze, _____

fille de Auguste Natbel, _____

et de Anna née Pédard _____

Les publications ont eu lieu à Oppens, à Fey et à Vuattenz, le trente trois mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'état civil de Fey _____

Communiqué : à l'état civil d'Oppens

Fey & Vuattenz. _____

Signatures des époux :

Gustave Pillon
Julie Natbel

Signatures des témoins :

Joseph Marius
Barrat Emile à Sauterac

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 114

Ecoffey & Gilliéron

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Ecoffey, Louis-Jean, _____ Boulanger,
de Villiers et de Lutry _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-cinq décembre _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de Jean Louis Ecoffey, sécedé, _____

et de Anna Marguerite Fies, domiciliée à Lausanne _____

2^o Gilliéron, Louisa, _____ Cuisinière,

de Corcelles-le-Jorat _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Montpreveyres, le vingt-deux décembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fille de Henri Gilliéron, agriculteur _____

et de Juliette Louise née Mallet, domiciliés à Montpreveyres _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lutry, Corcelles & Villiers, les deux, trois
quatre & cinq avril mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de Villiers _____

Lutry, Lausanne & Corcelles. _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

de Mézières, Lutry & Corcelles-le-Jorat _____

Signatures des époux:

Henri Ecoffey
Louisa Ecoffey

Signatures des témoins:

E. Blanc à Lausanne
Alfred Gilliéron
à la Décime

L'officier de l'état civil:



N° 115

Volper & Stubi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Volper, Fritz-Edouard, agriculteur

de Cheseaux-Nordaz domicilié à Cheseaux

veuf de Léa née Freymond de le dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Couvet, le huit décembre mil huit cent soixante-quatre

fils de François Samuel Volper, décédé,

et de Jeanne Louise née Sauvageat, domiciliée à Cheseaux,

2° Stubi, Marie, ménagère

de Ruggisberg (Berne) domiciliée à Cheseaux

Célibataire,

née à Quarny, le deux août mil huit cent soixante-seize

fille de Christian Stubi

et de Marie Lydie née Tardy, domiciliée à Cheseaux

Les publications ont eu lieu à Ruggisberg, le quatre & à Cheseaux-Nordaz le six avril mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil d'Yverdon

Signatures des époux :

F. Volper
Marie Volper

Signatures des témoins :

M^{rs} Pévoz, Employé
J^s Blanc

Communiqué : à l'état civil de

Ruggisberg & d'Yverdon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 116

Cornaz et Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cornaz, Alfred**, _____ Employé de Commerce
de **Faoug** _____ domicilié à **Lausanne**, _____
Célibataire _____

né à **Faoug**, le trente Juin _____ mil huit cent soixante-dix _____

fil de **Nicolas Cornaz**, cordonnier, à **Lausanne** _____

et de **Louise née Roulet**, décédée _____

2° **Perrin, Marie-Bernardine-Thérèse**, _____, commerçante

de **Lausanne**, _____ domiciliée à **Lausanne**, _____

Célibataire _____

née à **Lausanne**, le vingt-quatre mai _____ mil huit cent soixante-dix _____

filles de **Jules Perrin**, décédé _____

et de **Emilie Gillieron**, domiciliée à **Aubonne** _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le trente mars et à **Faoug** le
premier avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de **Faoug** &

Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Aranches _____

Signatures des époux :

Alfred Cornaz

Thérèse Cornaz

Signatures des témoins :

André Burland

Gillieron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117

Diemet et Wüst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente deux _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Diemet, Marius-Louis-Frédéric**, _____ *meunier*,

de **Pandex** _____ domicilié à **Lausanne**, _____

Célibataire, _____

né à **Lausanne**, le **six** **Septembre** _____ mil huit cent **soixante-quatre**, _____

fils de **Jacques Samuel Henri Diemet**, *décédé*, _____

et de **Charlotte Henriette Bertholet**, *sa veuve*, à **Lausanne** _____

2° **Wüst, Adèle-Augustine**, _____ *Contueuse*,

de **Lupfig (Argovie)** _____ domiciliée à **Lausanne**, _____

Célibataire, _____

née à **Lausanne**, le **premier** **Janvier** _____ mil huit cent **soixante-deux** _____

fille de **Louis Charles Marc Wüst**, *Charpentier*, _____

et de **Marie Susanne Kohler**, *sa femme*, domiciliés à **Lausanne** _____

Les publications ont eu lieu à **Pandex, Lupfig & Lausanne**, les **deux, trois & sept** **Mars** **mil huit cent quatre-vingt-quinze** _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____
Pandex, Lausanne & Lupfig _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ **Pully & Lupfig** _____

Signatures des époux :

_____ **Henri Diemet** _____

_____ **Adèle Diemet** _____

Signatures des témoins :

_____ **Landoz James H^{is}** _____

_____ **Louis Wüst** *Lausanne* _____

L'officier de l'état civil :

_____ *[Signature]* _____

1895

N° 118

Freymond & Vernez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Freymond, Gustave-Constant**, _____ maréchal,
de Saint-Cerges _____ domicilié à Villarsel _____

Célibataire, _____

né à Villarsel, le six juin _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Félix Freymond _____

et de Gabrielle née Thonney _____

2° **Vernez, Hortense**, _____ Cuisinière _____

de Villars-Bramard _____ domiciliée à Gland, _____

Célibataire, _____

née à Villars-Bramard, le six décembre _____ mil huit cent soixante-un _____

fille de Louise Vernez _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Villarsel & à Villars-Bramard, le deux, à St Cerges le trois et à Gland le six avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'état civil de
Villarsel. _____

_____ Communiqué : à l'état civil de

St Cerges, Villarsel & Reynier _____

Signatures des époux :

Gustave Constant Freymond
Hortense Freymond

Signatures des témoins :

Adèle Freymond à Rolle
C. Perret à Gland

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119
Lädemann & Nicolas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lädemann, Auguste, _____ Charcutier,

de Epalinges & du Mont _____ domicilié à Epalinges, aux Croisettes,

Célibataire, _____

né à Epalinges, le treize avril _____ mil huit cent soixante-douze _____

fils de Gustave David Lädemann _____

et de Marie Antoinette née Richaies, la femme, aux Croisettes, _____

2° Nicolas, Hélène, _____ Tailleur,

de Epalinges _____ domiciliée à Epalinges, aux Croisettes,

Célibataire, _____

née à Epalinges, le seize Juin _____ mil huit cent soixante-quatorze _____

fille de Henri Emile Nicolas, Entrepreneur _____

et de Caroline Jenny née Chiquet, la femme, aux Croisettes _____

Les publications ont eu lieu au Mont & à Epalinges les onze & treize avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil d'Epalinges _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges _____

_____ & de Romanel _____

Signatures des époux :

_____ Lädemann & _____
_____ Hélène Lädemann _____

Signatures des témoins :

_____ Louis Martin _____
_____ des deux à Lussan _____

L'officier de l'état civil :

1895

N° 120

Müller et Maurer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Müller, Nicolas, _____ employé au J.-S.,

de Bienne (Berne) _____ domicilié à Genève, _____

Célibataire, _____

né à Landorf (Berne), le onze juillet _____ mil huit cent soixante _____

fils de Christian Müller _____

et de Elisabeth Maurer, de femme, veuve, _____

2° Maurer, Bertha, _____ femme de Chambre, _____

de Lempdeswyl (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Dachseldan (Berne), le vingt-huit février _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Jacob Maurer, veuve, _____

et de Elisabeth Bratschi, de veuve, à Lempdeswyl _____

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt-huit, à Bienne, Lempdeswyl & Lausanne le trente mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Genève. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Bienne & Genève (B.C.) à Lempdeswyl. _____

Signatures des époux:

Müller Nicolas,

Bertha Maurer

Signatures des témoins:

Theodore Hago }
Chr. Müller } Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 121

Wuillemin et George

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wuillemin, Pierre-François,** Capiste,

de Congevaux (Sibonzy) _____ domicilié à Lausanne,

Célibataire _____

né à Lausanne le vingt novembre _____ mil huit cent soixante-cinq,

fil de Pierre-François Wuillemin, décédé,

et de Marie Felice Stauffer, en veuve, à Lausanne,

2^o **George, Fanny-Louise-Caroline,** sans profession,

de Vuibrony _____ domiciliée à Lausanne,

Célibataire, _____

née à Lausanne le dix-sept février _____ mil huit cent soixante-huit

fille de Jean Siméon George, décédé,

et de Louise Julie Pittet, en veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Congevaux, Lausanne & Vuibrony le treize avril mil
huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Congevaux
Lausanne & Vuibrony. _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Montreux & d'Oron. _____

Signatures des époux :

P. Wuillemin-George
C. Wuillemin-George

Signatures des témoins :

Stiggen
Rochat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895
N° 122

Meylan et Rougemont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meylan, Paul-Alfred,** _____ *Boulangere*,
de *Chenit* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
Célibataire, _____

né au *Brassus*, le treize Septembre _____ mil huit cent soixante _____,

fil de *ami Henri Meylan, décédé* _____

et de *Rosine Elise née Raymond, domiciliée au Brassus*, _____

2° **Rougemont, Ida,** _____ *Cuisinière*,
de *Provence* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
Célibataire, _____

née à *Orbe*, le quatre février _____ mil huit cent soixante-deux _____,

filie de *Alfred Rougemont, décédé*, _____

et de *Louise Henriette Forestier, domiciliée à Yverdon*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le neuf au *Brassus* & au *Sentier* le dix et à *Provence* le treize avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de *Lausanne*
du *Sentier*, du *Brassus* & de *Provence*.

Communiqué : à l'Etat Civil du
Sentier & de *Provence* _____

Signatures des époux :

Paul Meylan
Ida Meylan

Signatures des témoins :

Mercier
J. Avrelat } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 123

Aviolat & Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aviolat, Georges-Edouard**, *Serrurier*,

de *Ormont-Dessous*, domicilié à *Lausanne*,

Célibataire,

né à *Lausanne*, le onze mars mil huit cent soixante-seize,

fils de *Antoine Emile Aviolat, décédé*,

et de _____

2° **Guex, Eliza**, *Journalière*,

de *Bouleus et de Moudon* domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire,

née à *Corcelles près Yverne*, le vingt-deux Janvier mil huit cent soixante-quatorze,

fille de *Charles Samuel Louis Guex, décédé*,

et de *Emilie Boudin, domiciliée à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le treize, à Ormont-Dessous, Bouleus & Moudon* le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Ormont-

Dessous, Lausanne, Bouleus et

Moudon

Communiqué : à l'Etat Civil d'*Ormont-*

Dessous, St Cergue & Moudon.

Signatures des époux :

G. Aviolat

Eliza Aviolat

Signatures des témoins :

Paul Boylan

Hercier } à *Lausanne*.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 124

Truan et Piobizi

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Truan, Oscar-Louis-Alfred, _____ Limoux,de Vallerbes _____ domicilié à Vallerbes _____

Célibataire, _____

né à Vallerbes, le vingt-huit août _____ mil huit cent soixante-quinze,fils de Auguste David Truan _____et de Lucie Julie née Morand, domiciliée à Vallerbes, _____2° Piobizi, Antoinette, _____ Traillense de Limoux _____de Alexandrie (Italie) _____ domiciliée à Vallerbes _____

Célibataire, _____

née à icière Morce (Doubs) le vingt-trois novembre _____ mil huit cent soixante-seize,fille de Baptiste Piobizi _____et de Virginie née Conty, les deux décédés _____Les publications ont eu lieu à Vallerbes et au Consulat d'Italie à Genève les deux
et sept avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intercisation de l'état Civil de
Vallerbes. _____

Communiqué: à l'état civil de
Vallerbes à la Chancellerie C^{le} _____

Signatures des époux:

Truan OscarAntoinette Truan

Signatures des témoins:

Léon Achille à St-Laurent (Jura)César G. Morand
à Vallerbes.

L'officier de l'état civil:

N° 125

Blonay et Sallin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blonay, Jean-Marie,** _____ *Mannièze,*

de Evian-les-Bains _____ domicilié à *Lansanne,*

Célibataire, _____

né à Evian-les-Bains le trois février _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Louis Blonay *garçon,* _____

et de Madeleine Charpin, sa femme, domiciliés à Evian _____

2° **Sallin, Julie-Elizabeth,** _____ *Ensièrère,*

de Françères, Besenens à Villa St Pierre / *frabonca,* domiciliée à *Lansanne,*

Célibataire _____

née à Françères le vingt-quatre mai _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Gaspara Sallin, agriculteur _____

et de Josephine née Eviana, sa femme, domiciliés à Françères _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne le neuf, à Françères et Besenens le dix, à Villa St Pierre le onze et à Evian les quinze vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des parents de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Acte de publication d'Evian. 5° Acte de Lansanne, Françères Besenens à Villa St Pierre. 6° Déclaration de validité 7° Permis du Département de Justice et Police constatant que les pièces n° 2 et 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie de l'Etat Civil de St Martin à Villa St Pierre.

Signatures des époux :

Blonay Jean Marie
Elizabeth Blonay

Signatures des témoins :

J. S. Boulet
Jules Boulet Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 126.

Dozier et Lyon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dozier, Albert-François-Eugène, _____ mauritier

de Arzier _____ domicilié à Lyon, _____

Célibataire, _____

né à Trélex, le huit octobre _____ mil huit cent soixante-neuf,

fils de Louis Henri Dozier, décédé, _____

et de Jenny Charbonnet, sa veuve, à Lyon _____

2° Lyon, Marie, _____ femme de chambre,

de Lapraz _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Denzelsens, le treize décembre _____ mil huit cent soixante-treize,

fille de Marie Lyon, agriculteur à Chavannes de Bogis, _____

et de Jeanette Zurbügg, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Arzier & à Lyon le vingt-six, à Lapraz le vingt-sept
à Lausanne le vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Lyon, _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Arzier

Lyon Romainmôtier, _____

Signatures des époux :

Albert Dozier

Marie Lyon

Signatures des témoins :

L. Blum

J. Dozier Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 127

Genillard et Fröhli

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o **Genillard, Charles-Denry-Samuel**, maître d'hôtel,
de Dornet-Dessus _____ domicilié à Lausanne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Aigle, le six décembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

Noms, profession et

fils de Gabriel Auguste Genillard, professeur, _____

domicile des parents :

et de Julie Marie Philippine Bertholet, sa femme, à Aigle _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Fröhli, Amélie**, _____ sans profession, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Göslikon (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt-huit octobre _____ mil huit cent soixante-seize, _____

Noms, profession et

fille de Joseph Léon Fröhli, décédé, _____

domicile des parents :

et de Adèle Cochet, sa veuve, domiciliée à Lausanne, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dornet-Dessus, Lausanne & Göslikon, le vingt
cinq mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - acte de
décès du père de l'Epouse - Consentement
de la mère - Promesse de mariage -
Certificats de publication à Dornet-Dessus,
Lausanne & Göslikon.

Communiqué : à l'Etat civil
à Dornet-Dessus & de Göslikon

Signatures des époux :

Ch. Genillard

Amélie Fröhli

Signatures des témoins :

Veuve Fröhli

Alb Genillard Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 128**Ruizat & Gallandat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ruizat, Eugène,** _____ boulanger, _____

de Corcelles près Bayonne, _____ domicilié à Lucens, avant à Vevey _____

Célibataire, _____

né à Corcelles, le vingt-trois Octobre _____ mil huit cent Soixante-sept, _____

fils de Isaac Ruizat, agriculteur _____

et de Sidette née Jan, domiciliée à Trey _____

2^o **Gallandat, Lina,** _____ Couturière, _____

de Rovray _____ domiciliée à Lucens, _____

Célibataire _____

née à Yverdon le deux décembre _____ mil huit cent Soixante-onze, _____

fille de Louis Gallandat _____

et de Jeannette née Vignerat, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lucens le sept, à Rovray et à Vevey le huit et à Corcelles le neuf Février mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Lucens, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Corcelles, Lucens, Vevey & Yverdon _____

Signatures des époux :

Eugène Ruizat _____

Lina Ruizat _____

Signatures des témoins :

Edmond Perrin _____

Gilles _____

L'officier de l'état civil :

N^o 129
Barbey et Piot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barbey, Louis-Rodolphe,** Docteur médecin,

de Chexbres et Neuchâtel _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Neuchâtel, le vingt-huit avril _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de Charles Louis Barbey, négociant, _____

et de Maria née Hussy, sa femme, domiciliés à Neuchâtel, _____

2^o **Piot, Cécile,** sans profession, _____

de Paillly _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent soixante-quinze, _____

fille de Frédéric Rodolphe Piot, décédé, _____

et de Adèle Eugénie Vallamoz, sa veuve, domiciliée à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le treize, à Neuchâtel et à Paillly le
quinze & à Chexbres le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesses de mariage _____

_____ Certificats de publication de Chexbres
Neuchâtel, Lausanne & Paillly _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de
Chexbres, Neuchâtel & Vevins. _____

Signatures des époux :

L. Barbey,
Cécile Barbey

Signatures des témoins :

Auguste Wolf à Nidau
R. J. J. à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 130

Vallon et Schütz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vallon, Marc, _____ Vannier, _____

de Cully _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-huit avril _____ mil huit cent soixante _____

fils de Henri Vallon, décédé, _____

et de Rosaline Emilie née Clotta, sa veuve, à Paris _____

2^o Schütz, Rosette, _____ Lingère _____

de Sumidwald (Suisse) _____ domiciliée à Sumidwald, _____

Célibataire _____

née à Sumidwald le dix-huit Janvier _____ mil huit cent quarante-sept _____

fille de Jean Schütz _____

et de Anna Barbara née Schütz sa femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sumidwald et à Cully les vingt
dix, vingt-sept et trente mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Cully Lausanne & Sumidwald _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cully & de Sumidwald. _____

Signatures des époux :

Marc Vallon _____

Rosette Schütz _____

Signatures des témoins :

J. Paillard _____

M. Balthus _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 131

Mäder et Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mäder, Alfred,** Charbon,

de Mühlberg et de Steffisburg (Sane) domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Wohlen (Sane) le vingt-un mars _____ mil huit cent soixante-cinq

fil de Félicie Mäder, charbon à Steffisburg,

et de Rosina Weibel, aîcée,

2° **Stalder, Adèle,** femme de chambre

de Marbach (Sane) domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née au voële, le quinze février _____ mil huit cent soixante-dix

fille de Nicolas Stalder, aîcée,

et de maria Scheidegger, domiciliée au voële

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Steffisburg, Mühlberg et Marbach, le neuf
sept, douze & dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mühlberg

Steffisburg, Marbach & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Mühlberg

Steffisburg & Marbach.

Signatures des époux :

Alfred Mäder.

Adèle Mäder.

Signatures des témoins :

Elise Cosandey.

Joris Favre marichal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 132

Hofstetter et Weizer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hofstetter, André,** _____ Écuyer, _____

de marschalkeuzimmer (Witttemberg) _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à marschalkeuzimmer, le vingt juillet _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Jean Georges Hofstetter, _____

et de Anna Maria née Wözner, les deux décédés, _____

2^o **Weizer, Rosa,** _____ Sans profession, _____

de Chevroux _____ domiciliée à Genève, _____

Célibataire _____

née à Laupen (Berne), le quatorze juillet _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de Nicolas Weizer, décédé, _____

et de Madeline Langg, domiciliée à Laupen, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le neuf, à Genève le dix, à marschalkeuzimmer
et à Chevroux, le treize avril mil huit cent quatre-vingt-quinze.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux ; Promesse de ma-
riage ; Certificats de publication de Lausanne, Che-
vroux et Genève ; Dit de marschalkeuzimmer ;
Decrets du département de Justice et Police constab-
lant que cette dernière pièce est déposée dans
les archives. _____Communiqué : à la Chancellerie Cantonale
à l'état civil de Fribourg et de Genève

Signatures des époux :

*André Hofstetter**Rosa Weizer*

Signatures des témoins :

*Michael Sutz**François Rommel*

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133

Braunschweig et Weill

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Braunschweig, Elie,** _____ *Négociant,*

de Mulhouse (Haut-Rhin) _____ domicilié à Lussanne, en sifon à Thonon,

Célibataire, _____

né à Mulhouse, le vingt-neuf Mars _____ mil huit cent soixante-onze,

fil de Raphaël Braunschweig, tapissier, _____

et de Sara Benheim, son épouse, domiciliés à Mulhouse, _____

2° **Weill, Mélanie,** _____ *sans profession,*

de Belfort _____ domiciliée à Thonon, _____

Célibataire, _____

née à Bienne, le trente Juin _____ mil huit cent soixante-deux,

filles de Alexandre Weill, *secrétaire,* _____

et de Sara Lévy, sa mère, domiciliée à Thonon, _____

Les publications ont eu lieu à Lussanne le trente, à Thonon & à Belfort, le vingt-neuf Mars & à Mulhouse le premier avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

rep. le 11.1.46

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux & Promesse de mariage. 2° Consentement des parents de l'époux & acte de décès du père de l'épouse & consentement de sa mère. 3° Acte de publ. de Mulhouse. 4° Actes de Belfort & Thonon. 5° Acte de Lussanne. 6° Permis du Départ. de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 1 & 2 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie & le _____

Signatures des époux :

E. Braunschweig
Mélanie Braunschweig

Signatures des témoins :

Bloch Jules à Moroges
Weill Charles à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 1311

Kolb et Jaquier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf mai mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kolb, Frédéric, agriculteur,

de Appligen (Berne) domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Metendes (Berne), le vingt-neuf octobre mil huit cent soixante-quatre,

fils de Frédéric Kolb, agriculteur,

et de Elisabeth Brunner, domiciliés à Saint-Blaise,

2° Jaquier, Elise-Josaline, Cuisinière,

de Vucherens, domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Nice, le quatre avril mil huit cent soixante-onze,

fille de Josaline Jaquier, domiciliée à Paris,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Ob/Wichtrach & Lansanne, le treize et à Vucherens le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Wichtrach

Lansanne & Vucherens.

Communiqué: à l'état civil de

Wichtrach & de Moudon

Signatures des époux:

Frédéric Kolb

Elise Kolb

Signatures des témoins:

Blanc, Jaquier

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 135

Jenni et Kolb.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 20 Mars 1905 devant Excellence le 15 Avril suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a ditons par le divorce le mariage interdit et contra. Le mariage a été ditons en vertu de l'article 106 §. 6 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 contre le mari.

Lausanne le 26 Avril 1905
L'Off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jenni, Jean-Louis,** _____ Chauffeur, _____

de ~~Ukender?~~ (Beine) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le sept août _____ mil huit cent ~~soixante-seize,~~ _____

fils de Frederic Jenni, journalier, _____

et de Anna Schneider, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

2° **Kolb, Suzanne-Julie-Emilie,** _____ journalière, _____

de Chavannes-des-Bois _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le deux mars _____ mil huit cent ~~soixante-dix-sept,~~ _____

fille de Jenny Georgine Kolb, tailleuse, domiciliée à Lausanne, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le neuf, à Chierachen & à Chavannes-des-Bois le dix avril mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Epoux _____

Consentement de la mère de l'Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Chierachen Lausanne & Chavannes-des-Bois. _____

Communiqué : à l'Etat civil de Coppet & de Chierachen. _____

Signatures des époux :

J. Jenni

S. Jenni

Signatures des témoins :

Samuel Lavisberg

Frederic Buchs

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 136.

Girardet et Rocion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Girardet, Edouard,** _____ agriculteur,

de Suchy _____ domicilié à Suchy _____

célibataire, _____

né à Suchy, le sept novembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Emmanuel Auguste Girardet, domicilié à Suchy, _____

et de Jeannette née Pittet, décédée, _____

2° **Rocion, Jenny-fanny-** _____ cuisinière,

de Boumens, _____ domiciliée à Etagnières, _____

célibataire, _____

née à Boumens, le dix-huit octobre _____ mil huit cent soixante-onze, _____

fille de Aimé Rocion, _____

et de Henriette née Clere, domiciliés à Etagnières, _____

Les publications ont eu lieu à Etagnières, le vingt-cinq, à Suchy & à Boumens le
vingt six avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Belmont _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Belmont, Sallens & Sallens. _____

Signatures des époux :

Edouard Girardet

Jenny Girardet

Signatures des témoins :

Rocion à Etagnières

Girardet Adolphe à Suchy

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard, Subst.

N^o 137

Moser & Schnyder

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui onze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Moser, Henri, _____ Cocher

Lieu d'origine et de domicile :

de Röttenbach (Saignes) Berne, _____ domicilié à Lausanne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Auer (Berne), le vingt-un Septembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

Noms, profession et

_____ fils de Christian Moser, tailleur de pierre _____

domicile des parents :

et de Anna Maria Widmann, domiciliés à Brüttelen, _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Schnyder, Thekla-Christina, _____ Lingère, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Emmetbaden (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Emmetbaden, le sept février _____ mil huit cent soixante-sept, _____

Noms, profession et

_____ fille de Joseph Antoine Schnyder, décead _____

domicile des parents :

et de Joséphine née Schwarz, domiciliée à Emmetbaden, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Röttenbach, Lausanne et Emmetbaden, le six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____
_____ Promesse de mariage _____
_____ Certificat de publication de Röttenbach _____
_____ Emmetbaden & Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Röttenbach & Emmetbaden, _____

Signatures des époux :

_____ Henri Moser _____
_____ Thekla Moser _____

Signatures des témoins :

_____ Paul Golaz } _____
_____ Mottet Alfred } Lausanne

L'officier de l'état civil :

_____ M. Stmann, Subr. _____

1895

N° 138

L'échaize & Favez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **L'échaize, Emile** _____ Agriculteur,

de Lovattens, _____ domicilié à Servion, _____

Célibataire, _____

né à Montpreveyres, le six Janvier _____ mil huit cent soixante-seize _____

fils de Jules L'échaize, tailleur de pièces _____

et de Elvire née Gilliard, domiciliés à Servion _____

2^o **Favez, Justine-Elisa**, _____ Couturière,

de Servion, _____ domiciliée à Servion, _____

Célibataire _____

née à Servion, le vingt-huit Juillet _____ mil huit cent soixante-dix-sept _____

fille de Eugène Favez, agriculteur _____

et de Julie Marianne née Pêche (Pêche) domiciliés à Servion _____

Les publications ont eu lieu à Lovattens & à Servion, le six avril mil huit cent
quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil _____

d'Oron _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Lucens & d'Oron _____

Signatures des époux :

Emile L'échaize

Elisa L'échaize

Signatures des témoins :

Eugène Favez à Servion

Maurent à Lovattens

L'officier de l'état civil :

N^o 189

Brusorio et Schaller

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o **Brusorio, Emile**, peintre-peintre,
de Comignago (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cornice, le premier Juillet _____ mil huit cent soixante-onze,

Noms, profession et

_____ fils de Fidèle Brusorio, décédé

domicile des parents :

et de Augusta Magnin, veuve, domiciliée à Cozzano

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Schaller, Clémentine**, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Boedingen (Freiburg) _____ domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chamagn-le-Grand (Freiburg) le onze Mars _____ mil huit cent soixante-treize,

Noms, profession et

_____ fille de Jean Paul Christian Schaller, charron à Saugey

domicile des parents :

et de Catherine Joséphine née Stehlin, domiciliée à Murtan

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Boedingen, à Lausanne & à Comignago, les vingt-deux
vingt-trois & trente-un Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Acte de décès du père de l'Epoux. 3^o Consentement de la mère. 4^o Promesse de mariage. 5^o Certificats de publication de Boedingen & Lausanne. 6^o Acte de Comignago. 7^o Déclaration de validité. 8^o Permis au Département de Justice Police constatant que les pièces sous n^{os} 3, 4, 5 & 7 sont déposés à des archives

Communiqué : à la Chancellerie Ch

à l'Etat Civil de Boedingen

Signatures des époux :

Emile Brusorio
Clémentine Brusorio

Signatures des témoins :

Heube }
Van-Heube } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 140

Oulevey et Motel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-mai _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Oulevey, Jules-Férenti**, _____ agriculteur,
de Chesalles sur Mondon _____ domicilié à Grandcourt, _____

Célibataire _____

né à Grandcourt le vingt-trois février _____ mil huit cent soixante-huit _____

fil de feu Jules François Oulevey _____

et de Louise Susanne née Maccouard _____

2° **Motel, Suzanne-Julie**, _____ ménagère,

de Missy, _____ domiciliée à Missy _____

Célibataire _____

née à Missy, le premier février _____ mil huit cent soixante-douze, _____

filie de feu Frédéric Auguste Motel _____

et de Julie Louise née Roulet _____

Les publications ont eu lieu à Chesalles, à Grandcourt & à Missy, le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Grandcourt. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Ancens & Grandcourt _____

Signatures des époux :

J. Oulevey
S. Motel

Signatures des témoins :

Fritz Morel à Missy
Alfred Oulevey à Grandcourt

L'officier de l'état civil :

N^o 141

Quarrette et Lamouroux

Aujourd'hui vingt-un mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o **Quarrette, Louis-Auguste**, _____ marchand ambulante

Lieu d'origine et de domicile :

de **Genève**, _____ domicilié à **Gene sous Lausanne** _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né aux **Sans-Mues (Genève)**, le **quatorze avril** _____ mil huit cent **soixante-sept** _____

Noms, profession et

_____ fils de **Christian Emmanuel Esserze**, ancien **refecteur**, domicilié à **Cour**, _____

domicile des parents :

et de **Luise Emmy Milliquet**, **de femme**, domiciliée à **Genève**, _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Lamouroux, Catherine**, _____ Marchande, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de **Roquefort (Haute Savoie)** _____ domiciliée à **Roquefort**, _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à **Roquefort**, le **vingt-cinq août** _____ mil huit cent **soixante-six**, _____

Noms, profession et

_____ fille de **Pascal Lamouroux**, **seigneur**, _____

domicile des parents :

et de **Pitrenille Lucot**, **de femme**, domiciliée à **Mazères du Salat (H^{te} Savoie)** _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le **vingt-trois**, à **Genève** le **vingt-quatre**
à **Roquefort** le **vingt-huit** août mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____
_____ Acte de décès du père de l'épouse _____
_____ Consentement de la mère _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de **Genève**
Lausanne & **Roquefort** _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de
Romanel & à la Chancellerie
Cantonale _____

Signatures des époux :

_____ L^{is} **St^e Dusserre**
Catherine Dusserre

Signatures des témoins :

_____ **J. Paillat**
Antoine Mignot
les deux à **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

1895

N° 112

**Liebezeit et Dizereux née
Chapuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Liebezeit, Edouard,** _____ **Libraire,** _____de **Petit-Saconnex (Genève)** _____ domicilié à **Montblesson & Lansanne** _____**Célibataire** _____né aux **Brenets (Nuchâtel)**, le vingt-un Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____fils de **Jean Charles Henri Liebezeit**, huissier judiciaire _____et de **Marie Thérèse née Gambé**, domiciliés à **Genève**, _____2° **Dizereux née Chapuis, Euphrosine**, sans profession _____de **Lutry** _____ domiciliée à **Montblesson & Lansanne** _____veuve en premières noces de **Samuel Louis Dizereux**, dès le vingt-six septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

née à **Epalinges**, le vingt-un Février _____ mil huit cent quarante-neuf, _____fille de **Georges David Chapuis** _____et de **Marie Françoise née Lavanchy**, les deux décédés, _____Les publications ont eu lieu à **Lansanne** le trente avril, au **Petit Saconnex** _____
et à **Lutry** le premier mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès du premier mari de
l'Épouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Lutry,
Petit Saconnex & Lansanne _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Petit Saconnex & Lutry _____

Signatures des époux :

Liebezeit, Edouard.**Euphrosine Liebezeit**

Signatures des témoins :

Numa Matthey.**Christant Golay**les deux à **Lansanne** _____

L'officier de l'état civil :

_____**_____**

N° 1113

Amy et Bécard

12-10

Aujourd'hui vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o **Amy, Henri-Auguste,** Charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Agen domicilié à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne, le vingt-cinq mai mil huit cent soixante-dix

Noms, profession et

fils de Louis Charles Aimé Amy, Charpentier

domicile des parents :

et de Julie Sophie Blanchoud, la femme, domiciliés à Landanne

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Bécard, Emma,** Blanchissende

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne domiciliée à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne, le quinze décembre mil huit cent soixante-douze

Noms, profession et

fille de Jules Auguste Marie Bécard, Tailleur

domicile des parents :

et de Rosalie Meccanton, la femme, domiciliés à Landanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, le trente avril à Agen le trois mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
 l'annonce de mariage
 Certificats de publication de
 Landanne & Agen.

Signatures des époux :

Amy Henri Auguste
 Emma Amy

Signatures des témoins :

Charles Amy
 Jules Bécard

Communiqué : à l'Etat Civil de

St. Christophe.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 1111

Favro & Lepori

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Favro, Gustave Pierre Claude, _____ manoeuvre,de Lyon (3^e Arrondissement) _____ domicilié à Lonsanne _____

Célibataire _____

né à Lyon, le trente-un juillet _____ mil huit cent soixante-seize _____

fils de Jean Joseph Séraphin Favro, plâtrier-peintre _____

et de Marie Louise Emilie Borel, domiciliés à Lyon _____

2^o Lepori, Janny Marie Madège Nathalie, couturière _____

de Sonvico (Vessin) _____ domiciliée à Lonsanne _____

Célibataire _____

née à Lonsanne, le vingt-trois août _____ mil huit cent soixante-seize _____

fille de Pierre Lepori, maître maçon _____

et de Charlotte Adèle Borel, sa femme, domiciliés à Lonsanne _____

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, et à Lyon les trente & trente-un
mars et à Sonvico le vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Consentement du père de l'époux. 3^o Dit du père de l'épouse et l'acte de mariage. 4^o Certificats de publication de Lonsanne & Sonvico. 5^o Dit de Lyon. 6^o Déclaration de validité. 7^o Extrait du Département de Justice & Police attestant que les pièces sous nos nos 2, 3, 5 & 7 déposent dans ses archives

Communiqué: à la Chancellerie de

à l'Etat Civil de Sonvico. _____

Signatures des époux:

Gustave Favro
Marie Favro

Signatures des témoins:

J. Comery
Goumaz Paul

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 115

Usholz et Motel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Usholz, Charles-Joseph**, _____ *Sommelier*, _____

de *Freiburg* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

né à *Freiburg* le dix-huit Janvier _____ mil huit cent soixante-sept,

fil de *Joseph Usholz*, *appareilleur à Freiburg*, _____

et de *Anna née Faurer*, *coiffeuse*, _____

2° **Motel, Albertine-Eugénie**, _____ *Sommelière*, _____

de *Arthur (Haute Savoie)* _____ domiciliée à *Geneve, Plan les Ouates (Genève)*

Célibataire, _____

née à *Geneve* le vingt-six avril _____ mil huit cent soixante-quatorze,

fille de *Joseph Motel*, *agriculteur*, _____

et de *Marie Saxrud* domiciliée à *Geneve* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le vingt-sept à *Freiburg* & à *Plan-les-Ouates* le vingt-huit avril & à *Arthur les cinq & onze mai* mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Consentement des parents de l'Epouse* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de Freiburg* _____

_____ *Lausanne, Arthur & Plan-les-Ouates* _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ *Freiburg & Plan les Ouates ainsi qu'à la Chancellerie Cantonale* _____

Signatures des époux :

Charles Usholz
Eugénie Usholz

Signatures des témoins :

L. Loffin *Genève*
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 146.

Galliziotti & Cannetta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Galliziotti, Pie-Raphaël-Jean**, Cimenteur,

de Sabbia (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Sabbia, le vingt-sept Juin mil huit cent Soixante-neuf,

fils de Joseph Galliziotti, décédé,

et de Victoria Stangiotti, sa veuve, à Sabbia,

2° **Cannetta, Hermine-Marie**, Coiffeuse,

de Oggelbio (Novare) Italie, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Oggelbio, le seize août mil huit cent Soixante-deux,

fille de Franco Cannetta,

et de Marie Colla, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-trois et vingt-quatre mai et à Oggelbio le sept avril mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificat de publication de Lausanne et de Sabbia & Oggelbio. 4° Déclaration de validité. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 3 & 4 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Galliziotti Pie
Galliziotti Hermine

Signatures des témoins :

P. Chiara
G. Bergatto

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117

Noël et Prod'hom née Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Noël, Emile-Samuel, *Boulangère*

de Lutz & de Forcé domicilié à Lutzanne,

Célibataire,

né à Lutz, le seize décembre mil huit cent soixante-dix,

fils de Henri Louis Noël, agriculteur,

et de Adèle née Marguerite, sa femme, domiciliés à Eschamps / Lutz

2° Prod'hom née Renaud, Georgine-Louise, *Conditière*

de Bussins domiciliée à Bussins

veuve de Charles Louis Prod'hom ad le vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-

neuf

née à Carrières, le dix-sept février mil huit cent soixante-quatre

fille de François Renaud, Sabottier

et de Rosine Adèle Louise née Gervais, sa femme, domiciliés à Vinzel

Les publications ont eu lieu à Lutzanne le trente avril, à Lutz, Forcé & Bussins le trois mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du mari de l'Épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lutz, Forcé

Lutzanne & Bussins.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutz, Forcé & Gilly

Signatures des époux :

Emile Noël

Georgine Noël

Signatures des témoins :

Julie Henchoz

Maurice [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 148.

Lambotteau & Brenier
veuve Bullé

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lambotteau, Louis-Alfred,** _____ Gendarme

de Givryns, _____ domicilié à Lussery, _____

Célibataire, _____

né à Givryns, le quatre août _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Jean François Lambotteau _____

et de Rosalie Henriette née Baumgartner, sa femme, les deux décédés _____

2° **Brenier, veuve Bullé, Marie-Claudine**

d'origine française _____ domiciliée à La Fertière (Doubs) _____

veuve d'Emile Arthur Bullé âgé de _____ septembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____

née à Lussery (Doubs) le trente avril _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fille de Jules Eleonore Brenier, agriculteur à La Fertière _____

et de Françoise Justine Gœ, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Givryns & à Lussery le quatre & à Lussery & à
Jougne, le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ acte de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès du mari de l'Epouse _____

_____ Consentement du père de l'Epouse & acte de
décès de la mère. - Promesse de mariage __________ Certificats de publication de Givryns, Lussery
Lussery & Jougne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Givryns & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux:

Lambotteau Louis-Alfred

Brenier Marie-Claudine

Signatures des témoins:

Hennard Jules
à LusseryD. Papin-ep
à Echallens

L'officier de l'état civil:

N° 149

Pezet et Guldenchu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pezet, Jules-Alexis**, Secrétaire au Département des Finances de Essetines près Vauxrens, domicilié à **Nansanne**, Célibataire,

né à Ette Champvent, le treize octobre _____ mil huit cent soixante-deux _____ fils de Alexis Pezet, *ici* et de Susanne Julie née Magnier, *de la veuve*, à **Nansanne**.

2° **Guldenchu, Janny-Emma**, Coiffeuse de **Goumoens-le-Jux** domiciliée à **Nansanne**, Célibataire,

née à **Yverdon**, le dix-huit mai _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de **Jean Louis Guldenchu** et de **Charlotte Louise Mayor**, la femme, *ici* des deux *ici*.

Les publications ont eu lieu à **Nansanne, Essetines & Goumoens-le-Jux** les quatre cinq et six mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication d'Essetines **Nansanne & Goumoens-le-Jux** _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Vauxrens & Echallens _____

Signatures des époux :

Pezet
Guldenchu

Signatures des témoins :

Mario Puch
R. Robin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 150

Schneiter & Randin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schneiter, Louis, _____ Agriculteur,

de Amsoldingen (Seine) _____ domicilié à Rances, _____

Célibataire _____

né à Rances, le premier octobre _____ mil huit cent soixante-douze _____

fils de Samuel Schneiter, décédé, _____

et de Susette née Ravey, domiciliée à Rances, _____

2° Randin, Surette-Alice, _____ sans profession,

de Rances, _____ domiciliée à Rances, _____

Célibataire _____

née à Rances, le dix-huit janvier _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Jules Randin, agriculteur _____

et de Suzanne née Randin, domiciliée à Rances, _____

Les publications ont eu lieu à Amsoldingen & à Rances, le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Antériorité de l'état civil de Paulmes _____

Communiqué: à l'état civil de

Paulmes & Amsoldingen _____

Signatures des époux:

Louis Schneiter

Alice Schneiter

Signatures des témoins:

Lucien Golaz

Emile Baraz

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 151

Favre et Mandrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favre, Edmond-Gustave-Adolphe**, fonctionnaire postal, de Ormont-Dessus, domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Gyron, le quinze novembre _____ mil huit cent soixante-onze, fils de Jean David Favre, décédé, et de Louise Françoise née Cavin, sa veuve, à Bevaix,

2° **Mandrin, Fanny-Hélène**, sans profession, de Lavey, domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Lausanne, le quinze Septembre _____ mil huit cent soixante-douze, fille de François Louis Samuel Mandrin, rentier, et de Marie Julie Anssy, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormonts-Dessus & Lavey les quatre, sept et neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne, Lavey & Ormont-Dessus.

Communiqué : à l'état civil de Bevaix & Ormont-Dessus.

Signatures des époux :

E. Favre
M. Mandrin

Signatures des témoins :

J. Mandrin à Gyron
M. Mandrin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 152

Panchaud et Baillif
née Bron

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 22 avril 1907 déclaré exécutoire le 18 juin suivant le Tribunal de première instance de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'art 146 lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Commence le 20 juin 1907

L'off. de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui vingt sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Panchaud, Jean-Louis**, _____ Journaliste,

de Bottens, _____ domicilié à Lausanne,

Celibataire, _____

né à Stez-vers-Mozier (Fribourg) le vingt trois février mil huit cent Soixante-onze,

fil de Edouard Georges Panchaud, décédé,

et de Véronique Célestine née Chollet, sa veuve, à Lausanne,

2° **Baillif née Bron, Julie**, _____ sans profession,

de Oumont-Dessus, _____ domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières noces de Lucien Baillif dès le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize,

née à Yverdon, le onze décembre _____ mil huit cent Soixante-trois

fille de Jacques François Louis Bron, journaliste à Yverdon,

et de Henriette Benard, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Bottens & à Oumont-Dessus, le dix sept _____ Lausanne, le onze mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de mariage de l'épouse avec _____

mention du divorce _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Bottens _____

Lausanne - Oumont-Dessus.

Communiqué: à l'état civil de _____

Poliez-le-Grand & Oumont-Dessus.

Signatures des époux:

Louis Panchaud

Signatures des témoins:

Julie Panchaud

Jules F. Genier } Lausanne

J. Emery

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 153

Zeinhofet & Tiebling

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Zeinhofet, François,** *Commerçant*

de Neusatz (Bács) Hongrie _____ domicilié à *Lausanne*,

Célibataire, _____

né à Peterwardein (Hongrie) le huit Février _____ mil huit cent *Soixante-deux*,

fils de *François Zeinhofet, sécedé,*

et de *Maria Engler, domiciliée à Budapest*

2^o **Tiebling, Barbara-Catherine,** *femme de chambre*

de Untereckhal (Bavière) _____ domiciliée à *Verona*,

Célibataire, _____

née à Untereckhal le huit Janvier _____ mil huit cent *Soixante-neuf*,

fille de *Jean Weidling*

et de *Barbara née Weidling, des deux sécedés*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* & à *Untereckhal* les huit & neuf
Decembre mil huit cent quatre-vingt-quinze & au Châtelard le six dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage.
3^o Certificats de publications du Châtelard, de Lausanne
4^o Dits d'Untereckhal. 5^o Dispense des publications à Neusatz
6^o Déclaration de validité avec traduction. 7^o Feuilles du
Département de J^u Police constatant que les pièces sou-
n^o 4 & 6 _____

Communiqué : à la Chancellerie C^o &

à l'état civil de *Montreux*

Signatures des époux :

Zeinhofet François
Barbette Zeinhofet

Signatures des témoins :

Ant. Boesche
Waldemar Ibsen *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 154

Marcelli et Buff

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Marcelli, Edouard, plâtrier peintre,de Genestrierio | Tessin | domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Rancate | Tessin |, le sept Novembre mil huit cent soixante-treize,fils de Fiaile Marcelli, marbrier,et de Judith née Calderari, domiciliés à Lausanne,2^o Buff, Elizabeth, Costurière,de Wald (Appenzell A/R) domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Wald, le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-treize,fille de Arnold Buff, séicé,et de Elizabeth Mesmer, domiciliée à St Gall.Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre, à Genestrierio & à Wald
le Cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariage.Certificats de publication de GenestrierioLausanne & Wald.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Genestrierio & de Wald.

Signatures des époux:

Marcelli EdouardElizabeth Marcelli

Signatures des témoins:

Caroli CamilloBigoti Charles

L'officier de l'état civil:

Alf. Meaud, Subst.

N° 155

Sauty et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sauty, Louis-Albès, _____ agriculteur,

de Denens, _____ domicilié à Denens, _____

Célibataire, _____

né à Denens, le trente novembre _____ mil huit cent Soixante-Six,

fils de François Henri Sauty, _____

et de Jeanne Emilie née Amazon la femme, les deux décédés, _____

2° Mayor, Fanny _____ Sans profession,

de Grandcourt, _____ domiciliée à Denens, _____

Célibataire, _____

née à Denens, le cinq Avril _____ mil huit cent Soixante-trois,

fille de Auguste Louis Mayor, agriculteur, _____

et de Fanchette Louise née Sauty, la femme, domiciliés à Denens, _____

Les publications ont eu lieu à Denens & à Grandcourt, le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de
Villars / Yens.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Villars / Yens & de Grandcourt

Signatures des époux :

Louis Sauty.
Fanny Sauty

Signatures des témoins :

Auguste Mayor
Emile Sauty Denens

L'officier de l'état civil :

M. Renaud, Subr.

1895

N° 156

Gavin et Milliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gavin, Paul-Eugène,** _____ Pharmacien _____

de Brenles et de Moudon _____ domicilié à Bulle, _____

Célibataire, _____

né à Bulle, le vingt-deux octobre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Jules Gavin, décédé _____

et de Caroline Clémentine née Waegle, domiciliée à Bulle, _____

2^o **Milliet, Jeanne-Marguerite,** _____ sans profession, _____

de Bonvillars _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Bulle, le vingt-un août _____ mil huit cent soixante-onze, _____

fille de Louis Ferdinand Milliet, négociant, _____

et de Elise Suzanne née Jaquier, la femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Bonvillars & à Lausanne le onze, à Brenles & à Bulle le onze & à Moudon le treize mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Bulle _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lucens, Moudon, Bulle & Bonvillars _____

Signatures des époux :

P. Gavin
Marguerite Gavin

Signatures des témoins :

Samuel Mercator
Pharmacien

Paul Vuillemin
cand. med.

les deux à Lausanne
L'officier de l'état civil :

P. Thomas

N° 157

Jean Mairat & Wandfluch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jean Mairat, Emile, Boulanger,

de Dailiens, La Sagne & Les Ponts de Martel domicilié à Aigle

célibataire,

né à Lucens, le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-cinq,

fils de Céline Jean-Mairat, domiciliée à Lucens,

et de _____

2° Wandfluch, Céline, Repassende,

de Fentigen (Berne) domiciliée à Aigle,

célibataire,

née à Aigle, le sept août mil huit cent soixante-cinq,

fille de Jean Pierre Wandfluch

et de Luette Henriette née Bonsson, domiciliés à Aigle

Les publications ont eu lieu à Dailiens, à La Sagne, aux Ponts de Martel,
à Aigle et à Fentigen, le seize Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil d'Aigle

Communiqué : à Dailiens, La Sagne
Les Ponts de Martels, Aigle & Fentigen

Signatures des époux :

E. Jean Mairat

Céline Jean-Mairat

Signatures des témoins :

Augsburger J.
Maurin J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 158

Keller et Tschitten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Keller, Jean-Etienne-Samuel _____ Tailleur _____

de Villars-Epeney _____ domicilié à Lausanne, _____

Veuf en premières nocces de Suzanne Favre acs le vingt-un Mai mil huit cent quatre-
vingt-quinze, _____

né à Commugny, le onze avril _____ mil huit cent trente-trois, _____

fils de Christophe Frédéric Gabriel Keller, _____

et de Augustine née Pottet, sa femme, les deux décédés, _____

2^o Tschitten, Elise, _____ Ménagère _____

de Gammes (Berne) _____ domiciliée à Servion, _____

Célibataire, _____

née à Vuibroye le cinq Septembre _____ mil huit cent soixante cinq _____

fille de André Tschitten, cocher à Servion, _____

et de Anna Barbara Niederhauser, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Ferenbalm, le treize à Villars-Epeney à Servion
le quatorze à Lausanne le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de Villars-
Epeney, Lausanne, Ferenbalm & ServionCommuniqué : à l'Etat Civil de
Ferenbalm, Yvernaud & Oron. _____

Signatures des époux :

Samuel Keller

Elise Keller

Signatures des témoins :

R. Regamey

Maurice

L'officier de l'état civil :



N° 159
Mlineric & Kiesel

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mlineric, Antoine,** _____ Tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Blanca (Steiermark), Autriche, _____ domicilié à Lausanne, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Siegersberg (Steiermark) le vingt-un Janvier mil huit cent Soixante-deux, _____

Noms, profession et

_____ fils de Antoine Mlineric _____

domicile des parents :

et de Marie née Salat _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Kiesel, Emilie,** _____ ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Esslingen (Wurtemberg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Esslingen le dix-sept Juillet _____ mil huit cent Soixante-dix _____

Noms, profession et

_____ fille de Christian Kiesel, décédé, _____

domicile des parents :

et de Elisabeth Pauline née Wittig domiciliée à Esslingen _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Esslingen le seize février et à
 Blanca le cinq mars mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari-et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Actificat de publication de Lausanne & Dill de Blanca & d'Esslingen. 4° Déclaration de Validité. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 4 & 5 sont déposées dans ses archives. _____

Communiqué : à La Chancellerie

Cantonale. _____

Signatures des époux :

Antoine Mlineric

Emilie Mlineric

Signatures des témoins :

Georges Duster

Paul Fimm...
 les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 160

Vernez & Hautier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Vernez, Alfred, _____ Journalier,

de Villars-Bernard _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Villars-Bernard, le vingt-huit novembre mil huit cent soixante-quatorze, _____

fils de Sami Vernez, journaliste, _____

et de Elisa née Rebouard, sa femme, domiciliés à Villars-Bernard, _____

2^o Hautier, Marie, _____ Passementière,

de Juriens, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Paris XVIII^e arr^t, le premier avril mil huit cent soixante-treize _____

fille de Charles Eugène Hautier _____

et de Henriette Régine Trigollet, sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Juriens, à Lausanne & à Villars-Bernard
les dix, onze & douze mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Villars-
Bernard, Lausanne et Juriens

Communiqué: à l'Etat Civil de

Villars & Romainmotier. _____

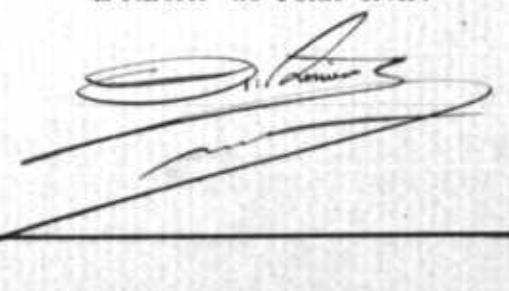
Signatures des époux:

Alfred Vernez
Marie Vernez

Signatures des témoins:

Albert Blanc
Jules Baccion

L'officier de l'état civil:



Par jugement du Tribunal des
districts de Lausanne, rendu
en date du 15 juillet 1896, déclaré
définitif et exécutoire le 2 octobre
1896, le mariage ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l' _____
ne pour _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 13 octobre 1896.

L'officier de l'état civil:



N° 161

Grill et Herminjard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grill, Jean-Jaques,** _____ Pasteur _____

de Italy, (Canton) Italie, _____ domicilié à Milan, _____

Célibataire _____

né à Italy, le dix-huit décembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Jean Jacques Grill, décédé _____

et de Susanne Szyret, la veuve, à Italy, _____

2° **Herminjard, Fanny-Sophie,** _____ sans profession _____

de Vevey _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Lausanne le dix août _____ mil huit cent soixante-douze _____

fille de dame José Herminjard, ancien professeur à Lausanne _____

et de député Eugénie Monnerat, sa femme (décédée) _____

Les publications ont eu lieu à Vevey & à Lausanne le quatre & à Milan le douze Mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage
- 3° Certificats de publication de Vevey & Lausanne
- 4° Dit de Milan. 5° Déclaration de validité. 6°
- Permis du Département de Justice & Police
- Constatant que les pièces sont n° 4 & 5 sont
- déposés dans ses archives. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
 Vevey & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

J. Grill _____
Fanny Grill _____

Signatures des témoins :

Flavio Beon _____
D. Aimé-Herminjard _____
Sophie Savary _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

1895

N° 162

Howe et von Mayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Howe, Sidney-William-Charles**, ministre du St-Evangile

d'origine anglaise _____ domicilié à Reading (Comté de Berks) _____

Célibataire _____

né à Mallow (Cork, Irlande) le cinq mai _____ mil huit cent soixante-six _____

fils de William Lambert Howe, décédé _____

et de Catherine ney, née Pennell, sa veuve, à Monkstown (Cork) _____

2^o **von Mayer, Sophie-Elizabeth**, sans profession,

de St-Petersbourg (Russie) _____ domiciliée à Luxembourg _____

Célibataire _____

née à St-Petersbourg le dix-huit (cent) août _____ mil huit cent soixante-onze _____

fille de Charles Antoine Julius von Mayer, décédé _____

et de Charlotte Marie Sophie née Müller, sa veuve, à Luxembourg _____

Les publications ont eu lieu à Luxembourg le vingt-sept avril à Reading le cinq mai et à St-Petersbourg le vingt-trois avril (d'ici) mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux .. Pio.
 acte de mariage .. Certificats de publication
 de Reading, St-Petersbourg & Luxembourg, celui
 ci muni de la déclaration de validité .. Parmi
 du Département de Justice & Police constatant
 que les 3 dernières pièces déposent dans sa archive

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonée _____

Signatures des époux :

Sidney William Charles Howe
 Sophie Elizabeth Howe

Signatures des témoins :

Charlotte de Mayer à Luxembourg

Eduard von Mayer

Victorine Britton

L'officier de l'état civil :

N° 163

Bertrand et Mauressée

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bertrand, Alfred-Louis-Georges** celibataire

de Lyon, 4^e arr^t domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lyon, 4^e arr^t, le dix-huit octobre mil huit cent soixante-sept

fil de Louis Joseph Bertrand

et de Rosalie Georgette Repos, son épouse, les deux décédés

2° **Mauressée, Fernande-Jma**, celibataire

des Sables d'Olonne (Vendée) domiciliée à Lansanne

Célibataire

née aux Sables d'Olonne, le sept Juin mil huit cent soixante-deux

fille de Etienne Henri Mauressée

et de Elise Marie Jigo, son épouse, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lansanne le sept, à Lyon & aux Sables d'Olonne le

vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Actes de décès des parents des époux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificat de publication de Lansanne. 5° D.M. de Lyon & des Sables d'Olonne. 6° Déclaration de validité. 7° Procès au Département de Justice & Police constatant que les pièces des nos 2, 5 & 6 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à La Chancellerie Cantonale

& avisé le Département de Justice & Police des légitimations.

Signatures des époux :

Georges Bertrand

f. Bertrand

Signatures des témoins :

Cond Imite

Delapierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Avant la célébration du mariage susdit ci-dessus, les époux ont déclaré reconnaître pour leurs enfants & vouloir légitimer :

1° Georges-Fernand, fils de Fernande Mauressée né le 18 octobre 1888 à Paris, 10^e arr^t

2° Fernand, Maurice, fils illégitime de Georges Bertrand, né à Lyon, le 1^{er} Décembre 1884

3° Suzanne, fille de Fernande Denise Mauressée, née à Lansanne, le 10 Décembre 1894.

Et qui attestent les déclarations par leurs signatures,

à Lansanne le dix Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze

Georges Bertrand

f. Bertrand
Officier de l'état civil

[Signature]

1895

N° 1611

Bovy et Derazens née
Derazens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bovy, Samuel-Férenti, _____ négociant,

de Vufflens-le-Château _____ domicilié à Lussane, _____

veuf en secondes nocces de Jeanette Louise Paquier née Poyet, née le vingt-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix _____

né à Campigny, le dix octobre _____ mil huit cent trente-deux _____

fils de David Marie Antoine Bovy, _____

et de Jeanne Louise Edaline née Anzè, la femme, les deux décédés, _____

2° Derazens née Derazens, Jeanne-Louise, l'inchissende

de Sazens _____ domiciliée à Lussane, _____

veuve en premières nocces de Daniel Louis Derazens né le dix-neuf Mai mil huit cent
quatre-vingt-quatorze _____

née à Sazens, le vingt-cinq décembre _____ mil huit cent quarante-deux _____

fille de Jean Daniel Derazens _____

et de Susanne Marie née Guillod, la femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Sazens, le dix, à Vufflens-le-Château & à
Lussane, le onze Mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès des précédents conjoints _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lussane,
Vufflens-le-Château & Sazens. _____Communiqué : à l'Etat Civil de
Vufflens-le-Château & Lussane. _____

Signatures des époux :

Samuel-Férenti Bovy
Jeanne-Louise Derazens

Signatures des témoins :

Louis Henri Blain
Cand Emile Lussane

L'officier de l'état civil :



N° 167

Delisle et Ducimetière
alias Monod née Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delisle, Louis,** Employé au J.S.

de Froideville domicilié à Lansanne,

veuf en premières noces de Rosette née Cornu dèd le premier novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

né à Avenex près Orbe, le vingt-cinq Juin mil huit cent quarante-cinq

fil de François Louis Henri Delisle

et de Louise Henriette Golaz, les deux décedés.

2° **Ducimetière alias Monod née Pache, Hortense,** commerçante

de Corsier & de St Saphorin d'Orgeux, domiciliée à Lansanne,

veuve en premières noces de Jean Alexandre Louis Philippe Ducimetière alias Monod dèd le premier mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze

née à La Micois sur Lutry, le vingt-quatre Juillet mil huit cent cinquante-trois

filles de Louis Pache, décedé

et de Françoise née Piccard, sa veuve, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Froideville & à Corsier le dix, à Lansanne et à Saint-Saphorin le onze mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance

Actes de décès des 1^{rs} conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Froideville, Lansanne, Corsier & St

Saphorin.

Communiqué : à l'état civil de

Poligny-Grand, Corsier & Vulliamis.

Signatures des époux :

Louis Delisle

Hortense Delisle

Signatures des témoins :

Camille

Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 166

Sommer et Mégroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sommer, François-Louis,** _____ Secrétaire,

de Cottens, _____ domicilié à Lansanne, _____

Célibataire, _____

né à Romanel, le trois décembre _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fils de Charles Louis Sommer, Secrétaire, _____

et de Jeanne Elise Albertine née Chayris, La femme, domiciliés à Pully _____

2° **Mégroz, Jeanne-Louise,** _____ Repasseuse,

de Lutry, Epesses et Villette _____ domiciliée à Lansanne, _____

Célibataire, _____

née à Lansanne, le six mai _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fille de Jacques Louis Mégroz, Secrétaire _____

et de Thérèse Françoise Louise Paridot, La veuve, à Lansanne _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, le quatorze, à Lutry le quinze, à Cottens, Epesses & Villette, le seize mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Cottens, Lutry, Epesses, Villette & _____

Lansanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Gumey, Lutry & Pully. _____

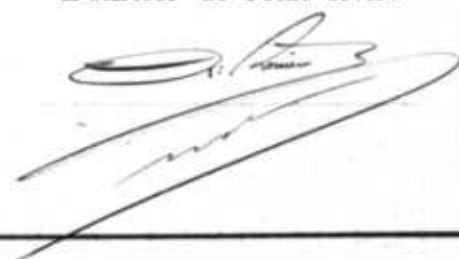
Signatures des époux :

Sommer François
Jeanne Sommer

Signatures des témoins :

Lavanthey, César
Bocher Maurice

L'officier de l'état civil :



N^o 167
Noja et Joti née Piatti

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui six Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o **Noja, Henri-Maximilien** _____ Mécanicien _____
 de Ghiffa (Novare - Italie) _____ domicilié à Lansanne, _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Ghiffa, le vingt deux _____ mil huit cent soixante-un, _____

Noms, profession et

_____ fils de Jean Baptiste Noja décédé, _____

domicile des parents :

et de Judith Ruffatti, la veuve, domiciliée à Ghiffa _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Joti née Piatti, Nicoletta-Mazia**, _____ Couturière _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Savona (Gênes - Italie) _____ domiciliée à Lansanne, _____

Etat civil :

veuve en premières noces de Pierre Joti dèd le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix _____

Lieu et date de la naissance :

née à Savona, le dix-sept avril _____ mil huit cent soixante-cinq _____

Noms, profession et

_____ fille de Joseph Piatti, mécanicien à Sestri (Gênes) _____

domicile des parents :

et de Angèle Barone la femme, accédée _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne & à Savona les vingt-deux & trente-un mars et à Ghiffa, le sept avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Acte de décès du mari de l'Epouse. 3^o Promesse de mariage. 4^o Certificat de publication de Lansanne. 5^o Actes de Ghiffa et Savona. 6^o Déclaration de validité. 7^o Permis du département de Justice & Police constatant que les pièces sous n^{os} 2 & 6 sont déposées dans des archives

Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Noja Enrico

Nicoletta Noja

Signatures des témoins :

Moraja Francois

Bouligado Candido

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1895

N° 168.

Audétat & Bögli

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Audétat, Emile,** _____ mécanicien,des Verrières & de la Côte aux Fées (Neuchâtel) _____ domicilié à **Lausanne,** _____

Célibataire _____

né à **Frangy (Soleure)**, le vingt-cinq décembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____fils de **Louis Audétat, décédé,** _____et de **Vérona née Lienhart,** domiciliée à **Lausanne,** _____2° **Bögli, Rosa,** _____ sans profession, _____de **Seebetz (Berne)** _____ domiciliée à **Biemme,** _____

célibataire _____

née à **Wynigen (Berne)**, le quatorze novembre _____ mil huit cent soixante-huit _____fille de **Jean Bögli, décédé,** _____et de **Anna née Schneberger,** domiciliée à **Wynigen** _____Les publications ont eu lieu à **Biemme**, le vingt-six, aux **Verrières**, à **La Côte aux Fées**, à **Lausanne** & à **Seebetz**, le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication des Verrières
La Côte aux Fées, Lausanne, Seebetz
& Biemme _____Communiqué: à l'Etat Civil des
Verrières, La Côte aux Fées, Seebetz
& Biemme _____

Signatures des époux:

Audétat Emile _____**Rosa Audétat** _____

Signatures des témoins:

C. Jeunly à **Biemme** _____**H. Dupuis** à **Lausanne** _____

L'officier de l'état civil:

N° 169
Kinderer et Andrews

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juin mil huit cent quatre-vingt-
 quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kinderer, Kenzi-Ketmann**, Négociant,

de Glandon domicilié à Glandon,

Célibataire

né à Glandon le six-sept novembre mil huit cent septante-deux

fil de Eugène Antoine Kinderer, décédé,

et de Emma née Laffely, sa veuve, à Glandon.

2° **Andrews, Eveline**, sans profession,

de St George (Maine, Lincoln, Etats-Unis) domiciliée à Londres,

Célibataire,

née à Rio de Janeiro (Brésil) le vingt janvier mil huit cent septante-quatre,

fille de Louis Samuel Andrews, capitaine

et de Margaret née Callaghan domiciliée à Londres,

Les publications ont eu lieu à Glandon le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-quinze
 avec dépôt des publications aux Etats-Unis & en Angleterre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Glandon

Communiqué : à Glandon & à la
Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Kinderer
Eveline Kinderer

Signatures des témoins :

L. S. Andrews
 à Londres

Louis Pernod ap.
 à Vauxmarais
 L'officier de l'état civil :

Pernod

1895

N° 170

Reymond et Bèchet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du 27 mai 1894, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'aux communes de l'Abbaye et de Sitten, toutes indiquées comme lieux d'origine, soit ajoutée celle de Sieris, en vertu de la loi...

Réimpression du 8.11.21

Lausanne, le 1^{er} juin 1895
L'officier de l'état civil

Lequel a été habilité à l'Abbaye au Tombier, Fey, Moudon, Poliez-le-Grand et au Lieu.

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Reymond, Louis, Instituteur,

de L'Abbaye & du Chenit domicilié à Monthéron & Lausanne,

Célibataire

né à Monthéron, le premier août mil huit cent soixante-dix

fils de Henri Louis Reymond

et de Rosine née Reymond, sa femme, les deux décédés

2^o Bèchet, Ernestine-Marianne, Conductrice,

de Sugnens, Lausanne, Moudon & Naz domiciliée à Bredigny & Moudon,

Célibataire

née à Bredigny, le deux mai mil huit cent soixante-quatorze

fille de Jean Jacques Bèchet

et de Valine née Chastalon sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu au Senter, le dix-sept, à l'abbaye, au Brassus, à Lausanne, à Sugnens, à Naz et à Bredigny, le dix-huit et à Moudon le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de l'abbaye de Senter, Le Brassus, Lausanne, Sugnens, Moudon, Naz & Bredigny

Communiqué: à l'Etat Civil de L'Abbaye, le Senter, Fey, Moudon et Sitten

Signatures des époux:

Louis Reymond
Ernestine Reymond

Signatures des témoins:

Louis Borg
Chs Dupour

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 171

Roux & Bonjour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roux, Charles-François-Emile, _____ agriculteur

de Saint-Croix, _____ domicilié à Mont-la-Ville, _____

veuf en premières noces de Julie Frossine née Roux âgé le vingt-un Septembre mil huit cent-
quarante-quatre _____

né à Mont-la-Ville, le vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Benjamin Roux, décédé _____

et de Jeanne Louise Susanne née Couvoisier, la veuve, à Mont-la-Ville _____

2° Bonjour, Marie-Sophie, _____ sans profession _____

de Blonay _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Blonay, le neuf avril _____ mil huit cent cinquante-six _____

fille de Pierre Henri Bonjour, agriculteur _____

et de Marie Henriette Sophie née Manin, la femme, à Blonay _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le onze, à Mont-la-Ville & à Blonay le douze,
à St-Croix le treize & aux Granges de St-Croix le quatorze mai mil huit cent quatre-
vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'état civil de
St-Croix _____

Communiqué : à l'état civil de St
Croix, St-Croix & Blonay _____

Signatures des époux :

Emile Roux.

Sophie Roux.

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

1895

N° 172

Dentan et Blanc née Jaquier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dentan, Marc-Louis, vigneron,

de Corsier domicilié à Charbonne

Célibataire,

né à Charbonne, le trente Janvier mil huit cent soixante-quatre

fils de Jean Louis Dentan

et de Jeanne Marie Marguerite née Muller, sa femme, décédée,

2° Blanc née Jaquier, Marianne-Marguerite,

de Lussanne domiciliée à Lussanne

divorcée en premières nocces de Marc Emile Blane ad le vingt trois mil huit cent quatre-vingt-sept.

née à Corsier, le deux Juin mil huit cent cinquante-six

fille de Abram Samuel Jaquier,

et de Susanne Madeleine Muller, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Corsier, à Charbonne & à Lussanne, les onze & douze mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Etat Civil de Corsier

Communiqué: à l'Etat Civil de Corsier

Signatures des époux:

Louis Dentan
Marianne Dentan

Signatures des témoins:

H. Bugnon
Ls Corday

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 173

Vauthey & Vauthey née Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vauthey, Jean-Bazile, _____ Journalier,

de Remaufens / Sülzeng? _____ domicilié à Lüsslingen,

veuf de Maria née Stalder dè le vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix,

né à Port en Ogoz, le vingt juillet _____ mil huit cent dixante,

fils de François Vauthey, décédé,

et de Marie Umlé née Barbey, domiciliée à Yevy _____

2° Vauthey née Gilliéron, Méty, _____ ménagère,

de Remaufens _____ domiciliée à Lüsslingen,

veuve de Joseph Victor Vauthey dè le vingt-cinq mil huit cent quatre-vingt-treize.

née à Dorn, le onze octobre _____ mil huit cent cinquante-dix

fille de Georges Louis Gilliéron _____

et de femme Marie Corday, la femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lüsslingen & à Remaufens, les quatre et cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès des 1^{rs} conjoints _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Remaufens

& de Lüsslingen _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Remaufens. _____

Signatures des époux :

Jean Vauthey

Méty Vauthey

Signatures des témoins :

Goumaz Paul
Maurer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 174

Deschamps & Schwab

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Sur jugement rendu le 28 octobre 1899, déclaré définitif et exécutoire le 28 novembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-dessus. - Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 117 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 6 décembre 1899.

L'Officier de l'Etat civil:

[Signature]

Aujourd'hui onze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Deschamps, Henri-Frédéric,** _____ Employé au N. E.

de Dullit _____ domicilié à Lausanne _____

veuf en premières nocces de Sophie Louise née Keller de le vingt-dix novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

né à Morges, le vingt-un Juin _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fil de John Deschamps, décédé, _____

et de Jeanne Louise Suzanne Bernay, la veuve, à Morges. _____

2° **Schwab, Elise,** _____ sans profession, _____

de Arch (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire, _____

née à Arch, le quatre décembre _____ mil huit cent soixante-dix, _____

filie de Jacob Schwab, Charrier _____

et de Anna Maria née Schlapf, la femme, domiciliés à Arch _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Leuzingen & à Dullit, les quatorze, dix-sept et dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès de la femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Dullit _____

Lausanne, Leuzigen (Arch) _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Gilly & Arch. _____

Signatures des époux:

Deschamps H. F.

Elise Deschamps

Signatures des témoins:

Carol Imide

Maurice Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 175

Baumgartner et Riethmann

Aujourd'hui treize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o **Baumgartner, Frédéric,** _____ *Comptable,*
de Brunenthal (Solenz) _____ domicilié à *Lausanne* _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Brunenthal, le premier mars* _____ mil huit cent *soixante-treize,* _____

Noms, profession et

_____ fils de *Etienne Baumgartner, libraire, à Solenz,* _____

domicile des parents :

et de *Elisabeth née Wyssmann, la femme, décédée,* _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Riethmann, Rose-Wilhelmine,** _____ *Repassante*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bägerweilen (Schynovic)* _____ domiciliée à *Dece,* _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Dece, le onze Juin* _____ mil huit cent *soixante-treize,* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Jean Jacques Riethmann, Cordonnier, à Dece* _____

domicile des parents :

et de *Caroline Schütz, la femme, décédée,* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & à Dece, le onze, à Messen (Brunenthal) & à Bägerweilen, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-quinze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Actes de naissance des Epoux* _____
_____ *Promesse de mariage* _____
_____ *Certificats de publication de* _____
_____ *Messen, Lausanne, Bägerweilen et* _____
_____ *Dece* _____

Communiqué : à l'état civil de _____

_____ *Messen, Bägerweilen & Dece* _____

Signatures des époux :

Fritz Baumgartner
Rose Baumgartner

Signatures des témoins :

Hr. Wintter
Adolf Vollenweider, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 20 Juin 1903 décerné définitif faute de recours sans les délais de la loi, le tribunal civil au district de Soleure & Aïssens par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Lausanne le 11 Juillet 1903
L'Off. de l'Etat civil:

[Signature]

N° 176

Laurent & Malherbe

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Laurent, Charles,** _____ *arbeuriste,* _____

de Chavornay _____ domicilié à Chavornay, _____

veuf de Sarah née Cartwright, d'è le trois octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

né à Chavornay, le vingt-neuf octobre _____ mil huit cent cinquante _____

fil de Jean Laurent _____

et de Susanne Françoise née Monnier, les deux décédés _____

2° **Malherbe, Rosine,** _____ *ménagère,* _____

de Chavornay, _____ domiciliée à Chavornay, _____

Célibataire, _____

née à Chavornay, le vingt-cinq août _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

filie de David Malherbe, décédé, _____

et de Justine née Malherbe, domiciliée à Chavornay _____

Les publications ont eu lieu à Chavornay, le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ *autorisation de l'Etat Civil de*
Chavornay _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Chavornay _____

Signatures des époux:

Ch. Laurent
Rosine Laurent

Signatures des témoins:

Grandchamp Samuel
Laurent

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 177
Clavel et Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Clavel, François,** _____ agriculteur _____

de Suls & Echallens, _____ domicilié à Suls, _____

veuf en premières noces de Félicie Justine Clavel née Mayer de le quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-douze, _____

né à Suls, le dix-sept septembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fil de **Charles Clavel,** agriculteur, _____

et de **Aratie née Valliamy,** domiciliée à Suls, _____

2^o **Clavel, Fanny,** _____ ménagère, _____

de Suls, _____ domiciliée à Suls, _____

célibataire, _____

née à Suls, le dix décembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

filles de **Jean Samuel Clavel** _____

et de **Jeanne Rosine Marianne née Rod, sa femme, les deux décédés,** _____

Les publications ont eu lieu à Suls, le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat civil _____
 d' Echallens _____

Communiqué : à l'Etat civil d' Echallens

Signatures des époux :

Clavel François

Clavel Fanny

Signatures des témoins :

Brombert François

Chaillet Justine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 178

Trombert & Grozod

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Trombert, François-Joseph**, Employé au L. O. _____

de Essect-Romand (Haute Savoie) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né à Essect-Romand, le seize mai _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de Jean Joseph Trombert _____

et de Marie née Favrat, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Grozod, Marie-Claudine-Josette**, Tailleur, _____

de Morzine (Haute Savoie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Lausanne, le quatorze mai _____ mil huit cent soixante-seize, _____

fille de Joseph Grozod, tailleur de pierre _____

et de Marie Célestine Richard sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-cinq, à Essect-Romand et à
Morzine, le vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de ma-
riage. 3° Actes de décès des parents de l'époux. 4° Actes de
consentement des parents de l'épouse. 5° Certificats de
publication de Lausanne. 6° Dits d'Essect-Romand et
Morzine. 7° Déclar. de validité constatant que les pièces
des nos 3, 4, 6 & 7 déposent d'origines authentiques.

Communiqué: à la Chancellerie etc

Signatures des époux:

Trombert François

Marie Trombert

Signatures des témoins:

Charlet Justin

Joséphine Devue

L'officier de l'état civil:



N° 179
Freymond & Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Freymond, Henri,** agriculteur, de Saint-Cierge, domicilié à Cortencen St Cierge, célibataire,

né à Moudon, le vingt-huit février mil huit cent soixante-douze,

filz de Jean Pierre Freymond, agriculteur, et de Sylvie née Pidoux, domiciliés à Cortencen,

2° **Monachon, Elise,** de Martheuenges, domiciliée à Martheuenges, célibataire,

née à Martheuenges, le vingt-trois avril mil huit cent soixante-dix

fille de Jean François Monachon,

et de Anne Marguerite née Pidoux,

Les publications ont eu lieu à St Cierge & Martheuenges, le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Etat Civil de St Cierge

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Cierge.

Signatures des époux :

Henri Freymond
 Elise Freymond

Signatures des témoins :

Vt Monachon
 à Martheuenges
 Eug Freymond à Moudon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 180

Pichon & Stämpfli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pichon, Ernest-Jeançois**, _____ agriculteur, _____

de Longjumeau, _____ domicilié à La Guillière et Bière, _____

Célibataire, _____

né à Longjumeau, le vingt-un Juillet _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Georges Isaac Pichon, agriculteur, _____

et de Célestine Charlotte née Badel, domiciliée à Longjumeau, _____

2° **Stämpfli, Lina**, _____

de Wohlen (Suisse) _____ domiciliée à Wölflied (Wohlen) _____

Célibataire, _____

née à Wölflied, le quatre Juillet _____ mil huit cent soixante-quatorze, _____

filie de Nicolas Stämpfli, agriculteur, _____

et de Anna Maria Gebet, domiciliée à Wölflied _____

Les publications ont eu lieu à Bière, Longjumeau & Wohlen, les deux, trois et quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'état civil de _____
Bière, _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____
Longjumeau, Bière & Wohlen, _____

Signatures des époux :

Ernest Pichon

Lina Pichon

Signatures des témoins :

Mauront

Jules Feituprein

L'officier de l'état civil :

Alf. Maurand, Subst.

N° 181

Chatelan et Dogny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chatelan, Jules François,** _____ *Cordonnier,*

de *Bretigny sur Morzans* _____ domicilié à *Bettens* _____

divorcé en premières nocces d'Elise Roulet dès le vingt-sept Janvier mil huit cent
quatre-vingt-cinq _____

né à *Bettens*, le treize Janvier _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fil de *Jean Daniel Chatelan*, décédé _____

et de *Jeanette* née *Freymond*, domiciliée à *Bettens* _____

2° **Dogny, Citine Valentine,** _____ *Cuisinière,*

de *Bisley-Dejulaz* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire, _____

née à *Bisley-Dejulaz*, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent soixante-dix _____

filles de *Jules Xavier Léopold Dogny*, *comptable de campagne à Morges*, _____

et de *Louise Marie* née *Renard*, *la femme*, décédée _____

Les publications ont eu lieu à *Bettens* & à *Lausanne* le dix-huit et à *Bretigny*
à *Bisley-Dejulaz*, le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *autorisation de l'Etat Civil de*
Sullens _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Poliez-le-Grand, Sullens & Echallens.

Signatures des époux :

Jules Chatelan
Valentine Chatelan

Signatures des témoins :

Maurice
Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 182

Carrara et Haegler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Carrara, Gottardo-Gio-Baptiste-Marie**, *dezzaviez*,
de Boccioletto (Novare - Italie) _____ domicilié à *Langenbruck*, _____

Célibataire, _____

né à Boccioletto, le vingt-deux août _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fil de Jean Carrara, camionneur, _____

et de Marie Bossi, domiciliée à Boccioletto, _____

2° **Haegler, Bertha**, _____ *sans profession*, _____

de Langenbruck (Bâle-Campagne) _____ domiciliée à *Langenbruck*, _____

Célibataire, _____

née à Yverdon, le vingt-cinq novembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Charles Albert Haegler _____

et de Anne Vézine née Vögelin, sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à *Langenbruck*, *Langenbruck* & *Boccioletto*, les vingt-
trois, vingt-cinq & vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de
mariage. 3° Certificats de publications de *Langenbruck*
& *Langenbruck*. 4° Dit de *Boccioletto*. 5° Déclaration de
validité. 6° Permis du Département de Justice & Police
constatant que les deux dernières pièces sont déposées
dans les archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie de
à l'Etat Civil de *Langenbruck*. _____

Signatures des époux :

Carrara Gottardo
Bertha Carrara

Signatures des témoins :

E. Jaumin
Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 183.

Niess & Wenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Niess, Charles-Henri, _____ agent, _____

de Orbe _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Yverdon, le vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fils de Henri Louis Niess, décédé, _____

et de Marie Elise née Laurent, domiciliée à Landanne, _____

2° Wenger, Lucie-Anna, _____ sans profession, _____

de Lutry et de Ferret (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Landanne, le quinze mai _____ mil huit cent Soixante-dix, _____

fille de Jean David Wenger, décédé, _____

et de Lucie Marguerite épouse Marie Verax, d'Orbe, _____

Les publications ont eu lieu à Orbe, Lutry, Ferret et Landanne, les vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication d'Orbe, Landanne, Lutry et Amsoldingen _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Orbe _____

Lutry et Amsoldingen _____

Signatures des époux :

Charles-Henri Niess
Lucie Niess

Signatures des témoins :

Jules Tailleur
Armand
P. Hovey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 184

Schmied & Billard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Schmied, Isaac,** _____ négociant,

de Suhr (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Suhr, le quatre Janvier _____ mil huit cent soixante, _____

fil de Samuel Schmied _____

et de Elisabeth née Suter, sa femme, décédée, _____

2^o **Billard, Marie-Louise,** _____ sans profession,

de Essectines / Rolle _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Château-d'Oex, le vingt Septembre _____ mil huit cent soixante-dix _____

fille de Louis Henri Billard, agriculteur, _____

et de Louise Fanny née Favre sa femme, domiciliée à Château-d'Oex, _____

Les publications ont eu lieu à Suhr, Lausanne et Essectines, le vingt-cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Suhr _____

Lausanne & Essectines _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Suhr _____

à Gilly _____

Signatures des époux :

Isaac Schmied

Louise Schmied

Signatures des témoins :

Fritz Cribollet, à Suhr

Ernest Schneider, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Suhr

N° 185

Richon et Dergaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Richon, Emmanuel-Charles-Auguste**, *Typographe*,

de la Tour de Peitz à St-Léger-la-Chèze, domicilié à *Lansanne*,

célibataire, _____

né à *Lansanne*, le quatorze mai _____ mil huit cent soixante-treize _____

fils de Louis Pierre Sébastien Richon, décédé, _____

et de Julie Marie Caroline Grandchamp, sa veuve, à *Lansanne*, _____

2° **Dergaz, Henriette**, _____ *Institutrice*,

de St-Saphorin (Lavaux) _____ domiciliée aux Croisettes d'Epalinges,

célibataire, _____

née à *Levey*, le seize novembre _____ mil huit cent soixante-onze _____

fille de François Louis Dergaz _____

et de Pauline née Simon, sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à *Lansanne* & à *Epalinges* le vingt-cinq à la
Tour de Peitz & à *St-Léger-la-Chèze* le vingt-huit & à *St-Saphorin*
le trente mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des époux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de la
Tour de Peitz, St-Léger-la-Chèze
Lansanne, St-Saphorin & *Epalinges* _____

Communiqué : à la Tour de Peitz
Olsmay, *Cherbec* & *Epalinges* _____

Signatures des époux :

Emmanuel Richon _____

Henriette Richon _____

Signatures des témoins :

Luz Clerc _____

F. Schneidewitz _____

L'officier de l'état civil :

Al. Meaud, Subst. _____

N° 186

Imhoff et Battaglia née Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 juillet
déclaré exécutoire le 9 septembre 1904,
le Tribunal civil du district de Lausanne
a dit sans peine divorcé le mariage
inséré ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'art. 103 lettre B
de la loi fédérale du 24 déc. 1874.

Lausanne 17 Sept. 1904

L'Officier de l'Etat Civil

Aujourd'hui vingt-deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Imhoff, Auguste,** _____ Secrétaire, _____de Horrenbach & Bucher (Société) _____ domicilié à Cour de Lausanne _____divorcé en premières noces de Constance Guillaume dès le dix Janvier mil huit
cent quatre-vingt-quinze, _____né à Mex, le vingt-quatre Octobre _____ mil huit cent quarante-huit _____fils de Jean Pierre Imhoff _____et de Jeanne Louise née Bony, sa femme, les deux décédés, _____2° **Battaglia née Meier, Anna-Catherine,** _____ Manchissende, _____de Grand (Giron) _____ domiciliée à Lausanne, _____veuve en premières noces de Christian Battaglia dès le seize décembre mil huit cent
quatre-vingt-trois _____née à Bausen (Argovie), le dix mai _____ mil huit cent cinquante, _____fille de Emile Jacob Meier, _____et de Mme Marguerite Frei, sa femme, les deux décédés _____Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-un, à Schwarzenegg & à Trams
le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

acte de mariage de l'époux avec mention du divorce _____

acte de décès de l'ancien mari de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Schwarzenegg _____

Trams & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Schwarzenegg & Trams _____

Signatures des époux :

Imhoff AugusteAnna Imhoff

Signatures des témoins :

Vitor BattagliaMaurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 187

Berrat et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berrat, Eugène,** _____ *Relieur*

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & Fozel _____ domicilié à Landanne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne, le vingt-trois Juillet _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

Noms, profession et

fils de François Berrat _____

domicile des parents :

et de Susanne Cathérine Zeller, sa femme, les deux décédés, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Maillard, Emma,** _____ *Contrôleuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevey _____ domiciliée à Landanne, _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Bex, le onze Septembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

Noms, profession et

fille de Jean Louis Maillard, cuisinier à Bex _____

domicile des parents :

et de Fanny Rossier, aïeule, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne & à Vevey le vingt-un, à Lutry le vingt-deux & à Fozel le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à Lutry, _____

Fozel Landanne & Vevey _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry, _____

Fozel & Vevey _____

Signatures des époux :

Eugène Berrat
Emma Berrat

Signatures des témoins :

Ph. Margairaz
Jules Fache

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 188

Cuénoud et Périllard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuénoud, Félix Aimé**, _____ *Bedanstalenz*, _____

de Grandvaux & de Lutry _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire, _____

né à *Lutry*, le vingt-cinq mai _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Samuel dit Henri Cuénoud, vigneron, _____

et de Jeanne Louise née Cuénoud, domiciliés à *Lutry* _____

2° **Périllard, Marie Melina**, _____ *Cuisserie*, _____

de Novalles & Vaugondry _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Lignières (Menchâtel)* le trois Juin _____ mil huit cent soixante-six _____

fille de Jules Pierre Périllard, horloger, _____

et de Catherine Clémentine née Thalman, domiciliés à *Bienne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Grandvaux & Lutry*, à *Novalles*, à *Vaugondry* & à *Lausanne*, les onze, douze et treize Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Grandvaux, Lutry, Lausanne, Novalles
& Vaugondry _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cully, Lutry, Fiez & Champagne

Signatures des époux :

F. Cuénoud

Melina Cuénoud

Signatures des témoins :

Ch. Estenou

F. Cuénoud

L'officier de l'état civil :

J. Louis

N^o 189

Sedermann et Eachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sedermann, Rodolphe** _____ *marier* _____

de *Lampardwyl (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire _____

né à *Aneyrau (Berne)*, le *dix février* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____

fil de *Maria Anna Sedermann*, domiciliée à *Lausanne* _____

et de _____

2^o **Eachin, Louise**, _____ *sans profession* _____

de *Cerniaz* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire _____

née à *Lausanne*, le *trois juillet* _____ mil huit cent *soixante-seize* _____

fille de *Charles David Eachin*, *décédé* _____

et de *Benoîte née Rabay*, domiciliée à *Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lampardwyl, Cerniaz & Lausanne* les *onze, douze et treize Juin* mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *Actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Actes de décès du père de l'épouse & de* _____

_____ *Consentement de la mère* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de Lausanne,* _____

_____ *Lampardwyl & Cerniaz* _____

_____ *Communiqué: à l'Etat Civil de* _____

_____ *Lampardwyl & de Villarzel* _____

Signatures des époux :

Rodolphe Sedermann _____

Louise Sedermann _____

Signatures des témoins :

L^o Cavel _____

C. Championnat _____ *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 190

Girardet et Fauchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Girardet, Louis-Ferdinand**, sous-chef de la police de Sûreté,

de Crissier & de Suchy _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Crissier, le trente Septembre _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fils de Charles François Louis Girardet, agriculteur, _____

et de Jeanne Martin, sa femme, domiciliés à Crissier, _____

2° **Fauchard, Marie-Madeleine dite Martine**, employée

de Russy (Feibourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Romont (Feibourg), le huit août _____ mil huit cent Soixante, _____

fille de Jacques Fauchard _____

et de Joséphine née Sottaz, sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Suchy, Lausanne & Russy, le premier et à Crissier le deux Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de

Crissier, Suchy, Lausanne & Russy _____

Communiqué : à l'état civil de

Romanel, Belmont & Compierre _____

Signatures des époux :

Girardet Louis _____

Fauchard Martine
Girardet _____

Signatures des témoins :

Marie Vuichoud à Montreux _____

Emile George à Romont _____

L'officier de l'état civil :



N^o 191
Mury et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mury, Jean-Charles,** _____ Employé postal,

de Leublens _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières noces de Eugénie Louise Fiebert des le sept août mil huit cent quatre-vingt-sept _____

né à St-Vérand, le vingt-neuf août _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

filz de Jean Charles Mury, décédé, _____

et de Jeannette Françoise née Moret, domiciliée à Lausanne _____

2^o **Borgeaud, Lina,** _____ Couturière,

de Penthaz _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le treize Septembre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Charles Borgeaud, décédé _____

et de Madelaine Favrat, sa mère, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Penthaz, le six, à Leublens & à Lausanne, le huit Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne, Penthaz & Leublens _____

Communiqué : à l'état civil de Levenay _____

à Leublens. _____

Signatures des époux :

Jean Mury _____

Lina Mury _____

Signatures des témoins :

Maurice Cluse _____

A. Filletaz _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 192.
Porchet et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Porchet, Charles-Alexis**, _____ agriculteur, _____

de Corcelles-le-Jorat _____ domicilié à Corcelles, _____

Célibataire, _____

né à Pully, le vingt-huit février _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Philippe Porchet, à Corcelles _____

et de Augustine Louise née Lavanchy, décédée, _____

2° **Porchet, Marie**, _____ ménagère, _____

de Corcelles-le-Jorat _____ domiciliée à Corcelles, _____

Célibataire, _____

née à Pully, le dix Janvier _____ mil huit cent soixante-dix-huit _____

fille de Henri Porchet, à Corcelles _____

et de Adèle née Pélissier, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de _____
Corcelles, _____

Communiqué : à l'Etat civil de Corcelles.

Signatures des époux :

Charles Alexis Porchet
Marie Porchet

Signatures des témoins :

Gilles Pijet
A. Sadour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 193
Viquerat et Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 juillet 1907 déclaré exécutoire le 28 septembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage interdit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 116 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

La femme ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de trois ans à partir du 11 juillet 1907

Lausanne le 11 octobre 1907

Off. de l'Etat Civil



Aujourd'hui vingt-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Viquerat, Henri**, _____ agriculteur,

de Combremont-le-Grand, _____ domicilié à Bonvillars, _____

Célibataire, _____

né à Combremont-le-Grand, le vingt-un Juin _____ mil huit cent cinquante-trois,

fils de Jacques Daniel Viquerat _____

et de Rose Marguerite née Berric, les deux décédés _____

2^o **Mottet, Marie-Anna-Thérèse**, _____

de Bonnetage (Doubs) France _____ domiciliée à Bonvillars, _____

Célibataire, _____

née à Bonnetage, le vingt-sept Mars _____ mil huit cent soixante-quatorze,

fille de Charles Auguste Mottet, journalier à Bonnetage _____

et de Jeanne Marcelline née Normand, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Bonvillars & à Bonnetage, le vingt-huit & à Combremont-le-Grand, le trent-trois mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de Bonvillars _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Combremont-le-Grand & Bonvillars

et à la Chancellerie de _____

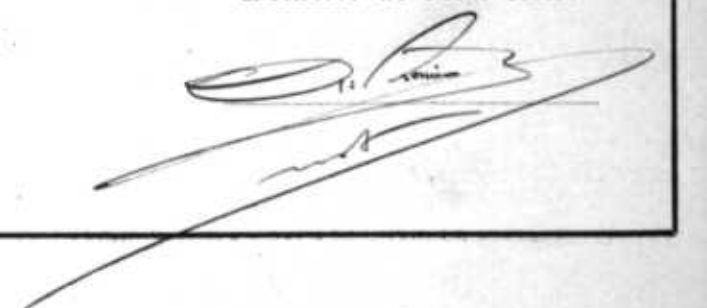
Signatures des époux :

Henri Viquerat
Marie-Anne Mottet

Signatures des témoins :

Gilberton Alfred
Maurice Jean

L'officier de l'état civil :



195
N° 195.
Kenny & Séchaud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 15 Juillet 1911
de l'avis des parties le 4 octobre suivant, le
Tribunal civil du district de Lausanne a
dissout par le divorce le mariage et a écrit:
Le divorce a été prononcé aux torts
du mari, en vertu de l'article 46 lettre b.
de la loi fédérale du 24 décembre 1874.
Lausanne le 11 Octobre 1911.
L'Officier de l'état civil:



Aujourd'hui premier Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Kenny, Victor**, _____ Charcutier,

de Mont d'Or Lausanne _____ domicilié à Lausanne,

Célibataire _____

né à Prilly, le deux Janvier _____ mil huit cent Soixante-neuf,

fil de Jules Kenny, marchand de fromage _____

et de Susanne Marie Henriette Julie née Rosselat, sa femme, à Lausanne.

2° **Séchaud, Louise-Emilie**, _____ Piqueuse,

de Sullens & de Paudex _____ domiciliée à Lausanne,

Célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-septembre _____ mil huit cent Soixante-deux,

filles de Paul Emile Séchaud, gypcier _____

et de Françoise Louise Dizerens, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le quatorze, à Sullens le quinze, au Mont
d'Or Paudex le seize mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Lausanne, Le Mont, Sullens & Paudex _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Sullens

Romancl & Paudex _____

Signatures des époux:

Henry Victor

Louise

Signatures des témoins:

Marius Dospens

Jules Moulins

L'officier de l'état civil:



N^o 1911.
Magnenat & Marendaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Magnenat, Henri-Alexis, Employé de bureau, de Vaulion domicilié à Morgez, célibataire

né à Morgez, le premier octobre mil huit cent soixante-deux,

filz de Abram Isaac Magnenat

et de Louise Geneviève Morel, ses sans accés

2^o Marendaz, Berthe-Valérie, Couturière, de Mathod domiciliée à Lussane, célibataire

née à Creuse (Mouchâtel) le quinze septembre mil huit cent soixante-deux,

fille de Jules Louis Marendaz, accédé,

et de Julie Florine Tréche, sa veuve, à Lussane

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Mathod, Morgez & Lussane les dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de Morgez

Communiqué : à l'Etat Civil de Vaulion, Morgez & Champvent

Signatures des époux :

H. Magnenat
Berthe Magnenat

Signatures des témoins :

Laure Marendaz à Lussane
Louis Magnenat à Morgez.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 196

Plüss & Berthoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Plüss, Friedrich** _____ Coiffeur, _____

de Ryken (Argovie) _____ domicilié à Lausanne _____

Libataire _____

né à Suggen (Argovie) le premier août _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de Jacob Plüss aîné _____

et de Elisabeth née Wernle, la veuve, à Zurich _____

2° **Berthoud, Jenny-Emma-Charlotte**, Couturière, _____

de Vallamand-Dessus _____ domiciliée à Lausanne _____

Libataire _____

née à Lausanne, le dix-sept avril _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Charles Louis Berthoud, dentier _____

et de Louise née Pöschlin, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Ryken, Vallamand-Dessus, & Lausanne, les quatre et huit juin mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Ryken _____

Lausanne & Vallamand _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Ryken & Crastelin _____

Signatures des époux :

Friedrich Plüss _____

Jenny Plüss _____

Signatures des témoins :

Charles Berthoud _____

Paul Hockli les deux à Lausanne _____

L'officier de l'état civil:

[Signature] _____

N° 197

Perroud et Marchand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perroud, Justin-Marius,** _____ Employé postal _____

de Buchillon _____ domicilié à Landanne _____

Célibataire _____

né à Landanne, le vingt-trois Octobre _____ mil huit cent soixante-seize _____

fils de Louis Benjamin Perroud ébéniste, à Landanne _____

et de Louis Ramelet, la femme, décédée _____

2° **Marchand, Emma-Catherine-Suzanne,** _____

de Sonvillier (Seine) _____ domiciliée à Landanne, Cuisinière _____

célibataire _____

née à Landanne, le vingt-six Mai _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fille de Jean Marc Henri Marchand _____

et de Jeanne Louise Marianne Stehler, la femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Buchillon, Landanne & Sonvillier, le quatre Juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Buchillon
Landanne & Sonvillier _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St Piep
& Sonvillier. _____

Signatures des époux :

_____ Justin Perroud _____

_____ Suzanne Marchand
Perroud _____

Signatures des témoins :

_____ Alfred Choubat _____

_____ Henri Ulet _____
les deux à Landanne _____

L'officier de l'état civil :

N^o 198**Blanc et Blanc née Chapel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

34-136
8-136

Aujourd'hui deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Louis-Henri,** _____ Ouvrier de Ville, _____
de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____

divorcé en premières nocces de Ida Elisa Hanset, dès le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

né à Lausanne, le cinq Décembre _____ mil huit cent quarante-huit, _____

filz de Jean Louis Blanc _____

et de Jeanne Françoise Lavel, les deux décédés. _____

2^o **Blanc née Chapel, Hortense,** _____ ménagée, _____
de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne _____

veuve en premières nocces d'Antoine Louis Etienne Blanc, dès le deux avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze. _____

née à Sierz (H^e Savoie) le seize octobre _____ mil huit cent soixante, _____

fille de Claudine Chapel, décédée. _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le onze Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de mariage de l'Epoux avec mention du divorce. — Acte de décès du mari de l'Epouse. _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Lausanne _____

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Louis-Henri Blanc
Hortense Blanc

Signatures des témoins :

Perruche
Blanc

Blanc Jules Gib
L'officier de l'état civil :

N^o 199
Dulon & Känggeli dit
Kingueler
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dulon, Benjamin-Eugène-César-Constant-Louis-Kennig**

de Villeneuve domicilié à Neuveville, - Professeur,
 veuf de Charlotte Henriette Johanna née Gusthert, dèd le six novembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

né à Digle, le vingt-huit mai mil huit cent quarante-sept

fil de Charles Henri Florian Dulon, ancien pasteur à la Tour de Peitz

et de Francine Henriette Louise Golliez, dècèdèe.

2^o **Känggeli dit Kingueler, Louise-Henriette,**

de Ferrenbalm (Berne) domiciliée à Vevey

Célibataire

née à Morges, le quinze novembre mil huit cent soixante-trois

filie de Francis Alfred Känggeli dit Kingueler

et de Jeanne Louise Nanette Vaucher, dècèdèe.

Les publications ont eu lieu à Neuveville, Villeneuve, Ferrenbalm & Vevey, les trente-un mai & premier Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Neuveville

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villeneuve, Neuveville, Ferrenbalm et
Vevey

Signatures des époux :

B. Dulon
H. Dulon

Signatures des témoins :

J. Cordaz
J. L. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 200

Monachen et Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Monachen, Jean,** _____ *Commerçant*

de *Peyses & Bossens* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Chexbres*, le *vingt* *Septembre* _____ mil huit cent *soixante-sept*, _____

fil de *Jean Pierre Monachen*, *agriculteur* à *Chailly* _____

et de *Jeanne Henriette* née *Jaquenoud*, *seciade*, _____

2^o **Vaney, Louise-Léa,** _____ *Couturière*

de *Cully* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire _____

née à *Bottens*, le *vingt-trois* *Janvier* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

filie de *Louis Henri Vaney*, *marchand négociant* _____

et de *Jeanne Marie Regamey*, *sa femme*, *acommodée* à *Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, *Cully* & *Peyses & Bossens*, les *quinze*, *soixante* & *dix-sept* *Juin* mil huit cent *quatre-vingt-quinze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Peyses &

Bossens Lausanne & Cully _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *St*

Cetigny & Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux :

Jean Monachen
Léa Monachen

Signatures des témoins :

E. Pouly
Procurator } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 201

Surbeck et Brändli
née Akermann

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le seize juillet
mil huit cent quatre-vingt dix sept,
détenu définitif et exécutoire le onze
août suivant, le Tribunal civil du dis-
trict d'Aubonne a dessein par le di-
vorce a été accordé aux deux époux
en vertu des articles 146 § 6 et 147 de la
loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 15 août 1897.

L'Officier de l'Etat civil:

Al. Muard, Subst.

Aujourd'hui quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Surbeck, Jean-Jacob,** _____ tailleur

de Obachhallau (Schalhouse) _____ domicilié à Aubonne, _____

veuf en premières nocces d'Elisabeth Kropf, dès le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt
quatorze _____

né à Obachhallau, le vingt-trois mai _____ mil huit cent trente-huit, _____

fils de Jean Jacob Surbeck _____

et de Anna Zimmermann, ses deux décedés. _____

2° **Brändli née Akermann, Anna-Louise,** _____ concierge

de Lachen (Schwytz) _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée en premières nocces de Hildebrandt Christogen Brändli dès le vingt-trois Janvier
mil huit cent soixante-dix-neuf _____

née à Thonon, le premier février _____ mil huit cent quarante-quatre _____

fille de Gaspard Akermann _____

et de Rosina Kossi, sa femme, ses deux décedés. _____

Les publications ont eu lieu à Obachhallau, Lachen, Aubonne & Lausanne, le huit,
neuf & quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil d'Aubonne

Signatures des époux:

J. Surbeck

Louise Surbeck

Signatures des témoins:

Ch. Fasnacht, à Lausanne
Jacques Pasquier, à Chavannes

Communiqué: à l'Etat Civil d'Obachhallau

Aubonne Lachen, _____

L'officier de l'état civil:

(Signature)

N^o 202**Berney & Paquier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Berney, Adolphe,** _____ Jardinier

de Aubonne & de l'abbaye _____ domicilié à _____

Célibataire, _____

né à Esertines & Rolle, le vingt deux juillet _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Jean Pierre Jacob Berney, décédé, _____

et de Françoise Louise née Berthet, à Collobrier (Neuchâtel) _____

2^o **Paquier, Jenny-Caroline,** _____ ménagère,

de Denger, _____ domiciliée à Chavannes près Ecublens

Célibataire, _____

née à Echamant, le sept mars _____ mil huit cent soixante-quinze _____

fille de Jacques Henri Paquier, vigneron, _____

et de Louise Henriette née Fache, domiciliés à Chavannes _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Chavannes, le premier à Aubonne & à l'abbaye le deux & à Denger le trois juin mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des époux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication d'Aubonne

l'abbaye Lausanne Denger & Chavannes _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Aubonne

l'abbaye, Denger & Ecublens. _____

Signatures des époux :

Berney Adolphe

Berney Jenny

Signatures des témoins :

Jacques Paquier à Chavannes

Jules Auberson à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 203

Stalder et Zbienen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stalder, Alfred-Ernest**, Employé de Commerce de Escholzmatt (Lucerne) domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Vevey, le neuf mai _____ mil huit cent soixante-seize,

fils de Joseph Stalder, ancien boulanger

et de Elise née Lusigne, domiciliés à Lausanne,

2° **Zbienen, Marie-Catherine**, sans profession,

de Besançon, insuite d'option, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Colmar, le dix Janvier _____ mil huit cent soixante-sept,

fille de Edouard Zbienen, fâtant,

et de Catherine Strudel, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Besançon & Escholzmatt, les huit, neuf et treize Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Déclaration d'absence du père.

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Escholzmatt

Lausanne - Besançon

Communiqué : à la Chancellerie de

à Escholzmatt.

Signatures des époux :

Stalder Alfred

Marie Stalder

Signatures des témoins :

A. Tissot }
R. Héranthou } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 204

Aeschlimann et Baumann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Aeschlimann, Jean, _____ Gypsière,

de Sumiswald (Sane) _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières noces de Marie Joséphine Anna Mächli de le quatre Juin mil huit cent

quatre-vingt-treize, _____

né à Olapoz, le huit Mars _____ mil huit cent cinquante-huit, _____

fils de Marguerite Madeleine Aeschlimann, domiciliée à Lausanne _____

et de _____

2^o Baumann, Madeleine-Catherine, cuisinière,

de Aeschlen (Sane) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Sane, le dix-huit Octobre _____ mil huit cent Soixante-trois, _____

fille de Samuel Baumann _____

et de Elisabeth née Büchi, sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Sumiswald, Aeschlen & Lausanne, le huit Juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Promesse de mariage : _____

Certificat de publication de Sumiswald

Oberdiesbach & Lausanne _____

Communiqué : à l'état Civil de _____

Sumiswald & Oberdiesbach. _____

Signatures des époux :

Aeschlimann Jean

Catherine Aeschlimann

Signatures des témoins :

Ca Charles Metzger

G. Trinst

L'officier de l'état civil :

N° 205.

Vincent & Girard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Vincent, Alfred,** _____ Employé I. S. _____

de Poliz-le-Grand _____ domicilié à Lonsanne, _____

Célibataire, _____

né à Bretigny, le huit juin _____ mil huit cent soixante-quinze _____

fils de Louis Vincent, décédé, _____

et de Julie née Chatelet, veuve, à Lonsanne, _____

2^o **Girard, Louise-Rosine,** _____ modiste, _____

de Sainte-Croix _____ domiciliée à Lonsanne, _____

Célibataire, _____

née à Lonsanne le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent soixante-onze _____

fille de Louis Rosine Girard, décédée, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, à Poliz-le-Grand, à St Croix & aux Granges de St Croix, les onze & douze juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Poliz-le-Grand, Lonsanne, St Croix & _____

Les Granges. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Poliz-le-Grand & St Croix. _____

Signatures des époux :

Alfred Vincent

Rosine Vincent

Signatures des témoins :

Henri Duperré

César Pouch

des deux à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 206
 Born et Frey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Born, Jean, _____ cuisinier _____

de Niederbipp (Berne) _____ domicilié à Lansanne, _____

Célibataire, _____

né à Hadelfingen (Berne), le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-deux _____

fil de Jean Born _____

et de Anna Geiser, les deux décédés _____

2^o Frey, Elisabeth, _____ cuisinière _____

de Bözen (Argovie) _____ domiciliée à Lansanne, _____

Célibataire, _____

née à Kuttigen (Argovie), le neuf novembre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Samuel Frey _____

et de Verena née Wehli, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne le quinze, à Niederbipp et à Bözen le seize Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de Niederbipp _____

à Bözen, ainsi que Lansanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Niederbipp & Bözen _____

Signatures des époux :

Jean Louis Jourdain

Elise Born

Signatures des témoins :

Gottlieb Troi }
 Maurice } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 207
Duboux & Ponnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-
quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duboux, Abram-Louis**, Charcutier,
 de Lutry & Grandvaux domicilié à Escherins / Lutry
 Célibataire,

né à Escherins, le premier décembre mil huit cent soixante-neuf,
 fils de Jean Abram Daniel Duboux, agriculteur
 et de veuve Emma née Blanc, sa femme, à Escherins,

2° **Ponnaz, Hélène-Cécile**, Cuisinière,
 de Lutry & Cully domiciliée à Lausanne,
 Célibataire,

née à Bercher, le neuf avril mil huit cent soixante-six,
 fille de Jean Abram Ponnaz
 et de Jeanne Marie née Guillet, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Grandvaux, Cully & Lausanne, le quinze
Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Lutry

Communiqué : à l'état civil de
Lutry & Cully.

Signatures des époux :

Louis Duboux
Hélène Duboux

Signatures des témoins :

Emile Duboux
Hennion Notaire
 à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 208
Regamey & Loew
née Miéville
 Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Regamey, Jean-Samuel** marchand tailleur, de Louvain, domicilié à Lucens,

veuf de Louise Joséphine Cukiat dès le trente juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze

né à Belmont / Louvain, le onze juillet mil huit cent trente-six,

fil de Jean Samuel Regamey

et de Caroline Elisabeth Angélique Sablet, les deux décédés.

2^o **Loew née Miéville, Lucie-Fénellette**, Rentière,

de Benken (Bâle Campagne) domiciliée à Cherbes,

veuve de Paul Numa Loew dès le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-treize

née à Morges, le vingt-trois octobre mil huit cent trente-six

filles de Gabriel Magdeleine Miéville

et de Louise Françoise née Heyonnet, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Louvain, Lucens & Cherbes, le quinze & à Benken le vingt juin mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autodisation de l'Etat Civil de Lucens

Communiqué: à l'Etat Civil de Lucens, Benken & Cherbes.

Signatures des époux:

J. Regamey

Lucie Regamey

Signatures des témoins:

G. Rochat

[Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 209
Sollichon & Ackermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sollichon, Joseph-Maxime-Marie**, Entrepreneur,
 de Agen (France) _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

né à Milan, le vingt-neuf mai _____ mil huit cent trente-cinq _____
 fils de **François Sollichon** _____
 et de **Judith Berardini**, les deux décédés, _____

2^o **Ackermann, Rozine-Marie**, Commercante,
 de Muhlhorn (Alsace) _____ domiciliée à Lausanne, _____
 Célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent quarante-neuf _____
 fille de **Gaspard Ackermann** _____
 et de **Rosina Bendi**, sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lyon & Muhlhorn les seize, dix-sept et vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Permission de mariage
 3^o Actes de décès des parents des époux. 4^o Certificats de pu-
 blication de Lausanne & Muhlhorn. 5^o Acte de Lyon.
 6^o Déclaration de validité. 7^o Permis du Département de
 Justice & Police constatant que les pièces dont nos
 3 & 6 sont déposées dans ses archives. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Muhlhorn
 & à la Chancellerie Cantonale : _____

Signatures des époux :

J. Sollichon
 et *Rozine Ackermann*

Signatures des témoins :

Ch. Imhoff
M. Mermet } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 210

Golaz et Meyalte née
Hartmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 16 décembre 1878, déclaré définitif et exécutoire le 20 mars 1879, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboute par le divorce le mariage contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 § 4. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 10 mars 1894.

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golaz, Victor-François**, Comptable

de L'abbaye domicilié à Lausanne,

divorcé en premières nocces de Françoise Antoinette Clandy dès le vingt février mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

né à Urdins, le neuf Janvier mil huit cent soixante-cinq,

fil de Alfred Georges Henri Golaz

et de Lydie née Baudin, sa femme, les deux décédés.

2° **Meyalte née Hartmann, Sophie**, tenancière de café

de Chierrens domiciliée à Lausanne

veuve en premières nocces de Paul Conrad Samuel Adolphe Meyalte, dès le quatre février mil huit cent quatre-vingt-treize

née à Chêne-Bougeries (Genève) le vingt-un novembre mil huit cent cinquante-sept

fille de Daniel Hartmann, fabricant de bougies

et de Constance Demaison, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'abbaye & Chierrens, les dix-huit vingt et vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - acte de mariage de l'Epoux avec mention du divorce
acte de décès du l'Mari et l'Epouse. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de l'abbaye Lausanne et Chierrens

Communiqué: à l'Etat Civil de L'abbaye & de St Cerges.

Signatures des époux :

Victor Golaz

Sophie Golaz

Signatures des témoins :

Henri Moutby

Comite Pauge

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 211.

Hermann & Riederer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hermann, Rodolphe,** Securien,

de Rehebach (Bern) domicilié à Lausanne,

Célibataire.

né à St Imier, le cinq mars mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Rodolphe Hermann,

et de Thérèse née Mürner, les deux décédés,

2° **Riederer, Agathe,** Cuisinière,

de Obermünsterthal (Staufen) Bade domiciliée à Mulhouse,

Célibataire.

née à Obermünsterthal, le vingt-sept décembre mil huit cent cinquante-trois

fille de Benedict Riederer, agriculteur

et de Amélie née Schelb, domiciliée à Obermünsterthal.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le huit, à Rehebach le dix, à Obermünsterthal
 & Mulhouse le onze Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Rehebach
Lausanne, Obermünsterthal & Mulhouse

Communiqué : à l'état civil de Rehebach

& à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Rodolphe Hermann,
Agathe Riederer

Signatures des témoins :

Reutsch Ch. à Vevey
Weber Hugo à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1805.

N° 212

Nicolas & Grivel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nicolas, Samuel**, facteur au Télégraphe,

de Carrouge près Mézières _____ domicilié à Lonsanne _____

Célibataire _____

né à Lonsanne, le six août _____ mil huit cent soixante-huit _____

fil de Straferd Samuel Nicolas _____

et de Louise Gisclon, sa femme, les deux décédés _____

2° **Grivel, Anne-Rotense**, femme de chambre,

de Arzy-devant-Pont Chapelle (Gône) Frémont, domiciliée à Lonsanne _____

Célibataire _____

née à Arzy-devant-Pont, le six octobre _____ mil huit cent soixante-six _____

filles de François Xavier Joseph Grivel, Charpentier _____

et de Marie Philomène née Voulanthen, sa femme, à Arzy-devant-Pont _____

Les publications ont eu lieu à Lonsanne & à Arzy-devant-Pont, le quinze, à Carrouge le seize & à Chapelle le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Carrouge
Lonsanne, Arzy-devant-Pont & Chapelle _____

Communiqué : à l'état civil de Mézières _____

Arzy-devant-Pont & Fromasens _____

Signatures des époux :

Samuel Nicolas _____

Anne Nicolas _____

Signatures des témoins :

Le Bastard à Lonsanne _____
F. Deshayes à Echandens _____

L'officier de l'état civil :

N° 213.

Augsburger et Jeanraud

Aujourd'hui onze Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Augsburger, Marc,** _____ Employé au J.S.

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau (Suisse) _____ domicilié à Genève, _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Rivaz, le cinq Janvier _____ mil huit cent soixante-huit, _____

Noms, profession et

_____ fils de Charles Daniel Augsburger, chef de gare, _____

domicile des parents :

et de Louise Françoise Berget, domiciliés à Villeneuve, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° **Jeanraud, Bertha-Marie,** _____ Sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Travers (Neuchâtel) _____ domiciliée à Lansanne, _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Lansanne, le sept avril _____ mil huit cent soixante-trois, _____

Noms, profession et

_____ fille de Henri Marcelin Jeanraud, graveur, _____

domicile des parents :

et de Marie Susanne Rément, domiciliés à Lansanne. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne le vingt-un, à Langnau, Genève & Travers
le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Genève _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de
Langnau, Travers & Genève B.C.^e _____

Signatures des époux :

_____ Marie Augsburger
_____ Bertha Augsburger

Signatures des témoins :

_____ E. Jeanraud à Lansanne
_____ Joff. Kienhard
à Olten

L'officier de l'état civil :

N° 214

Lienhard & Melliger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce jour juillet mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lienhard, Gensfried**, ouvrier d'entretien,

de Verdenwald (Slovénie) domicilié à Olten,

Célibataire,

né à Verdenwald, le vingt-huit mars mil huit cent soixante-dix,

fils de Ulrich Lienhard, tourneur,

et de Adina née Müller, domiciliés à Zofingen,

2° **Melliger, Maria**,

de Bütz (Slovénie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Möriken (Slovénie), le dix-neuf mars mil huit cent soixante-quatorze,

fille de Henri Melliger, Charpentier,

et de Verena née Dietiker, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Verdenwald, Bütz, Olten & Lausanne, les quatorze, quinze & seize Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Olten

Communiqué : à l'Etat civil d'Olten,
Verdenwald & Bütz.

Signatures des époux :

Gottf Lienhard
Marié Lienhard

Signatures des témoins :

Melliger Henri fils
Melliger Heinrich Vater
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 215

Fehlmann et Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fehlmann, Louis-Frédéric**, ferblantier,
de Staffelbach | Argovie | domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Lausanne, le onze Septembre mil huit cent soixante-quatorze,
fils de Jean Jacques Fehlmann ferblantier,
et de Adèle Charlotte Corboz, de femme, domiciliés à Lausanne

2° **Kohler, Alice-Louise**, Couturière,
de Burgisthal | Berne | domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Lausanne, le sept Novembre mil huit cent soixante-seize,
fille de Georg Kohler, cimentier à Berne,
et de Emmanuelle Pauline Bonnaz de femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Staffelbach, le quatorze à Lausanne & à Kirchenthurn,
le quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Consentement du père de l'Epouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Staffelbach
- Lausanne & Kirchenthurnen

Communiqué : à l'Etat Civil de
Staffelbach & Kirchenthurnen

Signatures des époux :

Louis Fehlmann
Alice Fehlmann

Signatures des témoins :

J. F. ... H. ...
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 216

Gökeler et Kriebz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce jour quatorze mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gökeler, Jean-Jacob,** Ebeniste,

de Brucken | Hirschheim a/ T. Wurtemberg, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Brucken, le premier août mil huit cent soixante-sept

fil de Jean-Jacob Gökeler, agriculteur à Brucken,

et de Véronique née Walter, sa femme, décédée,

2^o **Kriebz, Emma,** Lingère,

de Hiltorfingen | Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Erstrier, le trente mars mil huit cent soixante-six;

filles de Jean-Jacob Kriebz, de son,

et de Elisabeth née Schütz, sa femme, domiciliée à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberhofen & Brücklen, les trente avril, première
& deux mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

& Oberhofen. - Dit de Brucken. - Permis du

Département de Justice & Police constatant que cette

dernière pièce est déposée dans ses archives

Communiqué: à la Chancellerie Ch

& à l'Etat Civil d'Oberhofen.

Signatures des époux :

Jacob Gökeler

Emma Gökeler

Signatures des témoins :

Sylvester Hofstet

Ch. Samenz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 217

Regamey et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Seize juillet* mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Regamey, Alois* *agriculteur*

de *Epalinges* domicilié à *Vers chez les Blanc*
Lausanne

célibataire

né à *Epalinges le vingt quatre avril* mil huit cent *soixante quatre*

fils de *Henri Regamey, agriculteur*

et de *Marianne née Corlay, sa femme, domiciliés Vers chez les Blanc*

2° *Regamey, Fanny-Henriette* *sans profession*

de *Lausanne* domiciliée à *Vers chez les Blanc*

célibataire

née à *Lausanne le vingt sept novembre* mil huit cent *soixante deux*

fille de *Jean Georges Regamey*

et de *Louise-Françoise Peray, sa femme, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Epalinges les onze et quinze*
juin mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificat de publication d'Epalinges et Lausanne

Communiqué : à l'état civil d'Epalinges

Signatures des époux :

Alois Regamey

Fanny Regamey

Signatures des témoins :

Regamey Paul

Charles Regamey
Vers chez les Blanc

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N^o 218.

Regamey et Pache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-*quinze* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Regamey, Charles-Emmanuel* _____ *agriculteur*de *Lausanne* _____ domicilié à *Vers chez les Blanc sur Lau-*
*saune**célibataire* _____né *aux Râpes 4. Lausanne le quinze août* mil huit cent *soixante quinze* _____fils de *Abram - Samuel Regamey, agriculteur* _____et de *Jeanne - Susanne Regamey nee Brot, sa femme, Vers chez les Blanc*2^o *Pache, Louise - Eugénie* _____ *sans profession*de *Epalinges* _____ domiciliée à *Montbesson 4. Lausanne**célibataire* _____née à *Lausanne le trois mai* _____ mil huit cent *soixante - seize* _____fille de *Eugène Pache, agriculteur* _____et de *Louise-Julie Regamey, sa femme, domiciliée à Montbesson.*Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Epalinges le quinze juin*
mil huit cent quatre-vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____*Consentement du père de l'époux* _____*Dit. du père de l'épouse* _____*Promesse de mariage* _____*Certificat de publication de Lau-**saune et Epalinges* _____

Communiqué : à l'état civil d'Épa-

linges _____

Signatures des époux :

*Charles Regamey**Eugénie Regamey*

Signatures des témoins :

Regamey Paul
*à Lausanne**Regamey Alois*
Vers chez les Blanc

L'officier de l'état civil :

Al. Huraud, Subr.

N^o 219.
Emery et Juillet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Emery, Samuel-Louis* _____ *ferblantier*
de *Sullayes* _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire _____

né à *Aigle le trente septembre* _____ mil huit cent *soixante dix* _____
fils de *Henri-Samuel Emery, ferblantier* _____
et de *Louise Voulay, sa femme, domiciliés à Aigle.* _____

2^o *Juillet, Julia-Berthe* _____ *horlogère*
de *Morvillars, Belfort, France* _____ domiciliée à *Les Bois (Berne)* _____
célibataire _____

née à *Les Bois le quatorze novembre* _____ mil huit cent *soixante-six* _____
fille de *Jean-Pierre-Louis Juillet, horloger* _____
et de *Marianne-Victoire Lucine née Gigen, sa femme, à Les Bois* _____

Les publications ont eu lieu à *aux Sullayes et à Les Bois le vingt-un,*
à Lausanne le vingt-deux et à Morvillars le vingt-trois juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Consentement des parents de l'époux _____
Promesses de mariage _____
Certificats de publication des Aul-
lages, Lausanne, Morvillars et
Les Bois _____

Communiqué : *à l'état civil de*
Morvillars et Les Bois et à la Chan-
cellerie Cant^o _____

Signatures des époux :

S. Emery fr _____
Berthe Emery _____

Signatures des témoins :

Kohler Gilbert _____
Edouard Buchs } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

M. Demand, Subst _____

N° 220.

Nicati et Du Mont.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nicati, Edouard-Alfred* _____ fabricant
de *Ferbois, Moudon, Chavannes et Lucens* _____ domicilié à *Ferbois* _____
célibataire _____

né à *Ferbois le trois septembre* _____ mil huit cent *soixante-six* _____
fils de *Adrien-William-Bernard Nicati* _____
et de *Caroline née Peler* _____

2° *Du Mont, Marguerite-Louisa-Pauline* _____
de *Combremont-le-Grand et de Genève* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

née à *Lausanne le seize septembre* _____ mil huit cent *soixante-dix* _____
fille de *Alex-Gustave-Oscar Du Mont* _____
et de *vue Henriette-Alexandrine-Caroline née Secitan* _____

Les publications ont eu lieu à *Ferbois le quinze, à Genève le dix-sept, à*
Moudon, Chavannes, Lucens, Combremont-le-Grand et Lausanne
le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Ferbois _____

Communiqué : *à l'état civil de Genève*
(B. C. 2), Moudon, Lucens et Com-
bremont-le-Grand _____

Signatures des époux :

Edouard Nicati
Marguerite Nicati

Signatures des témoins :

A. Du Mont
Henri Secitan

not
les deux à Lausanne
L'officier de l'état civil :

Al. Bressaud

N° 221.

Cordès et Longchamp.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cordès, François-Théodore-Henry* employé à la C^{ie} P. L. M.

d'origine française _____ domicilié à *S^t Maur des Fossés/Seine*

divorcé de Marie Anne Lemaunier dès le dix sept janvier mil huit cent quatre vingt quinze _____

né à *Paris Mar^{se}* le vingt quatre juillet _____ mil huit cent quarante sept _____

fils de *Henry Christian Cordès* décédé _____

et de *Rose Angélique Jamelin*, sa veuve, à *Champignolles/S^t Maur des Fossés*

2° *Longchamp, Jeanne-Rosalie-Béatrix* _____ couturière

de *Bollens* _____ domiciliée à *Sausanne* _____

célibataire _____

née à *Bollens* le dix sept janvier _____ mil huit cent quarante six _____

filles de *Jacques François Longchamp* _____

et de *Marie Joséphine Penchaud*, sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à *Sausanne et à Bollens* le vingt-neuf et à *S^t Maur des Fossés* le trente juin mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance des époux, 2° Acte de divorce de l'époux, 3° Procès-verbal de mariage, 4° Acte de décès du père de l'époux, 5° Consentement de sa mère, 6° Certificat de publication de *S^t Maur des Fossés*, 7° Acte de *Sausanne et Bollens*, 8° Acte de validité, 9° Procès-verbal du *Dept* de *Jura* et *Solise* constatant que les pièces sous nos nos 2, 4, 5, 6 et 8 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie C^{te}

et à l'Etat Civil de *Bollens* _____

Signatures des époux :

Cordès
Longchamp

Signatures des témoins :

J. Janbony
Ch^{te} Grues } *Sausanne*

L'officier de l'état civil :

de Mauand, subr^g

N° 222.

Buchs et Andrey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Buchs Charles-Edmond _____ cocherde La Lenk (Bern) _____ domicilié à Lausanne _____célibataire _____né à Lausanne le neuf décembre _____ mil huit cent soixante-six _____fils de Jean Buchs domestique à Genève _____et de Mademoiselle née Crillon, sa femme, décédée _____2° Andrey Marie-Isabelle _____ cuisinièrede Cornial (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne _____célibataire _____née à Cornial le vingt-six septembre _____ mil huit cent soixante-trois _____fille de Jean-Joseph Andrey, négociant à Bulle _____et de Mari-Angèle Fock dite Fockine Overney, sa femme, décédée _____Les publications ont eu lieu à Cornial, Lausanne et La Lenk les vingt-un, vingt-deux et vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____Promesse de mariage _____Certificat de publication de La Lenk _____Lausanne et Cornial _____Communiqué : à l'état civil de La _____Lenk et Cornial _____

Signatures des époux :

Edmond Buchs _____Isabelle Buchs _____

Signatures des témoins :

E. Briley _____Albur Fohler } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N° 223.

Corthésy et Séchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Corthésy, Jules-Louis* _____ *manoeuvre*

de *Dompièrre* _____ domicilié à *Sausanne* _____

célibataire _____

né à *Dompièrre le quatre avril* _____ mil huit cent *soixante-deux*

fils de *Marianne Corthésy, décédée* _____

et de _____

2° *Séchaud, Elise* _____ *ménagère*

de *Sullens* _____ domiciliée à *Sullens* _____

célibataire _____

née à *Sullens le cinq octobre* _____ mil huit cent *soixante-neuf*

fille de *François Alexandre Séchaud, décédé* _____

et de *Marie veuve Gauchey, sa veuve, à Sullens* _____

Les publications ont eu lieu à *Sausanne le onze, à Dompièrre et à Sullens le douze juin mil huit cent quatre-vingt-quinze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage _____
Certificat de publication de Dom-
pièrre, Sausanne et Sullens _____

Communiqué : *à l'Etat Civil à Su-*
cent et Sullens _____

Signatures des époux :

Jules Corthésy
Elise Corthésy

Signatures des témoins :

Alcis Ribner
Gillieron Alfred
les deux à Sausanne

L'officier de l'état civil :

de Mauand, Suba

N° 225.
Gamboni et Belle.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gamboni Claude-Fidèle-Amédée* _____ *avocat*

de *Rolle (Grisons)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

veuf en premières noces de Julie Ruffy des le vingt-un octobre mil huit cent quatre vingt quatre _____

né à *Nyon le onze novembre* _____ mil huit cent *quarante quatre*

fils de *Joseph Melchior-François Gamboni, décédé* _____

et de *Marie Julie Girod, sa veuve, domiciliée à Nyon* _____

2° *Bolle Louise-Elie* _____ *sans profession*

de *La Côte aux Fies et des Verrières (Neuch.)* domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *La Côte aux Fies le cinq mars* _____ mil huit cent *soixante-un*

fille de *Simon-Victor Bolle* _____

et de *Louise née Kichen, sa femme, les deux décédés* _____

Les publications ont eu lieu à *aux Verrières le vingt-sept, à Rolle et à La Côte aux Fies le vingt-neuf juin et à Lausanne le deux juillet mil huit cent quatre vingt quinze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Rolle, Lausanne, La Côte aux Fies et Les Verrières _____

Communiqué : à l'état civil de *Rolle*

La Côte aux Fies et Les Verrières _____

Signatures des époux :

C. Gamboni _____
L. Bolle _____

Signatures des témoins :

E. Oulev _____
M. Breguet _____

L'officier de l'état civil :

A. Renaud _____

N° 226.

Tanchaud et Le Pommelec

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *rente peille* _____ mil huit cent quatre-vingt-*quinze* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Tanchaud Marc-Henri* _____ *garçon limonadier*de *Colochenay* _____ domicilié à *Lautanne* _____*célibataire* _____né à *Colochenay le neuf octobre* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____fils de *Louis-Antoine Tanchaud, décédé* _____et de *Juli-Martin, sa veuve, domiciliée à Colochenay,* _____2° *Le Pommelec, Marie-Philomène* _____ *cuisinière*de *Lanrodec (Côtes du Nord, France)* _____ domiciliée à *Lautanne* _____*célibataire* _____née à *Lanrodec le seize juin* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____fille de *Christophe Le Pommelec* _____et de *Marie-Jeanne Le Roy, sa femme, les deux décédés.* _____Les publications ont eu lieu à *Colochenay et à Lautanne le cinq et à Lanrodec le douze mai mil huit cent quatre-vingt-quinze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____*Actes de décès des parents de l'épouse* _____*Promesse de mariage* _____*Certificat de publication de Colochenay* _____*Lautanne et Lanrodec* _____Communiqué : à l'état civil de *Morges* _____et à la Chancellerie *Conté* _____

Signatures des époux :

Marc-Henri Tanchaud _____+ *L'épouse ne sachant écrire se borne à faire son croix* _____

Signatures des témoins :

J. Guévenec _____*Guillivron M.* _____*les des à Lautanne* _____

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, sds _____

N° 227

Uldry et Gandillon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Uldry, Jean-Marcelin* _____ *manœuvre terrassier*

de *Airy devant Pont (Fribourg)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Airy devant Pont le cinq août* _____ mil huit cent *soixante-douze*

fils de *Louis Alphonse Uldry* _____

et de *Marie-Elisabeth née Philéena, les deux décédés* _____

2° *Gandillon, Ida-Marie* _____ *ménagère*

de *Colochonay* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le dix sept juillet* _____ mil huit cent *soixante-seize*

fille de *Jules Gandillon, décédé* _____

et de *Henriette-Louise Augustine Paquier, domiciliée à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Airy devant Pont et Colochonay*
les seize, dix huit et vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte de décès du père de l'époux. - Consentement de sa mère. - Promesse de mariage. - Certificats de publication d'Airy devant Pont, Lausanne et Colochonay. _____

Communiqué : à l'état civil d'Airy devant Pont et Morges _____

Signatures des époux :

Marcelin Uldry
Ida Uldry

Signatures des témoins :

Gillieron Alfred
Delisle Victor } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Huard Subst.

N^o 228.Corbaz et Vetterli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Corbaz, Charles _____ confesseurde Mont sur Lausanne _____ domicilié à Lausanne _____divorcé en premières nocces de Marie-Louise Julie Gueffel des le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt quatorze _____né à Genève le deux avril _____ mil huit cent soixante _____fils de Benjamin Corbaz, ancien relieur _____et de Marie-Françoise Clavel, sa femme, domiciliés à Lausanne. _____2^o Vetterli, Elise-Rosa _____ sans professionde Rheinklingen (Surgovie) _____ domiciliée à Lausanne _____célibataire _____née à Berne le vingt six mai _____ mil huit cent soixante-dix _____fille de Conrad Vetterli _____et de Elisabeth née Freudiger, sa femme, les deux décédés _____Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rheinklingen et au Mont les neuf, dix et onze juillet mil huit cent quatre-vingt quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____Acte de mariage de l'époux avec mention du divorce _____Promesse de mariage _____Certificats de publication du Mont, Lausanne et Rheinklingen _____Communiqué : à l'Etat Civil de Romand et Hagenhausen __________

Signatures des époux :

Ch. CorbazRosa Corbaz

Signatures des témoins :

Le FaunierVaugeois S. Vetterli
à Genève

L'officier de l'état civil :

Al. Hermand, Subr.

N^o 229.

Magnin et Perrin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Magnin Jules-David* _____ *peublantier au téléphone*

de *S. Saphorin / Lavaux /* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Vevey le seize mars* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____

fils de *Louise Magnin, domiciliée à Genève* _____

et de _____

2^o *Perrin, Marie* _____ *cuisinière* _____

de *Chavannes le-Chêne* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Chavannes le-Chêne le onze avril* _____ mil huit cent *soixante-deux* _____

fille de *Charles Emmanuel Perrin, agriculteur* _____

et de *Rose vici Pabud, sa femme, domiciliés à Chavannes le-Chêne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Chavannes le-Chêne et Saint-Saphorin* les *vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de S. Saphorin, Lausanne et Chavannes le-Chêne _____

Communiqué : *à l'Etat civil à* _____

Chebres et Yvonand _____

Signatures des époux :

Jules Magnin _____
Marie Magnin _____

Signatures des témoins :

Nothen Jules } _____
Legeret Louis } *o Lausanne*

L'officier de l'état civil :

M. Renaud Suby _____

N^o 230.

Fontannaz et Favrat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fontannaz, Samuel-Dominique _____ typographe

de Châtillens _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Paulmes le vingt novembre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Jean-Ernest Fontannaz _____

et de Jenny née Pache, sa femme, les deux décédés _____

2^o Favrat, Julie-Marie _____ sans profession

de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le premier septembre mil huit cent soixante-dix _____

fille de Jean-Daniel Favrat, décédé _____

et de Jeanne-Louise Barray, sa veuve, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Châtillens et à Lausanne les cinq et six
juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Châtillens et Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil d'Oron _____

Signatures des époux :

S. Fontannaz

Julie Fontannaz

Signatures des témoins :

Jeanmairet _____
à BernayFavrat Jules _____
à Bernay

L'officier de l'état civil :

Al. Bruand, Subst.

N^o 231.

Dezallier et Pillet.

^{u3} 1-267
Aujourd'hui quinze août _____ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dezallier, Henri-Charles-Adolphe _____ *pepulier*

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne _____ domicilié à Morges _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Morges le huit avril _____ mil huit cent soixante-quinze

Noms, profession et

de feu Charles-Adolphe-Alexandre Dezallier _____

domicile des parents :

et de Maria-Augusta Lenzin, sa veuve, domiciliée à Morges _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Pillet, Clara _____ sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Bramard _____ domiciliée à Lausanne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Vevey le dix-neuf octobre _____ mil huit cent soixante-quatorze

Noms, profession et

fille de feu Enoch Pillet _____

domicile des parents :

et de Adèle née Doleires, sa veuve, domiciliée à Lausanne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Bramard et Morges
les vingt-trois, vingt-six et vingt-sept juillet mil huit cent qua-
tre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Morges

Communiqué : à l'Etat civil de
Morges et Villars _____

Signatures des époux :

H. Dezallier
Clara Dezallier

Signatures des témoins :

Rose Doleires
à Montfretin
Louis Doleires
à Oleyres

L'officier de l'état civil :

Al. Arnaud, *subst.*

N° 232.

Fauriat et Rod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fauriat, Jean-Marie-Joseph-Rémi — fabricant

de Rochepaule (Ardèche, France) — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Rochepaule le dix-neuf juillet _____ mil huit cent soixante-six

fils de Jean-Marie Fauriat, cordonnier à Rochepaule

et de Philomène Freychet, sa femme, décédée

2° Rod, Cézarine _____ ménagère

de Corcelles, Kopraz, Mézières et Carrouge domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Blesens (Fribourg) le sept novembre mil huit cent cinquante-huit

fille de Jean-Daniel Rod

et de Louise née Guagniaux, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trente, à Rochepaule, Corcelles

et Kopraz le trente-un mars, à Mézières et Carrouge le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux. - 2° Consentement du père de l'épouse. - 3° Acte de décès de la mère. - 4° Promesse de mariage. - 5° Certificat de publication de Rochepaule.
- 6° Ditt de Lausanne, Corcelles, Kopraz, Mézières et Carrouge.
- 7° Formes du D^{pt} de Justice et Police constatant que les pièces nos 1, 3 et 5 sont déposés dans les archives, avec qu'un certificat de dépôt de n° 1000.

Communiqué : à la Chancellerie Cant^{ale}

et à l'Etat Civil de Corcelles le Forat et de

Mézières

Signatures des époux :

Fauriat

Rod

Signatures des témoins :

Gillieron Alfred

Journeux

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Meunier, Subst.

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée R. Gigonnet à Orbe, le 10^e juin 1904, visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Fauriat, Cézarine, a été reçue au nombre des bourgeois de la commune de Mézières.

transcrit sur ordre du Département de Justice et Police le 23 juin 1904

L'Officier de l'Etat Civil :

Fauriat

Rod

N° 233.

Duranne et Andrist

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duranne Auguste _____ cartonnier au L. E.

de Chavannes le Pignon _____ domicilié à Bernard Pessoux ^{de Lau-} _{saune}

célibataire _____

né à Chavannes le Pignon le quatre octobre mil huit cent soixante-trois _____

fils de Louis Duranne, décédé _____

et de _____

2° Andrist, Elise _____ journalière

de Oberst ^{et S. Bernes} _____ domiciliée à Echallens _____

célibataire _____

née à Echallens le cinq avril _____ mil huit cent soixante-sept _____

fille de Salomon Andrist, décédé _____

et de Jeanne née Georget, domiciliée à Echallens. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt, à Echallens le vingt-deux, à Chavannes le Pignon et à Oberst le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Chavannes le Pignon, Lausanne, Oberst et Echallens. _____

Communiqué : à l'état civil de

Grancy, Oberst ^{et S.} et Echallens.

Signatures des époux :

Duranne Auguste
Elise Duranne

Signatures des témoins :

J. Arothier
à Lausanne
L. Génier
à Echallens

L'officier de l'état civil :

Al. Brunel ^{sub}

N^o 234.Berdoz et Mathey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize août _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Berdoz, Jules - Henri _____ domestique de campagnede Rossinière _____ domicilié à Bretigny St. Morrens _____célibataire _____né à Rossinière le vingt-six septembre _____ mil huit cent soixante-quatorzefils de Jules-Hortense Berdoz, domiciliés à L. Etivaz _____

et de _____

2^o Mathey, Henriette _____ couturièrede Bretigny _____ domiciliée à Bretigny _____célibataire _____née à Bretigny le quatorze février _____ mil huit cent soixante-quinzefille de Emile Mathey, agriculteur _____et de Jenny née Mathey, domiciliés à Bretigny _____Les publications ont eu lieu à Bretigny et à Rossinière les vingt-neuf
et trente juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Bollens _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rossinière et Bollens _____

Signatures des époux :

Berdoz JulesHenriette Berdoz

Signatures des témoins :

PerrinVictor Delisle
les deux à Sautaine

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Suber

N° 235.

Schneider et Berney.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schneider Ernest _____ comptable _____

de Brugg près Nidau (Berne) _____ domicilié à Pevy _____

célibataire _____

né à La Chaux de Fonds le cinq juillet _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fils de Henri-Justin Schneider _____

et de Julie née Jeanneret-Gris, les deux déçidés _____

2° Berney Emilie-Eugénie _____ institutrice _____

de L'Abbaye _____ domiciliée à Pevy _____

célibataire _____

née au Bas du Chenit (Brassat) le onze juin mil huit cent soixante-onze _____

fille de François-Eugène Berney horloger _____

et de Louise-Etisa née Gelay, domiciliés au Bas du Chenit _____

Les publications ont eu lieu à Bruggen (Brugg), Pevy et L'Abbaye le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Pevy _____

Communiqué : à l'Etat civil de Pevy, Bruggen et L'Abbaye _____

Signatures des époux :

E. Schneider _____

Emilie Schneider _____

Signatures des témoins :

P. Schneider, pr. _____

au Lode

J. Berney _____

au Bas du Chenit

L'officier de l'état civil :

M. Muraud, docteur _____

N° 236.

Chardon et Bolomey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chardon, Charles-Louis _____ brocheur _____

de Rennes, Ille et Vilaine, France, domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Genève le six février _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Armand Chardon, typographe à Genève _____

et de Josephine-Rosalie Claus, sa femme, décédée. _____

2° Bolomey, Marie _____ sans profession _____

de Lutry _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lutry le trois juin _____ mil huit cent soixante-un _____

fille de Marc-Rodolphe Bolomey _____

et de Marianne-Emilie née Pizrens, sa femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lutry et à Rennes les vingt-cinq, vingt-six et trente juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement du père de l'époux. 3° Acte de décès de sa mère. 4° Promesse de mariage. 5° Certificat de publication de Rennes. 6° Lettre de Lausanne et Lutry. 7° Déclaration de validité. 8° Permis du Dép. de Justice et Police constatant que les pièces nos 2, 3, 5 et 7 sont déposées dans ses archives. —

Communiqué : à la Chancellerie Cant. et à l'Etat Civil de Lutry. _____

Signatures des époux :

Chardon
Marie Chardon

Signatures des témoins :

Lutry }
M. Gillet

L'officier de l'état civil :

de Maud, Subr.

N° 237.

Bovon et Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bovon Eugène* _____ *pasteur*

de *La Cour de Feitz et de Château d'Oex* domicilié à *Strasbourg* _____

célibataire _____

né à *La Cour de Feitz* le *quatorze janvier* mil huit cent *soixante-deux* _____

fils de *Siméon Louis Bovon* _____

et de *Marie Louise Amélie Cottet, sa femme, les deux décédés.*

2° *Longchamp Jeanne-Joséphine* _____ *sans profession*

de *L'Isle* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne* le *sept janvier* _____ mil huit cent *soixante-dix* _____

fille de *Jean Benjamin Longchamp, décédé* _____

et de *Marie Etchegaray, domiciliée à Lausanne.* _____

Les publications ont eu lieu à *Strasbourg* le *dix*, à *Évry* le *vingt-huit*, à *Château d'Oex* et à *L'Isle* le *vingt-neuf*, à *La Cour de Feitz* et à *Lausanne* le *vingt-cinq* mil huit cent *quatre-vingt-quinze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de La Cour de Feitz, Château d'Oex, L'Évry,

Strasbourg, L'Isle et Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Cour de Feitz, Château d'Oex et

L'Isle _____

Signatures des époux :

Eug. Bovon _____
Jeanne Longchamp _____

Signatures des témoins :

J. Bonroz _____
Paul Charbonnet } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N° 238.

Grab et Tissier

Nom et profession de l'époux :

1° *Grab, Joseph* tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rothenchurn (Schwytz)* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Schwytz le six mai* mil huit cent *cinquante un*

Noms, profession et

fils de *Joseph Grab*

domicile des parents :

et de *Madeline Tässler, les deux décédés*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Tissier, Hélène* tailleurse

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine *française* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

divorcée en premières noces de Jean Antoine Mignon dit le vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

Lieu et date de la naissance :

née à *Nevers (Nièvre) le vingt-un août* mil huit cent *quarante-six*

Noms, profession et

fille de *Alexis Tissier*

domicile des parents :

et de *Catherine Doreau, son épouse, les deux décédés*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Nevers et Rothenchurn* les *vingt-sept, vingt-huit juillet et deux août* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Actes de décès des parents de l'époux. - Acte de mariage de la dite, avec mention du divorce. - Copie de l'inscription du divorce au registre des mariages de Nevers, 1894. - Promesse de mariage. - Certificat de publication de Rothenchurn, Lausanne et Nevers.

Communiqué : à l'Etat civil de *Rothenchurn* et à la *Chancellerie Laus.*

Signatures des époux :

J. Grab
Hélène Grab

Signatures des témoins :

M^{lle} Marguerite
Louis Caron } *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand, scribe

N° 239.

Barrand et Abrezol.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barrand, Marius-Jaques-Francois-Louis* _____ *instituteur*

de *Bussigny et de Villars-Cierclin* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne le vingt sept mars* _____ mil huit cent *soixante quatre*

fils de *Jean-Pierre-Samuel Barrand, décédé* _____

et de *Marie-Louise-Georgine Desponds, sa veuve, à Lausanne* _____

2° *Abrezol Emma-Sophie-Emilie* _____ *sans profession*

de *Monthored* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le douze février* _____ mil huit cent *soixante quatre*

fille de *Henri-Francois-Louis Abrezol, entrepreneur* _____

et de *Louise-Heriette Benz, sa femme, domiciliée à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le trente, à Bussigny et à Villars-Cierclin le trente un juillet et à Monthored le deux août mil huit cent quatre-vingt-quinze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Bussigny, Villars-Cierclin, Lausanne et Monthored _____

Communiqué : à l'état civil à

Bussigny, Poliez-le-Grand et Gimel

Signatures des époux :

Barrand

E. Barrand

Signatures des témoins :

L. Vignier Barrand

Abrezol Henri
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Barrand, Subr.

Par jugement rendu le 4 Juillet 1902 déclaré exécutoire le 8 septembre suivant, le tribunal civil du District de Morges a dissous par le divorce le mariage intervenu ci-dessus.

Le divorce a été prononcé par défaut contre le défendeur en vertu de l'article 105 lettre b de la loi fédérale du 24 Decr 1874

Lausanne le 17 septembre 1902

L'off. de l'état civil.

[Signature]

N^o 240.

Augsburger et Eyacher.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Augsburger, Paul-David-Charles employé au téléphone

de Langnau (Berne) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né au Châtillard (Montreux) le dix-huit avril mil huit cent soixante-dix _____

fils de Paul-Daniel Augsburger, décédé _____

et de Marie-Louise-Caroline née Pilet, sa veuve, à Lausanne _____

2^o Eyacher, Louise _____ cuisinière _____

de Eriz (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le quatorze juin _____ mil huit cent soixante-six _____

fille de Samuel Eyacher _____

et de Jenny-Louise-Suzanne-Juliette Grand, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-trois, à Langnau et à

Schwarzenegg le vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt

quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Langnau, Lausanne et Schwarzenegg _____

Communiqué : à l'Etat civil de

Langnau et Schwarzenegg _____

Signatures des époux :

Charles Augsburger _____

Louise Augsburger _____

Signatures des témoins :

H. Ingelbier _____
à LausanneL. Flühiger L. Pilet _____
à Brant

L'officier de l'état civil :

Ali Mueand, *subst.*

N° 241.

Pasche et Nicolas.

Aujourd'hui *vingt-deux août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Pasche Alfred* _____ *laitier* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Servion* _____ domicilié *à* *Sarrange* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Buchères le premier janvier* _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

Noms, profession et

fils de *Daniel Pasche, décédé* _____

domicile des parents :

et de *Julie née Guagniaux, domiciliée à Buchères* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Nicolas Lina* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sarrange, Mézières et Montpreveyres* _____ domiciliée à *Buchères* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Apfles le douze mai* _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

Noms, profession et

fille de *Jean Daniel Nicolas, agriculteur* _____

domicile des parents :

et de *Julie Pilet, domiciliée à Buchères* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Moudon et à Buchères le vingt-sept, à Mézières, Sarrange et Servion le trente et à Montpreveyres le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Mézières _____

Communiqué : *à l'Etat Civil d'Oron, Mézières, Corcelles le Forai et Moudon* _____

Signatures des époux :

Alfred Pasche _____

Lina Pasche _____

Signatures des témoins :

Emile Pasche _____

Eugénie Pilet _____ *à Buchères*
à Launay

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard _____

N° 242.

Mayor et Villibourg.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux août* _____ mil huit cent quatre-vingt-*quinze* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Mayor. Fritz-Auguste* _____ *évangéliste*de *Grandcour* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Grandcour le trois janvier* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____fils de *Louis-Frédéric Mayor, agriculteur* _____et de *Susanne-Louise née Dekey, sa femme, domiciliés à Grandcour* _____2° *Villibourg, Alixe-Rosalie* _____ *évangéliste*de *Genève* _____ domiciliée à *Genève* _____*célibataire* _____née à *Lyon, L'arr^{de} le vingt-deux février* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____fille de *Max-Alphonse Villibourg, décédé* _____et de *Jeanne-Louise-Laure Gutmann, sa veuve, à Genève* _____Les publications ont eu lieu à *Genève le deux, à Grandcour et à Lausanne*
le trois août mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux**Promesse de mariage* _____*Certificats de publication de Grand-*
cour, Lausanne et Genève _____Communiqué : *à l'Etat-Civil de*
Grandcour et Genève (R. C.)

Signatures des époux :

*Mayor**Alice Mayor*

Signatures des témoins :

A. Seydoux
*à Lausanne**C. Jeanmoud*
à Genève

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand, scribe

N^o 243.

Bevilacqua et Grütter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bevilacqua, Jacques* _____ *contremaitre de travaux publics*

de *Mombello (Côme, Italie)* _____ domicilié à *Lausanne, précéd. à Cardana*
(Côme)

célibataire _____

né à *Mombello le vingt cinq Septembre* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____

fils de *Joseph Bevilacqua, geant d'immeubles* _____

et de *Angèle Deambrosis, sa femme, domiciliés à Cardana* _____

2^o *Grütter, Jeanne* _____

de *Roggswyl (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le vingt huit avril* _____ mil huit cent *soixante-quatorze* _____

fille de *Rosine Grütter, en Amérique* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Roggswyl et Cardana les onze,*
deux et trois juin mil huit cent quatre vingt quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. - 2^o Promesses de mariage. - 3^o Certificats de publication de Lausanne et Roggswyl. - 4^o Acte de Cardana. - 5^o Déclaration de validité. - 6^o Procès-verbal du Dép^t de Justice et Police constatant que les deux dernières pièces sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie laus^{oise} et à l'état civil de Roggswyl. _____

Signatures des époux :

Jacques Bevilacqua
Jeanne Bevilacqua

Signatures des témoins :

Bevilacqua Jacques
Bellorini Jacques
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subst.

N° 244

Richard & Maillefer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre août* _____ mil huit-cent quatre-vingt-*quinze* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Richard Benjamin* _____ *agriculteur* _____de *Ballaigues* _____ domicilié à *Ballaigues* _____*célibataire* _____né à *Ballaigues le trois octobre* _____ mil huit cent *cinquante-sept* _____fils de *Marc-Louis Benjamin Richard* _____et de *Suzette dite Louise Amiel* _____2° *Maillefer Lina* _____ *couturière* _____de *Ballaigues et de Lignerolle* _____ domiciliée à *Lignerolle* _____*célibataire* _____née à *Jents/Tribourg le vingt-six mai* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____fille de *Henri Maillefer* _____et de *Louis Mader* _____Les publications ont eu lieu à *Lignerolle le vingt-sept juillet et à Ballaigues le deux août* mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Ballaigues _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ballaigues et de Lignerolle _____

Signatures des époux :

B. Richard _____*Lina Richard* _____

Signatures des témoins :

Favrat Hrispoin _____*Jacques Bevilacqua* _____
les deux à Lantau

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard, Subr.

N° 245

Delessert et Guignard

Nom et profession de l'époux :

1° **Delessert, Gabriel**, *Plâtrier-peintre*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cully Lutry* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

Élibératoire

Lieu et date de la naissance :

né à *Cully*, le *vingt avril* mil huit cent *soixante-treize*

Noms, profession et

fil de *feu Gabriel Delessert*

domicile des parents :

et de *me Henriette née Riboux*

Nom et profession de l'épouse :

2° **Guignard, Marie-Julie**, *Marchande*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Le Lieu* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Élibératoire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne*, le *huit septembre* mil huit cent *soixante-dix*

Noms, profession et

fille de *Jules Guignard, paveur fontenier à Lausanne*

domicile des parents :

et de *Anna née Munger, sa femme, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Cully Lutry, Le Lieu & Lausanne*, les *six sept & neuf* dont mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cully

Lutry, Le Lieu & Lausanne

Communiqué : *à l'inst. Oral de*

Cully, Lutry & Le Lieu

Signatures des époux :

Gabriel Delessert
Julie Delessert

Signatures des témoins :

Jules Guignard
Alfred Delessert

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 246**Bidlingmeyer et Botel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bidlingmeyer, Louis-Charles,** _____ Boulanger,de Chexbres _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le sept avril _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de feu Charles Auguste Aimé Henri Bidlingmeyer _____

et de Louise Henriette Jenny Grange, sa mère, à Lausanne _____2^o **Botel, Martha-Camilla dite Marthe,** ^{fille} _{de} magasin,de Couvet et de Neuchâtel _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Neuchâtel, le treize décembre _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de feu Frédéric Louis Botel _____

et de Henriette née Mayland, sa mère, à Neuchâtel _____Les publications ont eu lieu à Chexbres, Couvet, Neuchâtel & Lausanne le neuf et dix août mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Chexbres, Couvet, Neuchâtel & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Chexbres, Couvet & Neuchâtel _____

Signatures des époux :

Louis BidlingmeyerMarthe Bidlingmeyer

Signatures des témoins :

Paul Victor } à LausanneJoséphine Alexis }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 247

Delapré et Chodat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Delapré, Casimir**, Maçon

de Montilier (tribouze) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Oleyres, le vingt-dix août mil huit cent soixante-huit,

fil de Louis Delapré, décédé,

et de Marie Hélène née Valérian, domiciliée à Grolley,

2° **Chodat, Marie**, Costurière

de Montier (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Montier, le vingt-quatre février mil huit cent soixante-trois,

fille de Jean Henri Chodat

et de Catherine née Simon, ses deux aïeules,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montier & Montilier, les vingt-trente

juillet et premier août mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Cités de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Montilier

Montier & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Montier & Montier

Signatures des époux:

Casimir Delapré

Marie Delapré

Signatures des témoins:

Champrond Ulysse

Jean Moser } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par Jugement rendu le 19 juillet 1902
séant solennellement le 20 Septembre sur
le tribunal civil du District de
Lausanne a dit sur par le divorce
le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé entre la
femme en vertu de l'art. 85:8 de la
loi fédérale du 24 Décembre 1874

Lausanne le 8 Octobre 1902.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 248.
Emery & Pouly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emery, Jules** _____ agriculteur _____

des Cullayes, _____ domicilié aux Cullayes, _____

Célibataire, _____

né aux Cullayes, le dix juillet _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de feu Louis Daniel Emery _____

et de Louise née Emery, aux Cullayes, _____

2° **Pouly, Elise**, _____

des Cullayes & Montprevoises, _____ domiciliée aux Cullayes, _____

Célibataire, _____

née à Mézieres, le vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent septante-quatre, _____

filles de Pierre Louis Pouly _____

et de Clémence née Perchet, aux Cullayes, _____

Les publications ont eu lieu aux Cullayes & à Montprevoises le trente juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Mézieres _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Mézieres & Corcelles-le-Jour, _____

Signatures des époux :

Jules Emery
Elise Emery

Signatures des témoins :

Farrat Hespier
Puoyre Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 249.

Perrét et Vallotton Richon

Nom et profession de l'époux :

1^o **Perrét, Jean-Louis,** manoeuvre de poterie

Lieu d'origine et de domicile :

de Essectines d'Yverdon domicilié à Remens

Etat civil :

veuf en premières noces de Olympie Elot née Sanchez, des le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quinze

Lieu et date de la naissance :

né à Gex (Ain) France, le deux décembre mil huit cent cinquante-neuf

Noms, profession et

fils de Louis Perrét, manoeuvre de poterie à Gex

domicile des parents :

et de Susette née Lequatre, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Vallotton née Richon, Louise-Jeannette,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbes domiciliée à Lansanne, ouvrière de fabrique

Etat civil :

veuve en premières noces de François Louis Paul Vallotton, des le quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-douze

Lieu et date de la naissance :

née à rière Corvot, le quinze novembre mil huit cent cinquante-cinq

Noms, profession et

fille de Jean Georges Louis Richon, décédé

domicile des parents :

et de Jeanne Françoise née Cossy, sa mère, à Lyon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Essectines, Remens & Vallorbes, les trente & trente-un Juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Romanel

Signatures des époux :

Perrét Jean Louis
Louise Perrét

Signatures des témoins :

Perrét François
à Remens

Communiqué : à l'Etat civil de Vuattens, Romanel & Vallorbes.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 250

Grolimund et Neuhaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Grolimund, Albert,** _____ *secourier,* _____
de Trimbach (Soleure) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Schopfheim (Bade) le trois Octobre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Maria Grolimund, domiciliée à Schopfheim, _____

et de _____

2° **Neuhaus, Anne-Marie dite Anna,** _____ *couturière,* _____

de Lützelflüh (Berne), _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Mottens, le vingt-quatre mai _____ mil huit cent soixante-quatorze, _____

fille de Pierre Neuhaus, *peñlier,* à Lausanne, _____

et de Rose Louise Nicolet, *secrète,* _____

Les publications ont eu lieu à Trimbach, Lausanne & Lützelflüh, les six & douze
sept mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Trimbach
Lausanne & Lützelflüh. _____

Communiqué: à Trimbach & à

Lützelflüh _____

Signatures des époux :

Grolimund Anna
Grolimund Albert

Signatures des témoins :

Pierre Neuhaus
Frederic Neuhaus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 251

Chappuis & Assolter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Charles-Louis**, Chef de bureau au J.-S.

de Oulens & Echagnard domicilié à Lausanne, Calle 23.

veuf en premières noces de Susanne Collet, de la seize février mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Savigny, trois Juin mil huit cent cinquante-quatre,

fil de Louis Chappuis

et de Jeanne Susanne Marie née Zaller, sa femme, les deux accédés

2° **Assolter, Lina**, Tailleur en dames,

de Wyllet | Bèze | domiciliée à Château-d'Œx,

célibataire,

née à Genève, le dix-neuf août mil huit cent cinquante-huit,

filie de Daniel Frédéric Assolter,

et de Marianne Zéline Cornu, sa femme, les deux accédés

Les publications ont eu lieu à Oulens, Echagnard, Wyllet, Lausanne & Château-d'Œx les dix-sept et neuf août mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publ. de Oulens, Echagnard, Wyllet, Château-d'Œx, Estivaz & Lausanne

Communiqué : Etat Civil de Echallens, Mazonstocq & Château-d'Œx

Signatures des époux :

Chappuis

Lina Chappuis

Signatures des témoins :

A. Chesaux

Villgratter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 252**Germond et Morattel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Germond, Béat,** _____ agriculteur, _____

de Lovattens _____ domicilié à Lovattens _____

Célibataire _____

né à Lovattens, le trente novembre _____ mil huit cent dixante-six, _____

fils de Jean Germond _____

et de Marie née Germond _____

2^o **Morattel, Elise,** _____ ménagère, _____

de Seailles _____ domiciliée à Seailles _____

Célibataire _____

née à Seailles le vingt-cinq Juillet _____ mil huit cent dixante-cinq _____

fille de Jean Georges Morattel _____

et de feu Cécile née Pilet, _____

Les publications ont eu lieu à Lovattens & à Seailles, le trente Juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de _____
Lucens. _____Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Lucens & Villarsel. _____

Signatures des époux :

*Béat Germond**Elise Germond*

Signatures des témoins :

*Fenevige**Delile Pilet*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 253

Groux et Pitton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Groux, Emile-Louis-François,** *Sellier - Tapissier,*

de *Givax & de Novalles* _____ domicilié à *Valleyres & Montagny,* _____

Célibataire, _____

né à *Valleyres sous Montagny,* le *dix* novembre — mil huit cent *soixante-sept* _____

fils de *Louis Groux,* agriculteur à *Valleyres* _____

et de *Lydie née Eucher,* *veuve.* _____

2° **Pitton, Alice,** _____ *Ménagère,* _____

de *Oppens,* _____ domiciliée à *Valleyres & Montagny,* _____

Célibataire, _____

née à *Valleyres & Montagny,* le *huit* avril — mil huit cent *septante-sept,* _____

fille de *Jean François Pitton,* *commerçant* à *Valleyres* _____

et de *Genevieve née Sutoit,* à *Valleyres,* _____

Les publications ont eu lieu à *Givax, Valleyres & Montagny, Oppens & Novalles,* les *deux, dix-sept et dix-huit* du *mois* de *Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-quinze.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intimation de l'état Civil de
Montagny _____

Communiqué : à l'état Civil de
Grandecor, Fiez Novalles & Montagny _____

Signatures des époux :

Groux Emile. _____

Alice Groux _____

Signatures des témoins :

Pitton Henri à *Valleyres & Montagny* _____

Emma Anna Pitton
à *Genève.* _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 254

Mojonnier et Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 24 octobre 1907 déclaré exécutoire le 18 novembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inséré ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux torts des deux époux, en vertu de l'article 146 de la loi fédérale du 24 Dec. 1874

Lausanne le 28 Nov 1907

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mojonnier, Marc-Louis-Frédéric-Alfred**, Charcutier,

de Mézières _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-deux novembre _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fils de Charles Jean Samuel Mojonnier, décédé, _____

et de Jenny Marie Louise Lament, domiciliée à Lausanne, _____

2° **Marti, Maria-Louise**, _____ Lingère,

de Ruggisberg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-un novembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Christian Marti, sucrier tannier _____

et de Maria Louise Berchten, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ruggisberg & Mézières, les six et sept _____ dont mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication de Mézières, Ruggisberg & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Mézières, Ruggisberg & Lausanne _____

Signatures des époux :

Mojonnier, Alfred.

Louise Mojonnier

Signatures des témoins :

Ch. F. Berchten

Ch. Raeder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 255

Blumenthal & Christinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blumenthal, Alfred,** *Expéditeur*

de *Saale* domicilié à *Lauterbourg*

célibataire,

né à *Strasbourg*, le *trente-un Janvier* mil huit cent *soixante-neuf,*

fil de *Charles Christian Philippe Blumenthal, peintre en bâtiments*

et de *Henriette Sophie Schobert, de femme, domiciliée à Mulhouse*

2° **Christinet, Henriette dite Emma,** *sans profession,*

de *Le Vaud* domiciliée à *Le Vaud,*

célibataire,

née à *Le Vaud*, le *seize Mars* mil huit cent *soixante-deux.*

filles de *Henri Augustin Christinet, agriculteur,*

et de *Henriette née Augustin, de femme, à Le Vaud*

Les publications ont eu lieu à *Saale, Le Vaud & Lauterbourg*, les *deux, trois & quatre*
sept mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage.

Certificats de publication de Saale

Le Vaud et Lauterbourg

Communiqué : à l'état civil de *Saale*

& de Reims

Signatures des époux :

Blumenthal Alfred

Emma Blumenthal

Signatures des témoins :

Panchard Dind Louis

Les deux à Lauterbourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 256

Rubner et Seidl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 octobre 1911 déclaré exécutoire le 29 novembre suivant, le Tribunal (Kreisgericht) de Gethen a dissous par le divorce le mariage existant ci-dessus.

Le divorce a été prononcé entre l'époux

bruttéris avec l'autorisation du Département de Justice & Police le 19 décembre 1911.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui douze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rubner, Adam, _____ 1^{er} Sommelier _____

de Gressloch (Eggen) Bohême, Autriche, _____ domicilié à Eins (Hesse Nassau) _____

libataire _____

né à Gressloch, le dix-sept novembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Christophe Rubner, propriétaire _____

et de Eva Catharine née Stenz, la femme, domiciliée à Gressloch _____

2^o Seidl, Barbara-Anna, _____ sans profession _____

de Regensburg (Bavière) _____ domiciliée à Lamsanne _____

libataire _____

née à Munich (Bavière), le dix-neuf mai _____ mil huit cent soixante-huit, _____

fille de François Xavier Seidl, infirmier _____

et de Thérèse née Graf, la femme, à Lamsanne _____

Les publications ont eu lieu à Gressloch, Eins, Regensburg Lamsanne, les trente
sept, deux & neuf août mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux ; 2^o Certificats de publication de Gressloch, Regensburg & Eins, 3^o Act de Lamsanne - Permis de mariage. - 4^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n^{os} 2, ainsi qu'il est déclaré de validité déposent d'office

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale. _____

Signatures des époux :

[Signature: A. Rubner]

[Signature: Babette Rubner]

Signatures des témoins :

[Signature: C. Pischel]

[Signature: Marquard]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 257

Bolomey & Picaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolomey, Edouard,** _____ *Cetteux*,

de Savigny & Forcel _____ domicilié à Landanne, _____

veuf en premières nocces de Marie née Jordan, des cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

né à Landanne, le quinze Octobre _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fils de Abraham Louis Bolomey, agriculteur _____

et de Susanne Lisette née Bardet, domiciliée à Landanne, _____

2° **Picaz, Adelaïde Françoise,** _____ *Cuisinière*,

de Bellecombe (Savoie) _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Bellecombe, le premier mars _____ mil huit cent Soixante-quatorze _____

fille de François Picaz, agriculteur _____

et de Monique Richardet, la femme domiciliée à Bellecombe _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forcel, Bellecombe & Landanne, les quinze, dix-sept & vingt-cinq coud mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

_____ Contentement des parents de l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage, _____

_____ Certificats de publications de Savigny, Forcel _____

Bellecombe & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Savigny & Forcel _____

Signatures des époux :

Edouard Bolomey _____

Adelaïde Bolomey _____

Signatures des témoins :

H. Despland _____

Regomey Charles _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 258.

Martin et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, Jules-Constant** agriculteur,

de Froideville domicilié à Monthérend / Lussanne,

célibataire,

né à Engry, le quatorze décembre mil huit cent soixante-quatre,

fils de Jean Martin, agriculteur à Monthérend

et de Jenny née Marguerat, sa femme, décédée,

2^o **Borgeaud, Adèle-Louise**, ménagère,

de Mornens, domiciliée à Mornens, Biolettes,

célibataire,

née à Mornens, le dix-huit avril mil huit cent soixante-dix,

fille de Jean François Henri Borgeaud, décédé,

et de Jeanne Louise Félicie Regamey, sa veuve, aux Biolettes

Les publications ont eu lieu à Froideville, Mornens & Lussanne, les deux & trois
dix mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Froideville

Mornens & Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Constant Martin

Adèle Martin

Signatures des témoins :

Félicie Borgeaud
à Mornens

Martin à Monthérend

L'officier de l'état civil :

N^o 259

Lazruent & Macler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lazruent, Charles-Louis**, _____ négociant en vin, _____ de Bulles _____ domicilié à Lansanne, _____ célibataire, _____

né à Lansanne le trois juin _____ mil huit cent dix-huit, _____

fils de Louis Lazruent _____

et de Elise née Baud, sa veuve, à Lansanne _____

2^o **Macler, Hélène-Caroline-Charlotte**, _____ sans profⁿ _____

de Villars les Blumont | Doubs | _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Yverdon le vingt-cinq mai _____ mil huit cent dix-huit, _____

fille de Charles Emile Macler, professeur, _____

et de Marie Elise née Jaccard, sa femme, domiciliée à Lansanne, _____

Les publications ont eu lieu à Bulles, Villars les Blumont, et Lansanne les vingt, vingt-un juillet et vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Consentement des parents de l'Épouse _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de Bulles, _____

Lansanne & Villars les Blumont _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Bulles & à la Chancellerie Ch _____

Signatures des époux :

Lazruent
C. Lazruent

Signatures des témoins :

A. Baudet
Marius Borkand Lansanne

L'officier de l'état civil :

Al. Murard Subr

N^o 261

Wchaly et Dinnenberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wchaly, Samuel-Emile-Louis**, briquecier,

de Guggisberg (Sarine) domicilié à Cour / Lauzanne,

veuf en premières nocces de Marguerite Louise Keller, de la premiere avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

né à Ghigny, le dix-neuf Octobre mil huit cent dixante-dix,

fil de Alexandre Wchaly, briquecier,

et de Josephine née Piquet, sa femme, domiciliés à Cour,

2^o **Dinnenberger, Eliza**, Couturière,

de Weinfelden (Thurgovie) domiciliée à Cour,

Celibataire,

née à Mühlebegg (Basel), le quatorze décembre mil huit cent dixante-sept.

fille de Jacob Dinnenberger

et de Madeleine Mäder, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lauzanne & à Weinfelden le vingt-sept, à Guggisberg le vingt-huit d'oct mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
acte de décès de la femme de l'Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Guggisberg
Lauzanne & Weinfelden

Communiqué : à l'Etat Civil de

Guggisberg & Weinfelden.

Signatures des époux :

Emile Wchaly

Eliza Wchaly

Signatures des témoins :

Wchaly à Lauzanne

J. Dinnenberger à Distikon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 21 octobre 1910,
Samuel-Emile-Louis
Wchaly, mentionné ci-
contre, a été reçu, avec
sa famille, citoyen
génévois, ressortissant
à la commune de
Genève.

Lauzanne, le 24 mars 1910.
L'officier de l'état civil.

M. Ballif

à Guggisberg,
Weinfelden et Genève (S.G.).
R. du 22.4.25.

N^o 262**Bron & Cherpit**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bron, Eugène-Louis,** _____ architecte, _____

de Autry & Epesses, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Cressier, le quatre août _____ mil huit cent Soixante-dix, _____

fils de feu Auguste Bron, _____

et de Charlotte Louisa Vivian, domiciliée à Lausanne _____

2^o **Cherpit, Marie-Louise,** _____ sans profession, _____

de Egnières _____ domiciliée à Clarend, _____

Célibataire _____

née à Clarend, le quatre Juin _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fille de feu Henri Cherpit _____

et de Pauline Georgine Louise née Boycaud, domiciliée à Clarend _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Egnières & au Châtelard le
vingt, à Autry le vingt-un et à Epesses le vingt-deux août mil huit cent
quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Autry
Epesses, Lausanne, Egnières & Châtelard _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Autry, Cully, Echallens & Montreux _____

Signatures des époux :

Eug. Bron
Marie Bron

Signatures des témoins :

St Boycaud
Blanc & Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 263

Ferrier et Mazol's

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Ferrier, Edouard* _____ *Contrôleur de Chemin de fer,*
de *Neuveville,* _____ domicilié à *Neuchâtel,* _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Neuveville* le *vingt-six août* _____ mil huit cent *Soixante-deux,* _____

Noms, profession et

_____ fils de *feu Pierre Ferrier* _____

domicile des parents :

et de *Anna née Röthlisberger* à *Neuchâtel,* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Mazol's, Adèle-Julie,* _____ *Repassende,* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Neuveville* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Neuchâtel* le *dix décembre* _____ mil huit cent *Soixante-onze* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Frédéric Auguste Mazol's* *imprimeur,* _____

domicile des parents :

et de *Elise Caroline née Feodly* à *Lausanne* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Neuveville* et à *Neuchâtel* le *treize* et à *Lausanne* le *dix-sept* août mil huit cent *quarante-vingt-quinze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *autorisation de l'Etat Civil de*
Neuchâtel. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Neuveville & Neuchâtel _____

Signatures des époux :

_____ *Edouard Ferrier*
Contrôleur S.S.
Adèle-Julie Mazol's

Signatures des témoins :

_____ *à Lausanne*
_____ *à Sonvilier*

L'officier de l'état civil :

N^o 264.**Fattotto & Valle-Chiocca**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fattotto, Bernard-Guillaume**, — Entrepreneur,

de Curino (Novare) Italie _____ domicilié à Lansanne, _____

Célibataire, _____

né à Curino, le dix mai _____ mil huit cent quarante-huit _____

fil de Jean Baptiste Fattotto _____

et de Marie Anna Taverna, les deux décédés _____

2^o **Valle née Chiocca, Cathérine-Madeléine**, Ménagère

de Curino (Novare) Italie, _____ domiciliée à Lansanne, _____

veuve en premières nocces de Jean Dominique Joseph Valle dès le dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

née à Curino le trois Juillet _____ mil huit cent cinquante-cinq _____

fille de Aimée Chiocca, décédée _____

et de Petronille Daglia, domiciliée à Curino _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne & à Curino, les deux Juillet et dix-huit Août mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Lansanne - Dit de Curino - acte de décès du l'mari de l'épouse - Procès du Département de Justice & Police constatant que les deux dernières pièces sont déposées dans les archives.

Communiqué: à La Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Fattotto Bernard
Catherine Fattotto

Signatures des témoins :

E. Boggia
J. Boggia

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 265

Perrette et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-

quinal par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perrette, Louis-Maurice,** *Maurice*

de *Lussey* domicilié à *Lussey*

Célibataire

né à *Lussey*, le vingt-trois octobre mil huit cent Soixante-dix

fils de *François Louis Perrette, décédé,*

et de *Isabelle Chavalier, domiciliée à Lussey*

2° **Lavanchy, Marie,** *Constitue*

de *Savigny et de Focel* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne*, le Soixante Septembre mil huit cent Soixante-huit

fille de *Pierre Louis Lavanchy, décédé,*

et de *Henriette Joséphine Perrin, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lussey, Savigny, Lausanne & Focel*, les vingt
vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autodisation de l'Etat Civil de
La Sarraz*

Signatures des époux :

*Louis Maurice Perretten
Marie Perretten*

Signatures des témoins :

*Lucie Perretten à Ecublens
H. Lavanchy Lussey*

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Sarraz, Savigny & Focel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du
district de *Corsonay*, rendu
en date du *26 avril 1928*, déclaré
définitif et exécutoire le *28 mai
1928*, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à *un an* le
délai pendant lequel l'un des époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le *6 juin 1928*.
L'officier de l'état civil :

Is Baillif

N^o 266**Brailard & Bolens**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-neuf septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Brailard, Gustave,** _____ employé au téléphone,

de Mondon et de Sottens, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Sottens, le vingt-neuf mars _____ mil huit cent dix-sept, _____

fils de Henri Benjamin Brailard, entrepreneur de poste, à Sottens, _____

et de Jeanne Susanne née Viet, sa femme, décédée. _____

2^o **Bolens, Justine,** _____ Cuisinière,

de Provence _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Sottens, le deux août _____ mil huit cent dix-sept, _____

fille de Charles Auguste Bolens, aisé, _____

et de Lina née Vautraverso, sa veuve, domiciliée à Sévry, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mondon, Sottens & Provence les neuf, dix, onze et treize juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Mondon _____

Sottens, Lausanne & Provence _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Mondon, St Cierges & Provence _____

Signatures des époux:

Gustave Brailard

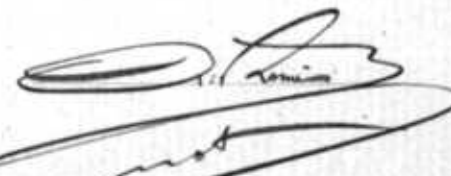
Justine Brailard

Signatures des témoins:

Ch. Poux } Lausanne

E. Poux }

L'officier de l'état civil:



N^o 267
Rapin et Narbel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rapin, Jules-Frédéric-Rodolphe**, adjoint à l'inspection des télégraphes,

de Payerne domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Aubonne le vingt-neuf janvier mil huit cent quarante-neuf,

fils de Louis Jacques Octave Rapin,

et de Louise Marie née Dumoyet, sa femme, les deux décédés,

2^o **Narbel, Louisa**, Régente,

de Goumoens-le-Jura domiciliée à Payerne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-dix Juillet mil huit cent soixante-dix

filles de Louis Narbel, chef de l'atelier au timbre

et de Louise Françoise Charlotte Delacourdin, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Goumoens-le-Jura le vingt-dix Juillet et à Payerne et Lausanne le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Payerne
 Lausanne et Goumoens-le-Jura

Communiqué : à l'Etat Civil de Lausanne
 et Payerne.

Signatures des époux :

Rapin
L. Narbel

Signatures des témoins :

Burnens
J. Narbel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 268

Vuffray et Baudat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vuffray, François-Marc,** _____ manoeuvre tailleur,

de Vufflens-le-Château, _____ domicilié à Lusonne, _____

Célibataire, _____

né à Vufflens-le-Château, le premier Mars _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de François Louis Vuffray _____

et de Jeanne Marie née Rochat, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Baudat, Marie-Louise,** _____ Tailleur

de Arceux près Orbe _____ domiciliée à Arceux _____

Célibataire, _____

née à Arceux, le trois Juillet _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fille de Emmanuel Baudat, séculier _____

et de Rose Marguerite née Leynard domiciliée à Arceux, _____

Les publications ont eu lieu à Lusonne le trois, à Vufflens-le-Château et Arceux le quatre août mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Vufflens-le-Château, Lusonne & Arceux _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vufflens

le-Château & Arceux. _____

Signatures des époux :

Marc Vuffray
Marie Vuffray

Signatures des témoins :

Victor Delisle
Louis Corday

L'officier de l'état civil :



N^o 269.
Buchs & Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Buchs, Conrad**, *tailleur*

de *au lieu / Reine* domicilié à *Lausanne*

célibataire,

né à *Lausanne*, le vingt deux mil huit cent soixante-douze

fil de *Pierre Buchs, cordonnier*

et de *Madeline née Hofer, sa femme, domiciliés à Lausanne*

2^o **Piquet, Cécile-Louise**, *demoiselle de magasin*

de *le lieu* domiciliée à *Lausanne*

célibataire,

née à *Chigny*, le dix-neuf Juin mil huit cent soixante-treize

filles de *Louis Piquet, cordonnier*

et de *Léa née Henssler sa femme, domiciliés à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, au lieu & le lieu*, les dix et douze
 deux mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

au lieu, Lausanne & le lieu

Communiqué : à l'Etat Civil de *L. Henssler*

à le lieu

Signatures des époux :

Alfred Buchs

Cécile Buchs

Signatures des témoins :

Louis Piquet

Fritz Buchs Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 270.

Pache & Tannet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Louis-Théodore,** _____ typographe _____

de Epalinges, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né à Strasbourg, le dix-sept Octobre _____ mil huit cent soixante-trois _____

fil de Henri Louis Pache, munière à Genève _____

et de Marie Amélie Eléonore Schouté, décédée _____

2° **Tannet, Marie Emma,** _____ modiste _____

de Zweisimmen (Suisse) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Yverdon, le deux décembre _____ mil huit cent soixante-deux _____

filie de Aimé Tannet, tailleur, _____

et de Marie Marguerite Metzener, sa femme, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Zweisimmen, Epalinges & à Lausanne le vingt
quatre août mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Epalinges
Lausanne & Zweisimmen, _____

Communiqué : à l'état civil d'Epalinges &
de Zweisimmen, _____

Signatures des époux :

Lh. Pache _____

Marie Pache _____

Signatures des témoins :

Aimé Tannet _____

Jules Pache } à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 271

Manuel et Fiquet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Manuel, Alfred-Gustave-Alexandre, négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rolle domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le neuf Juillet mil huit cent cinquante-neuf,

Noms, profession et

fils de Henri Louis Manuel

domicile des parents :

et de Anne Marie Julie Richard, sa femme, et deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2° Fiquet, Amélie-Isabella-Béatrice, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chêne et de Genève, domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le dix-huit Mai mil huit cent soixante-dix

Noms, profession et

fille de Jean Alexandre Fiquet, décédé,

domicile des parents :

et de Mary Béatrice Sophie Palmer-Gulton, sa mère, à Lausanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rolle, au Sentier au Brassus et à Genève les trente-un, deux et trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

promesse de mariage

Certificats de publication de Rolle

Lausanne, Le Sentier, Le Brassus et

Genève.

Communiqué : à l'Etat Civil de Rolle

du Sentier et de Genève (Bureau-

Central)

Signatures des époux :

Alfred Manuel

Béatrice Manuel

Signatures des témoins :

Henri Buisson

Y. Amard

Les deux à Lausanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 272

Ottino & Tamagno

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ottino, Michel**, *Macon*

de Magnano (Novate - Italie) domicilié à *Lansanne*,

Célibataire,

né à Magnano, le trois Septembre mil huit cent Soixante-dix,

fil de Dominique Ottino, *maçon*,

et de Marie Cullati, domiciliée à Magnano,

2° **Tamagno, Angèle-Marie**, *Ménagère*

de Magnano domiciliée à *Lansanne*,

Célibataire,

née à Magnano, le quatre Août mil huit cent Soixante-treize

fille de Jean Tamagno,

et de Rosa Viberdi, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à *Lansanne* & à Magnano, les vingt deux et premiers Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement des parents de l'époux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificat de publication de Lansanne. 5° Acte de Magnano. 6° Procès-verbal du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 2 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Ottino Michel
Ottino Angela

Signatures des témoins :

Giuseppe Bapstet
Cullati Secondo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 273
Jaccard et Perrelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaccard, Louis-Auguste**, Secrétaire à la direction des écoles, de Chavannes près Ecublens _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Lausanne, le vingt-huit août _____ mil huit cent soixante-un _____

fils de feu Jean Louis Jaccard _____

et de Louise Françoise Marie Chappuis, sa veuve, à Lausanne _____

2^o **Perrelet, Marguerite-Augustine**, Couturière

de Loche _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née au Loche, le dix-huit août _____ mil huit cent soixante-huit _____

filles de Mme Perrelet brodeuse _____

et de Hélène-Sophie née Madère, sa femme, domiciliée au Loche _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Loche & à Chavannes, le neuf Septem, bre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Chavannes & du Loche _____

Communiqué : L'Etat Civil _____

de Ecublens & du Loche _____

Signatures des époux :

Jaccard _____

Perrelet _____

Signatures des témoins :

M. Comandeur _____

M. Jaccard _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 274

Maillard et Grozclande

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Maillard, Jules-Marior**, _____ Tailleur, _____

de Over-le-Château, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le treize Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Paul-François Mailloid, décédé, _____

et de Julie-Nanette Guetty, sa veuve, à Lausanne, _____

2° **Grozclande, Jenny**, _____ menagère, _____

de Leclé (Machard) _____ domiciliée à Vevey-Montreux, _____

Célibataire, _____

née à Montbéliar (Fribourg), le dix Septembre _____ mil huit cent soixante-douze, _____

fille de Engèle Grozclande, décédé _____

et de Emilie née Farnacht, sa veuve, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu au Château le seize, à Over-le-Château, à Lausanne et au Leclé le dix-sept de mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publications d'Over-le-Château, Lausanne, Le Leclé et de Châtellard _____

_____ Communiqué: L'Etat Civil d'Over _____

_____ du Leclé et de Montreux, _____

Signatures des époux :

Jules Maillard
Jenny Maillard

Signatures des témoins :

Daniel Renaud
Henri Monod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 275

Schmidt et Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schmidt, Charles-Rodolphe**, agriculteur,

de Wort | Bernes & Lavigny domicilié à Culens (Schallens)

Célibataire

né à La Chaux le dix novembre mil huit cent soixant-sept

fils de deint Jean Samuel Henri Schmidt,

et de Jeanette née Clavel la femme à Culens

2° **Clavel, Rose-Mélanie**, ménagère,

de Culens domiciliée à Culens

Célibataire

née à Culens le dix-neuf août mil huit cent soixante-onze

fille de François René Emile Clavel

et de Charlotte née Favre la femme domiciliée à Verroia

Les publications ont eu lieu à Culens, le dix à Wort & à Lavigny le douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil

d' Schallens

Communiqué : à l'état civil de Wort

Villars/rens & Schallens

Signatures des époux :

Charles Schmidt

Rose Schmidt

Signatures des témoins :

François Heusinger

Regamey

le curé à Culens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 276

Outoit et Ducrest

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Outoit, Pierre-Edouard** Directeur de musique,
 de Vuarmans (Fribourg) domicilié à Ursy (Fribourg)
 célibataire,

né à Vuarmans, le premier Juillet mil huit cent soixante-quatre,

fil de Pierre Joseph Jules Outoit, agriculteur,

et de Marie Eustachie Melanie née Codansey, sa femme, à Vuarmans,

2^o **Ducrest, Philomène-Hélène**, généraliste de restaurant,

de Crêt (Fribourg) domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Crêt, le vingt-huit avril mil huit cent soixante-cinq,

fille de André Joseph Ducrest

et de Marie Françoise née Seydoux, ses deux ascendants

Les publications ont eu lieu à Lansanne, au Crêt, à Vuarmans & à Ursy,
 les trois quatre & cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Antécédents de l'Etat Civil
d'Ursy

Communiqué: à l'Etat Civil d'Ursy
 & au Crêt,

Signatures des époux:

Pierre Outoit
Hélène Ducrest

Signatures des témoins:

Victor Delisle
Elié Coquery

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 277
Dupont & Serex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dupont, Eugène-Louis,** *Employé postal*
 de *Sully* _____ domicilié à *Lansanne,* _____
Célibataire, _____

né à *Sully* le vingt-neuf août _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de *Jean Louis Dupont* _____

et de *Rose Marie née Gobet, sa femme, les deux décédés,* _____

2^o **Serex, Marie-Eugénie,** *Sans profession,* _____

de *Maracou* _____ domiciliée à *Lansanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Nyon* le vingt-quatre septembre _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de *Jean Louis Serex, décédé,* _____

et de *Fanchette née Indermiche, sa veuve, à Lansanne,* _____

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Sully & Maracou,* les vingt-sept, vingt-
 huit et vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Sully
Lansanne & Maracou. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sully & Palézieux. _____

Signatures des époux :

Eugène Dupont
Eugénie Dupont

Signatures des témoins :

E. Leconte
E. Delafontaine } *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, scribe

N^o 273**Ribi et Barrand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ribi, Jean Ulrich** Benlanger

de Lemmungen (Thurgovie) et de Genève, domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Landanne, le vingt-un Juillet _____ mil huit cent soixante-onze,

fils de feu Jean Jacques Ribi

et de Barbara née Friedrich, sa veuve, à Landanne,

2^o **Barrand, Louise Eugénie Augusta** femme de chambre

de Bussigny et de Villars-Cerclier domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Berolles, le premier Juin _____ mil huit cent soixante-neuf,

fille de feu Samuel Barrand

et de Louise Sophie Angélique née Rochat, sa veuve, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Landanne le sept, à Lemmungen, Genève, Bussigny, à Villars-Cerclier le neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Genève

Lemmungen, Landanne Bussigny

et Villars-Cerclier.

Communiqué : à l'Etat civil de

Genève (B.C.), Lemmungen, Bussigny

à Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Ulrich Ribi

Augusta Ribi

Signatures des témoins :

H. Dupuis, à LandanneH. Keller, à Zurich

L'officier de l'état civil :

A. Murard, sub

N^o 279

Roy & Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Roy, Jean-François, _____ Instituteur _____

de Premier _____ domicilié à Suscèvez _____

célibataire _____

né à Premier, le vingt-un juillet _____ mil huit cent soixante dix _____

fils de feu Louis Emile Roy _____

et de Franquette Susette née Rover, domiciliée à Premier, _____

2^o Monnier, Louise-Fénellette ménagère _____

de Arceux près Séez _____ domiciliée à Arceux, _____

célibataire, _____

née à Arceux, le premier juillet _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de feu Jacques Louis Monnier _____

et de Marie Louise née Monnier, domiciliée à Arceux _____

Les publications ont eu lieu à Premier, à Suscèvez & à Arceux, le sept septem-
bre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intérogatoire de l'Etat Civil de
Champvent _____

Communiqué : à l'Etat Civil
de Remurimètres, Champvent
et Ayles _____

Signatures des époux :

François Roy
Louise Roy

Signatures des témoins :

Louis Morel : Arceux
Henri Roy : Premier.

L'officier de l'état civil :

M. Bureau, Séez

N° 280

Heydel et Hirt

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Suivant acte reçu A. Rossier,
notaire, à Lausanne, le 7 décembre
1898, visé par le Conseil d'
Etat le dit jour, la famille Heydel
a acquis la bourgeoisie de la
commune de Lausanne.

Lausanne, le 19 décembre 1898

L'officier de l'état civil:



Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Heydel, Daniel-Jules-Alfred**, architecte,de ^{Lausanne} ~~Strasbourg~~ (Alsace) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Strasbourg, le vingt-dix Mars mil huit cent soixante-trois,

fils de Daniel Heydel, jardinier,

et de Marie Salomé Friedelheim, sa femme, domiciliée à Strasbourg,

2° **Hirt, Louise-Anna**, sans profession,

de Schlessened (Argovie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le neuf novembre mil huit cent dix-huit,

fille de Jean Wilhelm Hirt, Cafetier

et de Louise Guyax, sa femme, domiciliée à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Schlessened & à Strasbourg, le dix-sept et vingt deux mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

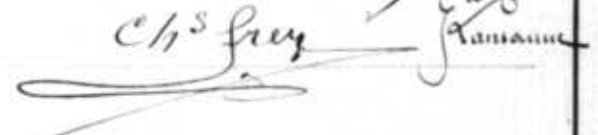
1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement du père de l'Épouse. 3° Promesse de mariage. 4° Certificat de publication de Lausanne & Schlessened. 5° dit de Strasbourg. 6° Certificat du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 2 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie C^{te} &
à l'Etat Civil de Schlessened.

Signatures des époux:




Signatures des témoins:

L'officier de l'état civil:



N^o 231

Euénoud et Tschopp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, à 3 h. 30 m. du soir / par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Euénoud, Charles,** _____ Restaurateur,

de Lutry & Grandvaux, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lutry, le vingt-trois octobre _____ mil huit cent soixante-trois,

fils de Samuel dit Henri Euénoud, vigneron, _____

et de Jeanne Louise née Euénoud, la femme, domiciliée à Lutry _____

2^o **Tschopp, Hermine,** _____ gouvernante cuisinière,

de Waldenburg (Bâle Campagne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Waldenburg, le dix-huit mars _____ mil huit cent soixante-deux,

fille de Louis Tschopp, fabricant d'horlogerie _____

et de Julie née Spittler, la femme, domiciliée à Bière, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Grandvaux, Lausanne et Waldenburg les sept et onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lutry
Grandvaux, Lausanne & Waldenburg _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Lutry, Lutry & Waldenburg _____

Signatures des époux :

Ch. Euénoud

Hermine Tschopp

Signatures des témoins :

E. Euénoud à Lausanne

*Julien Tschopp
à Bière*

L'officier de l'état civil :

Al. Mercier, Subst.

N° 282

Hostetter et Chapuis

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Hostetter, Joseph,* _____ Employé au J-S.

de *Wahlern (Berne)* _____ domicilié à *Palézieux* _____

Célibataire, _____

né à *Lausanne, le deux janvier* _____ mil huit cent *soixante-neuf,* _____

fils de *Joseph Hostetter* _____

et de *Frideline née Bicher, sa femme décédée.* _____

2° *Chapuis, Emilie,* _____ *Cuisinière,* _____

de *Epalinges,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire _____

née à *Epalinges, le vingt-deux décembre* _____ mil huit cent *soixante-quatre* _____

fille de *Jean David Emiel Chapuis, journalier,* _____

et de *Jeanne Henriette Imhof, domiciliés à Dully* _____

Les publications ont eu lieu à *Palézieux, Wahlern, Epalinges et Lausanne* _____
les deux, trois et quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de _____
Palézieux _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Schwarzenburg, Palézieux & Epalinges. _____

Signatures des époux:

Hostetter Joseph
Emilie Hostetter

Signatures des témoins:

Marc Chapuis
Paul Weyster *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

Al. Meunier, subr.

N^o 233

**Rempy & Juvet née
Rozet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le dix septième _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rempy, Ernest-Emile**, _____ Employé au J.-S.

de Belmont & Lausanne, _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le dix-huit décembre _____ mil huit cent Soixante-Sept, _____

fils de Ernest Rempy, ancien employé au J.-S. _____

et de Charlotte née Maurice la femme, domiciliés à Louvain _____

2^o **Juvet née Rozet, Louise**, _____ Sans profession, _____

de La Sarraz & d'Orny _____ domiciliée à Louvain _____

divorcée en premières noces d'Emile François Juvet dès le treize mai mil huit cent
quatre-vingt-quatre. _____

née à Châlonne, le trois novembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fille de Marc François Rozet _____

et de Françoise née Turce, la femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Belmont Lausanne, La Sarraz, Orny & Louvain
le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

acte de mariage de l'Epouse avec mention
du divorce _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Belmont
Lausanne La Sarraz, Orny & Louvain _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Pully, La Sarraz & Louvain _____

Signatures des époux :

Rempy
Louise Rempy

Signatures des témoins :

Louis Rempy à Orny
Rempy à Louvain

L'officier de l'état civil :

Alfred Subst

N^o 284

Borgeaud et Schläppi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Borgeaud, Constant,** _____ Charcutier,

de Penthulaz _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-deux mars _____ mil huit cent soixante-dix,

fils de Charles Borgeaud, décédé, _____

et de Madelaine Favrat, la femme, décédée, _____

2^o **Schläppi, Marie-Elise,** _____ Cuisinière,

de La Lenk (Bienne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à La Verna (Vex, Valais) le dix-neuf Janvier mil huit cent soixante-onze,

filles de Jean Reinhardt Schläppi, Charpentier à Leysin

et de Marie Madeleine née Fochère, la femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Penthulaz & à La Lenk les vingt-sept, vingt-huit et trente août mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Penthulaz
Lausanne & La Lenk. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cessenay & de La Lenk. _____

Signatures des époux :

C. Borgeaud

M^{lle} Borgeaud

Signatures des témoins :

Ch. Meyer

Ch. Lecoandup

L'officier de l'état civil :

A. Spinaud, Subr

N° 285

Du Roveray et Oetli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Du Roveray, Paul-Edouard**, *Commis de banque*

de Genève _____ domicilié à *Lisbonne*, _____

célibataire _____

né à Genève le quatre Janvier _____ mil huit cent *soixante-quatre*, _____

fils de *Jean Jacques Louis Du Roveray* _____

et de *Isabella marquise de Wilhelmine Probst, sa femme, les deux décédés*, _____

2° **Oetli, Georgine-Laura**, *sans profession*, _____

de *Oppikon-Budonang (Suisse)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *S^t Croix* le vingt-cinq novembre _____ mil huit cent *soixante-dix*, _____

fille de *Jacques Oetli*, professeur à *Lausanne*, _____

et de *Jenny Elise Bernard, sa femme, décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Genève, à Lausanne, à Oppikon et à Lisbonne*
les treize, quatorze, dix-sept et dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Lisbonne, Oppikon &

Lausanne

Communiqué : *L'Etat Civil de*

Genève (R. C^h) & de Budonang

Signatures des époux :

Paul Du Roveray

Laura Du Roveray

Signatures des témoins :

Henry Prélaz

H. Ruff da v. S.

J. Oetli
L'officier de l'état civil :

Alfred Schmid

N° 286

Perriard & Kitchhofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perriard, Jules-Edouard**, Receveur garde frontière,

de Chevroux _____ domicilié à Leutiez de Bagnes | Valais |

Célibataire _____

né à Chevroux le deux juin _____ mil huit cent soixante-trois,

fils de Louis Perriard _____

et de Jeanne Louise Suzanne née Combe, les deux décédés, _____

2° **Kitchhofer, Anna**, _____

de Anderswyl | Berne | _____ domiciliée à Founex, _____

Célibataire _____

née à Anet | Berne | le vingt mai _____ mil huit cent soixante-cinq,

fille de Jean Kitchhofer _____

et de Anne Marie Rosine née Widmann, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Bagnes .i Anderswyl .i Founex a.i Chevroux
les quatre cinq & sept septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ attestation de l'Etat Civil de
Bagnes. _____

Communiqué : l'Etat Civil de Coppet
Grandson, Bagnes & Anderswyl

Signatures des époux :

J. Perriard
A. Perriard

Signatures des témoins :

Ed. Kitchhofer Jacottet
à Lantanne
Assens Jules à Remens

L'officier de l'état civil :

A. Stuard, subr.

N^o 287

Wolf et Richardson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Wolf, Louis-Alrich*, inspecteur à la C^{ie} internationale de voyageurs

de *Russwyl (Lucerne)* _____ domicilié à *Bâle*, _____

Libataire, _____

né à *Chêne (Châtana-Montens)* le onze avril _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de *Otto Wolf*, hôtelier, _____

et de *Elisabeth* née *Studhalter*, domiciliée à *Lucerne*, _____

2^o *Richardson, Marguerite-Louise*, _____

de *Buffalo (Etats-Unis d'Amérique)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Celibataire, _____

née à *Buffalo* le trente avril _____ mil huit cent soixante-seize, _____

fille de *Thomas Richardson*, décédé, _____

et de *Marguerite Louise Comte*, à *Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Russwyl, Bâle Lausanne*, les cinq et sept
Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Bâle

Communiqué : à l'Etat Civil
de Russwyl & Bâle

Signatures des époux :

L. Wolf

Marguerite Wolf

Signatures des témoins :

Otto Wolf à *Lucerne*

Th. Comte à *Veveion*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 288

Favez & Baalatd

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Favez, Charles-Auguste,** _____ Employé de Commerce

de Servion _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Vernier-Montbriand, le douze Juin _____ mil huit cent soixante-onze, _____

fils de **Charles Georges Favez, boulanger,** _____

et de **Marie Louise née Manca, la femme,** domiciliée à Lausanne, _____

2° **Baalatd, Suzanne,** _____ sans profession _____

de Dénoret, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le trois février _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de **Jean Georges François Baalatd** _____

et de **Marie Louise Antoinette Margot de Veve** à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Servion & à Lausanne le vingt-quinze et à Dénoret le vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Servion, _____

Lausanne & Dénoret _____

Communiqué: à l'état Civil à Oron _____

Signatures des époux:

Ch. Favez

Suzanne Favez

Signatures des témoins:

C. Favez Laurin
Baalatd

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 289.

Domenjoz & Diderens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Domenjoz, Henri-Auguste-Aloïs**, Comptable,

de Fully _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Lausanne, le dix-sept mai _____ mil huit cent soixante-quatorze _____

fils de **marc Emile Domenjoz**, administrateur emballer, _____

et de **Jeanne Sidrat** sa femme, domiciliée à Lausanne _____

2^o **Diderens, Louise-Henriette-Julie**, Repasseuse

de Savigny _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Fully, le neuf novembre _____ mil huit cent soixante-onze _____

fille de **jeu Louis Daniel Diderens** _____

et de **Elise Susanne** née Milliquet, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Fully, Savigny & Lausanne, les dix-sept, dix-neuf et vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Fully _____

Lausanne & Savigny _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Fully & Savigny _____

Signatures des époux :

Henri Domenjoz

Louise Domenjoz

Signatures des témoins :

Jeanne Domenjoz

Marthe Domenjoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 290
Lehmann & Cottier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Lehmann, Albert**, _____ *Laitier*,

de *Worb (Sane)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

né à *La Chaux du Milieu (Menchâtel)* le vingt-quatre Juin mil huit cent *soixante un* _____

fils de *Samuel Lehmann*, _____

et de *Louise Kohli*, sa femme, les deux *décédés* _____

2^o **Cottier, Charlotte-Louise-Marie**, *gardiennette* _____

de *Dailens & de Rougemont* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Dailens*, le quatre avril _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fille de *Louis Cottier* agriculteur à *Vully-le-Vieil*, _____

et de *Louise Judith* née *Poget*, sa femme, *décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Worb, Lausanne, Dailens et Rougemont* le
dix sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

_____ *actes de naissance des Epoux*
 _____ *Promesse de mariage*
 _____ *Certificats de publication de*
Worb, Lausanne, Dailens & Rougemont

Communiqué: à l'Etat Civil de
Worb, Dailens & Rougemont

Signatures des époux:

_____ *Albert Lehmann*
 _____ *Marie Lehmann*

Signatures des témoins:

_____ *Martin Bähr* *à Lausanne*
 _____ *Jules Viret* *à Echallens*

L'officier de l'état civil:

_____ *[Signature]*

N° 291

Delesvert et Whistaz
née Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delesvert, Pierre-Gabriel,** _____ Emballeur,

de Pency-le-Jorat _____ domicilié à Nausanne, _____

veuf en premières noces de Rosine Favre dès le deux avril mil huit cent quatre-vingt
trois _____

né à Nausanne, le dix mai _____ mil huit cent quarante-deux, _____

fils de François Albert Delesvert _____

et de Jeanne Françoise Novet, sa femme, les deux décédés _____

2° **Whistaz née Meylan, Marie,** _____ Vierge,

de Charmont _____ domiciliée à Nausanne, _____

divorcée en premières noces de Georges Whistaz dès le onze août mil huit cent
quatre-vingt-sept _____

née à Moudon, le vingt mai _____ mil huit cent quarante-neuf _____

fille de François Louis Meylan _____

et de Marianne Jeanette née Decrovet sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Nausanne, Pency & Charmont les vingt-sept, vingt
neuf & trente août mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux. - acte de
décès de la femme de l'Epoux. -
acte de mariage de l'Epoux avec mention
du divorce. - Certificats de publication
de Pency, Nausanne & Charmont.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Corcelles-le-Jorat & Villierens _____

Signatures des époux :

Pie Gabriel Delesvert
Marie Whistaz

Signatures des témoins :

Villieron Alfred
Aug: Whistaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 292.

Gillieton et Marmillood

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gillieton, Henri,** _____ *Comptable,*de *Ferrens,* _____ domicilié à *Lansanne,* _____veuf au premières noces de *Georgine Marie Bovey* dès le treize mars mil huit cent quar-
ante-vingt-douze _____né à *Pully,* le vingt-sept février _____ mil huit cent cinquante-sept, _____fils de *Jean-Frédéric Gillieton* _____et de *Marianne Marguerite née Duffey* les deux décédés _____2° **Marmillood, Lina,** _____ *Comptable,*de *Rossinière* _____ domiciliée à *Lansanne* _____

Célibataire _____

née aux *Planches (Montreux)* le vingt-trois décembre mil huit cent soixante-dix _____fille de *Vincent Marmillood, décédé* _____et de *Elise née Vnichoud, de Vevey,* domiciliée à *Montreux* _____Les publications ont eu lieu à *Lansanne* & à *Rossinière* le quatorze & à *Ferrens*
le quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de ferrens _____

Lansanne & Rossinière _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____

à *Oron & Rossinière* _____

Signatures des époux :

H. Gillieton
Lina Gillieton

Signatures des témoins :

H. Regamey
J. Aubaud

L'officier de l'état civil :

J. Romin
[Signature]

N^o 293

Peneveyte et Neuhaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Peneveyte, Georges-David-Frédéric**, *Relieur*,

de *Lausanne* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire _____

né à *Lausanne*, le vingt-deux février _____ mil huit cent *Soixante-trois*,

fils de *François George Charles Louis Peneveyte, décédé* _____

et de *Jeanne Susanne Durssel, sa veuve, à Lausanne* _____

2^o **Neuhaus, Elise-Marie-Fanny**, *Repassende*

de *Nutzelfluh / Berne* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire _____

née à *Lausanne*, le douze novembre _____ mil huit cent *Soixante-dix*

fille de *Pierre Neuhaus, peñtre à Lausanne* _____

et de *Rose Louise Nicolet, sa femme, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Nutzelfluh* & à *Lausanne* les treize et quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Nutzelfluh

Communiqué : à l'état Civil de

Nutzelfluh

Signatures des époux :

Georges Peneveyte

Elise Peneveyte

Signatures des témoins :

Suzanne Bonaparte

Pierre Neuhaus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 294**Lütthi et Martin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lütthi, Frédéric dit Fritz**, Suisse au Tribunal de district,

de Lutzelflüh (Borne) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Briegstetten (Solence) le vingt-deux mai _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fils de feu Frédéric Jean Lütthi _____

et de Marie Louise Diamond, sa veuve, à Lausanne _____

2^o **Martin, Mathilde**, _____ sans profession, _____

de Froideville _____ domiciliée à Couvet (Menchâtel) _____

Célibataire, _____

née à Couvet, le huit mai _____ mil huit cent soixante-dix _____

fille de défunt Samuel Henri Martin _____

et de Charlotte Adèle née Landry, sa veuve, à Couvet, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le dix-sept, à Lutzelflüh, Froideville
et Couvet le dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lutzelflüh, Lausanne, Froideville
à Couvet _____

Communiqué : à l'Etat Civil à
Lutzelflüh, Poliez-le-Grand & Couvet

Signatures des époux :

F. Lütthi
Mathilde Lütthi

Signatures des témoins :

Samuel Salisberg
M. Nitsch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 295
Martin et Imhoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, Alfred-Louis,** _____ *Ebeniste,*

de *Rossinière* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Rossinière*, le vingt-dix août _____ mil huit cent soixante-dix _____

fils de défunt *Vincent Louis Martin* _____

et de *Marie Etienne Fanny* née *Mange*, la veuve, à *Lausanne* _____

2^o **Imhoff, Hélène-Elise,** _____ *Couturière,*

de *Kottenbach & Buchen (Suisse)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Lausanne*, le vingt-quatre novembre _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fille de défunt *Louis Daniel Imhoff*, _____

et de *Marie Louise Kädemann*, la veuve, à *Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Rossinière*, à *Lausanne* et à *Schwarzenegg*
 les vingt-un et vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de

Rossinière, Lausanne & Schwarzenegg

Communiqué: à l'Etat Civil de

Rossinière & de Schwarzenegg

Signatures des époux :

Louis Martin

Hélène Martin

Signatures des témoins :

Ch. Imhoff à l'Etat Civil

Paul E. Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 296**Keller et Dind**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement du Tribunal
du district de Lausanne, du 22
octobre 1914, déclaré définitif et
exécutaire le 6 janvier 1915, le
mariage légitime ci-dessus a été dis-
sout par le divorce. Le divorce a
été prononcé en application de l'art.
138 du Code civil suisse et il a été
interdit au mari de se remarier avant
l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 15 janvier 1915.
L'officier de l'état civil:

Jacot

Récépissé du 27.1.15.

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Keller, Alfred-Edouard** _____ *ouvrier d'atelier*,

de Villars-Epeney _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières noces de Nina Renchoz née le dix Octobre mil huit cent quatre-
vingt-deux _____

né à L'Isle, le vingt-cinq Aout _____ mil huit cent dix-neuf, _____

fils de Jean Etienne Samuel Keller, tailleur à Servion _____

et de Susanne née Favre, décédée. _____

2^o **Dind, Marie**, _____ *Couturière*,

de St Cierges _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire, _____

née à Sales Montreux, le huit Octobre _____ mil huit cent dix-huit _____

fille de Marc Abram Daniel Dind, cordonnier _____

et de Françoise Louise Marie née Rivaz, domiciliés à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Epeney, Lausanne & St Cierges le vingt-
sept Juillet mil huit cent quatorze-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Villars- _____

-Epeney, Lausanne & St Cierges. _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

d'Yvonand & St Cierges. _____

Signatures des époux:

Keller Alfred

Marie Keller

Signatures des témoins:

Gottlieb Lussi

Henri Keller.

ici deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil:



N° 297
Rapin & Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rapin, Walther,** _____ négociant,

de Corcelles près Fagnere _____ domicilié à Vallorbes _____

Célibataire _____

né à Corcelles, le seize Janvier _____ mil huit cent soixante-dix _____

fils de feu Eugène Rapin _____

et de Jeanne Louise Susanne née Vuaders, domiciliée à Vallorbes _____

2° **Vallotton, Julie-Émilie-Lina,** _____ sans profession,

de Vallorbes _____ domiciliée à Vallorbes _____

Célibataire _____

née à Vallorbes le vingt-dix mars _____ mil huit cent soixante-dix _____

filles de feu David aîné Vallotton _____

et de Julie Louise née Jaquet, domiciliée à Vallorbes _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes & à Corcelles, les vingt et vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage,

Pièces déposées :

✓ Autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles & Vallorbes _____

Signatures des époux :

W. Rapin
Lina Rapin

Signatures des témoins :

Ed. Vallotton Garçon
Alice Vallotton
 les deux à Vallorbes.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 298**Corminboeuf & Tachezon**
née Rouge.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui douze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Corminboeuf, Charles,** _____ Charpentier,

de Dombidier (Fribourg) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Dombidier, le vingt-six juin _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fils de Didier Sylvestre Corminboeuf, agriculteur, _____

et de Marie Madeleine née Corminboeuf, sa femme, domiciliés à Dombidier, _____

2^o **Tachezon née Rouge, Marie-Henriette,** Repasseuse,

de Moudon _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve en premières nocces de Jules Louis Tachezon dès le dix mars mil huit cent

quatre-vingt-quatorze _____

née à Lausanne, le vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Ferdinand Daniel Rouge _____

et de Augustine Louise Corbat, sa femme, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-un, à Dombidier et à Moudon le vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès du mari de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Dombidier _____

Lausanne & Moudon. _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

de Dombidier & Moudon _____

Signatures des époux:

Charles Corminboeuf
Henriette Corminboeuf

Signatures des témoins:

Etienne Rouge }
Lausanne

L'officier de l'état civil:

N^o 299
Canevaro et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Canevaro, Pierre,** peintre en bâtiment,

de Madderano (Novare) Italie domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Madderano, le vingt-trois novembre mil huit cent soixante-dix,

fil de Barthélemy Canevaro, maçon à Dôle (Jura)

et de Marie Barbero, décédée,

2^o **Baud, Marie-Angélique,** Couturière,

de Mozzine (H^o Savoie) domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Landanne, le quatorze Juin mil huit cent soixante-treize,

filles de Jean François Baud, tailleur de pierre,

et de François Chuit, sa femme, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Madderano, à Landanne et à Mozzine, les vingt-quatre et vingt-cinq de ce mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Acte d'état libre de l'époux.
 3^o Consentement du père. 4^o Dit des père et mère de l'épouse.
 5^o Promesse de mariage. 6^o Certificat de publication de Landanne. 7^o Dits de Mozzine & Madderano. 8^o Déclaration de validité. 9^o Permis du Département de Justice Police portant que les pièces 2, 3, 4, 7 & 8 déposent dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie C^o

Signatures des époux :

Canevaro Pierre
 Angélique Canevaro

Signatures des témoins :

Andreoni Secundine
 Louis Cordet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 300

Müller & Gaugler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22
juin 1901 le tribunal du district
d'Olten (cantonal) [Berne] a dit
par le divorce le mariage inscrit ci-
contre.

Annulé le 27 juin 1901.

Off. de l'Etat civil :



Aujourd'hui douze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Müller, Frédéric,** _____ Concierge d'hôtel _____

de Boltigen (Berne) _____ domicilié à Landanne _____

Célibataire, _____

né à Boltigen, le cinq août _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de Frédéric Müller, tailleur _____

et de Rosina Konecká, domiciliée à Lweisimmen, _____

2^o **Gaugler, Barbara-Hedwig,** _____ sans profession _____

de Nuzlat-St Pantaléon (Solence) _____ domiciliée à Bex, _____

Célibataire, _____

née à St Blasien (Baden) le vingt-cinq octobre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Adam Gaugler, séicé, _____

et de Rosina née Huber, domiciliée à Bex. _____

Les publications ont eu lieu à Bex, le vingt, à Landanne le vingt-un, à Boltigen
et à Nuzlat le vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

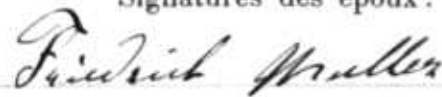
Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Boltigen, Landanne, Nuzlat & Bex _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Boltigen, Nuzlat & Bex. _____

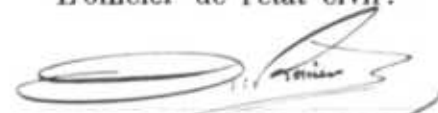
Signatures des époux :




Signatures des témoins :




L'officier de l'état civil :



N° 301

Rod & Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze de l'octobre (14) mil huit cent quatre-vingt-quinze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rod, Henri-Louis-Frédéric, négociant, de Rograz, Mézières, Corcelles & Demoret, domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Verrey, le dix-sept mars mil huit cent soixante-quatre,

filz de Jean-Louis-Philippe Rod, négociant,

et de Marie-Louise née Elze, sa femme, domiciliés à Verrey

2° Fiaux, Julienne, sans profession,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le quatorze août mil huit cent soixante-treize

fille de Philippe-Louis-David Fiaux, notaire,

et de Marguerite-Catherine Kämpfer, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mézières, Rograz, Corcelles et Demoret, le six septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 l'acte de mariage
 Certificats de publication de Rograz, Mézières, Corcelles, Demoret et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles-le-Jorat, Mézières & Danneberg

Signatures des époux :

Henri Rod
 Julienne Rod

Signatures des témoins :

P. Fiaux, Rograz
 Henri Gay, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 302

Jaccottet et Oederlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaccottet, John-Lavanchy**, _____ négociant, de Echallens, _____ domicilié aux Eaux-Vives (Genève) _____ célibataire, _____

né à Lutry, le dix-sept Janvier _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fil de Edouard Henri Jaccottet _____

et de Marie Antoinette Irma Lavanchy, sa femme, décédée. _____

2° **Oederlin, Elise-Caroline**, _____ sans profession, _____

de Baden (Argovie) _____ domiciliée à Baden, _____

Célibataire, _____

née à Baden, le quinze novembre _____ mil huit cent Soixante-un, _____

fille de Charles Oederlin _____

et de Pauline Fulk, sa femme, domiciliée à Baden. _____

Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives, à Echallens et à Baden, le vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autocidation de l'Etat Civil
des Eaux-Vives _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Baden, Echallens & Genève (B.C.) _____

Signatures des époux :

J. Jaccottet
Caroline Jaccottet

Signatures des témoins :

Adrien _____
Julien Charbonnier _____

L'officier de l'état civil :

N^o 303

Bachmann et Troller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bachmann, Louis,** _____ *Cornetier,*

de *Eppingen (Baden)* _____ domicilié à *Lausanne,*

Célibataire, _____

né à *Eppingen*, le cinq septembre _____ mil huit cent *soixante-neuf,*

fils de *Jean Bachmann, Entrepreneur à Eppingen* _____

et de *Marquise Schleichauf, décédée,* _____

2^o **Troller, Emma,** _____ *Sans profession,*

de *Stanzkirch (Solure)* _____ domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire, _____

née à *Ecovach (Solure)*, le cinq février _____ mil huit cent *soixante,*

fille de *Pierre Jacob Troller, Cafetier,* _____

et de *Rosina née Meier, sa femme, domiciliée à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Stanzkirch & Eppingen* les *dix-sept,*
dix-huit et *vingt* _____ *septembre* mil huit cent *quatre-vingt-quinze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Stanzkirch. - Dit d'Eppingen. - Permis du Département de Justice & Police constatant que cette dernière pièce est déposée dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie de _____

à l'Etat Civil de *Stanzkirch.* _____

Signatures des époux :

Louis Bachmann
Emma Bachmann

Signatures des témoins :

M. Fekter
H. Koch Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 304**Boiceau & Gaulis**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

51
Aujourd'hui seize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Boiceau, Gaston Charles Wallace Ulrich**, Ingénieur,

de Apples _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-quatre avril _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fil de Charles Marc Samson Boiceau, avocat, _____

et de Léonie Louisa Emma Angèle née Kollard, sa femme, à Lausanne _____

2^o **Gaulis, Thérèse-Isabelle**, _____ sans profession,

de Lausanne, Cossonay, Collombier & St-Saphorin / Moiry domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-six mars _____ mil huit cent soixante-dix _____

filles de François Frédéric Eugène Gaulis, avocat, _____

et de Isabelle Julienne née Gottsfrey, sa femme, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Apples & à Cossonay le vingt-six, à
Lausanne, à Collombier & à St Saphorin le vingt-huit Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication d'Apples _____

Lausanne, Cossonay, Collombier et _____

St Saphorin & Moiry. _____

Communiqué: à l'état civil d'Apples _____

Cossonay & Collombier _____

Signatures des époux:

G. Boiceau
Thérèse Boiceau

Signatures des témoins:

Albert de Haller
Dumérin J. Lausanne

L'officier de l'état civil:

J. Bonin

N° 305

Witzig et Gander

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Witzig, Henri,** _____ Maréchal,

de Laufen-Uhwiesen (Zurich) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Gimel, le deux août _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fil de Jean Jacques Witzig, maréchal, _____

et de Françoise née Cevy, la femme, domiciliés à Vich, _____

2° **Gander, Betty-Marie,** _____ Couturière

de affentischen-Gessenay (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le neuf août _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

filles de Marc Alexandre Gander, journalier, _____

et de Jeanne Françoise Gion, la femme, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-quatre à Gessenay à Uhwiesen le vingt-dix septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Lausanne

Uhwiesen, Lausanne & Gessenay _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Laufen, Uhwiesen & Gessenay _____

Signatures des époux :

Henri Witzig

Marie Witzig

Signatures des témoins :

Augustine Jaquier

Mme Gander

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 306

Demiéville & Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Demiéville, Henri-Ulysse**, _____ Comptable,

de Palézieux, Villarszel, Seacilles et Rossens, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Maracon, le trente-un octobre _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fil de Jean Henri Daniel Demiéville, Secrétaire à la Chancellerie _____

et de Louise Rose née Chollier, sa femme, domiciliés à Lausanne. _____

2° **Bron, Marguerite-Lucie**, _____ sans profession, _____

de Lutry & d'Epesses, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née Marie Cissier, le vingt-deux février _____ mil huit cent soixante-quinze, _____

filles de feu Auguste Bron _____

et de Charlotte Louise Vivian, domiciliés à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-quatre, à Palézieux Lutry, le vingt-cinq, à Villarszel, Seacilles, Rossens & Epesses, le vingt-dix septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Palézieux

Villarszel, Seacilles, Rossens Lausanne,

Lutry & Epesses. _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Palézieux, Villarszel, Lutry & Epesses. _____

Signatures des époux :

H. Demiéville

Marguerite Bron

Signatures des témoins :

L. Vivian

M. Cissier

M. Cissier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 307

Barbezat et Joseph

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Barbezat, Arthur

des Bayards (marché) domicilié à Lussanme,

Célibataire,

né à Marché, le premier avril mil huit cent soixante-dix,

fils de Louis Barbezat, boulanger à Cortaillat

et de Jeanne née Muty, la femme, à Lussanme,

2^o Joseph, Caroline Isaline, Lingère

de Lussanme, domiciliée à Lussanme,

Célibataire,

née à Lussanme, le vingt-neuf Janvier mil huit cent soixante-sept,

fille de Samuel Joseph

et de Françoise Ozmarier, la femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu aux Bayards & à Lussanme le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication des Bayards & de Lussanme.

Communiqué : à l'Etat Civil des Bayards

Signatures des époux :

Arthur Barbezat

Caroline Barbezat

Signatures des témoins :

Marins Joseph

Emma Gamon

L'officier de l'état civil :

[Signature of the officier de l'état civil]

N° 308

Favre et Kissling

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du 30 juillet 1946 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique que Kissling soit orthographié Kissling à l'exclusion de toute autre orthographe.

Lausanne le 6 août 1946 A l'état civil

Cqui. à Thoune et St. Cierges

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Favre, Jules, agriculteur,

de Chierrens domicilié à Chierrens

célibataire

né à Ecimix, le premier mars mil huit cent soixante-neuf,

fils de François Favre

et de Jeanne Marie née Cuchin, à Chierrens,

2° Kissling, Marie Léontine,

de Strättligen (Bern) domiciliée à Chierrens,

célibataire,

née à Chierrens, le seize novembre mil huit cent soixante-seize,

filles de Jean François Kissling, à Chierrens,

et de Marie née Favre, séeclée,

Les publications ont eu lieu à Chierrens et à Thoune les cinq & dix septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de St. Cierges.

Communiqué: à l'état civil de St. Cierges & Thoune

Signatures des époux:

Jules Favre
Léontine Favre

Signatures des témoins:

Emil Kissling à Chierrens
Ulysse Favre à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature of the officier de l'état civil]

N^o 309
Fontannaz & Berney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fontannaz, Alexis-Emile,** _____ garde frontière,

de **Dailens,** _____ domicilié à **Rollé,** _____

Célibataire, _____

né à **Dailens,** le vingt-huit Janvier _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fil de **Jean Fontannaz,** directeur de l'hôpital de **La Vallée,** _____

et de **Marie Genevieve Sabine** née **Zbinden** la femme, à l'orient de l'Orbe, _____

2^o **Berney, Marie-Jenny-** _____ Couturière, _____

de **L'Abbaye,** _____ domiciliée à **Lausanne,** _____

Célibataire, _____

née à **Yvermont**, le huit août _____ mil huit cent soixante-sept, _____

filles de **Henri Berney,** employé d'imprimerie à **Lausanne,** _____

et de **Zélie** née **Piquet,** décédée, _____

Les publications ont eu lieu à **Dailens** le vingt-trois, à **Rollé**, **L'Abbaye** & **Lausanne** le vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de **Rollé** _____

Communiqué : à l'Etat Civil à **Dailens, Rollé & L'Abbaye** _____

Signatures des époux :

Alexis Fontannaz _____

Marie Fontannaz _____

Signatures des témoins :

Jean Fontannaz _____
à l'orient de l'Orbe

Henri Berney _____
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 310

Schepard & Zimmermann

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-deux octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Schepard, Elie-Frédéric-Marcel**, _____ Fromager,

d'origine Anglaise _____ domicilié à St Saphorin / Morges,

Célibataire, _____

né à Londres, le quatorze août _____ mil huit cent soixante-huit,

fils de Ephraïm Schepard, maître d'hôtel à Londres, _____

et de Eugénie Caroline née Eberhard, sa femme, aussi à Londres _____

2° **Zimmermann, Henriette-Ida**, sans profession,

de Pampigny & de Wattenwyl (Berne) _____ domiciliée à St Saphorin / Morges,

Célibataire, _____

née à St Saphorin, le six juin _____ mil huit cent soixante-sept,

fille de François Samuel Henri Zimmermann, agriculteur à St Saphorin _____

et de Marie Rosalie née Papaz, sa femme, à St Saphorin / Morges _____

Les publications ont eu lieu à St Saphorin, Pampigny, Wattenwyl, les treize & quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, avec dispense des publications en Angleterre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'état civil de _____
Vulliezens (Colognibier) _____

Communiqué: à l'état civil à _____
Vulliezens, Pampigny & Wattenwyl. _____

Signatures des époux:

Elie Schepard
Henriette Zimmermann Schepard

Signatures des témoins:

Louise Thuri } à St Saphorin / Morges
Is Thuri }
Alfred Golland }
Vincent Büttemann }
Stans }

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par lettre de bourgeois reçue *R.*
Grossier, notaire, à *Lausanne*,
le 15 novembre 1865, et visée par
le Conseil d'Etat dans le délai légal,
Schepard, Elie-Frédéric-
Marcel - mentionné ci contre,
à été reçu, avec sa famille, au nombre
des bourgeois de la commune de
Vulliezens.
Inscrit le 5 Janvier 1866.
L'officier de l'état civil:
[Signature]
communiqué à l'état
civil à Vulliezens, Pampigny &
Wattenwyl.
Récepissé du 9. 1. 1866.

N° 311

Meyrat & Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meyrat, Charles-Alphonse**, agent de police

de Tramelan - Dessous (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Tramelan - Dessous, le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-huit

fil de Henri Louis Meyrat

et de Elizabeth née Philippe, sa femme, les deux décédés

2° **Baudin, Anne-Marie**, Cuisinière

de Autavaux (Fribourg) domiciliée à Bondy (Neuchâtel)

Célibataire

née à Châtillon (Fribourg), le vingt Mars mil huit cent soixante-quatorze

fille de Philomène Lamette Baudin, domiciliée à Châtillon

et de _____

Les publications ont eu lieu à Tramelan & Bondy le trente à Lausanne & Autavaux le trente-un août mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Tramelan

Lausanne, Autavaux & Bondy

Communiqué : à l'état civil de _____

Tramelan, Autavaux & Bondy

Signatures des époux :

Charles Meyrat

Annie Meyrat

Signatures des témoins :

Bekker

Gillier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]

*Par jugement du 3 juillet 1915, devenu définitif le 14 août 1915, le Tribunal Cantonal de Neuchâtel a dissous par le divorce le mariage existant ci-dessus.
Lausanne, le 20 juillet 1915.
L'officier de l'état civil :
[Signature]
Récupéré le 23 août 1915.*

N° 312

Pilet et Bigler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pilet, Jules Louis**, _____ *Serrurier*, _____

de Château-d'Oex, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le deux mars _____ mil huit cent soixante-treize, _____

fil de Eugène Louis Pilet, *cordonnier*, _____

et de Jeanne Louise Albertine Riord, *sa femme*, à Lausanne, _____

2^o **Bigler, Henriette Louisa**, _____ *Contructrice*, _____

de Muri (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le quinze décembre _____ mil huit cent soixante-onze, _____

filles de Charles Bigler, *décédé*, _____

et de Jeanne Louise Cordery, *sa veuve*, à Morges, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt quatre à Muri le vingt cinq, à Château-d'Oex & à l'Étraz le vingt six septembre mil huit cent quatre-vingt quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Procès de mariage _____

_____ Certificats de publication de

Château-d'Oex, l'Étraz, Lausanne

& Muri _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de

Château-d'Oex & de Muri _____

Signatures des époux :

Pilet Jules

Pilet Louisa

Signatures des témoins :

Purooyze

C. Pilet

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

romin

N° 313

Rochat & Faillettaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rochat, Gabriel-Charles-Eugène**, Commis de poste, de Lieu domicilié à Lausanne, célibataire

né aux Charbonnières le deux Janvier mil huit cent Soixante-neuf, fils de Charles Auguste Rochat, agriculteur, et de Euphrasie Aimée née Rochat, sa femme, aux Charbonnières

2^o **Faillettaz, Jeanne-Léontine**, sans profession, de Cumens, L'Isle & Moiry domiciliée à Lausanne, célibataire

née aux Eaux Vives le vingt-sept Octobre mil huit cent Soixante-quatorze, fille de Francis Louis Faillettaz, décédé, et de Caroline Haas, sa femme, à Remainmôtier,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-quatre, au Lieu, à Cumens & à L'Isle le vingt-cinq & à Moiry le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication du Lieu de Lausanne, Cumens, L'Isle & Moiry

Communiqué : à l'Etat Civil du Lieu, de L'Isle & du Suzer

Signatures des époux :

G. Rochat
Jeanne Rochat

Signatures des témoins :

P. Dommeli
Eus. Faillettaz Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Courve, 2.

N° 311

Bottelli et Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bottelli, Charles-Pierre**, Entrepreneur de maçonnerie

des Planches (Montreux) domicilié au Crêt (Montreux)

veuf de Louise Françoise Marie Décombar dès le vingt huit octobre mil huit cent quatre-vingt treize

né à Dagnente (Italie) le cinq février mil huit cent quarante huit

fils de Pierre Bottelli

et de Catherine Zanetta, ses deux décedés

2° **Perrin, Marie**, Institutrice

de Ependes domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Ependes le vingt un Juin mil huit cent cinquante six

filles de Abram Louis Perrin, décedé

et de Marianne Suzette Henry, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Planches le onze à Lausanne & à Ependes le quatorze Septembre mil huit cent quatre vingt quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Montreux

Communiqué: à l'Etat Civil de Montreux & Belmont

Signatures des époux :

Charles-Pierre Bottelli

Marie Perrin

Signatures des témoins :

Abram Henry

Emile Perrin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 315

Magnenat & Diemer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Magnenat, Henri Charles**, *Commis au J. S.*

de *Vaulion* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire _____

né à *Lausanne*, le *treize* octobre _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

fils de *feu Henri Emile Gabriel Magnenat* _____

et de *Fanny Charlotte Jenny Monod*, *veuve à Lausanne* _____

2^o **Diemer, Louise-Félicité**, *Comptable*

de *Paudex* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire _____

née à *Lausanne*, le *six* avril _____ mil huit cent *soixante-onze* _____

fille de *feu Henri Samuel Diemer* _____

et de *Joséphine Marie Elise Gerster*, *à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Vaulion, Lausanne et Paudex*, le *vingt* juillet *mil huit cent quatre-vingt-quinze* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vaulion, Lausanne & Paudex

Communiqué: *à l'Etat Civil de*

Vaulion & Pully

Signatures des époux :

H. Magnenat

L. Diemer

Signatures des témoins :

Maurice Catto

C. Messer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 316**Calame dit Longjean
et Bérard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Calame dit Longjean, Lucien-Paul**, typographe,
de Loche (Neuchâtel) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-deux juin _____ mil huit cent soixante-onze, _____

fil de feu Jean Siméon Calame dit Longjean, _____

et de Louise Henriette Tissot, la veuve, à Lausanne _____

2^o **Bérard, Elise-Fanny-Louise**, _____ Contueuse,
de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-sept novembre _____ mil huit cent soixante-douze, _____

filles de feu Jean Samuel Bérard _____

et de Antoinette Darbaz, la veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & au Loche les seize & dix-sept
Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux __________ Promesse de mariage __________ Certificats de publication de __________ Lausanne & du Loche _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil __________ du Loche _____

Signatures des époux :

Lucien CalameElise Calame

Signatures des témoins :

Ed. SchnebergerCharles Calame

L'officier de l'état civil :



N° 317

Trolliet & Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Trolliet, Aloïs,** Entrepreneur, de Marthierenges, domicilié à Chapelles, Célibataire

né à Marthierenges, le deux février _____ mil huit cent soixante-douze, fils de feu David Trolliet, et de Rosine née Monachon, à Chapelles,

2^o **Jaton, Sylvie-Justine,** de Villars-Mendraz, domiciliée à Lausanne, Célibataire,

née à Pexey, le quatorze février _____ mil huit cent soixante-quatorze, fille de feu Héli Jaton, et de Osélie née Gavillet, sa veuve, à Pexey,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le Cinq, à Marthierenges, Chapelles et Villars Mendraz, le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de St Cierges.

Communiqué : à l'Etat civil de St Cierges.

Signatures des époux :

Trolliet Aloïs Entrepreneur
Justine Jaton

Signatures des témoins :

St. Buhlmann
John Monachon à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 318

Petter & Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Petter, Paul,** Boulangier,
de Haut-Vully (Fribourg) domicilié à Lansanne,
Célibataire,

né à Métiers (Fribourg), le dix-huit février _____ mil huit cent soixante-deux _____
fils de Jean Louis Petter, charcutier à La Sattaz,
et de Madeleine née Krachentuhl, décédée.

2^o **Berger, Jenny-Sophie,** Couturière
de Blonay domiciliée à Blonay,
Célibataire,

née à Blonay, le deux mars _____ mil huit cent soixante-huit _____
fille de Pierre Henri Berger
et de Suzanne Rosalie née Joly, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Métiers-Vully et à Blonay le vingt et à Lansanne le vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Métiers
Vully Lansanne et Blonay

Signatures des époux :

Paul Petter
Jenny Petter

Signatures des témoins :

Edmond Ferris à Lansanne
Ch. Genoux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
de Métiers & S. Léger

[Signature]

N° 320

Regamey & Geniez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

55-182

Aujourd'hui vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Regamey, Rodolphe-Auguste**, Jardinier, de Lausanne, domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Clarens, le vingt-huit mars mil huit cent soixante-douze, fils de Louis Jules Georges Regamey, jardinier à Montreux, et de Marquise née Muhlemann, décédée.

2^o **Geniez, Constance**, Couturière, de Chierrens, domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Savigny le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-douze, fille de Jean Simon dit Jules Geniez, décédé, et de Idaline Augustine née Jordan, à Savigny.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Chierrens, les cinq & huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne & Chierrens

Signatures des époux :

Regamey
C. G. Regamey

Signatures des témoins :

Mengard à Gland
Regamey à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil
de St Georges

R. sur 18.10.22.
Par jugement du Tribunal...
diabrich de Morges, rendu
en date du 22 septembre 1922
définitif et exécutoire le 20 octobre
1922... le mariage inscrit ci-contre
à été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 26 octobre 1922.
L'officier de l'état civil:
[Signature]

N° 321

Goumaz et Centlivres

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Goumaz, Louis**, _____ agriculteur, de Sedeilles _____ domicilié à Sedeilles, _____ célibataire, _____

né à Sedeilles, le vingt-un février _____ mil huit cent soixante-seize, _____ fils de Jean Louis Dominique Goumaz, agriculteur, _____ et de Julie née Feytaud, domiciliés à Sedeilles, _____

2° **Centlivres, Emma-Louise**, _____ ménagère, de Chêne & Paquier _____ domiciliée à Sedeilles, _____ célibataire, _____

née à Villarzel, le dix-neuf juillet _____ mil huit cent soixante-dix, _____ fille de Elic Centlivres, agriculteur, _____ et de Marie Suterre née Possier, domiciliés à Sedeilles, _____

Les publications ont eu lieu à Sedeilles & à Chêne & Paquier, les dix-huit, vingt-septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

✓ autorisation de l'Etat Civil de Villarzel, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Villarzel & Domeloge, _____

Signatures des époux :

Goumaz Louis
Emma Goumaz

Signatures des témoins :

Louis Goumaz }
Constant Centlivres } Villarzel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 322

Cruchet et Péclard
née Nicole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Cruchet, Féli**, agriculteur,de Pailly domicilié à Pailly,célibataire,né à Pailly, le onze décembre mil huit cent soixante-un,fils de François Cruchet, agriculteur,et de Marie née Laurent, sa femme, domiciliée à Pailly,2^o **Péclard née Nicole, Rodine-Jeanette**, Régente,de Pailly domiciliée à Pailly,veuve de Jules Péclard dès le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-huitnée à Montcherand, le cinq octobre mil huit cent soixante-deuxfille de Louis Nicoleet de Jeanne Susanne née Péclard, les deux décédés.Les publications ont eu lieu à Pailly, le dix octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Montcherand.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Montcherand.

Signatures des époux :

Féli CruchetRodine Cruchet

Signatures des témoins :

H. LavancheJ. Bernaud Santhème

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 323.

Brulé & Ducolomb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brulé, Emile-François,** Professeur de musique,

d'origine française _____ domicilié à Lyon, 3^e arr^t _____

célibataire _____

né à Paris 11^e arr^t, le quinze décembre _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de François Nicolas Brulé, rentier à Lyon, _____

et de Marie Monch, décédée. _____

2° **Ducolomb, Marie-Madelaine-Antoinette,** _____

d'origine française _____ domiciliée à Lonsanne, _____

célibataire _____

née à Lonsanne, le vingt-cinq février _____ mil huit cent soixante-dix-sept, _____

fille de Nicolas Constant Ducolomb, entrepreneur, _____

et de Marie-Madeleine Nazet, sa femme, domiciliés à Lonsanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lonsanne & à Lyon, les vingt-huit et vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Consent^t du père de l'Epoux & acte de décès de la mère. 3^o Consent^t des père & mère de l'Epouse. 4^o Promesse de mariage. 5^o Certi. de publi. de Lonsanne. 6^o Dit de Lyon. 7^o Déclaration constatant que les publications ne sont pas nécessaires au lieu d'origine de l'Epouse. 8^o Décl^t de validité. 9^o Permis au Dep^t de la Police constatant que les pièces n^{os} 2-3-5-7-8-9 déposent dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie _____

Cantonale _____

Signatures des époux :

Emile Brulé
Antoinette Brulé

Signatures des témoins :

Brulé à Lyon
Ducolomb à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

Al. Meunier

N^o 324**Richard et Sonderholzer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Richard, François**, maître de pension
de Savigny & de Forêt _____ domicilié à Lausanne,
célibataire _____

né à Forêt, le quinze Juin _____ mil huit cent Soixante-Sept,
fils de Henri Louis Richard _____

et de Sophie Louise née Favre, les deux décédés _____

2^o **Sonderholzer, Josephine**, Demoiselle de magasin,
de Wending (Bavière) _____ domiciliée à Veveve-Montreux,
célibataire _____

née à Wending, le treize décembre _____ mil huit cent Soixante-huit
fille de Henni Fextenkoch _____

et de Elisabeth Sonderholzer, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le premier, au Chatelard de denze,
à Savigny & à Forêt le trois et à Wending le cinq octobre mil huit cent
quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Savigny, Forêt, Lausanne, Wending _____

& Chatelard _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Savigny, Forêt & Montreux et à la _____

Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

François Richard _____

Josephine Richard _____

Signatures des témoins :

Baret Jules _____

Baret Louise _____ à Genthod-Bellevue

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 325

Pochet et Ballif

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 29
Aout 1907 devenu exécutoire le
23 Septembre suivant, le Tribunal
Civile du district de Lausanne a ditons
par le divorce le mariage existant si-
contre :

Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'article 146
de la loi fédérale du 24 Décembre 1874
Lausanne le 29 Septembre 1907
L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui trente-un octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pochet, Théodore-Gustave**, *Jur d'ind.*

de Coccelles-le-Jorat domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le treize avril _____ mil huit cent soixante-trois,

fils de Jean Louis Pochet

et de Henriette Louise Gruffel, sa femme, les deux décédés,

2° **Ballif, Rosa-Marguerite**, *ménagère*

de Lucens, Combremont-le-Grand & Henniez — domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Gressy, le vingt-huit octobre _____ mil huit cent soixante-quatorze

fille de Louis Samuel Ballif, décédé,

et de Jeanne Susanne née Vulliamoz, sa veuve, à Comboley.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lucens & Combremont-le-Grand, le
Cinq à Coccelles & à Henniez le six octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Coccelles, Lausanne, Lucens, Combremont

le Grand & Henniez

Communiqué : à l'Etat Civil de

Coccelles, Lucens, Combremont-le-

Grand & Granges

Signatures des époux :

Pochet Theodore Gustave
Rosa Pochet

Signatures des témoins :

[Signature] } à Lausanne
A. Nyamuz }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 326

Mamin et Toralli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-
quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mamin, Jules**, mécanicien au V. E.

de Blonay domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à La Tour de Peilz, le sept novembre mil huit cent soixante-quatorze,

fil de Jean Isaac Mamin, décédé,

et de Louise Marianne Rittener-Ruff, sa veuve, à La Tour de Peilz

2° **Toralli, Marie-Ursule**, Reyssardense,

de Ara (Novare) Italie domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à La Brévine (Neuchâtel) le onze Septembre mil huit cent soixante-onze

filles de Laurent Raymond Toralli, Entrepreneur,

et de Marie Anne née Vermot-Deroches, sa femme, à la Brévine

Les publications ont eu lieu à Blonay, à Lausanne & au Consulat d'Italie à
Genève les vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-
vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Blonay
Lausanne & du Consulat.

Dispense des publications à Ara

Communiqué: à l'Etat Civil de
St Léger & à la Chancellerie Cant.

Signatures des époux :

Jules Mamin

Marie Mamin

Signatures des témoins :

P. P. P. à Lausanne

J. Magnin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 327

Marquetat et Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marquetat, Charles-Albert**, Serrurier,

de Lutry domicilié à Sausonne,

Célibataire,

né à Savuit Lutry, le dix-huit Janvier mil huit cent cinquante-sept,

fils de Jean Charles Isaac Marquetat

et de Elisa Wilhelmine Henriette née Delaharpe, sa femme, les deux décédés

2° **Nicolet, Aline dite Lina**, Sans profession,

de Villeneuve domiciliée à Villeneuve,

Célibataire,

née à Villeneuve, le vingt-dix Janvier mil huit cent soixante-onze

fille de François Louis Nicolet, agriculteur à Villeneuve,

et de Louise Nanette née Peget, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Sausonne, Villeneuve Lutry les dix & onze
Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry

& Villeneuve et Sausonne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry & Villeneuve,

Signatures des époux :

Albert Marquetat
Lina Marquetat

Signatures des témoins :

Emilie Ducret à Villeneuve
Paul Bouchard à Sausonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 328

Porchet & Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Porchet, Alexis-Jules**, Charpentier,

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Corcelles,

veuf de Janny Porchet dès le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

né à Corcelles le quinze novembre mil huit cent quarante-six,

fils de Jean Abram Porchet

et de Marie Louise née Brunier, les deux décédés,

2^o **Porchet, Marie-Louise**, Tailleur

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles,

célibataire,

née à Treytorrens le vingt-six août mil huit cent cinquante-trois,

fille de Louis Daniel Porchet

et de Louise Lydie née Lador, à Corcelles,

Les publications ont eu lieu à Corcelles le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Corcelles.

Signatures des époux :

Alexis Jules Porchet
Marie Louise Porchet

Signatures des témoins :

J. L. Lador
J. Magnin
J. L. Lador

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles

[Signature]

N° 329

Chevalley & Trachzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huitième de septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chevalley, Adrien,** agriculteur,

de Chierens domicilié à Cottevon,

Célibataire,

né à Chierens, le premier février mil huit cent soixante-six,

fil de Jean Pierre Chevalley

et de Louise Marie née Meysdre,

2° **Trachzel, Augustine-Isentiette,** ménagère,

de Jaberg-Steffelsrütti (Berne) domiciliée à Villarzel,

Célibataire,

née à Versoy le dix-neuf mars mil huit cent soixante-onze,

fille de Jean Trachzel

et de Jenny née Solomey, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Villarzel, Kiechdorf, Chierens et Cottevon les quatorze, dix-sept et dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
St Cierges.

Communiqué : à l'Etat Civil de St
Cierges, Kiechdorf & Villarzel.

Signatures des époux :

Adrien Chevalley
Augustine Chevalley

Signatures des témoins :

François Chevalley
Isidore Chevalley Kinsauve

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 330

Vozuz et Dentan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vozuz, Paul-Benjamin**, Imprimeur,

de Moudon & de Sottens, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Moudon, le quinze février mil huit cent soixante-quatre,

fils de Jean Louis Vozuz, décédé,

et de Ada née Bried, sa veuve, à Montreux,

2° **Dentan, Marie-Louise**, Sans profession,

de Cully domiciliée à Lutry

Célibataire,

née à Lutry, le sept Janvier mil huit cent soixante-onze

fille de Jean Paul Dentan

et de Rosine née Beer, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lutry, Moudon, Sottens, Lausanne & Cully
les neuf, dix, onze & douze octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Moudon

Sottens, Lausanne, Cully & Lutry

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moudon, St Georges, Cully & Lutry

Signatures des époux :

Paul Vozuz

Louise Dentan

Signatures des témoins :

Jullian à Lausanne
M. Dentan à Lutry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 331

Blanc & Krieg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

⁵⁶²⁶⁰
 Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-
 quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o **Blanc, Louis-Daniel**, Interprète
 de Lausanne domicilié à Paris, Raymond
 célibataire,
 né aux Râpes de Lausanne, le onze janvier mil huit cent cinquante-six,
 fils de Charles Daniel Blanc, agriculteur, vers chez les Blanc,
 et de Elise née Ludermand, décédée,
 2^o **Krieg, Marthe-Rosalie Henriette-Louise**,
 de Lausanne et de Muri (Berne) domiciliée à Lausanne,
 célibataire,
 née à Lausanne, le dix-sept août mil huit cent soixante-neuf
 fille de Georges Marc Krieg
 et de Marie Madeleine dite Annette Cussin, sa femme, les deux décédés
 Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muri et Paris les premier, deux
et dix octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
Paris & Muri

Signatures des époux :

L. Blanc
Marthe Blanc

Signatures des témoins :

C. Herzog
[Signature] } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Muri

Imp. H. Vallotton, Gaux & C^o, rue de la Louve, 2.

N° 332

Marchino et Guillaume

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Marchino, Joseph-Parfait**, Plâtrier,

de Aoste / Turin / Italie domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Aoste le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-huit,

fils de Antoine Marchino

et de Marguerite Victoire Costa, sa femme, les deux décédés.

2^o **Guillaume, Antoinette-Joséphine**, Cuisinière,

de Villariaz et de Vuisternens (Glâne) Suisse, domiciliée à Yvernaux-Montreux

Célibataire,

née à Villariaz le huit mai mil huit cent soixante-trois,

fille de Remain François Honoré Guillaume, décédé,

et de Marie Marguerite née Dosthe, domiciliée à Villariaz,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villariaz, Vuisternens, Châtelard
et Aoste, les vingt-trois, vingt-cinq et vingt-neuf Septembre mil huit cent
quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de résidence des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificats de publication de Lausanne, Villariaz & Châtelard. 4^o Acte d'Aoste. 5^o Déclaration de Validité. 6^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 4, 5 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Vuisternens & Romont & de Montreux.

Signatures des époux :

Marchino Joseph
Josephine Marchina

Signatures des témoins :

Victor Delisle }
Abascetta Edouard } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 333

Leppa et Gaudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Leppa, Auguste,** Géologue royal,

de Matzenbach (Komburg) Bavière domicilié à Berlin,

Célibataire

né à Matzenbach, le douze août mil huit cent cinquante-neuf,

fil de Pierre Leppa, propriétaire à Matzenbach

et de Jacobine Urzchel, décédée.

2^o **Gaudin, Jeanne-Elise,** dans profession

de Mommaz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vernez (Montreux), le huit Juillet mil huit cent soixante-douze

filles de Charles Jean Marc Louis Gaudin, couturier

et de Leonille née Chevalier de femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Matzenbach, à Mommaz et à Berlin les neuf, dix et dix-neuf août, et à Lausanne le premier octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. - 2^o Promesse de mariage. - Certificats de publication de Matzenbach et Berlin. - 3^o Dits de Mommaz et de Lausanne. - 4^o Déclaration du Tribunal de District de Komburg. - 5^o Dit de l'Institut géologique royal prussien et de l'Académie des mines. - 6^o Permis du Département de Bas-Rhin constatant que les pièces 3^o et 6^o déposent d'archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale et à l'Etat Civil de Vufflens-le-Château.

Signatures des époux :

A. Leppa
Jeanne Leppa

Signatures des témoins :

H. Gaudin à Lausanne
M. Mommaz à Matzenbach (Bavière)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 334

Embt et Mégroz née Décombaraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Embt, Alphonse Camille** *Rebelle*de *Lahr | Bode |* _____ domicilié à *Lansanne* _____veuf de *Suzanne Marie Blanc* dès le vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-
deux. _____né à *Lahr | Bode |* le dix juin _____ mil huit cent vingt, _____fils de *Ernst-Christophe Louis Embt* _____et de *Marguerite Salomé Liekmann* sa femme, les deux décédés _____2^o **Mégroz née Décombaraz, Louise-Marguerite**de *Lutry & d'Epesses*, _____ domiciliée à *Lansanne*, _____divorcée de *Henri Mégroz* dès le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-troisnée à *Montbesson | Lansanne*, le vingt-deux septembre mil huit cent cinquante-trois _____fille de *Jean François Louis Décombaraz* _____et de *Jeanne Marguerite née Martin*, les deux décédés _____Les publications ont eu lieu à *Lutry, Epesses, Lahr & Lansanne*, les vingt-cinq
vingt-six & vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Acte de décès de la 1^o femme de l'Epoux. 3^o Acte du 1^o mariage de l'Epouse avec mention du divorce. 4^o Promesse de mariage. 5^o Certificat de publication de Lahr. 6^o Dits de Lansanne, Lutry et Epesses. 7^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces 2-3-5 déposent dans l'archives

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Lutry & Cully

Signatures des époux :

A. Embt
Louise Embt

Signatures des témoins :

J. B. Choud } *Lansanne*
H. B. Choud }
A. B.

L'officier de l'état civil :

J. B. Choud

N° 335

Hosslé & Chave

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 novembre 1905 déclaré exécutoire le 1^{er} février 1906 le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 146 lettres a & b de la loi fédérale du 24 Dec. 1874

L'époux ne pourra contracter un nouveau mariage avant l'expiration d'un délai de deux ans dès que le jugement est devenu définitif.

Lausanne le 12 février 1906
L'Off. de l'Etat Civil

[Signature]

57

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hosslé, Théodore-Alexis-Lucien**, typographe

de Cully et de Herznach (Argovie) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Cully le vingt juillet mil huit cent soixante-dix,

fil de Charles Louis Hosslé, brigadier de police,

et de Lina née Dubenz, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Chave, Blanche-Hélène**, couturière,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le vingt-deux octobre mil huit cent soixante-quatorze

filles de Marc Joseph Chave, absent

et de Marie Rosette Lydie Epiteaux, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cully, Lausanne & Herznach les douze & treize octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cully

Herznach & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Cully,

& Herznach.

Signatures des époux :

[Signature: Lucien Hosslé]

[Signature: Blanche Hosslé]

Signatures des témoins :

[Signature: Ch. Hosslé à Lausanne]

[Signature: Ernest Pavet à Genève]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 336

Chave & Chabloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chave, Joseph-François-Ernest**, Employé de commerce,
de Lausanne, domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Lausanne, le dix Janvier mil huit cent soixante-trois,
fils de Marc Joseph Chave, absent,

et de Marie Henriette Lydie Epiteaux, sa femme, à Lausanne,

2° **Chabloz, Sophie**, Conturière,

de Château-d'Œx domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Rollé, le treize mai mil huit cent soixante-onze

filles de Samuel David Chabloz, décédé,

et de Henriette Louise Martin, sa veuve, à Rollé

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Étrivaz & Château-d'Œx, les quinze
seize & dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Château-d'Œx & L'Étrivaz

Communiqué: à l'état civil de Château-

-d'Œx

Signatures des époux :

J. Chave

S. Chave

Signatures des témoins :

Ch. Hostler à Lausanne

Ernest Porech à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 337

Furter et Jaun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Furter, Arnold**, fonctionnaire postal,

de Staufsen (Argovie) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Ruswil (Berne), le huit juin mil huit cent soixante-deux,

fils de feu Auguste Furter

et de Anna née Scheidegger, sa veuve, à Lausanne,

2° **Jaun, Maria-Lina**, sans profession,

de St Beatenberg (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Unterseen (Berne), le huit décembre mil huit cent soixante-quatorze,

fille de feu Jaques Frédéric Jaun

et de Apollonia née Klein, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Beatenberg & Staufsen, les quinze et seize Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Staufsen, Lausanne et St Beatenberg

Communiqué: à l'Etat Civil de Staufsen & St Beatenberg

Signatures des époux :

Arnold Furter
Lina Furter

Signatures des témoins :

Joseph Winandy

August Tittmann
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 338

Ringuizen et Florentin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ringuizen, François-Louis, Secrétaire au Département de l'Agriculture

de Villetta, domicilié à Lussanne,

veuf en premières nocces de Marie Thérèse Catherine née Belli des le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

né à Cully, le vingt septembre mil huit cent trente-huit,

fils de Abram François Louis Ringuizen

et de Jeanne Elise Idaline née Rod, sa femme, les deux décédés.

2^o Florentin, Rosalie-Lucie, sans profession,de Annecy | H^{te} Savoie | domiciliée aux Planches (Montreux)

célibataire,

née à Vevey, le huit juillet mil huit cent soixante-quatre,

fille de Charles Joseph Florentin, décédé

et de Julie Henriette née Kihlen, sa veuve, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Villetta, Annecy, Lussanne - Les Planches, les dix, douze et treize Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Acte de décès du père de l'Epouse a contenu

tement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villetta, Lussanne, Annecy & Les Planches

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully, Montreux & à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

F. Ringuizen

Rosalie-Lucie Florentin

Signatures des témoins :

J. L. Lussanne

A. Lussanne

L'officier de l'état civil :

O. Lussanne

N° 339

Taillens & Régallier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

51
Aujourd'hui sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Taillens, Charles-Auguste**, Cocher,
de Lausanne, domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Epalinges, le vingt-deux novembre mil huit cent soixante-neuf,
fils de Jean Jacques Taillens, agriculteur,
et de Susanne née Regamey, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2^o **Régallier, Albertine-Félicité**, Cuisinière,
de Pully, domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Pully, le treize mars mil huit cent soixante-treize
fille de Jean Régallier, agriculteur
et de Caroline née Séguiller, sa femme, domiciliés à Pully,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Pully les douze & quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne & de Pully

Signatures des époux :

C. Taillens
A. Régallier

Signatures des témoins :

Courcier Rodolphe
Léonard Henri Romain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Remanel.

N° 340

Holzhauser & Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Holzhauser, Peter-Adolf-Wilhelm**, *Hôtelier*,

de Wiesbaden (Prusse) _____ domicilié à Kreuzlingen (Thurgovie) _____

Célibataire _____

né à Niedermeilingen (Schwabach) Prusse, le quatre mai mil huit cent soixante-treize, _____

fils de Philippe Charles Holzhauser, *journalier*, _____

et de Marie Gertrude née Lenz, *domiciliée à Wiesbaden*, _____

2° **Meier, Franziska**, *Demoiselle de Comptoir* _____

de Unterendingen (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Unterendingen (Argovie) le quinze octobre mil huit cent cinquante-neuf, _____

fille de Franz Xavier Meier, _____

et de Maria Verena née Meier, *les deux décédés*, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kreuzlingen, Unterendingen et Wiesbaden, les dix-sept, dix-huit et vingt-dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ constatation de l'Etat civil de Kreuzlingen. _____

Signatures des époux :

Wilhelm Holzhauser
Franziska Holzhauser

Signatures des témoins :

H. Steintusch
E. Krauer *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie _____
Cantale & à l'Etat Civil de Kreuzlingen _____
à Unterendingen _____

Le 30 octobre 1920, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de *Franziska Holzhauser née Meier*, mentionnée ci-contre, dans le droit de cité du canton de *Argovie* et de la commune de *Unterendingen*.
Lausanne, le 4 décembre 1920.
L'officier de l'état civil: *[Signature]*
Le 9 novembre 1920, l'Etat civil de Kreuzlingen et Unterendingen.

N° 341

Monnard et Colling

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Monnard, Louis**, Journalier à l'usine à gaz,

de Daillens, domicilié à Lausanne,

veuf en premières noces de Caroline Adeline née Vial de le trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

né à St Livres, le vingt-cinq mai mil huit cent cinquante-quatre,

fil de François Monnard, agriculteur

et de Jeanne Marie Françoise née Jaquet sa femme, à Pampigny

2^o **Colling, Marguerite Albertine**, Cuisinière,

de Tinterin (Chevrière) (Sibomg), domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Bonnelontaine (Sibomg), le vingt quatre mars mil huit cent soixante-quatre,

fille de Ulric Biat Colling, agriculteur à Chevrière

et de Marie Marguerite Pauline née Filler sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Daillens, Giffers & Lausanne les trente et trente-un de ce mois mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de Daillens
 Lausanne et Giffers (Chevrière)

Signatures des époux :

Louis Monnard
 Albertine Monnard

Signatures des témoins :

E. Pouly
 L. Bekker

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Daillens & Giffers.

N° 342

Favez et Décombarz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et :

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Favez, Aimé, Instituteur,

de Servion domicilié à Chesalles / Oron,

célibataire,

né à Servion, le deux Juin mil huit cent soixante-quinze,

fil de Frédéric Favez,

et de Marianne née Emery

2° Décombarz, Fanny-Bertha,

de Savigny domiciliée à Savigny

célibataire,

née à Savigny, le vingt Septembre mil huit cent soixante-dix-huit

fille de Charles François Décombarz

et de Pauline née Lavanchy,

Les publications ont eu lieu à Savigny, Chesalles & Servion, les seize & dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'Etat Civil d'Oron

Signatures des époux :

Aimé Favez

Bertha Favez

Signatures des témoins :

C. Décombarz
Pauline Décombarz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savigny & d'Oron

Par jugement du Tribunal civil du district de Lausanne, rendu en date du 30 mai 1927, déclaré définitif et exécutoire le 12 juillet 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le délai pendant lequel l' _____ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 13 juillet 1927
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 26.10.27

N° 343

Chevalier & Guilla

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalier, David-Louis, agriculteur,

de Croy, Orbe & Romainmôtier domicilié à Croy,

veuf de Marie Frédérique Vallotton, dès le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt
deux,

né à Croy, le deux octobre mil huit cent quarante,

fils de Jacques Henri Chevalier

et de Rose Marie née Chevalier, les deux décédés,

2° Guilla, Isaline, sans profession,

de Lavey-Morcles domiciliée à Morcles,

célibataire,

née à Morcles, le premier novembre mil huit cent soixante-deux,

filie de Charles François Guilla, agriculteur à Morcles,

et de Marie Susanne née Moreillon, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Croy, Orbe, Romainmôtier & Lavey, le vingt
quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Romainmôtier

Communiqué : à l'Etat Civil d'Orbe
Romainmôtier & Bea

Signatures des époux :

D. Louis Chevalier
Isaline Chevalier

Signatures des témoins :

J. Moreillon
G. Gillieron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 344

Guédon & Sauge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 30 décembre 1912, déclaré exécutoire le 27 janvier 1913, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art 159, C. C.

L'époux ne peuvent contracter un nouveau mariage avant deux ans à compter de la date ci-dessus.

Noté au tout civil.



Aujourd'hui onze novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Guédon, Eugène-Henri**, Garde-frontière,

de Poliez-Pittet domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Crans, le vingt-six mai mil huit cent soixante-huit,

fils de Benjamin Louis Guédon, agriculteur,

et de Marguerite Peterlin née Maccand, sa femme, à Bière,

2^o **Sauge, Louise-Emma**, Couvinière,

de Corbeyrie domiciliée à Corcier & Vevey,

célibataire

née à Vevey, le vingt-trois juin mil huit cent soixante-neuf,

fille de Francis Louis Sauge, mécanicien,

et de Juliette Elisabeth Fanny Louise née Gillieron, sa femme, à Corcier & Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcier, Corbeyrie et Poliez-Pittet, les dix-neuf et vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Poliez-Pittet, Corbeyrie & Corcier

Communiqué: à l'Etat civil de

Poliez-le-Grand, Aigle & Corcier

Signatures des époux :

Guédon Eugène
Emma Guédon

Signatures des témoins :

Journet
Gillieron Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 345

Weingartner et Kuetz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weingartner, Ferdinand-Emile**, Mécanicien,
 de Adligenschwyl | Lucerne domicilié à Renens,
 célibataire,

né à Kulm | Hongrie, le vingt-sept Juillet mil huit cent soixante-trois,
 fils de Joseph Weingartner, décédé,
 et de Maria Kuetz, la veuve, à Teufenthal | Hongrie.

2^o **Kuetz, Bertha**, femme de chambre
 de Rutschelen | Berne domiciliée à Oberbipp | Berne
 célibataire,

née à Oberbipp, le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante-deux,
 fille de Jean Kuetz, agriculteur à Oberbipp,
 et de Anna née Land, la femme, en Amérique,

Les publications ont eu lieu à Renens, Oberbipp, Lotzwyl & Adligenschwyl les
vingt-deux et vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Romanel.

Signatures des époux :

Emil Weingartner
Bertha Weingartner

Signatures des témoins :

G. Angeli à Lucerne
P. Amblanc à Renens

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Subst.

Communiqué : à l'état civil de
Adligenschwyl, Romanel, Lotzwyl
et Oberbipp.

N° 346

Locher et Wangelzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Locher, Christian**, Tailleur,de Havle (Bern) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Havle, le vingt-quatre juillet mil huit cent quarante-trois,fils de Christian Locheret de Elisabeth née Kneubühler, les deux décédés2^o **Wangelzer, Catherine**, Cuisinière,de Ruswyl (Lucerne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Grosswangen (Lucerne), le premier avril mil huit cent soixante-un,fille de Barthélemy Wangelzeret de Verena Arnold, les deux décédés,Les publications ont eu lieu à Hoste Lausanne - Ruswyl les dix-huit et
vingt juin mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Hoste
Lausanne & Ruswyl.Communiqué: à l'Etat Civil de
Hoste & Ruswyl.

Signatures des époux :

Christian Locher
Catherine Wangelzer

Signatures des témoins :

Charles Wist
Gottlob Feigel

L'officier de l'état civil :

Ali Durand, notaire

N° 347

Apothélos et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Apothélos, Henri,** _____ *marieur,*

de *Immens & Romairen* _____ domicilié à *Laudanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Immens,* le vingt-deux novembre _____ mil huit cent *soixante-douze,* _____

fil de *Alfred Apothélos, décédé,* _____

et de *Cécile née Pagnard, la veuve, à Grandevent,* _____

2° **Pache, Hélène,** _____ *sans profession,*

de *Epalinges,* _____ domiciliée à *Laudanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Laudanne,* le *deux* octobre _____ mil huit cent *soixante-douze,* _____

filles de *Jean Frédéric Pache* _____

et de *Julie Recorson la femme, les deux décédés.* _____

Les publications ont eu lieu à *Immens, Romairen, Epalinges & Laudanne,* le *vingt-deux* octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Immens

Romairen, Epalinges & Laudanne

Signatures des époux :

H. Apothélos

Hélène Apothélos

Signatures des témoins :

A. Filletaz

Maurice Pirey } à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 348**Heubacher & Bill**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Heubacher, Joseph-Albert**, S^{er}gent de Police,

de Dettikon (Argovie) domicilié à Chaux-de-fonds,

Célibataire,

né à Dettikon, le vingt-deux février mil huit cent cinquante-huit,

fils de Martin Heubacher, décédé,

et de Anna Maria née Rehr, sa veuve, à Dettikon

2^o **Bill, Cathérine**, sans profession,

de Münchenbuchsee (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Münchenbuchsee, le vingt-trois août mil huit cent soixante-sept,

fille de Nicolas Bill, tailleur de pierre,

et de Anna née Butikofer, sa femme, à Münchenbuchsee.

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-fonds, à Dettikon, Münchenbuchsee et Lausanne, les dix-huit et dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
La Chaux-de-fonds.

Signatures des époux :

Heubacher Albert
Bill Cathérine

Signatures des témoins :

Heubacher Alfred
Adolphe Gantier

Les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Dettikon, Chaux-de-fonds & München-
buchsee.

[Signature]

N° 349

Milliquet et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Milliquet, Louis-Maximilien**, employé au presbytère de Sully, domicilié à Landanne, célibataire,

né à Landanne, le quatre février mil huit cent soixante-onze, fils de Louis Milliquet, agriculteur, et de Louise Françoise Baillet, sa femme, domiciliés à Landanne.

2^o **Lavanchy, Marie**, cuisinière, de Savigny & de Forêt, domiciliée à Landanne, célibataire,

née à Echallens, le vingt-trois juillet mil huit cent cinquante-huit, fille de Jean François Lavanchy, décédé, et de Jeanne Henriette née Curchod, sa mère, à Savigny.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Savigny, Sully & Forêt, les jours quatorze et dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Sully, Landanne, Savigny & Forêt

Communiqué : à l'Etat Civil de Sully, Savigny & Forêt.

Signatures des époux :

Milliquet Maximilien
Marie Milliquet

Signatures des témoins :

Schöttlin Luc à Sully
Henri Goy à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 350

Virchaux & Wüllemmin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Virchaux, Ernest-Marius, Employé de Commerce,

de Quillier (Vaud) & de St Blaise (Neuchâtel) domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Landanne, le quatorze Mars mil huit cent soixante-neuf,

fils de Ernest François Pierre Virchaux,

et de Louise Julie Marguerite Crétinoud, sa femme, les deux décédés.

2^o Wüllemmin, Bertha-Victorine, modiste

de Courgenay (Fribourg) domiciliée à Landanne

célibataire,

née à Landanne, le dix juillet mil huit cent soixante-huit

fille de Pierre François Wüllemmin, décédé,

et de Marie Felice Stauber, sa veuve, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à St Blaise, Landanne, Courgenay et Quil,
lieu, les dix-neuf et vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Quillier
St Blaise, Landanne & Courgenay

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gingins, St Blaise & Meyriez

Signatures des époux :

Ernest Virchaux

Signatures des témoins :

Bertha Virchaux
Ernest Wüllemmin
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

A. Ronin

N° 351

Möcklin & Pettin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Möcklin, Louis-Emile**, Employé de Commerce
de Diessenhofen (Suisse) domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Vevay, le onze Septembre mil huit cent soixante-deux,
fils de Laurent Möcklin, décédé,
et de Sophie Antoinette Rey, sa veuve, à Lausanne

2° **Pettin, Jenny-Louise-Augustine**, modiste,
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Lausanne, le neuf décembre mil huit cent soixante-neuf,
fille de François Louis Pettin, décédé,
et de Augustine Bron, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Diessenhofen & à Lausanne les vingt-cinq et
vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Diessenhofen & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Diessenhofen

Signatures des époux :

L. Möcklin
Jenny Möcklin

Signatures des témoins :

W. Meyer
Emil Frenk } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 352

Reymond et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Reymond, Alfred,** agriculteur,

de L'abbaye et du Chenit domicilié à Montherond de Lausanne

Célibataire,

né à Montherond, le dix novembre mil huit cent Soixante-huit,

fils de Jules Reymond, agriculteur,

et de Rosine née Martin, sa femme, domiciliés à Montherond,

2^o **Rochat, Mine-Julie,** sans profession,

de Bretigny et Morens & L'abbaye domiciliée à Bretigny,

Célibataire,

née à Bretigny le vingt-dix Septembre mil huit cent Soixante-six,

fille de Frédéric Louis Rochat, agriculteur,

et de Marie née Reymond, sa femme, domiciliés à Bretigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'abbaye, Le Brassus, Le Sentier et Bretigny les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'abbaye, Le Sentier, Le Brassus,

Lausanne & Bretigny

Communiqué: à l'Etat Civil de

L'abbaye, du Sentier & Bottens

Signatures des époux :

Alfred Reymond
Julie Rochat

Signatures des témoins :

Auguste Rochat
à Vevey
Henri Rochat
à Bretigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 353

Favre et Malherbe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favre, Charles-Gustave,** agriculteur,

de Bavois domicilié à Bavois

Célibataire,

né à Bavois, le dix février mil huit cent soixante-dix,

fil de Alexis Favre, agriculteur,

et de Marie Susanne née Mayer, à Bavois

2° **Malherbe, Rozine,** Coiffeuse,

de Chavornay domiciliée à Chavornay,

Célibataire,

née à Chavornay, le dix-sept février mil huit cent soixante-onze,

fille de Louis Malherbe, décédé,

et de Julie née Giroud, à Chavornay,

Les publications ont eu lieu à Bavois et à Chavornay, le cinq Octo-
bre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de
Chavornay

Communiqué : à l'état civil de
Chavornay

Signatures des époux :

Gustave Favre
Rozine Favre

Signatures des témoins :

Memois
Memois Marie Limann

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Maire

Imp. H. Vallotton, Goux & Co., rue de la Louve, 2.

N° 355

Frutiger & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Frutiger, Charles**, *Agriculteur*,

de Oberhofen (Seme) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Pully, le premier février mil huit cent soixante-quatorze,

fils de Elisabeth Frutiger, domiciliée à Lausanne,

et de

2^o **Pache, Alice-Caroline**, *Repassende*,

de Epalinges, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Pully, le treize août mil huit cent soixante-deux,

fille de Abraham Louis Pache, charcutier,

et de Caroline née Lavanchy, domiciliée à Pully,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Oberhofen, les dix-neuf, vingt & vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Oberhofen

Lausanne & Epalinges

Communiqué : à l'Etat Civil

d' Oberhofen & Epalinges

Signatures des époux :

Charles Frutiger
Alice Frutiger

Signatures des témoins :

Fredéric Lucher
Langenstein Ernest

L'officier de l'état civil :

Al. Mercand

N° 356

Brelaz & Motel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brelaz, Marc-François**, garde-frontière,
de Lutry & de Forel domicilié à Lausanne
Célibataire,

né à Savigny, le dix-sept août _____ mil huit cent soixante-six,
fils de Jean Marc Auguste Brelaz
et de Julie née Jordan, domiciliée à Savigny

2^o **Motel, Suzanne-Louise-Marie**, sans profession
de Chardonne, domiciliée à Chavannes de Bogis
Célibataire,

née à Chavannes de Bogis, le vingt Mars _____ mil huit cent soixante-quatorze,
fille de Marc Jules François Motel, agriculteur,
et de Fanchette Elida née Pichy, la femme, à Chavannes de Bogis,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Chardonne, Forel, Chavannes de Bogis les quinze, seize & dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry

Forel, Lausanne, Chardonne & Chavannes

de Bogis

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Forel, Corsier & Grand.

Signatures des époux :

Brelaz MarcLouise Motel

Signatures des témoins :

Corninboeuf Hubert à LausanneAlbion à Lutry

L'officier de l'état civil :

Ali. Renaud, etc.

N° 357

Barraud et Peneveytes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

61
Aujourd'hui vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Barraud, Marc-François, agriculteur, de Bussigny & Villars-Tiercelin domicilié à Vers-chez-les-Blanc & Lausanne célibataire,

né à Montherod & Lausanne, le vingt-deux avril mil huit cent soixante-onze, fils de Jean-François Barraud et de Kenciette Fanny née Grandjean, sa femme, les deux décédés,
2° Peneveytes, Caroline-Louise, ménagère, de Lausanne, domiciliée à Vers-chez-les-Blanc, célibataire,

née aux Râpes & Lausanne, le trente décembre mil huit cent soixante-six fille de Daniel Peneveytes, agriculteur et de Marie Jenny Regamey, sa femme, à Vers-chez-les-Blanc.

Les publications ont eu lieu à Villars-Tiercelin, Bussigny & Lausanne, les premier & deux novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Bussigny Villars-Tiercelin & Lausanne

Signatures des époux :

François Barraud
Caroline Barraud

Signatures des témoins :

Louis Regamey } Vers-chez-les-Blanc
Aloys Blanc }

L'officier de l'état civil :

M. Brunel, sbr.

Communiqué : à l'état civil de Bussigny & de Bollens.

N° 358.

Gétaz et Chenevière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 24 décembre 1895 le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus dans ce sens qu'à la Commune de Genève, attribuée par erreur comme un des lieux d'origine de l'époux, soit substituée celle des Laux-Vives.

Laudonné le 26 décembre 1895

Officier de l'Etat Civil :



Communiqué à La Tour de Peilz, Château-d'Oex, Nyon, Romanel & Genève, B. C.

Aujourd'hui vingt-trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quinze à onze heures _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gétaz, William-Edmond**, _____ fabricant,

de La Tour de Peilz, Château-d'Oex & Genève, domicilié à Nyon, _____

Célibataire, _____

né à Rolle, le quinze octobre _____ mil huit cent Soixante, _____

fils de Charles Gétaz _____

et de Mathilde Sophie Thérèse Clémentine Louise de St Clair, domiciliés à Genève

2^o **Chenevière, Dorothee-Caroline Françoise Julie dite Dorotte**de Genève, Laux-Vives _____ domiciliée à Renens, _____

Célibataire, _____

née à Tenay (Ain), le huit août _____ mil huit cent Soixante-huit _____

fille de Pierre Charles Félix Chenevière, _____

et de Julie Clairemonde Scholl, domiciliés à Renens, _____

Les publications ont eu lieu à Nyon, Château-d'Oex, La Tour de Peilz, Genève & Renens, les deux quatre & cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

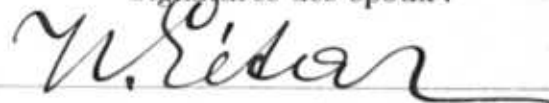
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

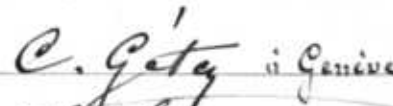
Autocritation de l'Etat Civil
de Nyon, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Nyon, Château-d'Oex, La Tour de
Peilz, Genève & Romanel _____

Signatures des époux :




Signatures des témoins :




L'officier de l'état civil :



N° 359.

Golay et Carrel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golay, Emile David Louis**, Menuisier, de Lieu du Chemin domicilié à Valloires, célibataire,

né à Valloires, le vingt-cinq mil huit cent soixante-quatre, fils de David Henri Golay et de Suzanne Louise née Vuillemin, domiciliés à Valloires.

2° **Carrel, Elira**, Sans profession, de Maladers (Grisons) domiciliée à Chamonix, Célibataire,

née à Chamonix, le quatre avril mil huit cent soixante-cinq, fille de Albert Carrel et de Anna Marie Elisabeth née Carrel, domiciliés à Chamonix.

Les publications ont eu lieu à Valloires, le Sentier, le lieu de Prassus, à Maladers et à Chamonix, les vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intercisation de l'Etat Civil de Valloires.

Signatures des époux :

Emile Golay
Elira Carrel

Signatures des témoins :

Alfred Vallotton Bealmyer
Arnold Froelicher Laiffen
les deux à Valloires.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil du Lieu du Sentier, de Valloires et Maladers

N^o 360**Marmillod & Kenchoz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marmillod, Alfred-Vincent-Samuel**, agriculteur,

de Rossinière domicilié à Rossinière,

Célibataire,

né à Rossinière, le quatre octobre mil huit cent soixante,

fils de Vincent Marmillod, agriculteur, à Rossinière

et de Julie Marie née Pilet, décédée.

2^o **Kenchoz, Marie-Louise**, sans profession,

de Rossinière domiciliée à Rossinière,

Célibataire,

née à Rossinière, le huit novembre mil huit cent soixante-sept,

fille de Marc Louis David Kenchoz

et de Louise née Lenoir, décédée.

Les publications ont eu lieu à Rossinière, le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Rossinière.

Signatures des époux :

Alfred Marmillod
Louise Marmillod

Signatures des témoins :

A. Rochat } à Rossinière
J. Faillens }

Communiqué : à l'Etat Civil de Rossinière

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 361

Dittli et Imzand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dittli, Ernest-Jean,** _____ Chauffeur au S.S.

de Altendorf (Nid) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-trois juillet _____ mil huit cent soixante-onze, _____

fil de Charles Joseph Alois Dittli, _____

et de Anne Joséphine Adelheid Mattli, sa femme, les deux décédés. _____

2° **Imzand, Adrienne,** _____ Repasseuse

de Minster (Valais) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-six août _____ mil huit cent soixante-quatorze, _____

filles de Antonia Imzand, domiciliée à Lausanne, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Minster & Altendorf, les dix-neuf, vingt-
un et vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne _____

Altendorf & Minster. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Altendorf

& Minster. _____

Signatures des époux :

Dittli Ernest

Dittli Adrienne

Signatures des témoins :

A. Andermatt

F. Mauve

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 362

Mauzet & Maget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mauzet, Gustave-Marie**, Securitaire,
de Bettens, domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne, le premier juin mil huit cent soixante-seize,
fils de Antoine Adrien Christian Mauzet, ancien boucher à Chailly
et de Louise Frédérique Cécile De Rameau, sa femme, décédée.

2^o **Maget, Sophie-Marie**, Couturière,
de L'Isle, domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Lausanne, le vingt-trois juin mil huit cent soixante-dix,
fille de Emile Etie Louis Maget, Chapelier, à Lausanne,
et de Suzanne Chartron, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Isle et Bettens les huit neuf et dix
octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Bettens
Lausanne & L'Isle

Communiqué: à l'Etat Civil de
Bettens & de L'Isle

Signatures des époux :

G. Mauzet
S. Maget

Signatures des témoins :

Antoine Mauzet
Emile Maget

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 363

Jaillet et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaillet, Albert-François**, agriculteur,

de Vallorbes, domicilié à Vallorbes,

célibataire,

né à Vallorbes, le quatre juillet mil huit cent soixante-quatre,

fils de Charles Louis Jaillet

et de Mme Nanette née Rey, domiciliés à Vallorbes,

2° **Dupuis, Marie-Marguerite**, sans profession,

de Saubraz, domiciliée à Vallorbes,

célibataire,

née à Vallorbes, le neuf avril mil huit cent soixante-quatre,

fille de Charles Dupuis, décédé

et de Marguerite née Vallotton, domiciliée à Vallorbes,

Les publications ont eu lieu à Vallorbes & à Saubraz, les dix-neuf et vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Vallorbes

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vallorbes & Gimel

Signatures des époux :

Albert Jaillet

Marie S. Dupuis

Signatures des témoins :

Mathilde Vallotton à Vallorbes

René J. S. à Gimel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 364**Jaccoud et Burnens**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o **Jaccoud, Constant** _____ maréchal,de Sugnens, _____ domicilié à Bettens, _____célibataire, _____né à Sugnens, le dix deux _____ mil huit cent soixante, _____fils de Jean Samuel Jaccoud, agriculteur, _____et de Jeanne Françoise Cottaz, domiciliée à Bettens, _____2^o **Burnens, Jenny-Cécile**, _____ Cuisinière,de Oulens (Echallens) _____ domiciliée à Lausanne, _____Célibataire, _____née à Oulens, le vingt deux civil _____ mil huit cent soixante-huit _____fille de Henri David Burnens, employé au pénitencier à Lausanne, _____et de feu Marie Georgette née Bern, _____Les publications ont eu lieu à Sugnens, Oulens, Bettens et Lausanne, les
cinq et six Novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Sugens _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Fey, Dailens & Echallens, _____

L

Signatures des époux :

Constant Jaccoud
Jenny Jaccoud

Signatures des témoins :

Ernest Grasset
Eus Blément } à Bettens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 365

Weisz et de Goumoir

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Weisz, Wilhelm,** *ferblantier*

de *Lichstetten (Bade)* domicilié à *Karlsruhe,*

célibataire,

né à *Lichstetten,* le cinq avril mil huit cent *soixante-dix,*

fils de *Jean Jacob Weisz, décédé,*

et de *Marie Salomé née Gerbert, sa femme, décédée.*

2° **De Goumoir, Marie,** *sans profession,*

de *Bâle* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire,

née à *Enn (Glarus),* le premier mai mil huit cent *soixante-dix,*

fille de *Jean Rodolphe De Goumoir, ancien pasteur,*

et de *Emma née Frey, sa femme, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Karlsruhe, à Bâle & à Lausanne, les vingt-un*
sept et deux novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Bâle & Lausanne. 4° Dit de Karlsruhe. 5° Dispense des publications à Lichstetten. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces des nos 4-5-6 sont déposées dans ses archives.

Signatures des époux :

W Weisz
Marie Weisz.

Signatures des témoins :

R De Goumoir Frey à Lausanne
Rod De Goumoir à Zurich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie *Ch*
et à l'Etat Civil de *Bâle*

N° 366

Séchaud et Odelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois (3) Décembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Séchaud, Rodolphe-Louis**, Plâtrier-peintre,
 de Sullens et de Paudex, domicilié à Lausanne,
 célibataire,

né à Lausanne, le vingt-cinq décembre mil huit cent cinquante-neuf,
 fils de Paul Emile Séchaud, plâtrier-peintre,
 et de Françoise Louise Dizerens, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2^o **Odelet, Céline-Léonie**, Tailleuse,
 de Coppet domiciliée à Lausanne,
 célibataire

née à Lausanne, le treize février mil huit cent soixante-seize
 fille de Louis Siméon Odelet

et de Marie Ernestine Quillet, sa femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Coppet, Sullens et Paudex, les
douze, treize et quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement du tuteur de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de Sullens,Pully & Coppet, Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sullens, Pully & Coppet.

Signatures des époux :

Louis SéchaudCéline Séchaud

Signatures des témoins :

Henry VitorLeon Grychiger } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 367

Paquier et Glaur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Paquier, Edouard-Julien** agriculteur,
de Denges, domicilié à Denges,
Célibataire,

né à Denges, le premier avril mil huit cent soixante-quatorze,
fils de Marc Louis Daniel Paquier, agriculteur,
et de Suzanne née Pasche, sa femme, à Denges,

2^o **Glaur, Louise**, Cuisinière,
de Sauterbrannen (Belge), domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Erlenbach (Belge) le dix-neuf février mil huit cent soixante-quatorze,
fille de Henri Glaur, maréchal,
et de Madeleine née Trendhardt, sa femme, à Erlenbach

Les publications ont eu lieu à Sauterbrannen, Lausanne & à Denges, les
deux & treize décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil de
Denges

Communiqué : à l'état civil de
Denges & Sauterbrannen

Signatures des époux :

Paquier Edouard
Louise Paquier

Signatures des témoins :

J. Moirand
Joseph Maguire Prêtre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 368

Jeanrenaud & Widmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le quatre juin mil huit cent quatre vingt dix sept, déclaré définitif et exécutif le quatorze août suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissout par le divorce le mariage existant entre

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 85 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 23 août 1897.

L'officier de l'état civil
Au Bureau, Subst.

Aujourd'hui cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jeanrenaud, Jules-Armand, Lampiste au J.-S.

de Mézières (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Fleurier, le vingt-huit décembre mil huit cent Soixante-onze,

fils de Henri Edouard Jeanrenaud, horloger,

et de Elise Hyacinthe née Perret, domiciliés à Boveresse,

2° Widmann, Julie Fanny, Cuisinière,

de Anet (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Bex, le premier janvier mil huit cent Soixante-douze,

fille de Charles Frédéric Widmann, employé postal à Bex

et de Marie Kuhn, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mézières et Anet, les cinq et six novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mézières

Lausanne & Anet

Communiqué: à l'état civil de Mézières & Anet.

Signatures des époux:

Armand Jeanrenaud
Fanny Jeanrenaud

Signatures des témoins:

Moriel
Joseph Magarino

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 369

Vollenweider et Zahnd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vollenweider, Frédéric-Rodolphe-Adolphe,**

de Narburg (Argovie) domicilié à Lausanne, maréchal,

Célibataire,

né à Berne, le dix avril _____ mil huit cent soixante-deux

fil de feu Jean Ferdinand Vollenweider,

et de Marquétte Elisabeth née Mathys, sa veuve, à Narburg,

2^o **Zahnd, Lina,**

de Wahlern (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Schwarzenburg (Berne), le six Juin _____ mil huit cent soixante-onze,

filles de Jean Zahnd, Couvreur

et de Anna née Binggeli, sa femme, à Schwarzenburg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Narburg et Wahlern, les vingt-
quatre, vingt-cinq et vingt-six Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement du Tribunal...
distribué de l'ordonnance, rendu
en date du 2 avril 1924, déclaré
définitif et exécutoire le même
jour, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 2 mai 1924.
L'officier de l'état civil:

B. Psallig

R. du 13.5.24.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'anci-

enq. Lausanne & Wahlern.

Communiqué: à l'état Civil de

Narburg & Schwarzenburg

Signatures des époux :

Adolf Vollenweider

Lina Vollenweider

Signatures des témoins :

H. Winter

A. Christat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 370

Weber et Spring née Lütthy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weber, Jean,** Ebéniste,

de Wahlen (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Wahlen, le vingt-trois décembre mil huit cent soixante-cinq

fil de feu Christian Weber

et de Anna née Zbinden, la veuve, à Schwarzenburg

2^o **Spring née Lütthy, Marie,** Cuisinière,

de Vechigen (Berne) domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Jean Spring dès le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

née à Seedorf (Berne), le premier Septembre mil huit cent soixante-six

fille de Gottfried Lütthy

et de Maria née Deunnet, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wahlen et Vechigen, les vingt-huit vingt-neuf - trente Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du l'innari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wahlen

Lausanne et Vechigen

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schwarzenburg et Vechigen.

Signatures des époux :

Weber Jean

Marie Weber

Signatures des témoins :

G. Vayt

Allois Schommer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 371

Stauffer & Cordey
née Schalk

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stauffer, Pierre-Louis**, *Journalier*,
de *Sigriswyl (Reine)* domicilié à *Lausanne*,
célibataire,

né à *Fully*, le vingt-huit mai mil huit cent cinquante-sept
fils de *Pierre Louis Jules Stauffer*,
et de *Jeanne Madeleine née Pache*, les deux décédés,

2° **Cordey née Schalk, Anna**, *Coiffeuse*,
de *Lutry* domiciliée à *Lausanne*,
veuve en secondes nocces de *Jules Jean Henri Auguste Cordey*, de le douze avril
mil huit cent quatre-vingt-treize

née à *Chexbres*, le seize décembre mil huit cent quarante-cinq
fille de *Jean Philippe Schalk*
et de *Marie née Bonnavant*, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à *Sigriswyl, Lausanne et Lutry*, le seize
Novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de décès du 2^e mari de l'Épouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Sigriswyl
Lausanne & Lutry

Signatures des époux :

Stauffer L^s
Anna Stauffer.

Signatures des témoins :

Léopold Sansonnet
Paul Pache

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sigriswyl & Lutry

Imp. H. Vallotton, Gouss & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 372

Perret et Petigat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Perret, Pierre-Joseph**, *Journalier*,
de *Cogne (Turin) Italie* domicilié à *Lausanne*,
Célibataire,

né à *Cogne*, le trois novembre _____ mil huit cent cinquante-dix,
fils de *Paul Joseph Perret*,

et de *Marie Anne Scholastique Gérard*, sa femme, les deux décédés,

2° **Petigat, Marie-Christine**, *Cigarière*,
de *Villeneuve (Turin) Italie* domiciliée à *Lausanne*,
Célibataire,

née à *Villeneuve*, le neuf Janvier _____ mil huit cent soixante-dix

filles de *Victor Amédée Petigat*, menuisier

et de *Julie Potamienne Montover*, sa femme, domiciliés à *Villeneuve*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, le cinq octobre mil huit cent quatre-
vingt-quinze ainsi qu'à *Cogne* & à *Villeneuve*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse
de mariage. 3° Certificat de publication
de *Lausanne* 4° Déclaration de validité
avec attestation des publiés en *Italie*. 5° Permis
du Département de Justice & Police
constatant que la pièce dans 11° 4° déposée
dans les archives

Communiqué: à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

Perret Pierre Joseph
Christine Perret

Signatures des témoins :

Fenech
Mambri } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 373

Lauper et Liet née Chévoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lauper, Frédéric,** Charretier,

de Seedorf (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Alllenwyl-Schüpfen (Berne) le deux avril mil huit cent soixante-deux,

fils de Christian Lauper

et de Anna Maria née Ruchti sa femme, les deux décédés,

2^o **Liet née Chévoz, Louise-Emilie,** maîtresse de pension

de Hansen & Co. Zurich domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Gottlieb Liet dès le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-treize

née à Missy le vingt-sept septembre mil huit cent cinquante-neuf

fille de Louis Daniel Chévoz, agriculteur à Missy

et de Rose Marie née Diane, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seedorf & Hansen & Co. les cinq, dix & sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Seedorf

Lausanne & Hansen & Co.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Seedorf & Hansen.

Signatures des époux :

F. Lauper

Louise Lauper

Signatures des témoins :

H. ...

G. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 374

Simon & Sommer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Simon, Charles-Jacob**, Cuisinier,
de Schlossrued (Argovie) domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Küssnacht (Schwytz) le dix-sept Juin _____ mil huit cent soixante-douze,
fils de Charles Emmanuel Henri Simon, hôtelier,
et de Marquise née Gleichwind, sa femme, domiciliée à Goldau.

2^o **Sommer, Emma**, sans profession,
de Dürrenroth (Berne) domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Thonne, le douze Janvier _____ mil huit cent soixante-treize,
fille de Jean Sommer
et de Maria Kämpfer, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Schlossrued, Dürrenroth & Lausanne le
quinze et seize novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Schloss-
rued, Lausanne & Dürrenroth

Communiqué : à l'Etat Civil de
Schlossrued & Dürrenroth

Signatures des époux :

Carl Simon
Emma Simon

Signatures des témoins :

Penney
Mambri } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 375

Quizighetti & Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Quizighetti, Louis-Martin**, ~~marchand~~
de ~~Bergotino~~ ~~Novare~~ ~~Italie~~, domicilié à ~~Lausanne~~,
Célibataire,

né à ~~Bergotino~~, le onze novembre _____ mil huit cent ~~soixante-sept~~,
fils de feu ~~Jean Baptiste Quizighetti~~
et de ~~Rosa Cruti~~, sa veuve, domiciliée à ~~Bergotino~~,

2° **Meyer, Rozina**, ~~ménagère~~,
de ~~Blumenstein~~ ~~Berne~~, domiciliée à ~~Lausanne~~,
Célibataire,

née à ~~Blumenstein~~, le dix-huit août _____ mil huit cent ~~soixante-sept~~,
fille de ~~Maria Meyer~~, ~~décédée~~,
et de _____

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~, ~~Blumenstein~~ & ~~Bergotino~~, les
~~dix-neuf~~, ~~vingt~~ et ~~vingt-sept~~ Octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux . 2° Pro-
-messe de mariage . 3° Certificats de publica-
-tion de ~~Lausanne~~ & ~~Blumenstein~~ . 4° Dit
de ~~Bergotino~~ . 5° Déclaration de Validité
6° Permis du Département de Justice & Police
constatant que ces deux dernières pièces
sont déposées dans des archives _____

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale & à l'Etat Civil de ~~Blumenstein~~

Signatures des époux :

Quizighetti Louis Martin
Rozina Quizighetti

Signatures des témoins :

Conossi Antoine
Joseph Marins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 376

Bresciani & Pegurri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bresciani, Francesco-Giovanni** Charretier
de Serrate (Bergamo) Italie _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire _____

né à Serrate, le vingt juillet _____ mil huit cent soixante-dix, _____
fils de Carlo Bresciani _____

et de Elia Deine Colonati, sa femme, les deux décédés _____

2° **Pegurri, Maria-Catherina**, _____ Tailleur,
de Vall'alta (Bergamo) Italie _____ domiciliée à Ecublens, _____
célibataire _____

née à Vall'alta, le onze février _____ mil huit cent soixante-seize _____

filles de Tobie Pegurri, charretier _____

et de Julie née Lucchetti, sa femme, domiciliés à Ecublens _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ecublens, Serrate & Vall'alta les
vingt-huit septembre, dix & seize octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Consentement des parents de l'époux 3° Promesse de mariage 4° Certificats de publication de Lausanne & Ecublens 5° Dits de Serrate & Vall'alta 6° Déclaration de validité 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 2, 5 & 6 sont déposées dans ses archives

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil d'Ecublens.

Signatures des époux :

X
Bresciani Caterina

Signatures des témoins :

Grossi Giuseppe } à Lausanne
Nobile Carlo }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 377

Berger & Mating

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berger, Mammès-Joseph, — Typographe,

d'origine française domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Culmont (Haute Marne), le seize Juin mil huit cent soixante-huit

^{Pierre Charles} fils de Gustave Berger, décédé,

et de Catherine Massotte, sa veuve, à Langres,

2° Mating, Marie, — Blanchisseuse,

de Eggiwyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Kezers (Fribourg), le vingt-neuf Janvier mil huit cent soixante-seize,

filles de Anna Barbara Schwab, sa veuve, à Langen

et de Jean Mating, décédé

Les publications ont eu lieu à Eggiwyl, Lausanne & Culmont le sept. neuf et dix novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux, 2° acte de décès du père de l'époux & consentement de la mère, 3° Dits pour l'épouse, 4° Promesse de mariage, 5° Certificat de publication de Lausanne & Eggiwyl, 6° Dit de Culmont, 7° déclaration de validité, 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont n° 2, 3, 6 & 7 dont déposés dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil d'Eggiwyl.

Signatures des époux :

Berger Mammès-Joseph
Marie Mating

Signatures des témoins :

J. Christin
Jules Degsbach } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Dans sa séance du 5 novembre 1904 le Conseil d'Etat a reconnu la rectification de l'acte ci-dessus ainsi se sens :

a) que le nom patronymique de son orthographe **Berger** et non pas Berger

b) que les prénoms du père de l'époux sont Pierre Charles Gustave et non Gustave seulement.

Lausanne le 9 Nov. 1904.
Off. de l'Etat Civil

[Signature]

N° 278.

Dind et Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 27 nov.
1902 etati définitif et exécutoire le
2 mars suivant (1903), le tribunal civil
du district de Luxembourg a déclaré par
le divorce le mariage inexist et contre.
Le divorce a été prononcé en
vertu de l'art. 147 de la loi fédérale du
24 décembre 1874.

Luxembourg le 17 mars 1903.
L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze à onze heures quinze minutes par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dind, Jean-François**, *Beulanger*

de *St Georges*, domicilié à *Luxembourg*,

célibataire,

né à *St Georges*, le vingt-dix mai mil huit cent soixante-cinq,

fils de *Jean-Daniel Dind, décédé*,

et de *Jeanne Lydie née Fochet, sa femme, décédée*.

2° **Dupraz, Emma-Marie-Louise**,

de *Blonay* domiciliée à *Blonay*,

célibataire

née à *Blonay* le vingt-neuf mai mil huit cent soixante-deux,

fille de *Jean Samuel Abram Dupraz, décédé*

et de *Louise Marie Antoinette née Buisson, sa veuve, domiciliée à Blonay*

Les publications ont eu lieu à *St Georges, Blonay & Luxembourg*, les huit et
neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

*Certificats de publication de
St Georges, Blonay & Luxembourg*

Communiqué: à l'état civil de

St Georges & St Léger

Signatures des époux :

François Dind

Emma Dind

Signatures des témoins :

*Joséphine
Gillieron Alfred*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 379

Bègue ou Bègor et de Crousaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

48
Aujourd'hui onze décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bègue ou Bègor, Ernest**, *fondateur de la maison de banque V^{ie} Morin, Fils & C^{ie}*

de Sautraz, Allaman, Savigny & Aubonne _____ domicilié à Lyon, V^{ie} Armand _____

Célibataire, _____

né à Perron, le dix-sept janvier _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

fils de Charles Bègue ou Bègor, rentier, _____

et de Anna Philippine Louise Catherine Elisabeth Justine née de Kozthal, la femme, à Perron, _____

2^o **de Crousaz, Maria-Dorothee-Georgine**, _____

de Lantanne, _____ domiciliée à Lantanne, _____

Célibataire, _____

née à Lantanne, le huit novembre _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fille de Fédor-Emile-Charles-Marie-Adrien-Benri-Meyn de Crousaz, ingénieur, _____

et de Elémence Louise Antoinette née de la Harpe, la femme, à Lantanne _____

Les publications ont eu lieu à Sautraz, Allaman, Savigny, Aubonne & Lantanne le seize et à Lyon le dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Sautraz _____

Allaman, Savigny, Aubonne, Lyon _____

& Lantanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____

de Gimel, Belle, Villars & près à _____

Aubonne. _____

Signatures des époux :

E. Bègue
Maria Bègue

Signatures des témoins :

J. Berdoines
Ch. Luján

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 380
Curchod & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

22-157

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Curchod, Louis-Charles,** Jardinier,
 de Gollion, Dommarin & Montaubien, Chardonnay domicilié à Lausanne
 célibataire,

né à Gollion, le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante-dix,
 fils de Henriette Fanny Curchod, à Vivay,
 et de _____

2^o **Blanc, Henriette,** sans profession
 de Lausanne domiciliée à Lausanne,
 célibataire,

née à Lausanne, le neuf Mars mil huit cent soixante-quatorze,
 fille de Pierre Isaac Blanc, vigneron,
 et de Louise Vitaz, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gollion, Dommarin & Montaubien -
Chardonnay, les seize & dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Gollion

Dommarin & Montaubien, Chardonnay

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cossouay, Beltem & St Cierges.

Signatures des époux :

Louis Curchod,

Henriette Curchod

Signatures des témoins :

Pierre Blanc,

Alfred Curchod } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 381

Grandguillaume et Geisbühler
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grandguillaume, Louis,** Journalier,

de Grandson, domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Adèle Chautems, dès le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Gossens, le vingt-huit Juillet mil huit cent cinquante-quatre

fil de David Grandguillaume, Cigareur, à Grandson,

et de Rose Madeleine Duc, à Paris

2° **Geisbühler, Elise,** Cuisinière

de Lauperswyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Stettlen (Berne), le quatre Juin mil huit cent cinquante-neuf,

fille de Christian Geisbühler, fondeur, à Steffisburg

et de Elisabeth Kupferschmid, Sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Grandson, Lauperswyl & Lausanne, les cinq et dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de l'Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Grandson

Lauperswyl & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Grandson & Lauperswyl.

Signatures des époux :

Le Grandguillaume
Elise Grandguillaume

Signatures des témoins :

Gillieron Alfred
Gétay Henri Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 382

Gétaz & Virinand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gétaz, Alexis-Henri-Louis, Journalier,

de Château-d'Oex domicilié à Duchy

Célibataire,

né à Cour de Lausanne, le quatorze Janvier mil huit cent soixante-sept,

fils de David Alexis Gétaz, décédé,

et de Marie Elisabeth Krantz, sa veuve, à St Oyens,

2^o Virinand, Rosine-Louise-Éléonore,

de Corsier de Vevey domiciliée à Duchy

Célibataire

née à Lausanne sept Juillet mil huit cent soixante-quatorze,

fille de Louis-François David Virinand, décédé,

et de Susanne Novetaz, sa veuve, domiciliée à Duchy

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, à L'Étrivaz, à Corsier et à Lausanne les douze, treize et quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Corsier, Château-d'Oex, L'Étrivaz et Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Château-d'Oex et de Corsier

Signatures des époux :

Gétaz Henri
Rosine Gétaz

Signatures des témoins :

Gillieron Alfred }
Corday Louis } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 383

Genton et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Genton, Aloïs, Employé au Chemin de fer,

de Puidoux et Chardonne, domicilié à Bercher,

Célibataire,

né au Mont d'Or, le dix mars mil huit cent septante-un

fil de Jean Louis Genton, décédé,

et de Jeanne Louise née Favre, ménagère à Puidoux

2° Laurent, Julie, Commerçante

de Fey domiciliée à Fey

célibataire

née à Fey, le sept décembre mil huit cent septante-deux,

fille de François Laurent

et de Jeanette née David, décédée.

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Chardonne, Fey et Bercher, les deux à dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de
St Cierges.

Signatures des époux :

Genton Aloïs
Julie Genton

Signatures des témoins :

Yvon Laurent au Château
(Montreux)
Aloïs Genton à Lully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Chardonne, Bercher, Fey et St Cierges

N° 384.

Stoudmann & Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Stoudmann, Maurice,** Bouchede Boz, domicilié à LaudanneCélibatairené à Boz, le dix Janvier mil huit cent soixante-quatre,fils de Pierre Daniel Stoudmann, décédé,et de Marie Louise née Jaton, accédée.2° **Dufour, Lucie,** Domestiquede Charadonnay-Montaubien, Demmartin & Villars-Mendraz domiciliée à Boz,Célibatairenée à Montaubien-Charadonnay, le premier Mars mil huit cent septante-dix,fille de Louis Dufour, agriculteur à Montaubienet de Fanny née Gattadin, ménagère à Montaubien,Les publications ont eu lieu à Laudanne Boz, Montaubien-Charadonnay, Demmartin & Villars-Mendraz, les seize et dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement du père de l'ÉpousePromesse de mariageCertificats de publication de Laudanne,Boz, Montaubien-Charadonnay, Demmartin& Villars-Mendraz

Communiqué: à l'Etat Civil de

Boz, St-Cierge & Fey

Signatures des époux :

Stoudmann MauriceLucie Stoudmann

Signatures des témoins :

Louis Dufour
à Vufflens-la-VilleGustave Laurent
à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 335

Basset et Dony

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Basset, Marc-Louis,** Charren,

de Goumoens-la-Ville domicilié à Lussimé,

Célibataire,

né à Goumoens-la-Ville, le treize Septembre mil huit cent soixante-neuf,

fil de Jean Samuel Basset, décédé,

et de Marie née Vagnières, sa veuve, à Goumoens-la-Ville

2° **Dony, Bertha,** Sans profession,

de Focel / Luvaux) domiciliée à Monthezond / Lussimé

Célibataire,

née à La Sallaz / Lussimé, le premier août mil huit cent soixante-huit

filles de François Louis Dony, marchand de bois à Monthezond

et de Louise Imhof, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-Ville, Lussimé & Focel les quinze et seize novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Goumoens-la-Ville Lussimé & Focel

Communiqué : à l'état civil

d' Echallens & Focel

Signatures des époux :

Louis Basset

Bertha Basset

Signatures des témoins :

Eros Le Dony

Louis Dony Monthezond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 386.

Borloz et Amherd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Borloz, Charles-Félix-Simon**, Restaurateur,

de Noville, Remmaz, Roche & Oumont-Dessous, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le vingt-huit juillet mil huit cent soixante-huit,

fils de Alexandre François Félix Borloz, ancien charpentier,

et de Adèle Marie Louise Derametz, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2^o **Amherd, Sophie**, gouvernante,

de Thermen (Valais) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Thermen, le neuf décembre mil huit cent soixante-trois,

fille de Franz Amherd,

et de Cathérine Nüfen, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Noville, Remmaz, Roche, Oumont-Dessous, Thermen et Lausanne, les vingt-huit vingt-neuf et trente novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Noville,

Remmaz, Roche, Oumont-Dessous,

Lausanne & Thermen

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villeneuve, Oumont-Dessous et Bézigues.

Signatures des époux :

Simon Borloz

Sophie Borloz

Signatures des témoins :

H. Cornisley

Walter Casy

L'officier de l'état civil :

A. Lamin

N^o 387

Büchi et Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Büchi, Jacob,** Négociant,

de Hagenbuch et Bertschikon (Zurich) — domicilié à Zurich

Célibataire,

né à Riedbach, le treize mai mil huit cent soixante-treize,

fils de Jacob Büchi

et de Anna Fyninger,

2^o **Margot, Josephine-Madeleine,**

de Sainte-Croix — domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Schwytz, le neuf février mil huit cent soixante-dix,

fille de Rodolphe Margot

et de Agathe Deck,

Les publications ont eu lieu à Hagenbuch, Lausanne, Ste Croix, Bertschikon et Zurich, les dix-neuf, vingt-trois et vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Zurich

Signatures des époux :

Jacob Büchi

Madeleine Büchi

Signatures des témoins :

Elsie Margot à Lausanne

Emil Schulz à Zurich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Hagenbuch, Bertschikon, Zurich et Ste Croix

N° 388.

Mazzet et Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Mazzet, Charles-Louis-Ferni-Kunkert,**

de Yverdon domicilié à Lansanne, Pharmacien

Célibataire

né à Grandson, le dix-huit mai mil huit cent Soixante-deux

fils de Charles Samuel Louis Ferni Mazzet, Professeur de musique,

et de Louise Anna Augustine Chantemois, la femme, domiciliés à Lansanne

2^o **Jaton, Marie-Antoinette,** sans profession,

de Villars-Mendraz domiciliée à Bussigny,

Célibataire

née à Lansanne, le cinq mars mil huit cent Soixante-six

fille de Jean Antoine Daniel Jaton,

et de Marie Brunner, la femme, domiciliés à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Yverdon, Villars-Mendraz et Bussigny, les dix-neuf, vingt, vingt-un & vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Yverdon

Lansanne, Villars-Mendraz & Bussi-

-gny

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Yverdon, St-Pierges & Bussigny

Signatures des époux :

C. Mazzet

Marie-Antoinette Mazzet

Signatures des témoins :

J. Massez à Lansanne

Jean Antoine Daniel Jaton
à Bussigny

L'officier de l'état civil :

O. Amis

N^o 389

Corboz et Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Corboz, Henri-Eugène-Louis**, employé à l'adm. des _____
de St-Saphorin (Savoie) _____ domicilié à Lausanne _____
Célibataire _____

né à Lausanne, le neuf juin _____ mil huit cent soixante-dix, _____
fils de feu Jean Siméon Corboz, _____
et de Françoise Louise née Veillon, sa veuve, à Lausanne, _____

2^o **Dufour, Emma**, _____ Coiffeuse, _____
de Châtelard (Morbien) _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire _____

née à Villy sous Olten, le quinze mai _____ mil huit cent soixante-douze _____
fille de Charles Vincent Dufour, vigneron _____
et de Jeanne Françoise née Bernard, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à St-Saphorin & à Lausanne, le 20
vingt-un et vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de St-Saphorin, Châtelard & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Châtelard & Morbien, _____

Signatures des époux :

Corboz

Emma Corboz

Signatures des témoins :

Albänment

Schment } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 390

Gerber et Thommet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gerber, Rodolphe,** metéchal,de Aueggen (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Rollé, le dix-sept novembre mil huit cent soixante-dix,fils de Ulrich Gerberet de Anna Marie née Fazel, sa femme, les deux décédés,2^o **Thommet, Rose-Anne,** sans profession,de Wohlen (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Estavayer-le-Lac, Fribourg, le vingt-sept juillet mil huit cent soixante-seize,fille de Christian Thommet, bûcheron,et de Marquerite Claudine née Durroz, sa femme, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Aueggen et Wohlen, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deAueggen, Wohlen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Aueggen & Wohlen

Signatures des époux :

Gerber Rodolphe
Rose Gerber

Signatures des témoins :

Gillieron Alfred,
Tarayre Ducroz
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 391

Dénéreaz & Ayez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dénéreaz, Paul-Edouard**, *Marchand*,
de Chardonne & Puidoux, domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Vevey, le onze octobre mil huit cent soixante-dix,
fils de Samuel Louis Dénéreaz, *cafetier* à Vevey,
et de Marie née Von Ballmoss, *de femme d'écriteur*

2^o **Ayez, Rosalie-Caroline**, *Journaliste*,
de Remont (Fribourg) domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Remont, le vingt-trois juin mil huit cent soixante-quatre
fille de feu Jean Joseph (Josen) Ayez
et de feu Marguerite Marie Mélanie née Dumad.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Puidoux, Remont & Lausanne,
le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Chardonne
Puidoux, Remont & Lausanne

Signatures des époux :

E. Dénéreaz
Rosalie Dénéreaz

Signatures des témoins :

Joseph Dubois
Méline Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cessier, Chardonne & Remont.

N° 392
Métraux & Pantel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Métraux, Emile-Louis**, Domestique de campagne
de Fey _____ domicilié à Echallens, _____
célibataire, _____

né à Fey, le seize novembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fils de défunt François Métraux, _____

et de Marie Cuchon, sa veuve, ménagère à Fey _____

2^o **Pantel, Suzette**, _____ domestique,
de Chavornay _____ domiciliée à Echallens, _____
célibataire, _____

née à Chavornay, le quatorze avril _____ mil huit cent soixante-cinq _____
fille de François Henri Pantel _____

et de Suzette née Beauverd, agriculteurs à Chavornay _____

Les publications ont eu lieu à Echallens, Fey & Chavornay, les trente-trois
Octobre et deux novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intervention de l'Etat Civil
d' Echallens. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Fey
Echallens & Chavornay _____

Signatures des époux :

Emile Louis Métraux
Suzette Métrause

Signatures des témoins :

E. Pouly }
E. Huber } témoin

L'officier de l'état civil :

N° 393

Déglon et Kostetter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Déglon, Jean-Emile**, *Maréchal*,
de *Courtilles* domicilié au *Mont d'Anserme*,
veuf de *Marquerite Rahud*, d'ès le *vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize*

né à *Courtilles*, le *sept décembre* mil huit cent *quarante-deux*
fils de *frédéric Déglon*, *décédé*,

et de *Marie madelaine née Dind*, *sa femme*, *décédée*

2° **Kostetter, Suzette-Françoise-Louise**,
de *Guggisberg (Berne)* domiciliée à *Lausanne*, *journalière*
Célibataire

née à *Lausanne*, le *dix Septembre* mil huit cent *cinquante-un*

filles de *Charles François Kostetter*, *décédé*,

et de *Jeanne Louise Béard*, *sa femme*, *décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Courtilles, Guggisberg et le Mont*
les vingt-six et vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Romanel

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romanel, Lucens & Guggisberg

Signatures des époux :

Emile Déglon

Louise Déglon

Signatures des témoins :

Emile Béard

Louis Mesutry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vachon, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 394.

Béboux et Karlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Béboux, Henri**, agriculteur, de Cully a Lutry domicilié au Chalet à Gobet célibataire

né à Chenanae / Cully, le dix mai mil huit cent soixante-neuf, fils de feu Jeanne Marie Béboux née Pomraz et de

2° **Karlen, Caroline**, Cuisinière, de Boltigen (Berne) domiciliée au Chalet à Gobet, célibataire

née à Yverdon, le vingt-quatre février mil huit cent soixante-quatorze, fille de Jacob Karlen, charretier, à Morges, et de feu Marie Louise née Hummer, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Boltigen & Lussembourg, le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Cully, Lutry, Boltigen & Lussembourg

Signatures des époux :

Henri Béboux
Caroline Béboux

Signatures des témoins :

Pomraz Louis
Ls Alfred Monge à Reman

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully, Lutry & Boltigen

N^o 395
Barthian & Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Barthian, Emile,** agriculteur,
 de Savigny et de Forel domicilié aux Suettes et Puidoux,
 célibataire,

né à Forel, le vingt-sept octobre mil huit cent cinquante-six,
 fils de François Barthian, décédé,
 et de Jeanne Julie née Delessert, aussi décédée.

2^o **Richard, Marie-Louise,**
 de Oumont-Dessous domiciliée aux Tréflons via Cheabres
 célibataire,

née à Beax, le vingt-quatre juin mil huit cent soixante-quatorze
 fille de Jean Samuel Frédéric Richard, agriculteur à Beax
 et de Marie Emilie Marie-Genoud, décédée.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forel, Oumont-Dessous, Cheabres et Puidoux, les vingt-neuf à trente novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de Cheabres.

Signatures des époux :

Emile Barthian
 Louise Bastian

Signatures des témoins :

Jeanne Abacille à Billy
 Samuel Richard à Beax

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny, Forel et Cheabres.

N° 396

Fache & Schneider

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fache, Louis, marchand de légumes & primeurs,

de Chapelle domicilié à Trilly,

célibataire

né à Trilly, le vingt-sept avril mil huit cent soixante-sept

fils de François Louis Fache, décédé,

et de Louise née Wuagniaux, sa veuve, à Trilly

2^o Schneider, Ida Eugénie Marie dite Aline,

de Trilly domiciliée à Lussonne

Célibataire,

née à Trilly, le cinq mai mil huit cent soixante

fille de Jean Marc Schneider, décédé,

et de Anne Françoise née Bourd, sa veuve, à Lussonne

Les publications ont eu lieu à Chapelle, Trilly & Lussonne, les vingt-deux & vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Romanel.

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Cierges & Romanel

Signatures des époux :

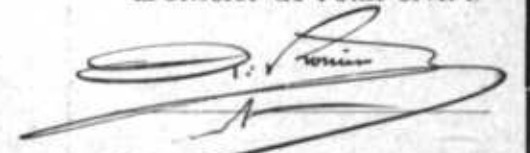
Louis Fache

Aline Fache

Signatures des témoins :

Emilie Schneider à Verdun
Marius Schneider à Lussonne

L'officier de l'état civil :



N° 397

Blatti et Besset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blatti, Jean-Gottlieb**, tailleur,

de Beltigen (Berne) domicilié à Bougy-Villard,

Célibataire,

né à Abländschen (Berne), le quatre juillet mil huit cent soixante-sept,

fils de Jacob Blatti, fromager à Apples,

et de Elise Kroz, séeclée,

2° **Besset, Céline-Adèle**, couturière,

de Bougy-Villard domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Bougy-Villard, le vingt-dix juillet mil huit cent soixante-sept,

fille de Charles François Edmond Besset, séeclée,

et de Françoise Benoitte née André, la veuve à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Beltigen & Bougy-Villard, les vingt-six
et vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil d'Aubonne

Signatures des époux :

Blatti-Gottlieb
Céline Blatti

Signatures des témoins :

Ulrich Robert Juvigny
Samuel Grandchamp
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Beltigen & Aubonne

N° 398

Hebward et Notz

née Loewer
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Hebward, Louis-Eugène**, *Cottoyeur*,
de Rolle domicilié à Landanne,
célibataire

né à Chonon, le dix-neuf décembre mil huit cent soixante-six,
fils de François Jules Hebward, décédé,
et de Elise Rozet, sa veuve, à Landanne.

2° **Notz née Loewer, Louise-Joséphine**, *Coiffeuse*
de Chardonnay & Morges domiciliée à Landanne,
veuve en premières nocces de Jules Gustave Adolphe Notz, dès le vingt-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-douze

née à Landanne, le premier septembre mil huit cent cinquante-quatre
fille de Jean Jacques Adam Loewer,
et de Françoise Anne Marie Rouge, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Rolle, Lausanne & Chardonnay, le sept de
cembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
acte de décès du l'mari de l'Epouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Rolle
Lausanne & Chardonnay

Signatures des époux :

Hebward L. Eugène
Hebward Louise

Signatures des témoins :

A. Jaton
Auguste Constant

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de
Rolle & Villars & Morges.

[Signature]

N° 399

Thonney & Geniez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thonney, Jules**, *Agriculteur*
de Carronge près Mézières domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Villars-Burquin, le trois mai mil huit cent soixante-trois,
fils de Pierre Frédéric Thonney, agriculteur, à Lausanne
et de Jeanette née Chapuis, décédée,

2° **Geniez, Eliza**, *Cuisinière*,
de Chierrans, domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Savigny, le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-six,
fille de Jean Simon Geniez, décédé,
et de Odaline Augustine née Jordan, sa veuve, à Savigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Carronge et Chierrans, les trente novembre et deux décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Carronge, Lausanne et Chierrans.

Signatures des époux :

Jules Thonney
Eliza Thonney

Signatures des témoins :

L. Legrand
W. Geniez Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézières et St. Cierge.

Imp. H. Valentin, Goux & Co., rue de la Louve, 2.

N° 1100

Pascalini et Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pascalini, Jaques-Marius**, peintre en voitures de Thonon (H^e Savoie) domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Thonon, le dix mars _____ mil huit cent soixante-sept _____

fil de Georges Pascalini, menuisier _____

et de Louise Peney, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

2^o **Magnenat, Marie-Aimée**, sans profession,

de Vaulion _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire, _____

née à La Chézaz, le vingt octobre _____ mil huit cent cinquante, _____

filles de Louis Frédéric Magnenat, agriculteur à St-Léger _____

et de Suzanne Marguerite née Chappuis, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vaulion & Thonon, les vingt-dix, vingt-neuf novembre & premier décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Consentement des parents des Epoux. 3^o Promesse de mariage. 4^o Certificat de publication de Thonon. 5^o Dits de Lausanne & Vaulion. 6^o Déclaration de Validité. 7^o Arrêt du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont N^o 2. # 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Vaulion.

Signatures des époux :

Marius Pascalini
Marie Pascalini

Signatures des témoins :

Louis Giraz
Marie Giraz ^{à Lausanne}

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 1101

Bertolotti et Robatel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bertolotti, Charles**, *Macon*,

de *Mercurago (Novate) Italie* domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à *Mercurago*, le *trente avril* mil huit cent *soixante huit*,

fil de *Jean Bertolotti, maçon*,

et de *Maria née Caramella, sa femme, domiciliés à Mercurago*,

2° **Robatel, Philomène-Camille**, *Blanchissense*

de *Prez-voir-Neriaz (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Prez-voir-Neriaz*, le *dix-huit Juillet* mil huit cent *soixante-neuf*,

fille de *Constantin Casimir Robatel, journalier*,

et de *Marie Marguerite dite Angélique née Bugnon, à Lausanne*,

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Prez et Mercurago*, le *cinq, six et vingt-quatre novembre* mil huit cent *quatre-vingt-quinze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de *Lausanne à Prez* et d'*Italie de Mercurago*. 4° Déclaration de Validité. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que les 2 dernières pièces sont déposées dans des archives.

Signatures des époux :

Bertolotti Charles
Philomène Bertolotti

Signatures des témoins :

Gaudini Michel
Cardezza Gioachino

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie
Ch. à l'Etat Civil de Prez

N° 402

Cuénoud & Pochon
née Chavan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o **Cuénoud, Jean-Louis**, Cardinier,
 de Grandvaux et de Lutry domicilié à Lausanne,
Célibataire.

né à Grandvaux, le cinq septembre mil huit cent trente deux,
 fils de françois Louis Cuénoud
 et de Jeanne Françoise née Champrenaud, sa femme, les deux décédés.
 2^o **Pochon née Chavan, Henriette**, sans profession,
 de Chêne & Paquier domiciliée à Lutry,
 veuve en secondes nocces d' Elie Louis Daniel Pochon dès le vingt deux Juin mil
huit cent quatre-vingt treize.

née à Lutry, le cinq mai mil huit cent trente neuf,
 fille de Jean Frédéric Chavan
 et de Jeanne Susanne née Chavan, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Grandvaux, Lutry, Lausanne et Chêne &
Paquier, les neuf et dix novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
acte de décès du 2^d mari de l'Épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Grandvaux,
Lutry, Lausanne et Chêne & Paquier

Communiqué: à l'Etat Civil de
Chêne, Lutry & Donneloye

Signatures des époux :

Jean Louis Cuénoud
Henriette Cuénoud

Signatures des témoins :

Benjamin Parisot Ja
Barth. Emile Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 403

Blanc et Schöni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-219
Aujourd'hui vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Albert-Ernest,** Jardinier,

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le vingt-huit mars mil huit cent soixante-deux,

fils de Henri François Blanc, jardinier,

et de Marie Françoise Sardy, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Schöni, Bertha,** Vendeuse,

de Sumiswald (Berne) domiciliée à Bollens,

Célibataire,

née à Chavornay, le neuf décembre mil huit cent soixante-quinze,

fille de feu Jean Schöni

et de Francisca née Hoffmann, sa veuve, à Bollens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sumiswald & Bollens, le sept, huit et neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Épouse

et Consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Sumiswald & Bollens.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sumiswald & de Bollens.

Signatures des époux :

Ernest Blanc

X l'épouse ne sachant écrire se borne à faire une croix.

Signatures des témoins :

Maillard Gustave

Gay Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 18 février 1902 déclaré exécutoire le 19 mai suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a déclaré nul le divorce le mariage inscrit et contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari, par défaut, en vertu de l'article 46 lettre c) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 26 mai 1902
L'off. de l'Etat Civil :

[Signature]

N° 404

Ratto & Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ratto, Pierre-Jean,** manoeuvre maçon,
de Gassino (Turin, Italie) domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Gassino, le vingt-neuf Juin _____ mil huit cent soixante-quinze,
fils de Joseph Ratto, décédé,
et de Thérèse Pentenero, sa veuve, à Gassino.

2^o **Müller, Josephine,** sans profession,
de Cressier (Fribourg) domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Bédingen (Fribourg) le vingt-cinq Juillet mil huit cent soixante-dix-sept,
fille de Jean Müller, fermier
et de Emélie Gross sa femme domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cressier et Gassino, les cinq & sept
novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Acte de décès du
père de l'Epoux. 3^o Consentement de la mère. 4^o Certificat
d'état libre de l'Epoux. 5^o Consentement du père de l'Epouse. 6^o
Promesse de mariage. 7^o Certificat de publication de Gassino
8^o Actes de Lausanne & Cressier. 9^o Procès-verbal du départe-
ment de Justice & Police constatant que les pièces sous 11^o
2.3.4.5.7 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie & le
à l'Etat Civil de Cressier.

Signatures des époux :

Ratto Giovanni
Ratto Josephine

Signatures des témoins :

Barat Emile
Alfred Müller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 405

Ecuyer & Gilliéton
née Clot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ecuyer, François-Samuel**, agriculteur, de Envy domicilié à Lonsanne,

divorcé de Cécile Augusta Erard, dès le deux juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre (en 1^{re} nocce)

né à Envy, le seize septembre mil huit cent cinquante-cinq

fil de Edouard Henri Ecuyer, tailleur, à Remainmôtier

et de Etienne Marie née Favry, domiciliée à La Sarraz

2° **Gilliéton née Clot, Marie**, ménagère,

de Servien, domiciliée à Lonsanne,

veuve en premières nocces de Edouard Auguste Gilliéton, dès le sept août mil huit cent quatre-vingt-deux.

née à Courtilles, le deux février mil huit cent cinquante-un,

filles de Jean David Clot, décédé,

et de Louise née Favre, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Envy et Servien, les vingt-six et vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Déclaration de divorce de l'Epoux
Acte de décès du mari de l'Epouse
Certificats de publication de Envy, Servien & Lonsanne.

Communiqué : à l'état civil de Remainmôtier & Lion.

Signatures des époux :

François Ecuyer
Marie Ecuyer

Signatures des témoins :

J. Cristiani
Bellec } à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 406

David et Burnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze (quinze) par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **David, William-Théodore**, manoeuvre mécanicien

de Vuilleboeuf et de Ruyres, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Poney, le quatorze septembre mil huit cent septante quatre,

fils de Susanne David, domiciliée à Lausanne,

et de

2^o **Burnat, Louise**, couturière,

de Froideville, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à St Fex, le trois juin mil huit cent dix-huit seize

fille de Louis Burnat, journalier à Lausanne,

et de Henriette née Decastel, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vuilleboeuf, Ruyres, Froideville & Lausanne, les dix et sept décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Vuilleboeuf

Ruyres, Froideville & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Baulmes, Fey & Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

William David

Louise David

Signatures des témoins :

David & Hottuz

J. G. Cristin } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 407

Batidon & Pellaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Batidon, Charles-Emile**, manoeuvre à l'entrepôt de Cocelles sur Conche domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Saxon, le neuf mai mil huit cent cinquante-six, fils de Alexandre Batidon et de Alexandrine née Berquetand, les deux décédés,

2° **Pellaux, Alice**, Cuisinière de Pomy domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Combremont-le-Grand, le quatorze mai mil huit cent soixante-trois, fille de Jacques Daniel Pellaux, ancien agriculteur et de Rose Marguerite née Meytre, décédée.

Les publications ont eu lieu à Cocelles, Pomy & Lausanne, les vingt-dix & vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Cocelles, Pomy & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Cocelles & Uster.

Signatures des époux :

Batidon Charles
Alice Batidon

Signatures des témoins :

Priber Gustave
Louis Coidy Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 408

Mignot & Daccord

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 16 mars 1900, déclaré définitif et exécutoire le 19 juin 1900, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage contracté entre le mari, en vertu de l'article 146 lettre c) de la loi fédérale du 11 décembre 1874.

Lausanne, le 2 juillet 1900.
L'Officier de l'état civil:

74

Aujourd'hui vingt-dix décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mignot, Emile-Julien-Marie, Securier, de Pully, domicilié à Lausanne, veuf en premières nocces de Marie Louise Felide née Belomey, des le vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-treize, né à Lausanne, le treize juillet mil huit cent septante-un, fils de François Paul Mignot, teinturier à Lausanne et de Jeanne Marguerite Ducrot, sa femme, décédée.

2° Daccord, Louise-Julie, Lingère, de Lausanne, domiciliée à Lausanne, célibataire, née à Lausanne, le huit mai mil huit cent soixante-neuf, fille de Daniel Louis Daccord, décédé, et de Louise Julie Blanchoud, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Pully, les douze & quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Pully & de Lausanne.
acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Signatures des époux :

Mignot Emile
Mignot Louise

Signatures des témoins :

Paul Mignot
Jules Mignot
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel.

N° 409.

Reeb et Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reeb, Wilhelm-Georges**, négociant,

de Colmar (Alsace) domicilié à Rothenthurm (Schwyz)

célibataire,

né à Colmar le six janvier mil huit cent septante,

fil de Albert Reeb

et de Emma Fellner,

2° **Mottaz, Lina-Marquétite**,

de Syens et Montpreveyres, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le vingt-six mars mil huit cent septante-un

fille de Jean Pierre Mottaz

et de Caroline Devantay

Les publications ont eu lieu à Colmar, Syens, Montpreveyres, Rothenthurm
à Lausanne, les quinze, vingt, vingt-un et vingt-neuf novembre mil huit
cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Rothenthurm

Communiqué : à l'état civil de
Moudon, Rothenthurm & Corcelles-le-
Jorat, ainsi qu'à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

W. Reeb
Lina Reeb

Signatures des témoins :

Jules Mottaz à Chailly Lausanne
Jean Louis Guillaud à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du conseil
d'état du canton de Bâle, en
date du 14 mars 1915, les nom-
més ci contre, ont été reçus
citoyens bâlois et au nombre
des bourgeois de la commune
de Bâle-Ville.

Lausanne, le 19 avril 1915.
L'officier de l'état civil:

Uccel
Révisé le 16 avril 1915.

N° 410

Perreten et Bedozzinée **Bolomey**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit un décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Perreten, Henri**, Charpentier,de Launenen (Berne) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire, _____

né à Berne le neuf mai _____ mil huit cent cinquante _____fils de Henri Perreten, aîné _____et de Rosine née Schnepp, sa veuve, à Genève _____2^o **Bedozzi née Bolomey, Adèle-Louise**,de Sesto-Calende (milan) Italie _____ domiciliée à Montreux _____veuve de Louis Bedozzi dès le vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-quatre _____née à Pailly le dix juillet _____ mil huit cent cinquante-huit _____fille de Abram Frédéric Bolomey, maçon, à Genève _____et de Jeanne Julie née Pédard, aînée _____Les publications ont eu lieu à Launenen, Sesto-Calende, au Consulat d'Italie, au Chatelard & à Lausanne, les dix-neuf, vingt-quatre novembre & trois décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des époux _____

_____ Actes de décès de l'un ou de l'épouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de LaunenenLausanne, Sesto-Calende, Le Chatelard& Consulat d'Italie _____Communiqué: à Launenen, Montreuxet à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Perreten Henri
Louise Perreten

Signatures des témoins :

Buisson Felix }
Goyat Frédéric } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 411

Nobs & Schwarzenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nobs, Jules-Théophile** Journalier

de Serauf (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yverdon, le treize décembre mil huit cent cinquante-neuf

fil de Benoit Nobs, journalier, à Yverdon,

et de Elisabeth née Guyer, sa femme, décédée

2° **Schwarzenbach, Lina** Cuisinière

de Ruschlikon (Zurich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Reyssau (Berne), le vingt décembre mil huit cent cinquante-neuf

fille de Jean Henri Schwarzenbach

et de Anna Elisabeth Püli, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Serauf & Ruschlikon, les dix-neuf
vingt et vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

M. Jules Théophile, prénoms des époux

Signatures des époux :

J. Jules Nobs
Lina Nobs.

Signatures des témoins :

E. Dubois
Gabriel Boursyombaron Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Serauf
Lausanne & Ruschlikon

Communiqué : à l'état civil de
Serauf & Ruschlikon.

N° 412

Peaquin et Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Peaquin, Jean-Frédéric, fumiste ~~sergent~~,de Aoste / Turin / Italie domicilié à Lausanne,célibataire,né à Lausanne, le huit mars mil huit cent soixante-sept,fils de feu François Louis Paul Vallotton Marie Frédéric Peaquin, à Aoste,et de Louise Jannette née Richoz, sa femme, à Lausanne,2^o Rosset, Marie, Mariage,de Aoste domiciliée à Lausanne,célibataire,née à Aoste, le huit août mil huit cent soixantefille de Jacques Rosset, agriculteur,et de Marie Dauphine Machet, domiciliée à Étroubles (Turin),Les publications ont eu lieu à Lausanne ou à Aoste les dix-neuf à vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé par radiation de quatre mots aux 3^e & 9^e lignes.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Lausanne - Dit d'Aoste - Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice & police constatant que les deux dernières pièces sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la ChancellerieCantonale.

Signatures des époux :

Peaquin Jean
Rosset Marie

Signatures des témoins :

Charles Lavoie
C. Agini Gaspard } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 413

- Vallotton & Mazzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 Décembre 1906 déclaré définitif le 28 février 1907 le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon et valide le divorce le mariage inséré et contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'art. 46 a/ de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Lausanne le 22 Mars 1907

L'Off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui huit de décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vallotton, Edouard-Auguste, Secrétaire,

de Vallorbes domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne, le six Mars mil huit cent soixante-seize,

fil de feu François Louis Paul Vallotton

et de Rose Jeannette née Richon, sa mère, à Lausanne

2° Mazzon, Louise-Bertha, Contreuse,

de Ecublens domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Ecublens, le onze Janvier mil huit cent soixante-quinze,

fille de Jean François Mazzon, agriculteur à St Sulpice

et de Catherine née Rupp, décédée

Les publications ont eu lieu à Ecublens, Vallorbes à Lausanne, les huit, neuf

et dix décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - acte de
décès du père de l'Epoux - concordement
de la mère - Promesse de mariage
Certificats de publication de Vallorbes,
Lausanne & Ecublens.

Signatures des époux :

Edouard Vallotton

Louise Vallotton

Signatures des témoins :

Masse Juste

Goyat Frédéric Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vallorbes & Ecublens.

N° 114

Fontannaz & Daulte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fontannaz, Julien-Gustave**, marié,

de Châtillens domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Aulmetz, le vingt-neuf octobre mil huit cent soixante-deux,

fil de Jean Emile Fontannaz

et de Jenny Pache, sa femme, les deux décédés.

2^o **Daulte, Marie-Henriette** grièze

de Neuveville (Sene) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le huit janvier mil huit cent soixante-deux,

filles de Berni Louis Daulte, marié à Lausanne,

et de Gene Françoise Henriette Allamand, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuveville & Châtillens, les sept et huit
décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Châtillens, Lausanne & Neuveville

Communiqué: à l'Etat Civil de
Oron & Neuveville.

Signatures des époux :

Julien Fontannaz
Marie Fontannaz

Signatures des témoins :

Alexis Lavanchy
John Margaritz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 415

Ogay et Cornu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ogay, Jacques agriculteur,

de Lavattens domicilié à Chamblon

veuf de Julie née Falconnier née le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-treize

né à Genève, le vingt quatre avril mil huit cent cinquante quatre,

fils de défunte Jeanne Marie Ogay

et de

2^o Cornu, Aline-Françoise, Ménagère

de Chamblon domiciliée à Chamblon,

célibataire

née à Chamblon, le quatre Janvier mil huit cent cinquante six

fille de Pierre Louis Cornu, agriculteur

et de Françoise Catherine née Martin, domiciliée à Chamblon

Les publications ont eu lieu à Lavattens & Chamblon, les vingt-trois et vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autocrisation de l'Etat Civil de Montagny

Signatures des époux :

Jacques Ogay
Aline Ogay.

Signatures des témoins :

Goyat Frédéric
Corday Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lucens & Montagny

vu
le 10 Janvier 1896
Le Préfet
H. Pignatelli

Le n^o 415 à la page 465 est
celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1895. Les
deux doubles du présent registre
sont conformes

Lausanne le 31 Dec 1895

L'off: de l'Etat Civil:



N^o 415

Ogay et Cornu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un décembre mil huit cent quatre-vingt-

quinze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ogay, Jacques agriculteur,

de Lavattens domicilié à Chamblon

veuf de Julie née Falconnier née le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-treize

né à Genève, le vingt quatre avril mil huit cent cinquante quatre,

fils de défunte Jeanne Marie Ogay

et de

2^o Cornu, Aline-Françoise, Ménagère

de Chamblon domiciliée à Chamblon,

célibataire

née à Chamblon, le quatre Janvier mil huit cent cinquante six

fille de Pierre Louis Cornu, agriculteur

et de Françoise Catherine née Martin, domiciliée à Chamblon

Les publications ont eu lieu à Lavattens & Chamblon, les vingt-trois et vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autocrisation de l'Etat Civil de Montagny

Signatures des époux :

Jacques Ogay
Aline Ogay.

Signatures des témoins :

Goyat Frédéric
Corday Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lucens & Montagny

vu
le 10 Janvier 1896
Le Préfet
H. Pignatelli

Le n^o 415 à la page 465 est
celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1895. Les
deux doubles du présent registre
sont conformes

Lausanne le 31 Dec 1895

L'off: de l'Etat Civil:



Epoux		Epouses		
Aerschlimann	Jean Marc	44	Abrazol Emma Sophie Emilie	289
"	Jean	254	Ackermann Anna Louise	251
Amig	Julis Base Ferdinand	124	" Rosine Marie	259
"	Kent Auguste	193	Aellen Marie	74
Apothéoz	Alfred	96	Affolter Lina	301
"	Kent	397	Amherd Sophie	436
Allenbach	Adolphe	93	Andrey Marie Isabelle	272
Audettaz	Emile	218.	Andrew Eveline	219
Augstburger	Marc	263	Andrist Elise	283
Augstburger	Paul David Charles	290	Anet Susanne Louise Pauline	26
Aviolat	Georges Edouard	173	Augstburger Marie Louise	65
			Ayer Rosalie Caroline	441.

Ce volume se termine par le numéro 415 des inscriptions de l'année 1895, la suite se trouve à Volume 18 commençant par le n° 1 de 1896 ce que nous certifions.

Lausanne le 31 décembre 1895

L'Officier de l'Etat Civil



[Handwritten signature]

Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police conformément à la loi.

L'Officier de l'Etat-Civil.



[Handwritten signature]

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

Eponze.

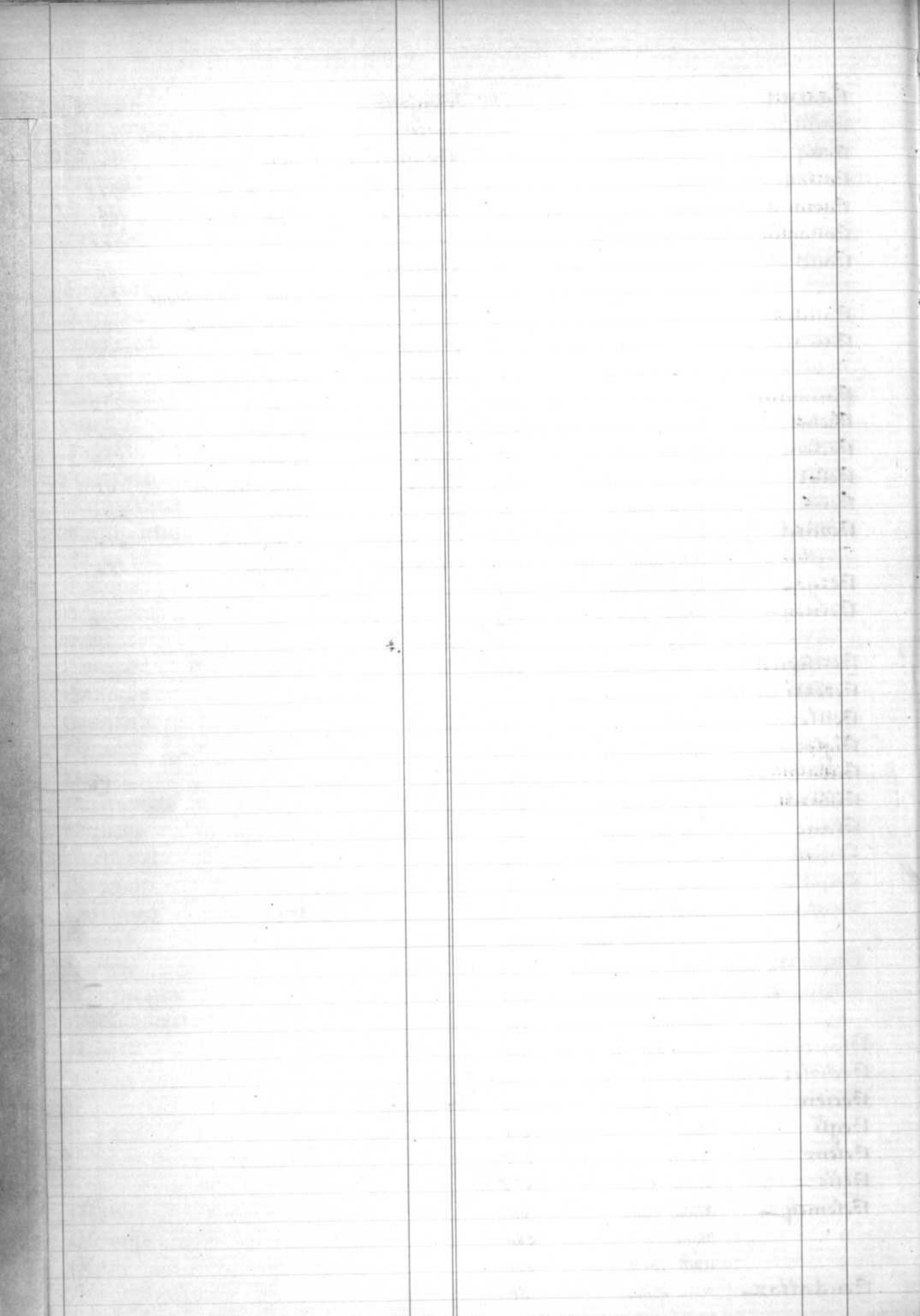
Fol

Bachelard	Auguste Victor	63	Bogianchini	Paul	67
Bachmann	Louis	353.	Boicau	Gaston Charles Wallace Ulrich	354
Baillif	Lucien	112	Bolomey	Edouard	307
Baldiger	Albert	65		Louis Francois	3
Bang	Andreas Peter	84	Bonjour	Francois Louis	109
Barbey	Louis Henri	102	Borgeaud	Constant	334
	Louis Rodolphe	179	Borloz	Charles Felix Simon	436
Barbezat	Arthur	357.	Born	Jean	256
Baridon	Charles Emile	457	Bottelli	Charles Pierre	364.
Barraud	Marius Jaques f. L.	289	Bourgoz	Auguste	148
	Marc Francois	407.	Bovon	Eugene	287
Barraz	Emile	24.	Bovy	Samuel Henri	214
Barler	Gottfried	114.	Brailard	Gustave	316
Barret	Marc Louis	435		Heli	94.
Barthian	Emile	445	Braunschweig	Eli	183.
Bataillard	Louis	66.	Brelaz	Marc Francois	406
Baumgartner	Frederic	225	Bresciani	Francesco Giovanni	426
Bauverd	Henri Maurice Daniel	141.	Bron	Eugene Louis	312
Bebonze	Henri	444.	Brouppacher	Ferdinand	51
Beque en Begez	Ernest	429	Brusé	Emile Francois	373
Belet	Henri Emile	37.	<i>Brupbacher</i> Bruzorio	Ferdinand	151
Beney	Federic Eugene	89.	Buchi	Emile	189
Beranger	Louis Emile	105	Buchli	Jacob	437
Berchtold	Emile	153	Bucher	Charles Edouard	272
Berdez	Jules Henri	284.		Conrad	319
Berger <i>guy</i>	Mammès Joseph	427	Bühlmann	Gottlieb	147
Bernarconi	Constant	127	Burckhardt	Gottlieb Immanuel	145
Berney	Radolphe	252	Bully	Victor Abel	11.
Bertholet	Eli	77.			
Birelotti	Charles	451.			
Bertrand	Alfred Louis Georges	213.			
Berrat	Eugene	237.			
Bertton	Ernest	150			
Bevilacqua	Jaques	293			
Bidlingmeyer	Louis Charles	296.			
Blanc	Charles Francois	88			
	Francois Louis	113.			
	Jules Louis	157			
	Louis Henri	248			
	Louis Daniel	381.			
	Albert Ernest	453			
Blatti	Jean Gottlieb	447			
Blonay	Jean Marie	175			
Blum	Samx Xavier Albert	54			
Blumenthal	Alfred	305			

Epones.

Baataud	Suzanne	338	Bonjour	Marie Sophie	221
Bailly né Bron	Julie	202	Botel	Martha-Camilla dite Marthe	296
Bailly	Rosa-Marguerite	375	Borgeaud	Lina	241
Barbay	Eugénie	137	"	Adèle Louise	308
Barraud	Louise Eugénie Augusta	328	Bovay	Isabelle	97
Battaglia né Miez	Anna Catherine	236	"	Marie	148
Baud	Victorine Marie Rosine	17	Braun	Stice Maria	96
"	Marie Angélique	349	Brändli né Altermann	Anna-Louise	251
Baudat	Marie Louise	318	Brenier veuve Bullé	Marie Claurinde	198
Baudin né Charnot	Augustine Marie L ^{de}	10	Bried	Louisa	53
"	Anne Marie	361	Bron	Marguerite Lucie	356
Baumann	Madeleine Catherine	254	"	Julie	202
Bechet	Ernestine-Marianne	220	Broye	Eugénie	46
Bedoni	Thérèse-Antonie	125	Buff	Elisabeth	204
Belet	Blanche-Jeanne	80	Bulle	Marie Claurinde	198
Benz	Louisa-Hélène	130	Burnat	Louise	456
Bézar	Emma	193	Burnena	Jenny-Cécile	414
"	Elise-Janny-Louise	366	Buzzio	Josephine	154
Bergoz	Jenny-Sophie	368			
Berney	Emilie-Eugénie	285			
"	Marie Jenny	554			
Berthoud	Jenny Emma Charlotte	246			
Berozzi né Bolomey	Adèle-Louise	460			
Bettler	Anna	50			
Bigler	Henriette Louise	362			
Bill	Catherine	398			
Billard	Marie Louise	234			
Blanc	Adèle Julie Marie	40			
"	Marthe-Louise	92			
"	Marie Louise	131			
"	Louise Gabrielle	138			
"	Julie Henriette Louise	146			
"	né Jaquier Marianne-Marguerite	222			
"	né Chapel Hortense	248			
"	Henriette	430			
Blanchut	Marie Melanie	404			
Bochler né Blanchut	Marie Melanie	404			
Bocion	Janny-Janny	186			
Bogli	Rosa	218			
Bolenz	Justine	316			
Bolle	Louise-Else	275			
Bolomey	Hélène-Marie	64			
"	Marie	286			
"	Adèle Louise	460			
Bondallaz	Marie Serine	86			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z



Epoux

Epondes

Cachin	Jean Joseph	90
Calame dit	Longjean Lucien Paul	366
Caneparo	Pierre	349
Carrara	Gottardo Gio Baptiste Marie	282
Chamet	Jules Auguste Victor Edouard	404
Chapuis	Auguste	143.
Chappuis	Charles Louis	301.
Chardon	Charles Louis	286.
Chatelan	Jules Francois	231
Chave	Joseph Francois Ernest	386.
Cherpillod	Jules Samuel	101
Chevalley	Adrien	379
Chevalier	David Louis	393.
Clavel	Francois	227.
Cleiz	Herzmann Adolphe	92
Clerc	Charles Louis	7
Comte	Edouard Jerome	53.
Concini	Ferdinand Joseph	6
Colla	Ignace Paul Napoleon	129
Corbaz	Charles	278
Corboz	Henri Eugene Louis	439
Cordes	Francois Theodore Henry	271
Cordeny	Paul Louis	52
Corminbois	Charles	348
Cornaz	Alfred	166.
Cornamuraz	Henry	126
Corthézy	Jules Louis	273
Corti	Charles	48
Coudin	Jean Charles	45
Cruchet	Heli	372
Curchod	John	142
	Louis Charles	430
Cuendet	Hector Louis Ami	180.
Cuénoud	Alexandre Jles fréd: Benjamin	25
	Felix Aimé	238
	Charles	331.
	Jean Louis	452
Curtet	Albert Charles Louis	161.

Cachin	Louise	239
Cannelta	Herminie Marie	196
Cavin	Julie	101
Centlivrez	Emma Louise	371.
Chabroz	Sophie	386
Chamet	Augustine Marie Louise	10
Chapel	Hortense	248
Chapuis	Euphrosine	192
	Emilie	332
Charan	Henriette	452
Chave	Blanche Helene	386
Cheneviere	Dorothee Caroline ^{frs Jlie dite} Dorette	408
Cherpit	Marie Louisa	312
Chevallier	Jenny Louise	12
Chiocea	Catherine Madeleine	314
Clot	Marie	450
Chodat	Marie	297
Chollet	Sophie	142
	Marie Caroline	158
Christinet	Henriette dite Emma	305
Chuaz	Pauline Alexandrine	135
Clavel	Fanny	227
	Rose Melanie	325
Clerc	Adèle Louise	139
	Emilie	159
Clot	Fanny	79
Colliard	Marie Julie	6
Corbaz	Emilie Rodolpheine	160
	Elisa	162
Cordeny	Henriette Julie	49
	nie Schalk, Anna	421
Cornu	Uline Françoise	465
Cornaz	Nancy Louise	127
Courvoisier	Sophie	112
Cottier	Charlotte Marie Louise	340
Cotting	Marguerite Albertine	391
de Coudaz	Marie Dorothee Georgine	429
Curchod	nie Chnard, Pauline Alex ^{dune}	135

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
W
Y
Z

Erona

Amalel	Emile	128
David	Wilhelm - Theodore	456
Regallier	Henri Charles Adolphe	281
Reglon	Jean - Emile	443
Relapicé	Casimir	297
Deserret	Jules	9
"	Constant	134
"	Gabriel	295
"	Pierre - Gabriel	341
Delisle	Louis	215
Demiéville	Henri Ulysse	356
Dénéreaz	Paul Edouard	441
Dentan	Jules - Marc Simonis	17
"	marc Louis	222
Derchamps	Henri - Frederic	224
Desgraz	Amé - Auguste	106
Devamney	Auguste	283
Diemer	Marius Louis Henri	167
Dind	Henri	47
"	Jean Francois	428
Dimier	Laurent - Joseph	99
Dizerend	Louis	151
Dittli	Ernest Jean	411
Domenjoz	88 ^e ang ^e Alois	339
Dorier	Albert Francis Eugène	176
Dubouaz	Ernest	15
"	Abraham - Louis	257
Ducetel	Ferdinand	19
"	Henri Frederic	110
Dulon	Bonj Eug ^e César Const ^e Li ^e Henry	249
Dupert	Eugène - Louis	327
Dupuis	Felix - Pierre	111
Du Reveray	Paul Edouard	335
Duzerret	Louis Auguste	191
Dutoit	Pierre Edouard	326

Epondes

Daccord	Louise Julie	458
Daulte	Marie Henriette	464
Décombaz	Louise Marguerite	384
"	Fanny Bertha	392
de Couraz	Marie Dorothee Georgine	429
Dégallier	Albertine Henriette	389
De Goumois	Marie	415
Delapierre	Marie-Elise-Louise	16.
Deluche	Marie-Julie	38
Demiéville	née Elot, Fanny	79
Dentan	Marie Louise	380
Desarzens	née Desarzens, Jeanne Louise	214.
Desgraz	Henriette	235
Desmeules	Elise	31
Desplandz	Julie Eugénie	81
"	Henriette Sophie	39
Détraz	Sophie Marie	117
Devand	Marie Anna	58
Diday	Hélène Melanie	78
Diemer	Louise Henriette	365
Dietiker	Ursula Marg ^{te} Rosine	30
Dietrich	Marie	56
Dind	Marie	346
Dizerenz	Louise H ^{te} Julie	339
Dizerenz	Alise Bertha	110
"	née Chapuis, Euphrosine	192.
Dogny	Cécile-Valentine	231
Doleuze	Louisa	4
Domy	Bertha	435
Dozat	Julia Jeanne	36
Dubochet	née Herzog, Jeanne Elise	119
Dukois	Louise Aline	5
Ducrotet	Louise	35
Ducimelière	alias Menod née Pache Hortense	215
Ducosomb	Marie Madeleine Antoinette	373
Ducrost	Philomène. Hélène	326.
Duda	Marie	140.
Dufour	Lucie	434
"	Emma	439
DuMont	Marg ^{te} Louisa Pauline	270
Dumoulin	Marie Marguerite	57.
Dumuid	Charlotte-Jenny	20
Dünnenberger	Elisa	311
Duperré	Ida Clara	157
Dupraz	Emma Marie-Louise	428

Dupuis	Mary Eugénie	23
"	Marie Marguerite	413
Durand	Antoinette Henriette	60
Duranneu	Félicie Louise	13.

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

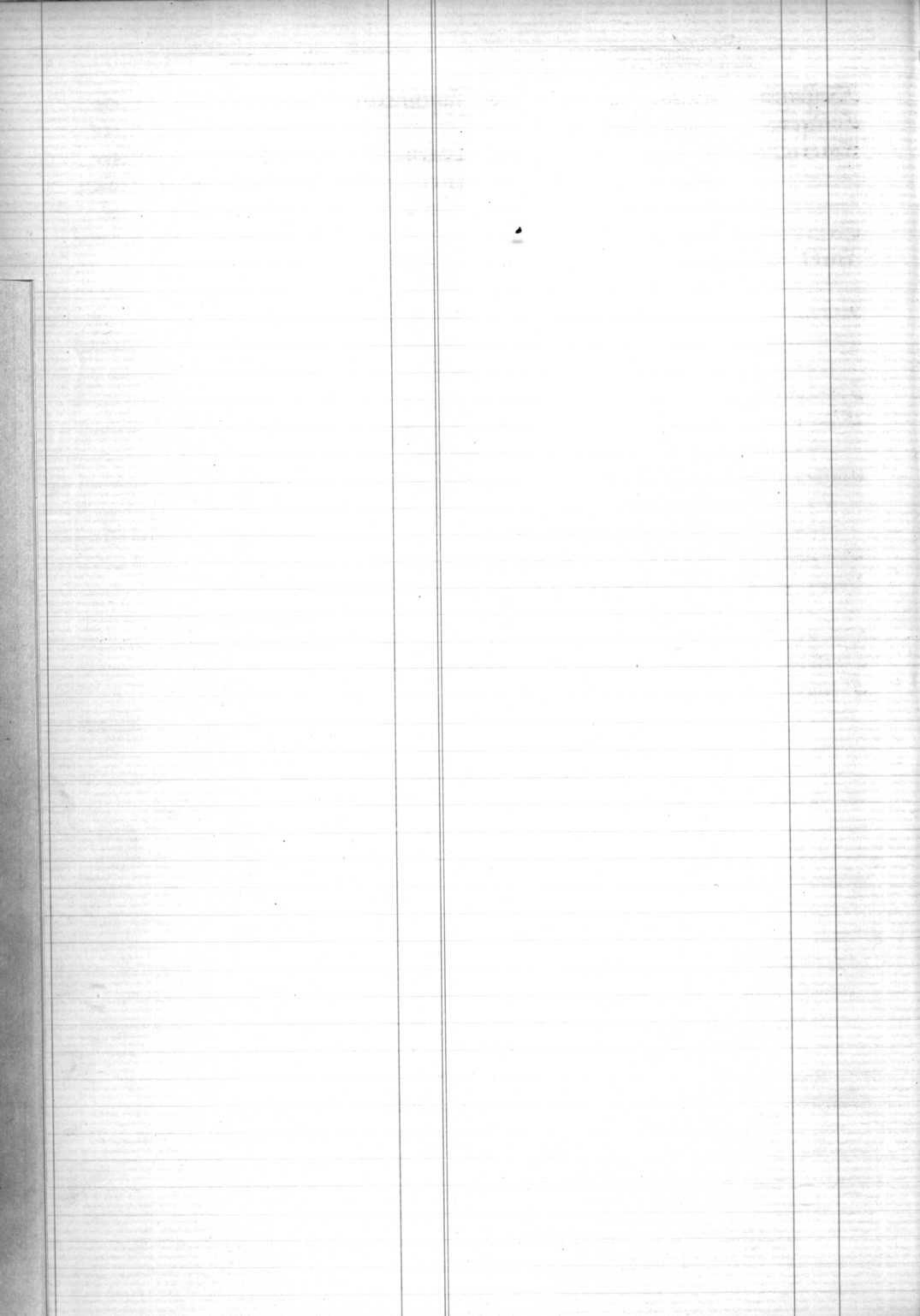
Epoux

Essen	Louis Henri	164
Euzer	François Samuel	488.
Emery	Alfred	29
"	Alois	74
"	Samuel Louis	269
"	Jules	298
Embl	Alphonse Camille	384.

Epouses

Eggimann	Anna	54
"	Marie	115
Eyacher	Louis	290
Eyer	Esperance Helene Jeanne	62.

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z



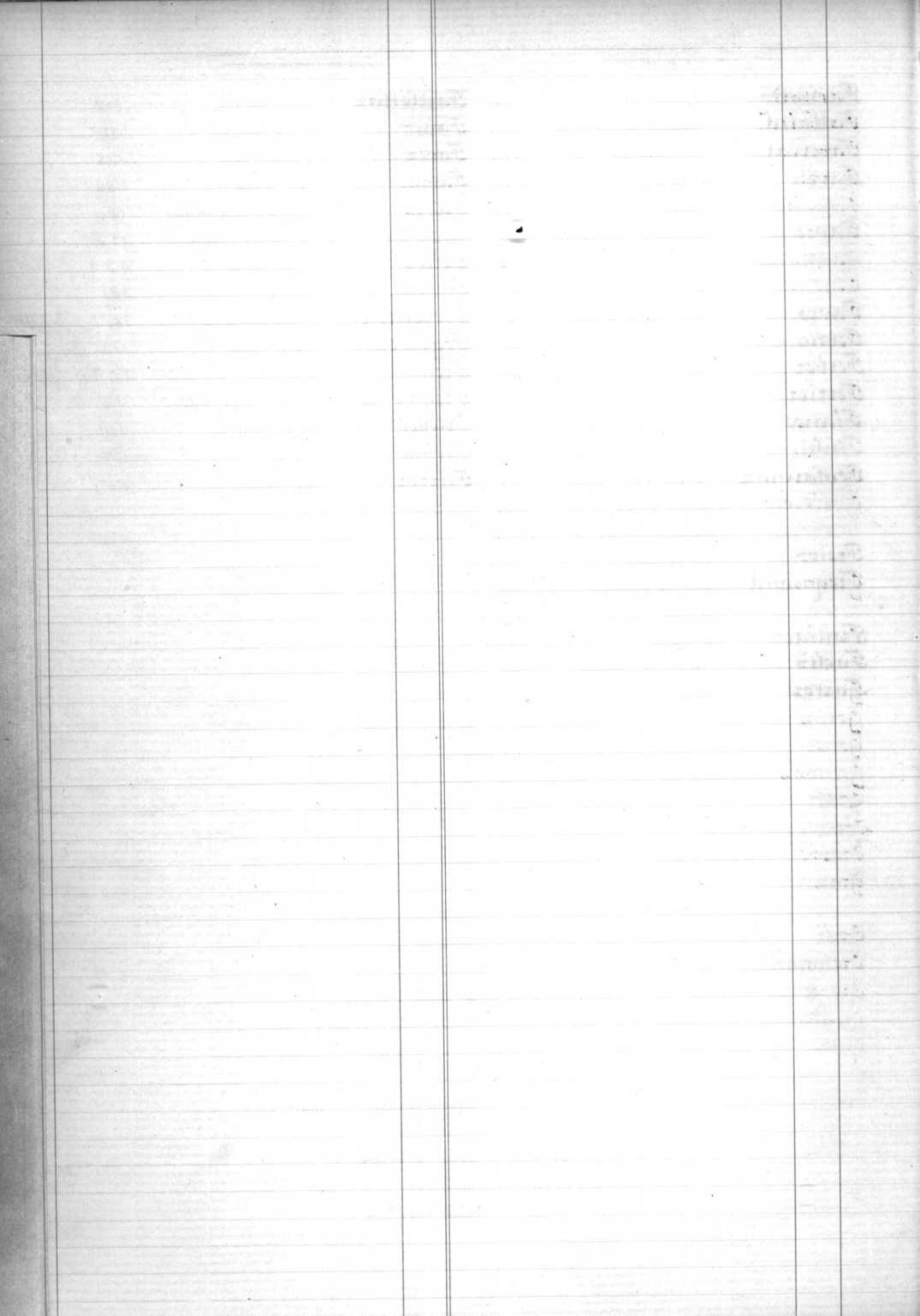
Epoux

Faxuch	Auguste Jules	103
Falotto	Bernard. Guillaume	314
Fauriat	Jean Marie Joseph Remi	282
Favez	Charles. Auguste	338
"	Aimé	392
Favre	Edmond Gustave Adolphe	201.
"	Jules	328
"	Charles Gustave	403.
Favro	Gustave Pierre Claude	194
Fehlmann	Louis Henri	265
Ferber	Louis	80
Ferrier	Edouard	313
Fianx	Jules	58
Finkiger	Jean Frédéric Marc	40
Fontannaz	Samuel Dominique	280
"	Alexis Emile	359
"	Julien Gustave	464
Freisz	Henri Emile	78
Freymond	Gustave Constant	168
"	Henri	229
Frutiger	Charles	405
Fuchs	Joseph Jean Pierre	49
Furter	Arnold	387

Epouses

Failliez	Jeanne Léontine	363
Falier	Emma. Bertha	89
Favez	Justine. Elisa	188
Favrat	Julie Marie	280
Favre	Caroline Elisa Henriette	122
"	née Quinçet, Elise	153
Feller	Maria Anna	93
Fianx	Juliette	351
Florentin	Rosalie Lucie	388
Fogelveid	Maria. Elisa	113
Frey	Elisabeth	256
Freymond	née Lin, Fanny. Adèle	37.
Friebel	Hulda Maria	310
Frohli	Amélie	177.
Furter	Saa. Louise	55.

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z



Eponax

Epones.

Gaillard	Jean François	13
Gallizioni	Pie Raphaël Jean	146
Gamboni	Elande fidèle Amédée	275
Garré	Adolphe Cassian	156
Gaudin	Georges Louis	104
Gavin	Paul Eugène	206
Genillard	Charles Henry Samuel	177
Genoud	Ernest	130
Genton	Alfred	433
Gerber	Auguste Jean	43
"	Rodolphe	440
Germond	Béat	303
Gétaz	William Edmond	408
"	Alexis Henri Louis	432
Gfeller	Jeançois	22
Gilliéron	Elie	72
"	Pierre Louis Edouard	135
"	Henri	342
Gizardet	Edouard	186
"	Louis Ferdinand	240
Goballet	David Eugène	23
Gökeler	Jean Jacob	266
Gelay	Emile David Louis	409
Gelaz	Victor François	260
Gonet	Albert	73
Goumaz	Louis	371
Grat	Joseph	288
Grandguillaume	Louis	431
Grardel	Henri Oscar	12
Gras	Emile	4
"	Charles Louis	50
Grili	Jean Jacques	211
Grolimund	Albert	300
Groux	Emile Louis François	302
Guédon	Eugène Henri	394
Guex	Constant Louis	91

Gallandat	Lina	178
Gander	Betty Marie	355
Gandillon	Ida Marie	277
Garrer	Elise	152
Gaudin	Jeanne Elise	383
Gaugler	Barbara Hedwig	350
Gautis	Thérèse Isabelle	354
Gautschi	Sophie	19
Gavillet	Louise Alice	150
Geisbühler	Elise	431
Genier	Constance	370
"	Elisa	449
Genton	Alfne Susanne	41
George	Fanny Louise Caroline	171
Gilliard	Léonie	95
Gilliéron	Thérèse	20
"	Luci	128
"	Louisa	164
"	Mary	223
"	née Elot, Marie	455
Giorla	Marie Barbara Antonie	67
Girard	Louise Rosine	255
Gland	Louise	417
de Goumois	Marie	415
Graf	Marie Anna Madeleine	18
Grand	Marie Josephine	59
Grenibollet	Louise Adeline	147
Grat	Sophie Jeanne Marie	123
Grirel	Anne Hortense	262
Grozod	Marie Claudine Josette	228
Grodelaide	Jenny	324
Grosjean	Frida Clara	132
Gütter	Jeanne	293
Guex	Marie Marguerite	29
"	Adeline	94
"	Augustine	98
"	Elisa	173
Guignard	Marie Julie	295
Guillat	Isaline	393
Guillaume	Antoinette Josephine	382
Guillet	Ida	116
Guldenschu	Fanny Emma	199

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

Eponæ

Benault	Charles Emile	2
Bennard	Louis Jean	41
"	Alfred Charles	120
Benny	Victor	245
Bentod	Gustave Adolphe	16
Bermann	Rodolphe	201
Berzog	Jules Albert Hugo	61
Beydel	Daniel Jules Alfred	330
Binderer	Kami Hermann	219
Bopfletter	André	182
Bolzhauser	Peter Adolphe Wilhelm	390
Borlacher	Jean	8
Borrlé	Chéodore Alexis Lucien	385
Borstaller	Joseph	332
Bolz	Charles Ulrich	14
Bowe	Sidney William Charles	212
Bubcher	Joseph Albert	398
Buguenin	Ami Louis	36

Eponæ

Baegler	Bertha	232
Bammerli	Hilda Marie Louise	106
Banggeli	with Bingueler, Louise Henriette	249
Barthmann	Sophie	260
Barbler	Elisa	409
Bautier	Marie	210
Benchoz	Marie Louise	410.
Bennard	Adèle Louise	82
Berminjard	Fanny Sophie	211
Berzog	Jeanne Elise	119
Binggeler	Louise Henriette	249
Birt	Louise Emma	330
Bischof	Waldburga Crescentia	129
Borstaller	Suzette Françoise Louise	443
Buber	Agued	14.

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

Eponax

Jaccard	Louis auguste	323
Jaccottet	John Lavanchy	352
Jaccoud	Constant	414
Jaillet	Albert francois	413
Jaquet	Louis felix	42
Jean-Mairet	Emile	207
Jeanrenaud	Jules armand	418
Jedele	Jean	30
Jenni	Jean Louis	185
Jmhoff	auguste	236
Jordan	alfred	70

Epondes

Jaccard	marie Louise	126
Jaggli	marie	91
Jaquier	Elisa Isaline	184
"	Marianne. Marguerite	222
Jaton	Sylvie Hortense	367
"	marie antoinette	438
Jaur	Maria Anna	387
Jeanmond	Louise	2
Jeanrenaud	Bertha marie	263
Jenni	Bertha	68
Jmhoff	Elise Lina	120
"	Kelene Elise	345
Jmsand	carienne	411
Jori nee Piatti	Nicoletta Maria	217
Joseph	Caroline Isaline	357
Juillet	Julia Berthe	269
Juvet nee Herret	Louise	333

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

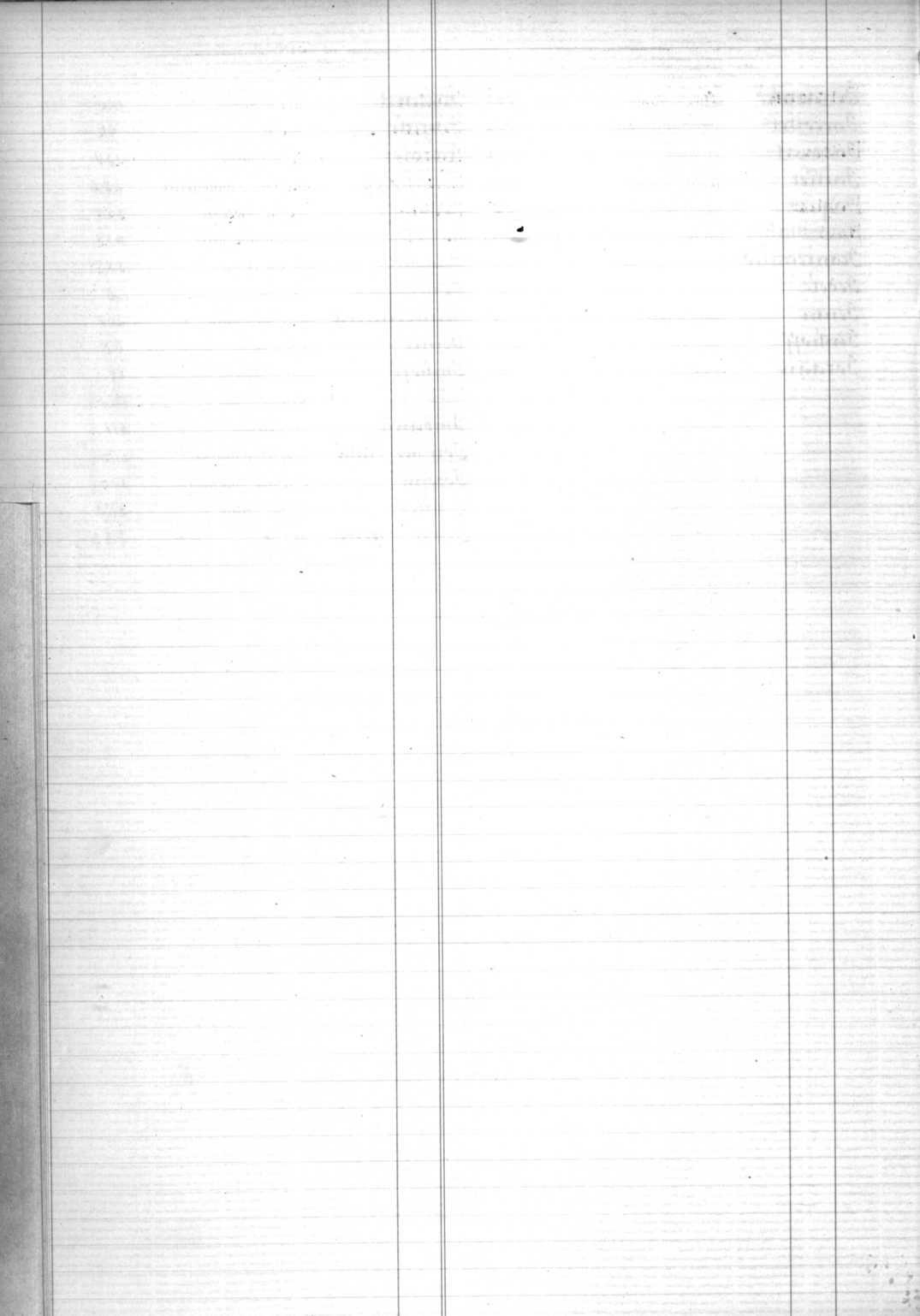
U

V

W

Y

Z



Epoux

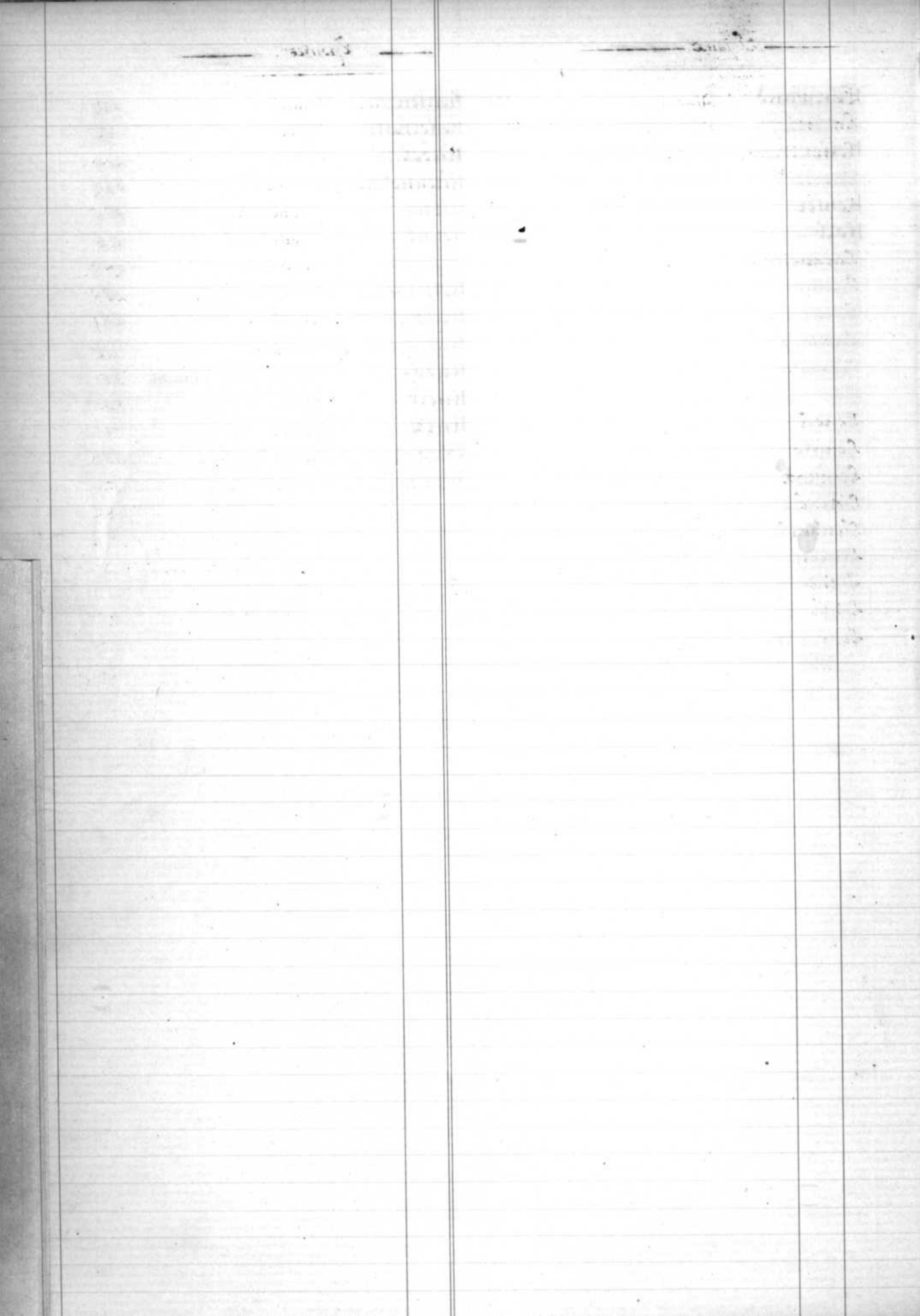
Kehrwand Charles Cédac
 " Louis Eugène
 Keller Jean Etienne Samuel
 " Alfred Edouard
 Köhler Reinhold Otto Paul
 Kolb Frédéric

131
 448
 208
 346
 55
 187.

Epouses

Karlen Caroline 444
 Kellershals Rosine 47
 Kiesel Emilie 209
 Kirchhofer Anna 339
 Kirliq Marie Léontine 358
 Kohler Ida Constance 22
 " Alice Louise 265
 Koll Susanne Julie Emilie 185
 Kretz Emma 266
 Krenzer Marie Lina 114
 Krieg- Mathe Rosalie Henriette 381.
 Kuert Bertha 395
 Kurz Céline 111.
 Kissling Marie Léontine 358

K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 Y
 Z



Epones

Epones

Lademann	Auguste	169
Lafond	Jean Jaques	107
Lambotteau	Louis Alfred	198
Larzuenc	Charles Louis	309
Lauper	Frederic	423
Laurent	Charles	226
Lavancluy	Charles Edouard	146
Léchaie	Emile	188
Leclerc	Joseph Alfred	87
Ledermann	Rodolphe	239
Lehmann	Albert	340
Lemat	Alexis	95
Lepori	Frère des Nazari	85
Leppia	Auguste	383
Leyvraz	Jaques Louis	75
Lieberzeit	Edouard	192
Lienhard	Gottfried	264
Linden	Albert	18
Locher	Christian	396
Lohri	Jules	159
Longjean	Lucien Paul	366
Luthi	Frederic dit Fritz	344

Lamouroux	Catherine	191
Lassieur	Marie Julie	75
Laurent	Julie	423
Lavancluy	Marie	102
"	Marie	315
"	Marie	399
Pégeret	Henriette Elise	51
Le Pommelee	Marie Philomène	276
Le Soré	Fanny Marie Nadège Nathalie	194
Pier née Thivox	Louise Emilie	423
Pietti	Udèle Angèle	48
Lin	Fanny Udèle	37
Pitot veuve Lassieur	Marie Julie	75
Leceux	Louise Josephine	448
Longchamp	Jeanne Rosalie	271
"	Jeanne Josephine	287
Poew née Micville	Lucie - Henriette	258
Eugginbühl	née Graf, Marie Anna Madeleine	18
Puzzi	Elisabeth	143
Luthy	Marie	420
Lyon	Louise Emma	45
"	Marie	176

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

Epoux

Mäder	Alfred	181	Müller	Nicolas	170
Magnenat	Samuel Auguste	81	"	Frédéric	350
"	Henri Alexis	244	Musy	Jean Charles	241
"	Henri Charles	365			
Magnin	Jules David	279			
Maisard	Jules Marius	324			
Jean Mairet	Emile	207			
Malesse	Joseph Hypolyte	117			
Mamin	Jules	376			
Mani	Godofroi dit Théodore	160			
Manuel	Alfred Gustave Alexandre	321			
Marchand	Auguste Jules Daniel	5			
"	Emile Paul Abram	79			
Marchino	Joseph Parfait	382			
Marquerat	Charles Albert	377			
Marmilled	Alfred Vincent Samuel	410			
Martin	Jules Constant	308			
"	Alfred Louis	345			
Mascetti	Edouard	204			
Masset	Charles L ^d H ^{vi} Humbert	438			
Masson					
Matile	Charles Henri	26			
Mauzet	Gustave Marc	412			
Mayor	Fritz Auguste	292			
Meige	Héli Jules	100			
Métraux	Eugène Jean Louis	60			
"	Emile Louis	442			
Meylan	Paul Alfred	172			
Meyrat	Charles Aphonse	361			
Mieg	Franz	83			
Mignot	Emile Julien Marius	458			
Milloud	Aimé	116			
Milliquet	Louis Maximilien	399			
Mingard	Alfred	33			
"	Benjamin Louis	369			
Misneric	Antoine	209			
Mocklin	Louis Emile	401			
Mojonnier	Marc L ^d H ^{vi} Alfred	304			
Monachon	Jean	250			
Monnard	Louis	391			
Mozillon	Charles Louis Albert	34			
Mozel	Joseph Edouard	64			
Mozier-Genoud	Ernest	136			
Mozet	Henri	187			

Epones:

Mader	Hélène Caroline Charlotte	309
Maget	Sophie Marie	412
Magnenat	Marie Aimée	450
Maillard	Marie Alphonsine	87
"	Emma	237
Maillefer	Lina	294
Maltherbe	Rosine	226
^{Mandrin} Mandrin	Rosine	403
Marendaz	Fanny, Hélène	201
	Berthe Valérie	244
Margot	Josephine Madeleine	437
Maring	Marie	427
Marmillod	Lina	342
Marolf	Adèle Julie	313
Marchand	Emma Catherine Susanne	247
Marti	Marie Eugénie	107
"	Marianne	274
"	Maria Louise	304
Martin	Mathilde	344
^{Mason} Mason	Louise Bertha	463
Mathey	Henriette	284
Maurer	Bertha	170
Mausée	Fernande Irma	213
von Mayer	Sophie Elisabeth	212
Mayor	Sophie Jenny	108
"	Fanny	205
Mégroz	Jeanne Louise	216
"	née Deombaz ^{Lie} Margte	384
Meier	Marie Emilie	44
"	Anna Catherine	236
"	Franziska	340
Melliger	Maria	264
Métral	Ida Marguerite	144
Meyer	Rosina	425
Meylan	Marie	341
monstre	née Kachmann, Sophie	260
Micville	Lucie Henriette	258
Milliet	Jeanne Marguerite	206
Mingard	Jeanette Susanne	63
Moldenhauer	Bernardine Julie Amile	141
Monachen	Elise	229
Monnier	Marie Fanny	161
"	Louise Henriette	329
Monod	Susanne Fanny	73
"	née Pache, Hortense	215
Du Mont	Marguerite Louisa Pauline	270

Mozattel	Elise	303
Mozel	Susanne Julie	198
"	Albertine Eugénie	195
"	Susanne Louise Marie	406
Mozet	Hélène - Marianne	103
Mozier	Julie Aline	100
Mottaz	Lina Marguerite	459
Mottet	Marie Anna Thérèse	243
Muller	Josephine	454
Mutti	Emilie Marie	1.

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

Epony

Neufel	Louis Albert	158
Neuenschwander	Jean Marc Louis	177
Nevezaz	Jules Henri Isaac Louis	46
Nicati	Edouard Alfred	270
Nicod	Edouard	32
Nicolas	Samuel	262
Niers	Charles Henri	233
Nobz	Jules Théophile	461
Noël	Emile Samuel	117
Noja	Henri Maximilien	217

Epones:

Harbel	Marie Julie	163
"	Louisa	317
Naville	Henriette	124
Neuhaur	anne Marie dite anna	300
"	Elise Marie fanny	343
Nezroud	Lucie Henriette	77
Nicolas	Hélène	169
"	Lina	291
Nicole	Rosine Henriette	372
Nicolet	Uline dite Lina	377
Nicohier	Rosalie	3
Nieling	Barbara Catherine	203
Noël	antonie dite antoinette	145
Notz nee Loewer	Louise Josephine	448

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

1	2	3
4	5	6
7	8	9
10	11	12
13	14	15
16	17	18
19	20	21
22	23	24
25	26	27
28	29	30
31	32	33
34	35	36
37	38	39
40	41	42
43	44	45
46	47	48

Eponx

Ogay	Jacques	465
Ottino	Michel	322
Oulevay	(Oulevay) Jules Henri	190

Epones

Odetet	Céline Léonie	416
Oederlin	Elise Caroline	352
Oetti	Georgine Anna	335

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
Y
Z

Eponax

Pache	Jules	39
"	Gustave	155
"	Louis Théodore	320
"	Louis	446
Pache	Alfred	291
Panchaud	Jean Louis	202
"	Marc Henri	276
Paquier	Edmond Julien	417
Parcalin	Jacques marins	450
Peaquin	Jean Friedrich	452
Pecolat	Pierre Jules	85
Peneveyre	George David Frederic	343
Pezet	Jules Alexis	199
"	Jean Louis	299
"	Pierre Joseph	422
Pezreten	Henri	460
Pezrette	Louis Maurice	315
Perrinard	Jules Edmond	336
Perriraz	Jean Henri	115
Perroud	Paul Eugène	162
	Justin marins	247
Petter	Paul	368
Pichon	Ernest fiamcois	230
Pidoux	Théophile	137
Pilet	Jules Louis	362
Pinet	Henri	69
Pitten	Gustave	163
Plüss	frédéric	246
Porchet	John	20
"	Charles Alexis	242
"	Théodore Gustave	375
"	Alexis Jules	378

Eponces

Pache	Léonie	155
"	Hortense	215
"	Louise Eugénie	268
"	Hélène	307
"	Alice Caroline	405
Pantet	Suzette	442
Paquier	Jenny Caroline	252
Pahud	Louise	109
Panchard	Marie Madeleine dite Martine	240
Péclard	née Nicole, Henriette Rosine	372
Peguzi	Maria Catharina	426
Pellana	Elise Rose	21
"	Alice	457
Peneveyre	Caroline Louise	407
Péillard	Hélène Rosa Louise	83
"	Marie Méline	258
Péizret	Josephine Philomène	72
Pezzelet	Marguerite Augustine	323
Pezet	Bertha	32
Pezzin	Marie Bernardine Thérèse	166
"	Marie	279
"	Marie	364
"	Jenny Louise Augustine	401
Petitgat	Marie Christine	422
Piati	Nicoletta Maria	217
Pichard	Marie Louise	445
Picot	Caroline Louise	118
Piquet	Cécile Louise	311
"	Amélie Isabelle Béatrice	321
Piobizi	Antoinette	174
Piet	Cécile	179
Pittet	Chara	281
Pitten	Alice	302
Pochon	Alexia Julie Vise Louise	149
"	née Charvin, Henriette	452
Le Sommelec	Marie Philomène	276
Pomaz	Hélène Cécile	257
Porchet	Marie	242
"	Marie Louise	378
Poudret	Valentine	34
Pouly	Elise	298
Pruaz	Adelaide Françoise	307
Prod'hom	née Ranaud, Georgine Louise	197

P
O
R
S
T
U
V
W
Y
Z

Year	Month	Day	Time	Location	Remarks
1941	Jan	1	10:00
1941	Jan	2	10:00
1941	Jan	3	10:00
1941	Jan	4	10:00
1941	Jan	5	10:00
1941	Jan	6	10:00
1941	Jan	7	10:00
1941	Jan	8	10:00
1941	Jan	9	10:00
1941	Jan	10	10:00
1941	Jan	11	10:00
1941	Jan	12	10:00
1941	Jan	13	10:00
1941	Jan	14	10:00
1941	Jan	15	10:00
1941	Jan	16	10:00
1941	Jan	17	10:00
1941	Jan	18	10:00
1941	Jan	19	10:00
1941	Jan	20	10:00
1941	Jan	21	10:00
1941	Jan	22	10:00
1941	Jan	23	10:00
1941	Jan	24	10:00
1941	Jan	25	10:00
1941	Jan	26	10:00
1941	Jan	27	10:00
1941	Jan	28	10:00
1941	Jan	29	10:00
1941	Jan	30	10:00
1941	Jan	31	10:00

Quirighetti Louis Martin

425

Quinquet

Elise

153.



555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600

Epones

Epones :

Raphoz	Georges Antoine	139
Rapin	Jules Henri Rodolphe	317
"	Walther	347
Ratto	Pierre Jean	454
Ravuzzin	Auguste Edmond	132
Reeb	Wilhelm Georges	459
Regamey	Jean Samuel	258
"	Alfred	267
"	Charles Emmanuel	268
"	Rodolphe Auguste	370
Rempp	Ernest Emile	333
Reymond	Louis	220
"	Alfred	402
Ribi	Jean Ulrich	328
Richard	Benjamin	294
"	Francois	374
Richon	Emmanuel Charles Auguste	235
Riesen	Louis	59
Ringuizen	Francois Louis	402
Rochat	Samuel Jules	138
"	Gabriel Charles Eugene	363
Rod	Jean Louis	31
"	Henri Louis Frederic	351
Rouge	Samuel Henri	123
Roth	Friedrich	68
Roux	Charles Francois Emile	221
du Roveray	Paul Edmond	335
Roy	Jean Francois	320
Rubner	Adam	306
Ruchet	Francois Eugene	57
Ruérat	Eugene	178

Randin	Suzette Alice	200
Raversoud	Marie Isaline	151
Regamey	Fanny	9
"	Marie Susanne	11
"	Jenny Méry	88
"	Elise	134
"	Fanny Henriette	267
"	Joda	369
Renaud	Georgine Louise	197
Renkert	Anna Maria	27
Renou	Romka Bertha Helene 36 ^{te}	70
Richard	Louise	24
Richardson	Marguerite Louise	337
Richen	Louise Jeannette	299
Riederer	Agathe	261
Riethmann	Rose Wilhelmine	225
Rofatel	Philimonène Camille	451
Rochat	Henriette Louise Georgine	69
"	nié Regamey, Elise	134
"	Ulric Julie	402
Rod	Cézarine	282
Rolin	Amélie Augustine	70
Rorret	Louise	333
"	Marie	462
"	Céline Adèle	447
Rouge	Marie	7
"	Marie Henriette	348
Rougemont	Joda	172
Ryzer	Anna	71

R
S
T
U
V
W
Y
Z

Year	Month	Day	Event	Location	Notes
1891	Jan	1
1891	Jan	2
1891	Jan	3
1891	Jan	4
1891	Jan	5
1891	Jan	6
1891	Jan	7
1891	Jan	8
1891	Jan	9
1891	Jan	10
1891	Jan	11
1891	Jan	12
1891	Jan	13
1891	Jan	14
1891	Jan	15
1891	Jan	16
1891	Jan	17
1891	Jan	18
1891	Jan	19
1891	Jan	20
1891	Jan	21
1891	Jan	22
1891	Jan	23
1891	Jan	24
1891	Jan	25
1891	Jan	26
1891	Jan	27
1891	Jan	28
1891	Jan	29
1891	Jan	30
1891	Jan	31

Eronæ.

Saegesser	André	118
Salvisberg	Alfred	56
"	Daniel Daniel	152
Sandoz	Julio William	1
Sassi	Elie Adolphe Ernest	27
Sauty	Louis Alois	205
Scheynard	Ehe Frederic Marcel	360
Schiffner	Ernest Louis	274
Schmied	Isaac	234
Schmid	Weni	76
Schneberger	Louis Francois Frederic	149
Séchaud	Rodolphe Louis	416
Schmidt	Charles Rodolphe	325
Schneider	Ernest	285
Schneiter	Louis	200
Schwegler	Frédéric	35
"	Rodolphe	144
Simon	Charles Jacob	424
Sollichon	Joseph Maxime Marie	259
Sommer	François Louis	216
Stalder	Alfred Ernest	258
Strauffer	Pierre Louis	421
Stoudmann	Maurice	434
Surbeck	Jean Jacob	251

Eronæ.

Sallin	Julie Elisabeth	175
Sambue	Charlotte Amélie	84
Sauge	Louise Emma	394
Saugy	Marie Susanne	136
Schalik	Anna	421
Schaller	Adeline Wilhelmine	104
"	Clémentine	189
Schläppi	Marie Elise	334
Schneider	Ida Eugénie Marie dit Aline	446
Schwyder	Thérèse Christina	187
Schöni	Bertha	453
Schranz	Kéline Susanne	105
Schutz	Rosette	180
Schwab	Elise	224
Schwarzenbach	Lina	461
Séchaud	Louise Emilie	245
"	Elise	273
Seewer	Louise Marie Julie	156
Seidl	Barbara Anna	306
Serex	Marie Eugénie	327
Siebenmann	Anna Louise	28
Sommer	Louise Emma	66
"	Emma	424
Sonderholzer	Josephine	374
Sonnard	Marie Aline	42
Spring	Lulhy, Marie	420
Stalder	Adèle	181
Stämpfli	Lina	230
Stephan	Ida	85
Stubi	Marie	165

S
T
U
V
W
Y
Z

1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

...
 ...
 ...
 ...
 ...

Epoux

Tailleur	Paul Rodolphe	122
"	Charles Auguste	389
Tomarelli	Jean	121
Tonney	Jules	449
Trolliet	Alfred	367
Trombert	Francis Joseph	228
Trost	Paul	10
Truan	Deai Louis Alfred	174

Epouses :

Wacheton	nee Rouye Marie Henriette	348
Wamagno	Angèle Marie	322
Wanner	Marie Emma	320
Wedluz	nee Richard, Louise	24
Wévoz	Louise Emilie	423
Wemann	Marianne	90
Wemmet	Rose Anna	440
Wuillard	Liane	121
Wissier	Hélène	288
Woralli	Marie Ursule	376
Wachzel	Augustine Henriette	379
Woller	Emma	353
Wschitten	Elise	208
Wschopp	Henriette	331
Wurtaz	Marie	52

T
U
V
W
Y
Z

1875

1875

1

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

1875

Spons

Usholz
Wazy

Charles Joseph
Jean Marcelin

195
277.

Spouses :

Wmet

Caroline Frida

8

U
V
W
Y
Z

110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200

110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200

110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200

Wagnières	Alfred Henri	28
Vallon	Marc	180
Vallotton	Edmond-Auguste	463
Vauthey	Jean Basile	223
Weber	Jean	420
Wehly	Samuel Emile Louis	311
Weingartner	Ferdinand Emile	395
Weiss	Wilhelm	415
Wenzel	Gustave Albert Jean	310
Verna	Célestine Joseph	154
Vernez	Jules Adrien	71
"	Alfred	210
Verzicane	Grégoire	125
Wickly	Joseph Eugène	119
Vincent	Alfred	255
Viquerat	Henri	243
Virchaux	Ernest Marius	400
Witzig	Henri	355
Valet	Jules	32
Vogt	Christian	98
Wolf	Louis Ulrich	337
Wössi	Rodolphe	108
Vollenweider	Frédéric Rodolphe Adolphe	419
Volper	Fritz Edouard	165
Voruz	Paul Benjamin	380
Vuffray	François Marc	318
Wüllemmin	Pierre François	171
Wuistaz	Henri Louis Emile	62
Wuthrich	Friedrich	133

Valle	née Chicca Catherine-Madeleine	314
Vallotton	née Richon Louise Jeanette	299
"	Julie Emile Lina	347
Wandfluch	Hélène	207
Vaney	née Cholier Sophie	142
"	Louise Léa	250
Wangelier	Catherine	396
Vauthey	née Gilléron, Méty	223
Weill	Mélanie	183
Weizrer	Rosa	182
Wenger	Aucie Anna	233
Vernez	Kortense	168
Vetterli	Elise Rosa	278
Verz	Eugénie	133
Widmann	Julie Fanny	418
Villibourg	Alixé Rosalie	292
Vinzio	née Witz Marie Christine	43
Vidmand	Rosine Louise Eléonore	432
Wittwer	Louise	15
von Mayer	Sophie Elisabeth	212
Vuagnianx	Bertha	33
Wüllemmin	Bertha Victorine	400
Wuistaz	née Meylan Marie	341
Wüst	Adèle Augustine	167
Wytenbach	Emma	61

1893
 1893
 1893
 1893

1893
 1893
 1893
 1893

Eponæ

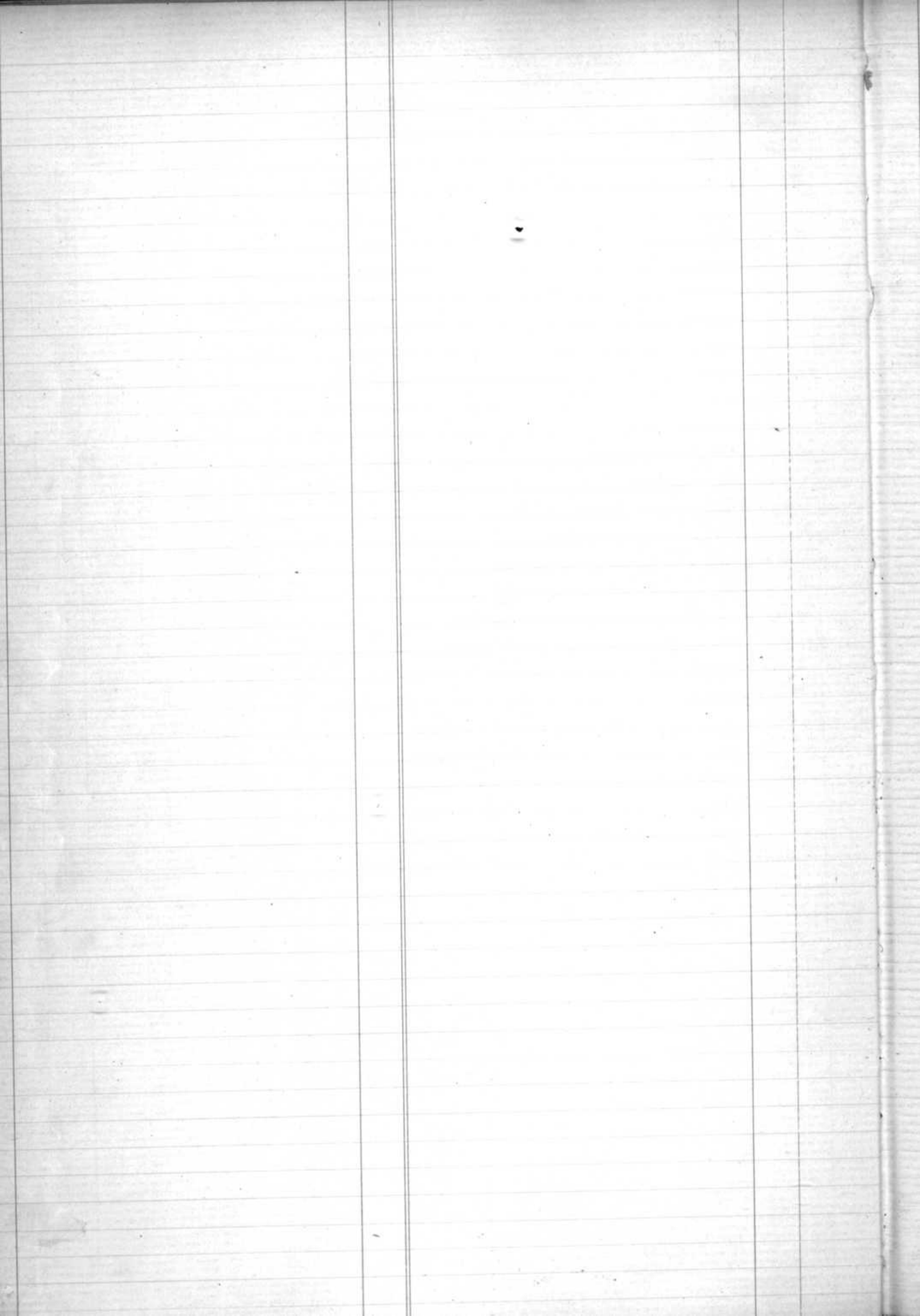
Zeinhofez	francois	203
Zenkluzen	Joseph marie angel	21
Zimmermann	Paul	140
Zulauf	Marius francois	38

Eponser

Zahnd	Lina	419
Zbienen	Elise Marguerite	99
"	Marie Catherine	253
Zimmermann	Hermiette Ida	360

Y

Z



Voir lettre W.

